

Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes

Abrégé de Notre-Dame de Lourdes, divisé en trente-et-une lectures, avec une Prière spéciale à la fin de chaque Lecture

Henri Lasserre

Ouvrage approuvé par Mgr l'Evêque de Tarbes

Ouvrage contenant le Bref du Pape adressé à l'auteur; et suivi d'un deuxième Bref accordant l'Indulgence Plénière aux visiteurs de Notre Dame de Lourdes, avec des prières composées aux intentions de Sa Sainteté.

Paris, Victor Palme, libraire éditeur, 25, rue de Grenelle Saint Germain, 1873

Avertissement de l'auteur

Un certain nombre de personnes graves nous ont prié de diviser notre livre intitulé « Notre-Dame de Lourdes » en Lectures pour le Mois de Marie, espérant que, sous cette nouvelle forme, Dieu s'en servirait encore pour faire du bien. Nous avons partagé leur espérance, puisque nous avons suivi leur conseil et que nous offrons aujourd'hui le présent volume au Clergé et aux Fidèles du monde chrétien. Ce n'est point sans une vive émotion et une crainte respectueuse que nous osons faire pénétrer de la jusque dans les murs sacrés de l'église, cet humble livre que notre main a écrit. Et certes, nous n'eussions jamais conçu une telle pensée et rêvé un pareil honneur si nous n'avions eu l'insigne joie et d'apprendre que le Bref, si explicite, de Notre Très-Saint Père Pie IX et l'approbation des Evêques ont déjà ouvert à ce livre les portes du temple dans presque tous les diocèses de l'univers. En maint endroit, en effet, tant en Europe que par delà les Océans, des prêtres vénérés ont jugé bon et utile de lire chaque jour aux Fidèles, durant les exercices du mois de Marie, des fragments successifs de Notre Dame de Lourdes.

Mais ces fragments et ces divers épisodes, quoique choisis avec soin, ne formaient pas un tout suivi. Il y avait des lacunes inévitables, qui nuisaient plus ou moins à l'intérêt du relit, à l'enchaînement des faits, à la convaincante logique des événements, et par suite à l'édification des peuples. Pour que ces pieuses lectures puissent porter tous leurs fruits, nous avons cru devoir, nous-même, abrégé notre livre: supprimant ici quelques réflexions, là un incident secondaire; effaçant plus loin quelques lignes d'un portrait ou quelques traits d'un tableau, et réduisant pour ainsi dire, cette divine histoire à sa substance même, de façon à ne rien perdre de ce qui était essentiel. C'est cet Abrégé que nous venons de diviser en trente et une Lectures pour le Mois de Marie; chacune de ces Lectures devant être, en moyenne, d'un quart d'heure.

Faut-il avouer un sentiment très-humain? Comme écrivain et comme artiste, il nous a été pénible de retoucher ainsi à notre œuvre et de la diminuer, en quelque sorte, pour ces lectures publiques, altérant ainsi de nos propres mains la pureté de son type et l'intégralité de sa forme. Nous nous sommes consolé cependant en nous disant que cet abrégé ne peut remplacer en rien notre œuvre originale, et qu'il ne la détruit point. En dehors des pieux exercices du Mois de Marie, dans lesquels la brièveté du temps rend absolument nécessaire de condenser le récit, en dehors du Mois de Marie, c'est toujours notre œuvre première, plus remplie de détails, plus délicate en ses nuances, plus forte en son ensemble, plus réelle par cela seul qu'elle est plus complète ; plus idéale par cela seul qu'elle est plus achevée, c'est toujours Notre-Dame de Lourdes que lira le monde chrétien, Notre-Dame de Lourdes, telle que nous l'avons écrite pour le siècle présent, telle que nous avons voulu l'écrire pour la postérité

Nous nous sommes consolé bien plus encore en pensant que, grâce à ces remaniements, un plus

grand nombre d'âmes connaîtront les bienfaits, les miracles, l'admirable histoire de la très-sainte Vierge apparue à Lourdes. Ayant eu l'inexprimable bonheur de voir que la Providence a bien voulu se servir de notre humble livre pour conduire à l'immuable vérité catholique .beaucoup d'esprits, égarés jusque-là dans les sentiers de l'erreur, et pour amener à la Source sacrée des multitudes de malades qui y ont retrouvé la santé et la vie, pouvions- nous, devant une telle bénédiction de Dieu sur notre œuvre, hésiter à prendre de nouveaux moyens pour la répandre et la propager, dût-elle y perdre quelque chose littérairement; et nous était-il possible, comme chrétien, d'écouter sur ce point nos objections d'auteur ou nos scrupules d'artiste? Nous nous sommes consolé, enfin, en écrivant pour tous les jours de ce Mois de Marie, des prières ardentes venues de notre cœur, et en espérant que, grâce à la piété de ceux qui les feront après nous, elles seront peut-être exaucées par la miséricorde de Dieu.

Ces prières, dont le sujet est naturellement indiqué par la Lecture du jour, ont été faites en général sous l'impression des malheurs de notre temps et des besoins de notre siècle. De là le caractère particulier que le lecteur remarquera et qui les différencie un peu des oraisons que l'on trouve dans les formulaires en usage parmi les Fidèles. Que la très-sainte Vierge bénisse ce livre composé pour sa gloire, et qu'elle bénisse aussi celui qui l'a écrit.

Henri Lasserre

Nous prions instamment les personnes qui recevraient quelque grâce miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes, ou qui auraient à nous signaler quelque fait important relatif au pèlerinage, de vouloir bien nous en envoyer, par la poste, le récit détaillé. Notre adresse est au Coux, près Siorac (Dordogne). Outre que nous écrirons peut-être la suite des événements, à partir du point où s'arrête le présent livre, notre cœur et notre esprit suivent avec un intérêt croissant les divers épisodes, les incidents nouveaux, tous les développements successifs de cette merveilleuse histoire, et nous en recueillons toutes les pièces avec un soin pieux.

Note relatives à ces lectures

Dans certaines paroisses, l'ouverture du Mois de Marie ne se fait point la veille et dans ce cas on supprimera la Lecture préparatoire comme il est dit ci-contre dans la note de la page 1. Dans d'autres, l'ouverture ou la clôture du Mois de Marie se font par un sermon; et il sera alors nécessaire de supprimer une ou deux Lectures. Dans ce cas, il faudra faire porter la suppression parmi les Lectures des 26, 27, 29 ou 30e jours. Ces Lectures contiennent des épisodes que l'on peut retrancher sans couper le fil du récit. Par un sentiment de convenance que chacun comprendra, nous n'avons point voulu imprimer en toutes lettres dans ce Mois de Marie destiné à être lu dans les églises le nom de certains hommes qui ont joué dans ces événements un rôle que quelques personnes peuvent ne pas approuver complètement. Il est pourtant des paroisses où cela pourra avoir lieu sans inconvénient, et le Clergé en sera juge. En tout cas, pour maintenir les droits de l'Histoire, nous donnons ici tous ces noms, en soulignant le prénom que nous avons adopté dans ces Lectures. Le Préfet des Hautes-Pyrénées était M. le baron Charles-Pardoux-Oscar Massy; le nom du Commissaire était Dominique Jacomet; celui du Procureur impérial, Jacques Dutour; celui du Juge de paix, Jean Duprat; celui du Maire, Anselme Lacadé. Le chimiste qui fit la première analyse de l'eau était M. Latour de Trie. Le Ministre des Cultes à cette époque était M. Rouland, dont le prénom est Gustave, comme celui de son fils.

Veille du premier jour

Notre Dame de Lourdes

Dans les paroisses où l'ouverture du Mois de Marie ne se fait pas la veille, il faudra omettre cette lecture préparatoire et commencer par le premier jour. Dans ce cas cependant il sera bon de reporter

à cette lecture du premier jour, le paragraphe du présent chapitre; en remplaçant Lien entendu le mot demain par celui d'aujourd'hui à la première et à la dernière ligne dudit paragraphe.

I. Nous inaugurerons demain les exercices du Mois de Marie. Quelle lecture ferons-nous durant ces trente et un jours, ces trente et un jours du beau mois des fleurs, consacrés à Celle qui a été, qui est et qui sera éternellement la fleur même de l'Humanité? En ces temps si tourmentés, si coupables et si malheureux, quel est le cœur qui n'a besoin d'espérance? quelle est l'âme qui n'a besoin de sentir que dans les profondeurs de l'invisible, la Providence de Dieu ne cesse d'être présente, et qu'elle veille toujours sur nous avec une maternelle sollicitude? Quel est l'esprit chrétien qui, malgré sa foi pleinement assurée, n'aime avoir surgir des preuves nouvelles, des preuves palpables et saisissantes de l'immuable vérité de notre sainte religion? Il n'est personne qui n'éprouve de tels désirs. Voilà pourquoi nous lirons cette année-ci le récit des récentes Apparitions de Marie, l'histoire des miracles que la très-auguste Mère de Dieu continue d'accomplir et qui seront pour nous la preuve, toute contemporaine, de ses grandeurs éternelles. Ce récit, cette histoire, ces preuves d'hier et d'aujourd'hui, nous les trouverons dans le livre que nous tenons en nos mains: « Notre-Dame de Lourdes, par M. Henri Lasserre ». Cet ouvrage a été résumé et divisé en trente et un chapitres pour être lu en l'honneur de la très-sainte Vierge durant les pieux exercices que nous commencerons demain.

II. Mais avant d'entrer dans la narration des faits surnaturels qui se sont passés à Lourdes, écoutons l'historien nous expliquer loyalement le point de vue où il s'est placé, la méthode qu'il a suivie, le but qu'il s'est proposé. Voici sa Préface: « A la suite d'une grâce signalée, dont le récit trouvera place dans le cours de ce livre, je promis, il y a quelques années, d'écrire l'histoire des événements extraordinaires qui ont donné lieu au Pèlerinage de Lourdes. Si j'ai eu le tort très-grave de différer longtemps l'exécution de ma promesse, j'ai mis du moins une conscience absolue à étudier avec un soin scrupuleux le sujet que je voulais traiter. En présence de l'incessante procession de visiteurs, de pèlerins, d'hommes, de femmes, de peuples entiers, qui viennent s'agenouiller devant une grotte déserte, entièrement ignorée il y a dix ans et que la parole d'une enfant a fait tout à coup considérer comme un sanctuaire divin; en voyant s'élever le vaste édifice que la foi populaire érige en cet endroit et qui coûtera près de deux millions, j'ai éprouvé le besoin, non-seulement de rechercher les preuves du fait surnaturel, mais encore d'examiner de quelle manière, par quel logique enchaînement de choses ou d'idées, la croyance s'en était universellement répandue.

Comment cela s'est-il produit? Comment un tel événement s'est-il accompli en plein dix-neuvième siècle? Comment le témoignage d'une ignorante petite fille sur un fait aussi extraordinaire, sur des Apparitions que personne autour d'elle n'apercevait, a-t-il pu trouver crédit et enfanter de si prodigieux résultats? Il y a des gens qui répondent d'un mot péremptoire à de telles questions, et le mot de « superstition » est très-commode pour cela. Pour moi, je ne suis pas si expéditif; et j'ai voulu me rendre compte d'un phénomène si en dehors du cours ordinaire des choses et si digne d'attention à quelque point de vue que Ton se place. Que le Miracle soit vrai ou qu'il soit faux; que la cause de ce vaste courant de peuples soit dans l'action divine ou dans l'erreur humaine, une semblable étude n'en est pas moins du plus haut intérêt. Je remarque cependant que les sectaires du Libre Examen se gardent bien de la faire. Ils préfèrent nier tout court. C'est à la fois et plus facile et plus prudent.

Je comprends tout autrement qu'eux l'inquiète recherché de la vérité. Si nier tout court leur paraît simple, affirmer tout court me semblerait hasardé. J'ai vu des savants parcourir péniblement les sentiers ardu de la Montagne, afin de s'expliquer à eux-mêmes pourquoi tel insecte qui se trouve pendant l'été sur les sommets se rencontre pendant l'hiver dans les vallons. Cela est fort bien et je les loue. Je me dis toutefois que les grands mouvements humains, que les causes qui mettent en branle des multitudes immenses méritent, peut-être autant, d'occuper et d'exercer la sagacité de l'esprit. L'Histoire, la Religion, la Science, la Philosophie, la Médecine, l'analyse des divers ressorts

de la nature humaine, ont un égal intérêt à cette curieuse étude. Cette étude j'ai voulu la faire complète.

Aussi ne me suis-je contenté ni des documents officiels, ni des lettres, ni des procès-verbaux, ni des attestations écrites. J'ai voulu, autant que possible, tout connaître, tout voir par moi-même, tout faire revivre à mes yeux par le souvenir et le récit de ceux qui avaient vu. J'ai fait de longs voyages à travers la France pour interroger tous ceux qui avaient figuré, soit comme personnages principaux, soit comme témoins, dans les événements que j'avais à raconter, pour contrôler leurs récits les uns par les autres et parvenir de la sorte à une entière et lumineuse vérité. J'ai la confiance que, Dieu aidant, mes efforts n'ont pas été entièrement vains,

La vérité une fois connue, je l'ai écrite avec autant de liberté que si, comme le duc de Saint-Simon, j'eusse fermé ma porte et raconté une histoire destinée à ne paraître que dans un siècle. J'ai voulu tout dire tant que les témoins sont encore vivants; j'ai voulu donner leurs noms et leur demeure, pour qu'il fût possible de les interroger et de refaire, afin de contrôler mon propre travail, l'enquête que j'ai faite moi-même. J'ai voulu que chaque lecteur pût examiner par lui-même mes assertions, et rendre hommage à la Vérité si j'ai été sincère; j'ai voulu qu'il pût me confondre et me déshonorer si j'ai menti. Étudier les faits non-seulement dans leur écorce extérieure, mais dans les délicatesses de leur physionomie et dans leur vie cachée; rechercher, avec une attention constamment en éveil, le lien souvent lointain, souvent inaperçu tout d'abord, qui les unit; comprendre et exposer clairement leur cause, leur origine, leur génération; surprendre et voir agir, dans des profondeurs qu'on tente d'éclairer, les lois éternelles et les harmonies merveilleuses de l'ordre miraculeux: tel est le but que j'ai eu la hardiesse de concevoir.

Avec une telle pensée, aucune circonstance n'était indifférente et ne devait être négligée. Le moindre détail pouvait contenir une lumière et permettre de prendre, si je puis ainsi parler, la main de Dieu en flagrant délit. De là, mes recherches; de là, la forme, très-différente du style habituel des histoires officielles, qu'a prise de lui-même mon récit; de là, tant dans la relation des Apparitions que dans celle des guérisons miraculeuses, ces portraits, ces dialogues, ces paysages, ces circonstances d'heure et de lieu, ces constatations du temps qu'il faisait; de là, ces mille détails qui m'ont coûté tant de peine à relever, mais qui m'ont donné, à mesure que je les recueillis pieusement, l'indicible joie de voir par moi-même, de goûter et de sentir, dans tout le charme d'une découverte à peine soupçonnée à l'avance, l'harmonie profonde des oeuvres qui viennent de Dieu.

Cette joie, j'essaye de la communiquer à mes lecteurs, à mes amis, à ceux qui sont curieux des secrets d'en haut. Quelques-uns de ces détails arrivent parfois avec un si merveilleux à-propos, que le lecteur habitué aux dissonances de ce monde, pourrait soupçonner le peintre d'avoir mis de la complaisance dans son tableau. Mais Dieu est un artiste qui n'a pas besoin qu'on invente pour lui. Les œuvres surnaturelles qu'il daigne accomplir ici-bas sont parfaites par elles-mêmes. Les copier fidèlement, ce serait rencontrer l'idéal. Mais qui peut les copier de la sorte? Qui peut les voir dans toute leur beauté et leur harmonie? Qui n'a la vue troublée? Qui peut pénétrer tous les secrets de ces humbles et grandes choses? Personne, hélas! Presque tout nous échappe et nous ne faisons qu'entrevoir. Je viens d'oser dire ce que j'eusse voulu faire. Le lecteur seul verra ce que j'ai fait.

III. À peine ce livre fut-il entre les mains du public que plus de soixante Evêques de France l'honorèrent des approbations les plus explicites, et que, sur sa lecture, Notre Très-Saint-Père le Pape Pie IX reconnut par un acte signé de sa main, la vérité des Apparitions et des Miracles de la Sainte Vierge à la Grotte de Lourdes. Il adressa à l'auteur le Bref suivant, que nous allons lire et écouter debout, par respect pour la parole du représentant de Jésus-Christ.

**Bref de Sa Sainteté Pie IX, Pape,
A son bien-aimé fils, Henri Lasserre.**

Bien-aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

Recevez Nos félicitations, bien cher Fils. Gratiné jadis d'un insigne bienfait, vous venez, scrupuleusement et avec amour, d'accomplir le vœu que vous aviez fait: vous venez d'employer vos soins à prouver et à établir la récente Apparition de la très-clément Mère de Dieu; et cela d'une telle manière que la lutte même de l'humaine malice contre la miséricorde divine sert précisément à faire ressortir avec plus de force et d'éclat la lumineuse évidence du fait.

Dans l'exposition que vous faites des événements, leur trame et leur enchaînement, tous les hommes pourront voir clairement et avec certitude comment notre très sainte Religion tourne et aboutit au véritable avantage des peuples; comment elle comble de biens non-seulement célestes et spirituels, mais encore temporels et terrestres. tous ceux qui accourent à elle. Ils pourront voir comment, même en l'absence de toute force matérielle, cette Religion est toute-puissante à maintenir l'ordre; comment, parmi les multitudes émues, elle sait contenir dans de sages limites l'emportement et l'indignation, même justes, des esprits agités. Ils pourront voir enfin comment le Clergé coopère par ses loyaux efforts et par son zèle à de tels résultats, et comment, bien loin de favoriser la superstition, il se montre infiniment plus lent et plus sévère que tout le monde quand il s'agit de porter un jugement sur des faits qui semblent surpasser les forces de la nature.

Avec une non moins vive lumière, votre récit rendra manifeste cette vérité, que l'impiété déclare tout à fait en vain la guerre à la Religion, et que les méchants tentent très-inutilement d'entraver par des machinations humaines les divins conseils de la Providence, la perversité des hommes et leur coupable audace servant au contraire de moyen à la Providence pour donner à ses œuvres plus de puissance et plus de splendeur.

Telles sont les raisons qui nous ont fait accueillir avec la plus vive joie votre livre intitulé: « Notre-Dame de Lourdes ». Nous avons foi que Celle qui, de toutes parts, attire vers Elle, par les miracles de sa puissance et de sa bonté, des multitudes de pèlerins, veut également se servir de votre livre pour propager plus au loin et exciter envers Elle la piété et la confiance des hommes, afin que tous puissent participer à la plénitude de ses grâces. Comme gage de ce succès que Nous prédisons à votre œuvre, recevez Notre bénédiction apostolique, que Nous vous adressons bien affectueusement en témoignage de Notre gratitude et de Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 septembre 1869, de Notre Pontificat l'an 24.

Pie IX, Pape.

Le Ciel a ratifié la parole de son Pontife. Dieu a béni ce livre, traduit aujourd'hui dans presque toutes les langues et répandu dans tout l'univers. La sainte Vierge a daigné s'en servir pour attirer à Lourdes des pèlerinages immenses, des malades qu'elle a guéris, des incroyants qu'elle a convertis. Avec une ferme espérance, prions-la de vouloir Lien s'en servir également au milieu de nous pour produire des effets aussi excellents. Mais avant toute invocation, que la première prière que nous allons lui adresser soit pour le Père bien-aimé de l'Eglise universelle, Notre Très-Saint-Père le Pape Pie IX.

Prière pour le Pape

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

O très-sainte Vierge, qui avez enfanté le Soleil de Justice et donné à la Terre le Dieu du Ciel, protégez à jamais celui qui représente ici-bas votre Fils: protégez Notre Saint-Père le Pape, vicair terrestre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Soutenez-le contre les hommes de ténèbres, qui s'efforcent

de le renverser, parce qu'il est le candélabre sacré qui porte et qui présente aux regards de tous la Lumière même du Monde. Marie, engendrée sans péché, soyez la gardienne toute-puissante de cette Chaire infaillible, qui a proclamé comme un dogme votre Immaculée Conception et fait entrer dans les trésors inviolables de l'Église cette vérité que croyait déjà dans tous les siècles et dans tous les pays, la foi filiale du peuple chrétien. Notre-Dame de Lourdes, si féconde en miracles, protégez, de cette main à qui rien ne peut résister, protégez ce Siège de Rome qui a reconnu en notre siècle la vérité de vos Apparitions, de ces glorieuses Apparitions, dont nous allons, entendre l'histoire. Bénissez le Pasteur, ô notre Mère ! bénissez le Pasteur, c'est le cri du troupeau! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Premier jour

Lourdes, Les Roches Massabielle et la Famille Soubirous

I. Dans le département des Hautes-Pyrénées, à l'embouchure des sept vallées du Lavedan, entre les dernières ondulations des coteaux qui terminent la plaine de Tarbes et les premiers escarpements abrupts qui commencent la Grande-Montagne, est située la ville de Lourdes. Les maisons, assises irrégulièrement sur un terrain accidenté, sont groupées presque en désordre à la base d'un rocher énorme, isolé de tout et sur lequel est hissé, comme un nid d'aigle, un formidable château fort. Au pied de ce roc, du côté opposé à la ville, à l'ombre des aulnes, des frênes et des peupliers, le Gave court tumultueusement, brisant ses eaux écumantes contre un barrage de cailloux et faisant tourner sur ses rives les roues sonores de trois ou quatre moulins. Lourdes est le carrefour des eaux thermales, et depuis un siècle ou deux cette petite ville est traversée constamment par les baigneurs et les touristes venus de tous les coins de l'Europe. Il en est résulté une civilisation assez avancée. La cité entière et la forteresse sont situées sur la rive droite du Gave. Un vieux pont, bâti en amont, à quelque distance des premières maisons de la ville, ouvre une communication avec la campagne, les prairies, les forêts et les montagnes de la rive gauche. Sur cette dernière rive, un peu au-dessous du pont et en face du château, une prise d'eau pratiquée dans le Gave donne naissance à un très-fort canal. Ce canal va rejoindre le Gave à un kilomètre en aval, après avoir dépassé de quelques mètres seulement les Roches Massabielle, dont il baigne la base. L'île très-allongée qui est formée par le Gave et par ce courant, est une vaste et verdoyante prairie. Dans le pays on l'appelle l'île du Chalet, ou, plus brièvement, le Chalet. Le moulin de Savy, le seul qui se trouve sur la rive gauche, est bâti à cheval sur le canal et sert de pont entre la prairie et la terre ferme.

II. Le 11 février inaugurait en 1858 la semaine des réjouissances profanes qui, suivant un usage immémorial, précèdent les austérités du Carême. C'était le jour du Jeudi Gras. Le temps était froid, un peu couvert, mais très calme. Dans les profondeurs du ciel, les nuages se tenaient immobiles. Aucune brise ne les poussait les uns contre les autres, et l'atmosphère était d'une entière placidité. Par moments tombaient du ciel quelques rares gouttes d'eau. Ce jour-là, d'après les privilèges particuliers de ses Offices Propres, le diocèse de Tarbes célébrait la mémoire et la fête de l'illustre bergère de France, sainte Geneviève. Onze heures du matin avaient déjà sonné à l'horloge de l'église de Lourdes. Tandis que, presque partout, se préparaient de joyeuses réunions et des festins, une famille de pauvres gens, qui demeuraient comme locataires dans une misérable maison de la rue des Petits-Fossés, n'avait pas même de bois pour faire cuire son maigre dîner. Le père, encore jeune, exerçait la profession de meunier, et il avait pendant quelque temps exploité, comme fermier, un petit moulin assis au nord de la ville, sur l'un des ruisseaux qui se jettent dans le Gave. Mais ce métier exige des avances, les gens du peuple ayant coutume de faire moudre à crédit; et le pauvre meunier, pour cette raison, avait été obligé de renoncer à la ferme du petit moulin, où son travail, loin de le mettre dans l'aisance, avait contribué à le jeter dans une indigence plus profonde. En attendant des jours meilleurs, il travaillait, non point chez lui, car il n'avait rien au monde, pas même un petit jardin, mais de divers côtés, chez quelques voisins, qui l'employaient. de temps en temps comme journalier. Il se nommait François Soubirous et était marié à une très-honnête femme, Louise Castérot, qui était une bonne chrétienne et qui soutenait son courage. Ils avaient quatre

enfants: deux filles, dont l'aînée avait environ quatorze ans, et deux garçons beaucoup plus jeunes; le dernier avait environ trois ans.

III. Depuis quinze jours seulement leur fille aînée, une chétive enfant, demeurait avec eux. C'est cette petite fille qui doit jouer un rôle considérable dans notre récit, et nous avons étudié avec soin toutes les particularités et tous les détails de sa vie. Lors de sa naissance, sa mère, malade à cette époque, n'avait pu l'allaiter, et elle l'avait mise en nourrice dans un village voisin, à Bartrès, où l'enfant demeura après son sevrage. Louise Soubirous était devenue mère une seconde fois; et deux enfants à soigner en même temps l'eussent retenue au logis et empêchée d'aller en journée et dans les champs, ce qu'elle pouvait faire aisément avec un seul nourrisson. C'est pour cela que les parents laissèrent leur première-née à Bartrès. Ils payaient pour son entretien, quelquefois en argent et plus souvent en nature, une pension de cinq francs par mois.

Lorsque la petite fille eut atteint l'âge d'être utile, et qu'il fut question de la reprendre dans la maison paternelle, les bons paysans qui l'avaient nourrie s'aperçurent qu'ils s'étaient attachés à elle et qu'ils la considéraient, ou à peu près, comme une de leurs enfants. Dès ce moment, ils se chargèrent d'elle pour rien, l'employant à garder les brebis. Elle grandit ainsi au milieu de cette famille adoptive, passant toutes ses journées dans la solitude, sur les coteaux déserts où paissait son humble troupeau. En fait de prières, elle ne connaissait au monde que le chapelet. Soit que sa mère nourrice le lui eût recommandé, soit que ce fût un besoin naïf de cette âme innocente, partout et à toute heure, en gardant ses brebis, elle récitait cette prière des simples. Puis elle s'amusait toute seule avec ces joujoux naturels que la Providence maternelle fournit aux enfants du pauvre, plus aisés à contenter, en cela comme en tout, que les enfants du riche: elle jouait avec les pierres qu'elle entassait en petits édifices enfantins, avec les plantes et les fleurs qu'elle cueillait çà et là, avec l'eau des ruisseaux où elle jetait et suivait de l'œil d'immenses flottes de brins d'herbes; elle jouait avec celui qui était son préféré dans le troupeau confié à ses soins. « De tous mes agneaux, disait-elle un jour, il y en a un que j'aime plus que tous les autres ». « Et lequel? » lui demanda-t-on. « Celui que j'aime, c'est le plus petit ». Et elle se plaisait à le caresser et à folâtrer avec lui.

Elle était elle-même parmi les enfants comme ce pauvre agneau, faible et petit, qu'elle aimait. Quoiqu'elle eût déjà quatorze ans, tout au plus si on lui en eût donné onze ou douze. Sans être pour cela malade, elle était sujette aux oppressions d'un asthme qui parfois la faisait beaucoup souffrir. Elle prenait en patience son mal, et acceptait ses douleurs physiques avec cette résignation tranquille qui paraît aux uns si difficile et que les autres semblent trouver toute naturelle. A cette école innocente et solitaire, la pauvre bergère apprit peut-être ce que le monde ignore : la simplicité qui plaît tant à Dieu. Loin de tout contact impur, s'entretenant avec la Vierge Marie, passant son temps et ses heures à la couronner de prières en égrenant son chapelet, elle conserva cette candeur absolue, cette pureté baptismale que le souffle du monde ternit si vite, même chez les meilleurs.

Telle était cette âme d'enfant, limpide et paisible comme ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel. « Heureux les cœurs purs, dit l'Évangile: ce sont ceux-là qui verront Dieu! » Ces grands dons sont des dons cachés, et l'humilité qui les possède les ignore souvent elle-même. La petite fille avait déjà quatorze ans; et si tous ceux qui l'approchaient par hasard se sentaient attirés vers elle et secrètement charmés, elle n'en avait point conscience. Elle se considérait comme la dernière et la plus arriérée des enfants de son âge. Elle ne savait, en effet, ni lire ni écrire. Bien plus, elle était tout à fait étrangère à la langue française, et ne connaissait que son pauvre patois pyrénéen. On ne lui avait jamais appris le catéchisme. En cela aussi son ignorance était extrême: « Notre Père, Je vous salue. Je crois en Dieu, Gloire au Père », récités au courant du chapelet, constituaient tout son savoir religieux. Après de tels détails, il est inutile d'ajouter qu'elle n'avait point fait sa première communion. C'était précisément pour l'y préparer et l'envoyer au catéchisme que les Soubirous venaient de la retirer du village perdu, habité par ses parents nourriciers, et de la prendre chez eux, à Lourdes, malgré leur excessive

pauvreté.

Elle était depuis deux semaines rentrée au logis paternel. Préoccupée de son asthme, de sa frêle apparence, sa mère avait pour elle des soins particuliers. Tandis que les autres enfants de la famille allaient nu-pieds dans leurs sabots, celle-ci avait des bas dans les siens; tandis que sa sœur et ses frères couraient librement au dehors, elle était presque constamment utilisée à l'intérieur. L'enfant, habituée au grand air, eût aimé à sortir. Donc ce jour-là était le Jeudi Gras: onze heures avaient sonné, et ces pauvres gens n'avaient pas de bois pour préparer leur dîner. « Va en ramasser sur le bord du Gave ou dans les Communaux », dit la mère à Marie, sa seconde fille. De même qu'en bien des endroits, les indigents avaient, dans la commune de Lourdes, un menu droit de cueillette sur les branches desséchées que le vent faisait tomber Ides arbres, sur les épaves de bois mort que le torrent déposait et laissait parmi les cailloux du rivage. Marie chaussa ses sabots. L'aînée, celle dont nous venons de parler, la petite bergère de Bar très, la regardait d'un œil d'envie. « Permettez-moi de la suivre, dit-elle enfin à sa mère, je rapporterai, moi aussi, mou petit paquet de bois ». « Non, répondit Louise Soubirous: tu tousses, tu prendrais du mal ». Une jeune fille de la maison voisine, Jeanne Abadie, âgée d'environ quinze ans, était entrée sur ces entrefaites et se disposait également à aller à la cueillette du bois. Toutes ensemble insistèrent, et la mère se laissa fléchir. L'enfant avait en ce moment, comme c'est la coutume parmi les paysannes du Midi, la tête coiffée d'un mouchoir, noué sur le côté. Cela ne parut pas suffisant à la mère. « Prends ton capulet », lui dit-elle. Le capulet est un vêtement très-gracieux, particulier aux races pyrénéennes, et qui tient à la fois de la coiffure et du petit manteau; c'est une espèce de capuchon, en drap très-fort, tantôt blanc comme la toison des brebis, tantôt d'un rouge éclatant, qui couvre la tête et retombe en arrière sur les épaules jusqu'à la hauteur des reins. Le capulet de la petite bergère de Bartrès était blanc.

IV. Les trois enfants sortirent de la ville, et, traversant le pont, arrivèrent bientôt sur la rive gauche du Gave. Elles passèrent par le moulin de Savy et entrèrent dans file du Chalet, cherchant çà et là des débris de bois pour faire leur petit fagot. Elles descendaient peu à peu la prairie en suivant le cours du Gave. La frêle enfant que la mère avait hésité à laisser sortir cheminait un peu en arrière. Moins heureuse que ses deux compagnes, elle n'avait encore rien trouvé, et son tablier était vide, tandis que celui de sa sœur et de Jeanne commençaient à se garnir de menues branches et de copeaux. Vêtue d'une robe noire tout usée et raccommodée, son délicat visage encadré dans le capulet blanc qui recouvrait sa tête et retombait sur ses épaules, les pieds fermés dans ses grossiers sabots, elle avait une grâce innocente et rustique qui charmait le cœur plus encore que les yeux.

Elle était petite pour son âge. Bien que ses traits enfantins fussent un peu hâlés par le soleil, ils n'avaient rien perdu de leur délicatesse native. Ses cheveux, noirs et fins, paraissaient à peine sous son mouchoir. Son front, assez découvert, était d'une incomparable pureté de lignes. Ses sourcils bien arqués, ses yeux bruns, plus doux en elle que des yeux bleus, avaient une beauté tranquille et profonde, dont aucune passion mauvaise n'avait jamais troublé la limpidité magnifique. C'était l'œil simple dont parle l'Évangile. La bouche, merveilleusement expressive, laissait deviner dans l'âme un mouvement habituel de bonté et de compassion pour toute souffrance. La physionomie, douce et intelligente, plaisait; et tout cet ensemble possédait un attrait extraordinaire, qui se faisait sentir aux côtés les plus élevés de l'âme. Qu'était-ce que cet attrait, j'allais dire cet ascendant et cette autorité secrète en cette pauvre enfant ignorante et vêtue de haillons? C'était la plus grande et la plus rare chose qui soit en ce monde: la majesté de l'innocence.

Nous n'avons point encore dit son nom. Elle avait pour patron un grand Docteur de l'Église, celui dont le génie s'abrita plus particulièrement sous la protection de la Mère de Dieu, l'auteur du Memorare, « Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie », l'admirable saint Bernard. Toutefois, suivant une habitude qui a sa grâce, ce grand nom donné à cette humble paysanne avait pris une tournure enfantine et champêtre. La petite fille portait un joli nom, gracieux comme elle: elle s'appelait Bernadette. Elle suivait sa sœur et sa compagne le long de la prairie du moulin, et

cherchait, mais inutilement, parmi les herbes, quelques morceaux de bois pour le foyer de la maison. Telle devait être Ruth ou Noémi, allant glaner dans les champs de Booz.

Prière pour demander l'esprit de simplicité et d'humilité

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

O Notre-Dame de Lourdes, ô Vierge Marie que Dieu voulut choisir pour épouse et pour mère dans le pauvre atelier d'un charpentier de village; Vous qu'il aima à cause de votre humilité profonde et de votre simplicité absolue; Vous dont le cœur maternel s'incline doucement vers ceux qui vous ressemblent et qui, du haut du Ciel où vous réglez dans la gloire, avez regardé d'un œil de prédilection cette violette cachée sous l'herbe, cette fleur perdue dans les bois, cette petite Bernadette ignorée de tous: ô trône vivant de la Sagesse éternelle! donnez-nous de comprendre enfin le néant de tout ce qui brille, le néant de tout ce dont le monde est épris, et la divine réalité de tout ce que dédaigne l'orgueil insensé des humains. O Vierge des Vierges, qui aviez à peine seize ans quand l'Ange Gabriel vous proclama o bénie entre toutes les femmes, et vous annonça que vous étiez élue pour être la Mère du Dieu trois fois Saint, ô très-pure Marie, qui avez gardé toute la vie la candide innocence du premier âge, obtenez-nous la grâce de nous pénétrer à jamais de cette parole de Notre-Seigneur, votre Fils: « En vérité, en vérité je vous le déclare, si vous ne devenez semblable à ces petits enfants, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux ». Donnez-nous aussi d'aimer ceux que vous aimez vous-même: les pauvres, les humbles, les simples, et de vénérer dans leur personne les préférés du Seigneur, les futurs princes de son Royaume. Donnez-nous l'esprit de pauvreté, l'esprit d'humilité, l'esprit de simplicité: là seulement est la vie véritable, là est la paix de l'âme, là est la joie du cœur. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Deuxième jour

Première Apparition

I. Bernadette et ses deux compagnes, cheminant de là sorte, étaient arrivées au fond de l'île du Chalet, à l'endroit même où le ruisseau du moulin venait rejoindre le Grave. En face d'elles s'élevait une masse de rochers, à la base desquels se trouvait une grotte assez large et très peu profonde. Par un de ces jeux de la nature, comme on en remarque parfois, une sorte de niche naturelle, grande à peu près comme une très-haute fenêtre, dominait cette cavité. Au pied de cette niche serpentait un rosier sauvage qui avait poussé dans les fentes du roc. On nommait ces excavations la Grotte de Massabielle, « Massabielle », en patois du pays, veut dire « vieux rocher ». Le ruisseau était ce jour-là presque à sec, à cause de réparations que l'on faisait au moulin. Il n'y avait guère qu'un filet d'eau.

Tombées des divers arbustes qui poussaient dans les anfractuosités du rocher, des branches de bois mort tapissaient ce lieu désert, que le dessèchement accidentel du canal rendait en ce moment plus accessible que de coutume. Joyeuses de cette trouvaille, diligentes et actives comme la Marthe de l'Évangile, Jeanne et Marie ôtèrent bien vite leurs sabots de bois et traversèrent le ruisseau. « L'eau est bien froide », dirent-elles en arrivant sur l'autre rive et remettant leurs sabots. On était au mois de février, et ces torrents de la Montagne, à peine sortis des neiges éternelles où leur source se forme, sont généralement d'une température glaciale. Bernadette, moins alerte ou moins empressée, chétive d'ailleurs, était encore en deçà du petit cours d'eau. C'était pour elle tout un embarras que de traverser ce faible courant. Elle avait des bas, tandis que Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots, et elle avait à se déchausser. Devant l'exclamation de ses compagnes, elle redouta le froid de l'eau. « Jetez deux ou trois grosses pierres au milieu du ruisseau, leur dit-elle, pour que je puisse passer à pied sec ». Les deux glaneuses de bois s'occupaient déjà à composer leur petit fagot. Elles ne voulurent pas perdre leur temps à se déranger: « Fais comme nous, répondit Jeanne: mets-toi nu-pieds ». Bernadette se résigna, et, s'adossant à un fragment de roche qui était là, elle commença à défaire sa chaussure. Il était environ midi, l'Angélus devait sonner en ce moment à tous les clochers

des villages pyrénéens.

Elle était en train d'ôter son premier bas, lorsqu'elle entend autour d'elle comme le bruit d'un coup de vent, se levant dans la prairie avec je ne sais quel caractère d'irrésistible puissance. Elle crut à un ouragan soudain et se retourna instinctivement. A sa grande surprise, les peupliers qui bordent le Gave étaient dans une complète immobilité. Aucune brise, même légère, n'agitait leurs branches paisibles. « Je me serai trompée », se dit-elle. Et, songeant encore à ce bruit, elle ne savait que croire. Elle se remit à se déchausser. En ce moment, l'impétueux roulement de ce souffle inconnu se fit entendre de nouveau. Bernadette leva la tête, regarda en face d'elle et poussa aussitôt, ou plutôt voulut pousser un grand cri, qui s'étouffa dans sa gorge. Elle frissonna de tous ses membres, et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque sorte par ce qu'elle aperçut devant elle, elle s'affaissa sur elle-même, ploya, pour ainsi dire, tout entière, et tomba à deux genoux.

Un spectacle vraiment inouï venait de frapper son regard. Le récit de l'enfant, les interrogations innombrables que lui ont faites depuis cette époque mille esprits investigateurs et sagaces, les particularités précises et minutieuses dans lesquelles tant d'intelligences en éveil l'ont forcée de descendre, permettent de tracer d'une main aussi sûre de chaque détail que de la physionomie générale, le portrait étonnant de l'Être merveilleux qui apparut en cet instant aux yeux de Bernadette, terrifiée et ravie.

II. Au-dessus de la Grotte devant laquelle Marie et Jeanne, empressées et courbées vers la terre, ramassaient du bois mort; dans cette niche rustique formée par le rocher, se tenait debout, au sein d'une clarté surhumaine, une femme d'une incomparable splendeur. L'ineffable lueur qui flottait autour d'elle ne troublait ni ne blessait les yeux comme l'éclat du soleil. Tout au contraire, cette auréolé, vive comme un faisceau de rayons et paisible comme l'ombre profonde, attirait invinciblement le regard, qui semblait s'y baigner et s'y reposer avec délices. C'était, comme l'Étoile du matin, la lumière dans la fraîcheur. Rien de vague, d'ailleurs, ou de vaporeux dans l'Apparition elle-même. Elle n'avait point les contours fuyants d'une vision fantastique; c'était une réalité vivante, un corps humain, que l'œil jugeait palpable comme la chair de nous tous, et qui ne différait d'une personne ordinaire que par son auréole et par sa divine beauté.

Elle était de taille moyenne. Elle semblait toute jeune et elle avait la grâce de la vingtième année; mais, sans rien perdre de sa tendre délicatesse, cet éclat, fugitif dans le temps, avait en elle un caractère éternel. Bien plus, dans ses traits aux lignes divines se mêlaient en quelque sorte, sans en troubler l'harmonie, les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine. L'innocente candeur de l'Enfant, la pureté absolue de la Vierge, la gravité tendre de la plus haute des Maternités, une Sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés, se résumaient et se fondaient ensemble, sans se nuire l'une à l'autre, dans ce merveilleux visage de jeune fille. A quoi le comparer en ce monde déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis, et où ils ne nous apparaissent jamais sans quelque impur mélange? Toute image, toute comparaison serait un abaissement de es type indicible. Nulle majesté dans l'univers, nulle distinction de ce monde, nulle simplicité d'ici-bas, ne peuvent en donner une idée et aider à le faire mieux comprendre. Ce n'est point avec les lampes de la terre que l'on peut faire voir, et, pour ainsi dire, éclairer les astres du ciel.

La régularité même et l'idéale pureté de ces traits, où rien n'était heurté, les déroba à la description. Faut-il dire cependant que la courbe ovale du visage était d'une grâce infinie, que les yeux étaient bleus et d'une suavité qui semblait fondre le cœur de quiconque en était regardé? Les lèvres respiraient une bonté et une mansuétude divines. Le front paraissait contenir la sagesse suprême, c'est-à-dire la science de toutes choses, unie à la vertu sans bornes. Les vêtements, d'une étoffe inconnue, et tissés sans doute dans l'atelier mystérieux où s'habille le lis des vallées, étaient blancs comme la neige immaculée des montagnes, et plus magnifiques en leur simplicité que le costume

éclatant de Salomon dans sa gloire. La robe, longue et traînante, la robe aux chastes plis, laissait ressortir les pieds, qui reposaient sur le roc et foulèrent légèrement la branche de l'églantier. Sur chacun de ces pieds, d'une nudité virginale, s'épanouissait la Rose mystique, couleur d'or.

Sur le devant, une ceinture, bleue comme le ciel et nouée à moitié autour du corps, pendait en deux longues bandes qui touchaient presque à la naissance des pieds. En arrière, enveloppant dans son amplitude les épaules et le haut des bras, un voile blanc, fixé autour de la tête, descendait jusque vers le bas de la robe. Ni bagues, ni collier, ni diadème, ni bijoux: nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité humaine. Un chapelet, dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était jaune comme l'or des moissons, pendait entre les mains, jointes avec ferveur. Les grains du chapelet glissaient l'un après l'autre entre les doigts. Toutefois les lèvres de cette Reine des Vierges demeuraient immobiles. Au lieu de réciter le rosaire, elle écoutait peut-être en son propre cœur l'écho éternel de la Salutation Angélique et le murmure immense des invocations venues de la terre. Chaque grain qu'Elle touchait, c'était sans doute une pluie de grâces célestes qui tombait sur les âmes, comme des perles de rosée dans le calice des fleurs. Elle gardait le silence; mais, plus tard, sa propre parole et les faits miraculeux que nous aurons à raconter devaient attester qu'Elle était la Vierge immaculée, la très-auguste et très sainte Marie, Mère de Dieu. Cette Apparition merveilleuse regardait Bernadette, qui, dans son saisissement, s'était, comme nous l'avons dit, affaissée sur elle-même, et, sans s'en rendre compte, prosternée soudainement à genoux.

III. L'enfant, dans sa première stupeur, avait instinctivement mis la main sur son chapelet; et, le tenant dans ses doigts, elle voulut faire le signe de la croix et porter la main à son front: Mais son tremblement était tel qu'elle n'eut pas la force de lever le bras; il retomba, impuissant, sur ses genoux ployés. Le regard et le sourire de la Vierge incomparable rassurèrent bien vite la petite bergère effrayée. D'un geste grave et doux, qui avait l'air d'une toute-puissante bénédiction pour la terre et les cieux, elle fit Elle-même, comme pour encourager l'Enfant, le signe de la Croix. Et la main de Bernadette, se soulevant peu à peu comme invisiblement portée par Celle que l'on nomme le Secours des "Chrétiens, fit en même temps le signe sacré.

L'enfant n'avait plus peur. Éblouie, charmée, doutant pourtant par instants d'elle-même et se frottant les yeux, le regard constamment attiré par cette céleste Apparition, ne sachant trop que penser, elle récitait humblement son chapelet: « Je crois en Dieu; Je vous salue, Marie, pleine de grâces... » Comme elle venait de le terminer en disant: « Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit, dans les siècles des siècles », la Vierge lumineuse disparut tout à coup, rentrant sans doute dans les Cieux éternels où réside la Trinité Sainte. Bernadette éprouva comme le sentiment de quelqu'un qui redescend ou qui retombe. Elle regarda autour d'elle. Le Gave courait toujours en mugissant à travers les cailloux et les roches brisées; mais ce bruit lui semblait plus dur qu'auparavant, les eaux lui paraissaient plus sombres, le paysage plus terne, la lumière du soleil moins claire. Devant elle s'étendaient les Roches de Massabielle, sous lesquelles ses compagnes glanaient des débris de bois. Au-dessus de la Grotte, la niche où reposait la branche d'églantier était toujours béante; mais rien d'inaccoutumé n'y apparaissait, nulle trace ne lui était restée de la visite divine, et elle n'était plus la Porte du Ciel.

Prière pour demander l'esprit de Pauvreté, de Silence et d'Oraison

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes! en souvenir de cette première Apparition dont tant d'événements qui vont suivre doivent attester la vérité; au nom du mystérieux silence qui tenait fermées vos lèvres bénies; au nom de la modestie de vos vêtements; au nom du choix que vous avez fait d'une grotte déserte pour tous manifester aux regards éblouis de l'innocence en extase, donnez-nous à nous-même l'amour de la retraite, de la simplicité et du silence. Apprenez-nous à fuir le bruit, à fuir le luxe, à fuir la foule agitée, toutes choses où n'habite point la grâce de Dieu. Guérissez nos intempérances

de langue, et rappelez toujours à notre conscience qu'il n'est pas une seule de nos paroles dont nous ne devons rendre compte au dernier jugement. Guérissez nos délicatesses extrêmes et nos vanités ridicules, notre attachement insensé à la mode du jour, aux parures, aux bijoux, aux meubles inutiles, aux frivolités de toute espèce, à la recherche efféminée du bien-être: guérissez notre coupable amour pour ces fastueuses pompes de Satan, auxquelles nous avons renoncé par notre baptême et qui ne sont dignes que de notre mépris. Donnez-nous de comprendre la vraie pauvreté de la richesse, et la vraie richesse de la pauvreté. Guérissez notre folle estime pour ce qu'on appelle le Monde, et faites-nous toujours souvenir que Jésus-Christ n'a pas prié pour le Monde et qu'il en a maudit l'esprit empoisonné. A l'amour de la retraite, de la pauvreté et du silence, ajoutez, nous vous en supplions, ô Marie, le don de la prière. En mémoire de ce Rosaire que Bernadette aperçut entre vos mains sacrées, enseignez-nous à vous invoquer vous-même avec cette piété filiale qui obtient tout, et à vous dire, avec les mêmes sentiments que l'Ange Gabriel, et que les cœurs fidèles: « Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Troisième jour

Deuxième Apparition, rumeur populaire

I. La scène que nous venons de raconter avait duré environ un quart d'heure: non point que Bernadette eût eu conscience du temps, mais il se peut mesurer par cette circonstance qu'elle avait pu dire les cinq dizaines de son chapelet. Complètement revenue à elle, Bernadette acheva de se déchausser, traversa le petit cours d'eau et rejoignit ses compagnes. Absorbée par la pensée de ce qu'elle venait de voir, elle ne craignait plus la froideur de l'eau. Toutes les forces enfantines de l'humble petite fille étaient concentrées à repasser encore en son cœur le souvenir de cette Apparition inouïe. Jeanne et Marie l'avaient vue tomber à genoux et se mettre en prière; mais ce n'est point rare, Dieu merci, parmi les enfants de la montagne, et, occupées à leur besogne, elles n'y avaient fait nulle attention.

Bernadette fut surprise du calme complet de sa sœur et de Jeanne, qui venaient de terminer en ce moment même leur petit travail, et qui, entrant sous la Grotte, s'étaient mises à jouer comme si rien d'extraordinaire ne se fût accompli. « Est-ce que vous n'avez rien vu? » leur dit l'enfant. Elles remarquèrent alors, qu'elle paraissait agitée et émue. « Non, répondirent-elles. Et toi, est-ce que tu as vu quelque chose? » La Voyante craignit-elle de profaner, en le disant, ce qui remplissait son âme? voulut-elle le savourer en silence? fut-elle retenue par une sorte de timidité craintive? toujours est-il qu'elle obéit à ce besoin instinctif des âmes humbles de cacher comme un trésor les grâces particulières dont Dieu les favorise. « Si vous n'avez rien vu, dit-elle, je n'ai rien à vous dire ». Les petits fagots étaient terminés. Les trois enfants reprirent le chemin de Lourdes.

Mais Bernadette n'avait pu dissimuler son trouble. Chemin faisant, Marie et Jeanne la tourmentèrent pour savoir ce qu'elle avait vu. La petite bergère céda à leurs instances et a leur promesse de garder le secret. « J'ai vu, dit-elle, quelque chose habillé de blanc ». Et elle leur décrivit, en son langage, sa merveilleuse Vision. « Voilà ce que j'ai vu, dit-elle en terminant; mais, je vous en prie, n'en dites rien ». Marie et Jeanne ne doutèrent point. L'âme, dans sa pureté et son innocence première, est naturellement croyante, et le doute n'est point le mal de l'enfance naïve. D'ailleurs, l'accent vivant et sincère de Bernadette, encore tout émue, encore tout imprégnée de ce qu'elle venait de voir s'imposait irrésistiblement. Marie et Jeanne ne doutèrent pas, mais elles furent effrayées. Les enfants des pauvres sont toujours craintifs. Cela n'est que trop explicable: la souffrance leur vient de tous les côtés.

« C'est peut-être quelque chose pour nous faire du mal, dirent-elles. N'y revenons plus, Bernadette ». A peine arrivées à la maison, les confidentes de la petite bergère ne purent longtemps

garder leur secret. Marie raconta tout à sa mère. « Ce sont des enfantillages », dit celle-ci... « Que me raconte donc ta sœur? » reprit-elle en interrogeant Bernadette, Celle-ci recommença son récit. La mère Soubirous haussa les épaules: « Tu t'es trompée. Ce n'était rien du tout. Tu as cru voir quelque chose et tu n'as rien vu. Ce sont des lubies, des enfantillages ». Bernadette persista dans son dire. « Quoiqu'il en soit, reprit la mère, n'y retourne plus; je te le défends ». Cette défense serra le cœur de Bernadette : car, depuis que l'Apparition s'était évanouie, son plus grand désir était de la revoir. Cependant elle se résigna et ne répondit rien.

II. Deux jours, le vendredi et le samedi, se passèrent. Cet événement extraordinaire se présentait à chaque instant à la pensée de Bernadette, et il faisait le sujet constant de ses entretiens avec sa sœur Marie, avec Jeanne et quelques autres enfants. Bernadette avait encore au fond de l'âme, et dans toute sa suavité, le souvenir de la céleste Vision. Une passion, si l'on peut se servir de ce mot profané pour désigner un sentiment si pur, était née dans ce cœur innocent de petite fille: l'ardent désir de revoir la Dame incomparable. Ce nom de « Dame » était celui qu'elle lui donnait en son rustique langage. Toutefois quand on lui demandait si cette Apparition ressemblait à quelqu'une des dames qu'elle voyait, soit dans la rue, soit à l'église, à quelqu'une des personnes célèbres dans le pays pour leur beauté éclatante, elle secouait la tête et souriait doucement: « Rien de tout cela n'en donne une idée, disait-elle. Elle est d'une beauté qu'il est impossible d'exprimer ». Elle, désirait donc la revoir. Les autres enfants étaient partagés entre la peur et la curiosité.

III. Le Dimanche, le soleil s'était levé radieux, et il faisait un temps magnifique. Il y a souvent dans les vallées pyrénéennes de ces jours de printemps, tièdes et doux, égarés dans la saison d'hiver. En revenant de la Messe, Bernadette pria sa sœur Marie, Jeanne et deux ou trois autres enfants, d'insister auprès de sa mère pour qu'elle levât sa défense et leur permît de retourner aux Roches de Massabielle. « Peut-être est-ce quelque chose de méchant », disaient les enfants. Bernadette répondait qu'elle ne le croyait pas, qu'elle n'avait jamais vu une physionomie si merveilleusement bonne. « En tout cas, reprenaient les petites filles, qui, plus instruites que la pauvre bergère de Bartrès, savaient un peu de catéchisme, en tout cas, il faut lui jeter de l'eau bénite. Si c'est le diable, il s'en ira. Tu lui diras: « Si vous venez de la part de Dieu, approchez; si vous venez de la part du démon, allez vous-en ».

Ce n'était point tout à fait la formule précise des exorcismes: mais, en vérité, les petites théologiennes de Lourdes raisonnaient, en cette affaire, avec autant de prudence et de justesse qu'aurait pu le faire un docteur en Sorbonne. Il fut donc décidé, dans ce concile enfantin, que l'on apporterait de l'eau bénite. Une certaine appréhension était d'ailleurs venue à Bernadette elle-même à la suite de ces causeries. Restait à obtenir la permission. Les enfants toutes réunies la demandèrent après le repas de midi. La mère Soubirous voulut d'abord maintenir sa défense, alléguant que le Gave longeait et baignait les Roches Massabielle, qu'il y aurait peut-être du danger, que l'heure des Vêpres était proche et qu'il ne fallait pas s'exposer à en manquer, que c'étaient là des enfantillages, etc. Mais on connaît à quel point d'insistance et de pression irrésistible peut s'élever une légion d'enfants. Toutes promirent d'être prudentes, d'être expéditives, d'être sages, et la Mère finit par céder.

Le petit groupe se rend à l'église et y prie quelques instants. Une des compagnes de Bernadette avait apporté une bouteille d'un demi-litre: on la remplit d'eau bénite. Arrivées à la Grotte, rien ne se manifesta tout d'abord. « Prions, dit Bernadette, et récitons le chapelet ». Voilà les enfants qui s'agenouillent et qui commencent, chacune à part soi, la récitation du Rosaire. Tout à coup le visage de Bernadette paraît se transfigurer et se transfigure en effet. Une émotion extraordinaire se peint dans tous ses traits; son regard, plus brillant, semble aspirer une lumière divine. Les pieds posés sur le roc, vêtue comme la première fois, l'Apparition merveilleuse venait de se manifester à ses yeux. « Regardez ! dit-elle: La voilà! » Hélas! la vue des autres enfants n'était pas miraculeusement dégagée comme la sienne du voile de chair qui empêche de voir les corps spiritualisés. Les petites

filles n'apercevaient que le rocher désert et les branches de l'égphantier, qui descendaient, en faisant mille arabesques, jusqu'au pied, de cette niche mystérieuse où Bernadette contemplait un Être inconnu. Toutefois» la physionomie de Bernadette était telle qu'il n'y avait pas moyen de douter. L'une des enfants plaça la bouteille d'eau bénite entre les mains de la Voyante.

Alors Bernadette, se souvenant de ce qu'elle avait promis, se leva, et secouant vivement et à plusieurs reprises la petite bouteille elle aspergea la Dame merveilleuse, qui se tenait toute gracieuse à quelques pas devant elle, dans l'intérieur de la niche. « Si vous venez de la part de Dieu, approchez », dit Bernadette. A ces mots, à ces gestes de l'enfant, la Vierge s'inclina à plusieurs reprises et s'avança presque sur le bord du rocher. Elle semblait sourire aux précautions de Bernadette et à ses armes de guerre, et, au nom sacré de Dieu, son visage s'illumina. « Si vous venez de la part de Dieu, approchez », répétait Bernadette.... Mais, la voyant si belle, si éclatante de gloire, si resplendissante de bonté céleste, elle sentit son cœur lui faillir au moment d'ajouter: « Si vous venez de la part du Démon, allez-vous-en ». Ces paroles qu'on lui avait dictées, lui semblèrent monstrueuses en présence de l'Être incomparable, et elles s'enfuirent pour jamais de sa pensée sans être montées jusqu'à ses lèvres. Elle se prosterna de nouveau et continua de réciter le chapelet, que la Vierge semblait écouter, en faisant elle-même glisser le sien entre ses doigts. A la fin de cette prière, l'Apparition s'évanouit.

IV. En reprenant le chemin de Lourdes, Bernadette était dans la joie. Elle repassait au fond de son âme ces choses si profondément extraordinaires. Ses compagnes éprouvaient une vague terreur. La transfiguration du visage de Bernadette leur avait montré la réalité d'une Apparition surnaturelle. Or, tout ce qui dépasse la nature l'effraye. « Éloignez-vous de nous, Seigneur, de peur que nous ne mourions », disaient les Juifs du Vieux Testament. « Nous avons peur, Bernadette. Ne retournons plus ici. Ce que tu as vu vient peut-être pour nous faire du mal, disaient à la jeune Voyante ses compagnes craintives ». Comme elles l'avaient promis, les enfants rentrèrent pour les Vêpres. A la sortie de l'Église, la beauté du temps attira sur la route une partie de la population, allant, venant, devisant aux derniers rayons du soleil, si doux en ces splendides jours d'hiver. Le récit des petites filles circula çà et là dans quelques groupes de promeneurs. St c'est ainsi que le bruit de ces choses étranges commença à se répandre dans la ville. La rumeur, qui n'avait d'abord agité qu'une humble société d'enfants, grossissait comme un flot qui monte et pénètre de l'une à l'autre dans les couches populaires. Les carriers, très nombreux en ce pays, les couturières, les ouvriers, les paysans, les servantes, les bonnes femmes, les pauvres gens s'entretenaient, ceux-ci pour y croire, ceux-là pour le contester, d'autres pour en rire, plusieurs pour l'exagérer et broder des contes, de ce prétendu fait de l'Apparition. Sauf une ou deux exceptions, la bourgeoisie ne prit pas même la peine d'arrêter sa pensée à ces enfantillages. Chose singulière ! le père et la mère de Bernadette, tout en croyant à sa pleine sincérité, considéraient l'Apparition comme une illusion. « C'est une enfant, disaient-ils. Elle a cru voir; mais elle n'a rien vu. Ce sont des imaginations de petite fille ». Toutefois, la précision extraordinaire des récits de Bernadette les préoccupait. Par moments, entraînés par l'accent de leur fille, ils se sentaient ébranlés dans leur incrédulité. Tout en désirant qu'elle n'allât plus à la Grotte, ils n'osaient plus le lui défendre. Elle n'y revint pourtant point jusqu'au jeudi.

Prière pour demander la vertu de Persévérance

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes! Nous avons, nous aussi, comme l'enfant à qui vous apparaissiez, nos effrois et nos terreurs devant les manifestations d'en haut. Nous aussi, quand se présente à notre âme quelque chose de divin, comme le devoir à accomplir, comme la religion à pratiquer, nous éprouvons un certain tremblement et une sorte de défaillance. Apprenez-nous, ô Marie, à surmonter avec l'aide de la prière, la première teneur de notre nature craintive. Faites-nous comprendre que la vertu n'est austère qu'en apparence, et que si un certain effroi en précède les actes, une joie ineffable

les accompagne et les suit: tout à l'inverse du péché qui nous séduit et nous trompe par l'appât du plaisir et qui ne laisse après lui que le vide et la déception, que l'amertume et la tristesse. L'expérience a prouvé mille fois cette vérité à nos esprits; et il semble pourtant que nous l'ignorions entièrement, tant nous sommes rebelles ou lents à faire le bien, tant nous succombons aisément à la tentation. O notre Mère, faites pénétrer cette vérité jusqu'au fond de nos cœurs, afin qu'elle aide notre faiblesse et que nous suivions toujours dans la vie les voies et les sentiers du Seigneur. Et quand Dieu nous fait une grâce spéciale, donnez-nous aussi, comme à l'humble bergère que vous avez aimée, de la garder en notre mémoire et de la conserver dans notre cœur, sans nous en laisser distraire par les événements, par les troubles, par les railleries, ou les contradictions du dehors. Par un tel respect de la grâce reçue, donnez-nous de mériter chaque fois une grâce nouvelle, afin que, marchant de la sorte de vertus en vertus, nous arrivions enfin jusqu'au pied du Trône de Dieu, dans ce séjour bienheureux où l'éternel repos et l'éternelle vie succéderont pour jamais à nos labeurs éphémères et à nos chagrins d'un jour. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Quatrième jour

Troisième Apparition

I. Durant ces premiers jours de la semaine, plusieurs personnes parmi les gens du peuple vinrent chez les Soubirous interroger Bernadette. Les réponses de l'enfant furent nettes et précises. Elle pouvait être dans l'illusion; mais il suffisait de la voir et de l'entendre pour être certain de sa bonne foi. Sa parfaite simplicité, son âge innocent, l'accent irrésistible de ses paroles, je ne sais, dans tout cet ensemble, quelle autorité étonnante imposaient la confiance, et, la plupart du temps, déterminaient la conviction. Tous ceux qui la voyaient sortaient de leur entretien complètement convaincus de sa véracité, et persuadés qu'un fait extraordinaire s'était passé aux Roches de Massabielle. La déclaration d'une petite fille ignorante ne pouvait pourtant pas suffire pour établir un événement aussi entièrement en dehors de la marche ordinaire des choses. Il fallait d'autres preuves que la parole d'une enfant. Qu'était-ce, d'ailleurs, que cette Apparition, en la supposant réelle? Était-ce un esprit de lumière ou un ange de l'abîme? N'était-ce point quelque âme en souffrance, errante et demandant des prières? ou bien telle où telle personne, morte naguère dans le pays en odeur de sainteté, et se manifestant dans sa gloire? La foi et la superstition proposaient chacune leurs hypothèses.

Les cérémonies funèbres du mercredi des Cendres contribuèrent-elles à incliner-vers l'une de ces Solutions une jeune fille et une dame de Lourdes? Virent-elles, dans la blancheur éclatante des vêtements de l'Apparition, quelque idée de linceul ou quelque apparence de fantôme? Nous ne savons. La jeune fille se nommait Antoinette Peyret et faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie; l'autre était Mme Millet. « C'est sans doute quelque âme du Purgatoire qui implore des Messes », pensèrent-elles. Et elles allèrent trouver Bernadette. « Demande à cette Dame qui elle est et ce qu'elle veut, lui dirent-elles, qu'elle te l'explique; ou, mieux encore, comme tu pourrais ne pas bien comprendre, qu'elle te le mette en écrit ». Bernadette, qui se sentait, par un mouvement intérieur, vivement portée à retourner à la Grotte, obtint de ses parents une nouvelle permission; et le lendemain matin, jeudi 18 février, vers six heures, à la naissance de l'aube, après avoir entendu à l'église la Messe de cinq heures et demie, elle prit, avec Antoinette Peyret et Mme Millet, la direction de la Grotte.

II. La réparation du moulin de M. de Laffitte était terminée et le canal qui le faisait mouvoir avait été rendu à son libre cours; de sorte qu'il était impossible de passer comme auparavant par l'île du Chalet pour se rendre au but du voyage. Il fallait monter sur le flanc des Espéluques, en prenant un chemin fort malaisé qui conduisait à la forêt de Lourdes, redescendre ensuite par des casse-cou jusqu'à la Grotte, au milieu des rochers et du tertre, rapide et sablonneux, de Massabielle. Devant ces difficultés inattendues, les deux compagnes de Bernadette furent un peu effrayées. Celle-ci, au contraire, parvenue en cet endroit, éprouva comme un frémissement, comme une hâte d'arriver. Il

lui semblait que quelqu'un d'invisible la soulevait et lui prêtait une énergie inaccoutumée. Elle, d'ordinaire si frêle, se sentait forte en cet instant. Son pas devint si rapide à la montée de la côte, qu'Antoinette et Mme Millet, toutes deux dans la force de l'âge, avaient peine à la suivre. Son asthme, qui lui interdisait toute course précipitée, paraissait avoir momentanément disparu. Arrivée au sommet, elle n'était ni haletante ni fatiguée. Tandis que ses deux compagnes ruisselaient de sueur, son visage était calme et reposé. Elle descendit les rochers, qu'elle franchissait pourtant pour la première fois, avec la même aisance et la même agilité, ayant toujours conscience d'un invisible appui qui la guidait et qui la soutenait. Sur ces pentes à peu près à pic, au milieu de ces pierres roulantes, au-dessus de l'abîme, son pas était aussi ferme et aussi assuré que si elle eût marché sur le sol large et plan d'une grande route. Mme Millet et Antoinette n'essayèrent pas de la suivre dans cette impossible allure. Elles descendirent avec la lenteur et les précautions nécessitées par une voie si périlleuse. Bernadette arriva par conséquent à la Grotte quelques minutes avant elles. Elle se prosterna, commença la récitation du chapelet, en regardant la niche, encore vide, que tapissaient les branches de l'églantier.

Tout à coup elle pousse un cri. La clarté bien connue de l'auréole rayonne dans le fond de l'excavation; une Voix se fait entendre et l'appelle. La merveilleuse. Apparition se trouvait encore une fois, debout à quelques pas au-dessus d'elle. La Vierge admirable penchait vers l'enfant son visage tout illuminé d'une sérénité éternelle; et, d'un geste de sa main, elle lui faisait signe d'approcher. En ce moment arrivaient, après mille efforts pénibles, les deux compagnes de Bernadette, Antoinette et Mme Millet. Elles aperçoivent les traits de l'enfant, transfigurés par l'extase. Celle-ci les entend et les voit. « Elle est là, dit-elle. Elle me fait signe d'avancer ». « Demande lui si Elle est fâchée que nous soyons ici avec toi. Sans cela nous nous retirerions ». Bernadette regarda la Vierge, invisible pour toute autre qu'elle, écouta un instant et se retourna vers ses compagnes. « Vous pouvez rester », répondit-elle. Les deux femmes s'agenouillèrent à côté de l'enfant et allumèrent un cierge béni qu'elles avaient apporté. C'était sans cloute la première fois, depuis la création du monde, qu'une telle lueur brillait en ce lieu sauvage. Cet acte si simple, qui semblait inaugurer un sanctuaire, avait en lui-même une mystérieuse solennité.

A supposer que l'Apparition fût divine, ce signe d'adoration visible, cette humble petite flamme allumée par deux pauvres femmes de la campagne ne s'éteindrait plus, et irait chaque jour grandissant dans la longue série des siècles. Le souffle de l'incrédulité aurait beau s'épuiser en efforts, l'orage de la persécution aurait beau se lever; cette flamme entretenue par la foi des peuples, continuerait de monter, droite et inextinguible, vers le trône de Dieu. Tandis que ces rustiques mains, sans doute inconscientes d'elles-mêmes, l'allumaient ainsi en toute simplicité et pour la première fois dans cette Grotte où priait une enfant, l'aube, blanchissante d'abord, avait successivement pris la teinte de l'or et celle de la pourpre, et le Soleil, qui devait bientôt, à travers et malgré les nuages, inonder la terre de sa lumière, commençait à poindre derrière la cime des monts. Bernadette, ravie en extase, contemplait la beauté sans tache. Ses compagnes l'interpellèrent alors: « Avance vers Elle, puisqu'elle t'appelle et te fait signe. Approche-toi. Demande-lui qui Elle est? pourquoi elle vient ici?... Est-ce une âme du Purgatoire qui implore des prières, qui souhaite qu'on dise des Messes pour elle?... Prie-la d'écrire sur ce papier ce qu'elle désire. Nous sommes disposées à faire tout ce qu'elle veut, tout ce qui est nécessaire pour son repos ».

Là Voyante prit le papier, l'encre et la plume qu'on lui tendait, et s'avança vers l'Apparition, dont le regard maternel l'encouragea en la voyant approcher. Pourtant, à chaque pas que faisait l'enfant, l'Apparition reculait peu à peu dans l'intérieur de l'excavation. Bernadette la perdit de vue un instant et pénétra sous la Voûte de la Grotte d'en-bas. Là, toujours au-dessus d'elle mais beaucoup plus près, dans l'ouverture de la niche, elle revit la Vierge rayonnante. Bernadette, tenant en main les objets qu'on venait de lui donner, se dressa sur ses pieds pour atteindre, avec ses petits bras et sa modeste taille, à la hauteur où se tenait debout l'Être surnaturel. Ses deux compagnes avancèrent aussi pour tâcher d'entendre l'entretien qui allait s'engager. Mais Bernadette, sans se retourner, et comme

obéissant elle-même à un geste de l'Apparition, leur fit signe de la main de ne point approcher. Toutes confuses, elles se retirèrent un peu à l'écart. « Ma Dame, dit l'enfant, si vous avez quelque chose à me communiquer, voudriez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous désirez ». La divine Vierge sourit à cette demande naïve. Ses lèvres s'ouvrirent et elle parla: « Ce que j'ai à vous dire, répondit-Elle, je n'ai point besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours ». « Je vous le promets », dit Bernadette.

La Vierge sourit de nouveau et fit un signe de satisfaction, montrant ainsi sa pleine confiance en la parole de cette pauvre paysanne de quatorze ans. Elle savait que la petite bergère de Bartrès était comme ces enfants très-purs dont Jésus aimait à caresser les têtes blondes, en disant: « Le royaume des cieux est pour ceux-là qui leur ressemblent ». A la parole de Bernadette, Elle répondit, elle aussi, par un engagement solennel: « Et Moi, dit-elle, je vous promets de vous rendre heureuse, non point dans ce monde, mais dans l'autre ». A l'enfant qui lui accordait quelques jours, Elle assurait en compensation, l'éternité. Bernadette, sans perdre de vue l'Apparition, retourna vers ses compagnes.

Elle remarqua que, tout en la suivant elle-même des yeux, la Vierge reposa un long moment et avec bienveillance son regard sur Antoinette Peyret, celle des deux qui n'était point mariée et qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie. Elle leur répéta ce qui venait de se passer. « Elle te regarde en ce moment », dit l'a Voyante à Antoinette. Celle-ci fut toute saisie de cette parole, et, depuis cette époque, elle vit de ce souvenir. « Demande-lui, dirent-elles, si cela la contrarierait que, durant cette Quinzaine, nous vinssions t'accompagner ici tous les jours? » Bernadette s'adressa à l'Apparition. « Elles peuvent revenir avec vous, répondit la Vierge, elles et d'autres encore. Je désire y voir du monde ». En disant ces mots, Elle disparut, laissant après elle cette clarté lumineuse dont elle était entourée et qui s'évanouit elle-même peu à peu. Cette fois-là, comme les autres, l'enfant remarqua un détail qui semblait comme la loi de cette auréole dont la Vierge était constamment entourée. « Quand la Vision a lieu, disait-elle en son langage, je vois la Lumière tout d'abord et ensuite la « Dame »; quand cette Vision cesse, c'est la « Dame » qui disparaît la première et la Lumière en second lieu.

Prière pour demander la vertu d'Espérance

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, nous osons vous demander pour nous-mêmes ce que vous avez promis à Bernadette ravie. Assurez-nous le bonheur, non point sur cette terre fugitive où nous ne faisons que passer, mais en ce monde définitif et éternel où, au milieu des Anges et des Saints, vous êtes assise sur un Trône de gloire, ô Reine des Bienheureux. Avec une vertu solide, faites descendre en nos coeurs cette immortelle espérance, qui allégera pour nous toutes les peines de la vie, qui adoucira toutes les amertumes de notre exil, et qui nous fera goûter, même dès ici-bas parmi les inévitables traverses et les labeurs de l'humaine existence, la paix, la douce paix du chrétien, cet avant-goût terrestre du bonheur des élus. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Cinquième jour

La quinzaine, émotion publique, la libre pensée, le Clergé, Le curé Peyramale

I. De retour à Lourdes, Bernadette dut parler à ses parents de la promesse qu'elle venait de faire à la Dame mystérieuse, et des quinze jours consécutifs pendant lesquels elle devait se rendre à la Grotte. De leur côté, Antoinette et Mme Millet racontèrent ce qui s'était passé, la merveilleuse transfiguration de l'enfant durant l'extase, les paroles de l'Apparition, l'invitation de revenir pendant la Quinzaine. Le bruit de ces étranges choses se propagea t aussitôt de toutes parts, et, franchissant bien vite les couches populaires, jeta, soit dans un sens, soit dans un autre, la plus profonde agitation dans la société de ce pays. Ce jeudi, 18 février 1858, était précisément jour de marché à

Lourdes. Il y avait comme à l'ordinaire beaucoup de monde, de sorte que, le soir même, la nouvelle des visions, vraies ou fausses, de Bernadette, se répandit dans la montagne et dans les vallées, à Bagnères, à Tarbes, à Cauterets, à Saint-Pé, à Nay, dans toutes les directions du département et dans les villes du Béarn les plus rapprochées. Dès le lendemain, une centaine de personnes se trouvaient déjà à la Grotte au moment où Bernadette y arriva. Le surlendemain, il y en avait quatre ou cinq cents. On en comptait plusieurs milliers le dimanche matin.

Que voyait-on cependant? qu'entendait-on sous ces roches sauvages? Rien, absolument rien, sinon une pauvre enfant en prière, qui disait voir et qui disait entendre. Plus petite en apparence était la cause, plus inexplicable humainement était l'effet. Il fallait, prétendaient les croyants, ou que le reflet d'en haut fût réellement visible sur cette enfant, ou que le souffle de Dieu, qui agite les cœurs comme il veut, eût passé sur ces multitudes. Spiritus ubi vult spirat. Un courant électrique, une irrésistible puissance à laquelle nul ne pouvait se soustraire, semblaient avoir soulevé cette population à la parole d'une ignorante bergère. Dans les chantiers, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, dans les réunions, parmi les laïques parmi le clergé, chez les pauvres et chez les riches, au cercle, dans les cafés, dans les auberges, sur les places, dans les rues, le soir, le matin, en particulier, en public, on ne s'entretenait que de cela. Qu'on fût sympathique, qu'on fût hostile, qu'on ne fût ni l'un ni l'autre, mais seulement curieux ou inquiet de la vérité, il n'était personne dans le pays dont ces événements singuliers ne fussent en ce moment la plus violente, j'allais dire l'unique préoccupation. L'instinct populaire n'attendait pas que l'Apparition eût dit son nom pour la reconnaître. « C'est sans doute la sainte Vierge », disait-on de tous côtés dans la multitude.

Devant l'autorité, si minime en elle-même, d'une petite fille de treize à quatorze ans, prétendant voir et entendre ce que nul autour d'elle ne voyait ni n'entendait, les philosophes du pays et les savants criaient, les uns à la comédie, les autres à la folie de la fille du meunier. Quelques-uns d'entre eux voulurent voir Bernadette, l'interroger, assister à ses extases. Les réponses de l'enfant furent simples, naturelles sans aucune contradiction, faites avec un accent de vérité auquel il était impossible de se méprendre, et qui portait dans les esprits les plus prévenus la conviction de son entière sincérité. Quant aux extases, ceux qui avaient vu à Paris les grandes actrices de notre temps, déclarèrent que l'art ne pouvait aller jusque-là. Le thème de la comédie ne tint pas vingt-quatre heures devant l'évidence. Les savants, ceux qui avaient laissé d'abord les philosophes trancher la question, prirent en ce moment le haut du pavé. « Cette petite fille, dirent-ils, est sincère, sans ses réponses, parfaitement sincère; mais elle est hallucinée: elle croit voir et ne voit pas, elle croit entendre et n'entend pas. Quant à ses extases, également sincères de sa part, elles ne relèvent ni de la comédie ni de l'art, qui seraient impuissants à produire de tels résultats; elles relèvent de la Médecine. La -fille Soubirous est atteinte d'une maladie: elle est cataleptique. Un dérangement du cerveau compliqué d'un trouble musculaire et nerveux, voilà toute l'explication des phénomènes dont le populaire fait tant de bruit. Rien n'est plus simple ».

Quelques-uns pourtant ne raisonnaient pas tout à fait ainsi. « De tels phénomènes sont rares, disait l'un des médecins les plus distingués de la ville, M. le docteur Dozous, et, pour mon compte, je ne manquerai pas cette occasion de les examiner avec soin ». M. Dufo, avocat, et plusieurs membres du barreau; M. Pougat, président du tribunal; un grand nombre d'autres, résolurent de se livrer, pendant les quinze jours annoncés à l'avance, aux plus scrupuleuses observations, et de se trouver, autant que possible, aux premières places. A mesure que la chose prenait des proportions plus considérables, le nombre des observateurs augmentait,

II. Le Clergé, naturellement, était fortement impressionné par tous ces faits; mais, avec un tact et un bon sens merveilleux, il avait pris, dès le commencement, une attitude des plus réservées et des plus prudentes. Le Clergé, surpris comme tout le monde par l'événement singulier qui s'était brusquement emparé de l'attention publique, se préoccupait vivement d'en connaître la nature. Là où, dans sa largeur d'idées, le Voltairianisme local ne voyait qu'une solution possible, le Clergé en

voyait plusieurs. Le fait pouvait être naturel; et, dans ce cas, être produit par une comédie très-habile ou par une maladie très étrange: mais il pouvait être surnaturel; et alors, il y avait à examiner si ce Surnaturel était diabolique ou divin. Dieu a ses miracles, mais le démon a ses prestiges. Le Clergé savait toutes ces choses, et il résolut d'étudier avec un soin extrême les moindres circonstances de l'événement qui était en train de se produire. Il avait d'ailleurs, dès les premiers moments, accueilli avec une très-grande défiance le bruit d'un fait aussi surprenant. Toutefois, ce pouvait être divin, et il n'entendait pas se prononcer à la légère.

L'enfant dont le nom était devenu subitement si célèbre dans ce pays, était complètement inconnue des prêtres de la ville. Depuis les quinze jours de sa rentrée à Lourdes chez ses parents, elle allait au catéchisme; mais l'ecclésiastique chargé cette année-là d'instruire les enfants, M. l'abbé Ponian, ne l'avait point remarquée. Il l'avait pourtant interrogée une fois ou deux, mais sans savoir son nom et sans faire aucune attention à sa personne, perdue qu'elle était dans la foule des enfants, ignorée encore comme le sont habituellement les dernières venues. Lorsque toutes les populations accouraient déjà à la Grotte, vers le troisième jour de la Quinzaine demandée par l'Apparition mystérieuse, M. l'abbé Pomian désirant connaître cette enfant extraordinaire dont on parlait de toutes parts, l'appela par son nom au catéchisme, comme il faisait souvent quand il voulait interroger. Au nom de Bernadette Soubirous, une petite fille, assez chétive et pauvrement vêtue, se leva humblement. L'ecclésiastique ne remarqua en elle que sa simplicité, et aussi son extrême ignorance de toute matière religieuse.

III. La paroisse avait en ce moment à sa tête un prêtre dont il importe de faire le portrait. M. l'abbé Peyramale, âgé alors d'environ cinquante ans, était, depuis déjà deux années, curé-doyen de la ville et du canton de Lourdes. C'était un homme que la nature avait fait brusque, violent peut-être dans son amour du bien, et que la grâce avait adouci, tout en laissant deviner par moments l'arbre primitif, l'arbre rugueux, mais foncièrement bon, sur lequel la délicate et puissante main de Dieu avait greffé le chrétien et le prêtre. Sa fougue native, entièrement apaisée pour tout ce qui le concernait lui-même, était devenue le pur zèle de la maison de Dieu. En chaire, sa parole, apostolique toujours, était quelquefois rude; elle poursuivait tout ce qui était mal, et aucun abus, aucun désordre moral, d'où qu'il vînt, ne le trouvait indifférent ou faible. Souvent la société de l'endroit, flagellée dans quelqu'un de ses vices ou de ses travers par l'ardente parole du pasteur, avait jeté les hauts cris. Il ne s'en était point ému et avait fini presque toujours par être, Dieu aidant, vainqueur dans la lutte.

Ces hommes de devoir sont gênants; et on leur pardonne rarement l'indépendance et la sincérité de leur langage. On le pardonnait pourtant à celui-là: car, lorsqu'on le voyait cheminer par la ville avec sa soutane rapiécée et reprise, ses gros souliers raccommodés et son vieux tricorne déformé, on savait que l'argent de sa garde-robe s'employait à secourir les malheureux. Ce prêtre, si austère dans ses mœurs, si sévère dans ses doctrines, était d'une bonté de cœur inexprimable, et il dépensait son patrimoine à faire le Lien, aussi obscurément qu'il le pouvait. Mais son humilité n'avait pu parvenir à cacher comme il l'eût voulu sa vie de dévouement; la reconnaissance des pauvres avait parlé: la vie privée est d'ailleurs Lien vite percée à jour dans les petites villes, et il était devenu l'objet de la vénération générale. Rien qu'à voir la façon dont ses paroissiens ôtaient leur chapeau quand il passait dans la rue; rien qu'à l'accent familier, affectueux et content, dont les pauvres gens, assis sur le pas de leur porte, disaient: « Bonjour, Monsieur le curé! » on devinait qu'un lien sacré, celui du bien modestement accompli, unissait le pasteur à ses ouailles. Les Libres Penseurs disaient de lui: « Il n'est pas toujours commode, mais il est charitable et ne tient pas à l'argent. C'est le meilleur des hommes, malgré la soutane ». Plein d'abandon et de bonhomie dans la vie privée, ne supposant alors jamais le mal et se laissant même quelquefois tromper par des gens qui exploitaient sa bonté, il était, comme prêtre, prudent jusqu'à la défiance dans tout ce qui touchait aux choses de son Ministère et à l'intérêt éternel de la Religion. L'homme pouvait être parfois abusé, le prêtre jamais. Il y a des grâces d'état.

Ce prêtre éminent unissait à un cœur d'apôtre un bon sens d'une rare fermeté et un caractère que rien au monde ne pouvait faire fléchir quand il s'agissait de la Vérité. Les événements ne devaient pas tarder à mettre en lumière ces qualités de premier ordre. En le plaçant à Lourdes à cette époque, la Providence avait eu ses desseins. Domptant en cela sa peu expectante nature, M. l'abbé Peyramale, avant de permettre à son clergé de faire un seul pas et de se montrer à la Grotte, avant de se le permettre à lui-même, résolut d'attendre que les événements eussent pris un caractère nettement déterminé, que les preuves se fussent produites dans un sens ou dans l'autre, et que l'autorité ecclésiastique eût prononcé. Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs de se rendre aux Roches Massabielle toutes les fois que Bernadette et la multitude s'y transporteraient, et de le tenir au courant, jour par jour et heure par heure, de ce qui se passerait; mais, en même temps qu'il prenait ses mesures pour être parfaitement renseigné, il les prenait aussi pour ne compromettre en rien le Clergé dans cette affaire, dont la véritable nature était encore douteuse. « Laissons faire, disait-il aux impatientes. Si, d'un côté, nous sommes rigoureusement obligés d'examiner avec une extrême attention les faits qui se passent en ce moment, de l'autre, la plus vulgaire prudence nous interdit de nous mêler de nos personnes à la foule qui court vers la Grotte en chantant des cantiques. Abstenons-nous d'y paraître, et ne nous exposons ni à consacrer par notre présence une supercherie ou une illusion, ni à combattre par une décision prématurée, par une attitude hostile, une œuvre venant peut-être de Dieu. Attendons et laissons agir la Providence ».

Telles furent les considérations de haute sagesse qui déterminèrent en ces circonstances M. le curé Peyramale à interdire formellement à tous les prêtres placés sous sa juridiction de paraître à la Grotte de Massabielle, et se faire à lui-même une loi de n'y point aller. Mgr Laurence, évêque de Tarbes, approuva cette prudente réserve, et étendit même à tous les ecclésiastiques du diocèse la défense de se mêler en quoi que ce soit des événements de Lourdes. Cette ligne de conduite, quelque malaisée qu'elle pût être à tenir, fut pourtant observée. Au milieu de ces populations, soulevées tout à coup comme un Océan par un souffle inconnu, et poussées vers la mystérieuse roche, où l'Apparition surnaturelle s'entretenait avec une enfant, le Clergé tout entier, sans une seule exception, se tint à l'écart. Dieu, qui dirigeait invisiblement toutes choses, donna à ses prêtres la force de ne point céder à ce courant inouï et de demeurer immobiles au sein de ce prodigieux mouvement. Cette immense abstention du Clergé devait montrer manifestement que la main et l'action de l'homme n'étaient pour rien en ces événements, et qu'il fallait en chercher la cause ailleurs, ou pour mieux dire plus haut.

Prière pour le Clergé

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes! en ce jour où il a été donné à nos esprits attentifs et émus d'entrevoir une âme de prêtre selon votre cœur, nous vous prions, ô Reine de l'Église, pour tous les prêtres de la Catholicité. Nous vous prions en particulier, pour celui à qui vous avez plus spécialement confié le soin de nos âmes, pour notre père spirituel, le Curé de notre paroisse. Donnez-leur à tous, donnez-lui à lui-même l'esprit qui fait les vrais apôtres, l'esprit du saint Curé d'Ars, l'esprit de saint François de Sales, l'esprit de saint Bernard et de François d'Assise, l'esprit de saint Pierre, de saint Paul et de saint Jean, l'esprit du Bon Pasteur, venu en ce monde à la recherche des brebis perdues de la maison d'Israël. Sanctifiez le Clergé chrétien, pour qu'à son tour le Clergé chrétien forme ici-bas des peuples vertueux et qu'il conduise l'âme des multitudes, dans les chemins du Seigneur. Obtenez-lui des grâces surabondantes, en ces temps difficiles où il a tant besoin de la force d'en haut pour faire entendre la parole du salut à ces sociétés incroyantes et corrompues, parmi lesquelles nous avons le malheur de vivre. Nous sommes sourds, aveugles, paralytiques, nous sommes morts, ô Mère du Dieu tout-puissant; et du fond de notre abîme, nous élevons nos cris vers Vous. Envoyez vos Apôtres pour rendre l'ouïe à notre oreille insensible, la vue à nos yeux éteints, le mouvement à notre

corps infirme, pour ressusciter notre cadavre, plus pourri dans sa tombe et dans les liens du péché, que celui de Lazare sous ses bandelettes funèbres. Reine des Apôtres, Mère du Dieu-Homme, mère du Dieu réssusciteur, mère de l'Homme ressuscité, Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ! Ainsi-soit-il.

Sixième jour

Le monde officiel, La Police, M. Dominique, Apparition du 21 février 1854

I. Tandis que l'Autorité ecclésiastique, personnifiée le Clergé, gardait la sage réserve conseillée par le Curé de Lourdes, l'Autorité civile se préoccupait, elle aussi, du mouvement extraordinaire qui était en train de se produire dans la ville et aux environs, et qui, gagnant de proche en proche tout le département, en avait déjà franchi les limites du côté du Béarn. Bien qu'il n'advint aucun désordre, ces pèlerinages, ces foules recueillies, cette enfant en extase, inquiétèrent ce monde ombrageux. Au nom de la liberté de conscience, n'y avait-il pas moyen d'empêcher ces gens de prier, et surtout de prier où bon leur semblait? Tel était le problème que les autorités officielles commençaient à se poser. A des degrés divers, le Procureur impérial, le Juge de Paix, le Maire, le Substitut, le Commissaire de Police, et bien d'autres encore, prirent, ou donnèrent l'alarme. Un Miracle en plein dix-neuvième siècle, se produisant tout à coup sans demander la permission et sans autorisation préalable, parut à quelques-uns une chose intolérable et, pour l'honneur de notre époque, il importait d'y mettre bon ordre, La plupart de ces messieurs ne croyaient point du reste à la possibilité des manifestations surnaturelles, et ils ne pouvaient consentir à voir là dedans autre chose qu'une imposture ou une maladie. En tout cas; plusieurs se sentaient opposés d'instinct à tout événement, quel qu'il fût, qui pouvait, directement et indirectement, accroître l'influence de la Religion, contre laquelle ils avaient, soit des préventions sourdes, soit des haines avouées.

II. Le plus intelligent de la petite légion des fonctionnaires de Lourdes, en ce temps-là, était assurément M. Dominique J. bien que M. Dominique J... fût hiérarchiquement le dernier de tous, puisqu'il occupait le modeste emploi de Commissaire de Police. Ainsi que quelques autres personnages ds cette histoire, nous ne le désignerons, pour ces lectures publiques, que par un de ses prénoms. Il était jeune, très-sagace en certaines circonstances, et doué d'un art de parole assez rare chez ses pareils. Sa finesse était extrême. Personne mieux que lui ne comprenait les coquins. Il était merveilleusement apte à déjouer leurs ruses; et, à ce sujet, on raconte de lui des traits étonnants. Il comprenait beaucoup moins les honnêtes gens. A l'aise dans les choses compliquées, cet homme se troublait devant la simplicité. La Vérité le déconcertait et lui semblait suspecte: le désintéressement excitait sa défiance; la franchise mettait à la torture son esprit, avide de découvrir partout des duplicités et des détours. A cause de cette monomanie, la Sainte té lui eût paru sans doute la plus monstrueuse des fourberies et l'eût trouvé implacable. De tels travers se rencontrent souvent chez les hommes de cette profession, habitués par leur emploi même à chercher des délits et à surprendre des crimes. Ils prennent à la longue une disposition d'esprit éminemment inquiète et soupçonneuse, qui leur inspire des traits de génie quand ils ont affaire à des fripons, et des sottises énormes quand ils ont affaire à des honnêtes gens, à des âmes loyales. Quoique jeune, le Commissaire de Police, alors en fonctions à Lourdes, avait contracté cette bizarre maladie des vieux policiers. Il était donc comme ces chevaux des Pyrénées dont le pied est ferme dans les sentiers tortueux et pierreux de la montagne, et qui s'abattent tous les deux cents pas dans les chemins larges et unis; comme ces oiseaux de nuit qui ne voient que dans les ténèbres, et qui, en plein jour, se cognent contre les arbres et contre les murs.

Content de sa personne, il était mécontent de sa position, à laquelle il était supérieur par son intelligence. De là un certain orgueil remuant et un désir aident de se signaler. Il avait plus que de l'influence, il avait de l'ascendant sur ses chefs; et il affectait de traiter d'égal à égal avec le Procureur impérial et avec tous les autres fonctionnaires. Il se mêlait de tout, dominait presque tout le monde, et menait, ou peu s'en faut, les affaires de la ville. Pour tout ce qui concernait le canton de

Lourdes, le préfet du département, M. le baron, Oscar-Charles-Pardoux M..., ne voyait que par les yeux de Dominique. Tel était le Commissaire de Police, tel était le personnage important de Lourdes lorsqu'eurent lieu les Apparitions à la Grotte de Massabielle.

III. C'était le troisième jour de la Quinzaine, le 21 février, Premier Dimanche de Carême. Avant le lever du soleil, une foule immense, plusieurs milliers de personnes étaient déjà réunies, devant et tout autour de la Grotte, sur les bords du Gave et dans la prairie. C'était l'heure où Bernadette avait coutume de venir. Elle arriva, enveloppée dans son capulet blanc, suivie de quelqu'un des siens, sa mère ou sa sœur. Ses parents avaient assisté la veille ou l'avant-veille à ses extases; ils l'avaient vue transfigurée, et maintenant ils croyaient. L'enfant traversa simplement, sans assurance comme sans embarras, la foule qui s'écarta avec respect devant elle en lui livrant passage; et, sans paraître s'apercevoir de l'attention universelle, elle alla, comme si elle accomplissait une chose toute simple, s'agenouiller et prier au-dessous de la niche où serpentait la branche d'églantier.

Quelques instants après, on vit son front s'illuminer et devenir rayonnant. Le sang pourtant ne se portait point au visage; au contraire, elle pâlistait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des choses qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entr'ouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux, fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant. Cette pauvre petite paysanne, si vulgaire en l'état habituel, semblait ne plus appartenir à la terre. C'était l'Ange de l'innocence, laissant le monde un instant derrière lui et tombant en adoration, au moment où il entr'ouvre les portes éternelles et où il aperçoit le Paradis.

Tous ceux qui ont vu Bernadette en extase, parlent de ce spectacle comme d'une chose qui est tout à fait sans analogue sur la terre. Leur impression après dix années est aussi vive que le premier jour. Chose remarquable! quoique son attention fût entièrement absorbée par la contemplation de la Vierge pleine, de grâces, elle avait en partie conscience de ce qui se passait autour d'elle. A un certain moment son cierge s'éteignit; elle étendit la main pour que la personne la plus proche le rallumât. Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit vivement signe de le laisser, et son visage exprima la crainte. « J'avais peur, dit-elle ensuite naïvement, qu'on ne touchât la « Dame » et qu'on ne lui fit du mal ». Un des observateurs dont nous avons cité le nom, M. le docteur Dozous, était à côté d'elle. « Ce n'est là, pensait-il, ni la catalepsie, avec sa raideur, ni l'extase inconsciente des hallucinés ; c'est un fait extraordinaire, d'un ordre tout à fait inconnu à la Médecine ». Il prît le bras de l'enfant et lui tâta le pouls. Elle parut n'y pas faire attention. Le pouls, parfaitement calme, était régulier comme dans l'état ordinaire. « Il n'y a donc aucune excitation malade, se dit le savant docteur, de plus en plus bouleversé ».

En ce moment, la Voyante fit, sur ses genoux, quelques pas en avant dans la Grotte. L'Apparition s'était déplacée, et c'était maintenant par l'ouverture intérieure que Bernadette pouvait l'apercevoir. Le regard de la sainte Vierge parut en un instant parcourir toute la terre, et elle le reporta, tout imprégné de douleur, vers Bernadette agenouillée. « Qu'avez-vous? que faut-il faire? » murmura l'enfant. « Prier pour les pécheurs », répondit la Mère du genre humain. En voyant ainsi la douleur voiler, comme un nuage, l'éternelle sérénité de la Vierge bienheureuse, le cœur de la pauvre bergère ressentit tout à coup une cruelle souffrance. Une indicible tristesse se répandit sur ses traits. De ses yeux, toujours tout grands ouverts et fixés sur l'Apparition, deux larmes roulèrent sur ses joues et s'y arrêtrèrent, sans tomber. Un rayon de joie revint enfin éclairer son visage: car la Vierge avait sans doute tourné elle-même son regard vers l'espérance et contemplé, dans le cœur du Père, la source intarissable de la miséricorde infinie descendant sur le monde, au nom de Jésus et par les mains de l'Église.

Ce fut en cet instant que l'Apparition s'évanouit. La reine du Ciel venait de rentrer dans son Royaume. L'auréole, comme de coutume, demeura encore quelques secondes, puis s'effaça insensiblement, pareille à une brume lumineuse qui se fond et disparaît dans l'air. Les traits de Bernadette descendirent peu à peu. Il sembla qu'elle passait de la région du soleil à celle de l'ombre, et la vulgarité de la terre reprit possession de ce visage, un instant auparavant transfiguré. Ce n'était plus qu'une humble bergère, une petite paysanne, que rien en apparence ne distinguait des autres enfants. Autour d'elle se pressait la foule haletante, anxieuse, émue, recueillie. Nous aurons ailleurs l'occasion de décrire son attitude.

IV. Durant toute la matinée, après la blessé et jusqu'à l'heure des Vêpres, il ne fut bruit à Lourdes que de ces étranges événements, auxquels on donnait naturellement les interprétations les plus diverses. Pour ceux qui avaient vu Bernadette en extase, la preuve était faite d'une façon qu'ils prétendaient irrésistible. Quelques-uns rendaient leur pensée par des comparaisons assez heureuses: « Dans nos vallées le Soleil se montre tard, caché qu'il est à l'orient par le Pic et le mont du Jer. Mais, bien avant de l'apercevoir, nous pouvons remarquer, à l'ouest, le reflet de ses rayons sur les flancs des montagnes de Basturguères, qui deviennent resplendissantes tandis que nous sommes encore dans l'ombre; et alors, quoique nous ne voyions pas directement le Soleil, mais seulement son reflet sur les pentes, nous affirmons sa présence derrière les masses du Ger. « Basturguères voit le Soleil, disons-nous; et, si nous étions à la hauteur de Basturguères, nous le verrions aussi ». Eh bien! il en est de même quand on arrête son regard sur Bernadette illuminée par l'invisible Apparition: la certitude est la même, l'évidence toute semblable. Le visage de la Voyante devient tout à coup si clair, si transfiguré, si éclatant, si imprégné de rayons divins, que ce reflet merveilleux que nous apercevons nous donne la pleine assurance du centre lumineux que nous n'apercevons pas. Et, si nous n'avions pas, pour nous le cacher, toute une montagne de fautes, de misères, de préoccupations matérielles, d'opacité charnelle; si nous étions, nous aussi, à la hauteur de cette innocence d'enfant, de cette neige éternelle qu'aucun pied humain n'a foulée, nous aussi, nous verrions, non plus par reflet, mais directement, ce que contemple Bernadette ravie, ce qui rayonne sur ses traits en extase ».

De telles raisons, excellentes peut-être en elles-mêmes et concluantes pour ceux qui avaient été témoins de ce spectacle inouï, ne pouvaient être suffisantes pour ceux qui n'avaient rien vu. La Providence, à supposer qu'elle fût en réalité dans tout ceci, devait, ce semble, affirmer son action par des preuves, sinon meilleures (puisque presque personne ne résistait à celles-là dès qu'il avait pu les expérimenter), du moins plus matérielles, plus continues, et en quelque sorte plus palpables. Peut-être était-ce là le profond dessein de Dieu et ne convoquait-il de telles multitudes que pour avoir, à l'heure voulue, d'innombrables et d'irrécusables témoins. A l'issue des Vêpres, Bernadette sortit de l'Église avec la troupe des fidèles. Elle était, comme on le pense bien, l'objet de l'attention générale. On l'interrogeait, on l'entourait. La pauvre enfant, embarrassée de ce concours, répondait tout simplement, et tâchait de percer la foule afin de rentrer chez elle. En ce moment, un homme revêtu des insignes de la force publique, un Sergent de ville, Officier de police, s'approcha d'elle et la toucha sur l'épaule. « Au nom de la Loi », dit-il. « Que me voulez-vous? » dit l'enfant. « J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener ». « Et où? » « Chez le Commissaire de Police. Suivez-moi ».

Prière pour les pécheurs

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes! l'image des iniquités de la terre a fait passer un douloureux nuage sur votre front bienheureux, et contristé, pour ainsi dire, votre félicité éternelle. Et de votre bouche sacrée est sorti l'ordre de « prier pour les pécheurs ». Nous vous obéissons, ô Vierge clémente, et nous adressons nos ardentes supplications à Dieu et à vous pour tous ceux qui ont failli ici-bas.

N'est-ce pas, ô Marie, prier pour le genre humain tout entier et en premier lieu pour nous-mêmes, pour chacun de nous, dont Dieu connaît les iniquités, alors même que la terre les ignore et qu'elles échappent aux regards des hommes? Oh oui! nous sommes pécheurs! Groupés autour de vos autels, ô mon Dieu, jouissant du bonheur de croire et d'être enfants de l'Église, mais courbés en même temps sous l'ignominie de nos propres fautes, nous repoussons bien loin de nous et avec horreur la sacrilège pensée de nous attribuer vos grâces comme un mérite, et nous ne vous adressons point la prière du Pharisien. Pécheurs, très-grands pécheurs, indignes en vérité de lever sur vous nos regards, nous vous invoquons pour d'autres pécheurs, peut-être moins coupables que nous aux yeux de votre justice, laquelle ne demandera à chacun qu'en proportion de ce qu'il a reçu. Nous vous prions pour les faibles: fortifiez-les; nous vous prions pour les égarés: dirigez-les; nous vous prions pour les aveugles: éclairez-les; nous vous prions pour les malades: guérissez-les; nous vous prions pour les perdus: retrouvez-les. Nous vous prions pour ceux qui semblent tout à fait morts à la grâce: ressuscitez-les. Eh quoi! Seigneur, l'iniquité des hommes sera-t-elle plus grande que votre miséricorde et votre puissance infinies? Levez-vous, ô Dieu de Jacob et vengez-vous de vos ennemis. Vengez-vous de ceux qui vous renient, comme vous vous êtes vengé de Pierre le renieur, dont vous avez fait le prince de vos Apôtres. Vengez-vous des furieux qui vous blasphèment, comme vous vous êtes vengé de Saül le persécuteur, dont vous avez fait saint Paul. Vengez-vous des libertins de ce temps, comme vous vous êtes vengé de Madeleine, de la femme adultère, de Thaïs, d'Augustin, de Marie l'Égyptienne, dont vous avez changé les flammes et les luxures en les très-pures ardeurs de l'amour divin et de la charité. Vengez-vous des manieurs d'argent de notre époque, comme vous vous êtes vengé du publicain Mathieu, dont vous avez fait votre Évangéliste, et-du publicain Zachée qui est devenu votre hôte et votre ami. Vengez-vous, ô Fils de la Vierge! Vengez-vous de ce siècle coupable en le faisant tomber à genoux, en le prosternant devant votre Croix, en le convertissant, en faisant de lui votre missionnaire et votre apôtre. Seigneur, Seigneur, toutes les forces humaines sont à bout; la tempête ne fut jamais plus haute, plus vertigineuse et plus engloutissante: venez à nous, ô Sauveur du monde, car sans vous nous périssons. Dressez-vous à la proue de la barque et nous verrons s'apaiser brusquement toutes les fureurs, de la mer. Et lise fera un grand calme, ce grand calme, ce nouveau ciel et cette nouvelle terre, cette captivité du dragon enchaîné, ce règne préparatoire de Jésus-Christ, cette Paix, jusqu'ici inconnue, que semblent promettre à l'humanité régénérée les prophéties et les apocalypses. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Septième jour

Interrogatoire de Bernadette

I. La multitude émue et troublée avait suivi Bernadette, emmenée par l'agent officiel. Le Commissariat de Police n'était pas loin. Le Sergent entra avec l'enfant, et, la laissant seule dans le corridor, se retourna pour fermer la porte à la clef et au verrou. Un instant après, Bernadette se trouvait en face du redoutable chef de la Police, M. Dominique. Une foule immense stationnait au dehors. L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe et il s'en était à l'avance hautement réjoui. Il était de ceux qui repoussaient obstinément l'explication des savants du pays. Il ne croyait ni à la catalepsie, ni à l'hallucination, ni aux diverses illusions d'une extase malade. La précision des récits qu'on attribuait à l'enfant, les remarques faites par le docteur Dozous et par plusieurs autres témoins des scènes de la Grotte, lui paraissaient inconciliables avec une telle hypothèse. Quant au fait même des Apparitions, il ne croyait point, dit-on, à la possibilité de ces visions ultra-mondaines, et son génie policier, très-apte à dépister des fripons derrière un fait illégal, n'allait peut-être pas jusqu'à découvrir Dieu derrière un fait surnaturel. Aussi, convaincu en lui-même qu'il ne pouvait y avoir que de fausses apparitions, avait-il résolu de trouver, par ruse ou par force, le point de l'erreur et de rendre, aux libres penseurs du Pouvoir ou d'ailleurs, le service signalé de saisir une manifestation surnaturelle, une croyance populaire en flagrant délit d'imposture.

Dans ces dispositions d'esprit, M. Dominique avait, dès les premiers jours, fait surveiller avec soin toutes les démarches de Bernadette, pour voir s'il ne surprendrait pas quelque communication mystérieuse entre la Voyante et tel ou tel membre du Clergé, soit de Lourdes, soit des environs. Il avait même, paraît-il, poussé le zèle de ses fonctions jusqu'à placer dans l'église une créature à lui pour avoir l'œil sur le confessionnal. Mais les enfants du Catéchisme se confessaient à tour de rôle toutes les quinzaines ou tous les mois, et le tour de Bernadette n'était pas encore venu durant ces jours-là. Tous ces consciencieux efforts n'avaient amené la découverte d'aucune complicité dans les actes de fourberie qu'il attribuait à Bernadette. Il en conclut qu'elle agissait probablement seule, sans cependant renoncer tout à fait à ses soupçons.

Lorsque Bernadette entra, il arrêta un instant sur elle ses yeux perçants et aigus, qu'il eut l'art merveilleux d'imprégner tout à coup de bonhomie et d'abandon. Lui, qui avait habituellement le verbe haut avec tout le monde, il se montra plus que poli avec la pauvre fille du meunier Soubirous; il fut doux et insinuant. Il la fit asseoir et prit, pour l'interroger, l'air bienveillant d'un véritable ami « Il paraît que tu vois une- belle Dame à la Grotte de Massabielle, ma bonne petite? Raconte-moi tout ». Comme il venait de dire ces mots, la porte de la salle s'était ouverte doucement et quelqu'un était entré. C'était M. Estrade, Receveur des Contributions indirectes, un des hommes considérables de Lourdes et l'un des plus intelligents. Ce fonctionnaire occupait une partie de cette même maison; et, averti, par la rumeur de la foule, de l'arrivée de Bernadette, il avait eu la très-naturelle curiosité d'assister à l'interrogatoire. Il partageait d'ailleurs, au sujet des Apparitions, les idées du Commissaire et il croyait comme lui, à une fourberie de l'enfant. Il haussait les épaules quand on lui donnait toute autre explication. Il jugeait ces choses tellement absurdes qu'il n'avait pas même daigné aller à la Grotte regarder les scènes étranges que Ton racontait. Gs philosophe s'assit un peu à l'écart, après avoir fait signe au Commissaire de ne point s'interrompre. Tout cela se passa sans que Bernadette parût y faire grande attention. La scène et le dialogue des deux interlocuteurs se trouvèrent ainsi avoir un témoin.

II. A la question qui venait de lui être posée, l'enfant avait levé sur l'homme de police son beau regard innocent et s'était mise à raconter en son langage, c'est-à-dire en patois du pays, et avec une sorte de timidité personnelle qui ajoutait encore quelque chose à son accent de vérité, les événements extraordinaires qui remplissaient sa vie depuis quelques jours. M. Dominique l'écoutait avec une vive attention, continuant d'affecter la bonhomie et la bienveillance. De temps en temps il jetait quelques notes sur un papier qu'il avait devant lui. L'enfant le remarqua, mais ne s'en préoccupa nullement. Quand elle eut achevé son récit, le fonctionnaire de la Police, de plus en plus doux et empressé, lui posa des questions sans nombre, comme si sa piété enthousiaste se fût intéressée outre mesure à de si divines merveilles. Il formulait toutes ses interrogations coup sur coup, sans aucun ordre, par petites phrases brèves et précipitées, afin de ne pas laisser à l'enfant le temps de réfléchir. A ces diverses questions Bernadette répondait sans nul trouble, sans l'ombre d'une hésitation, avec la tranquille assurance de quelqu'un que l'on interroge sur l'aspect d'un paysage ou d'un tableau qu'il a sous les yeux. Parfois, afin de se faire mieux comprendre, elle ajoutait quelque geste imitatif, quelque mimique expressive, comme pour suppléer à l'impuissance de sa parole. La plume rapide de M. Dominique avait noté cependant au fur et à mesure toutes les réponses qui lui étaient faites.

Ce fut alors qu'après avoir de la sorte essayé de fatiguer et d'embrouiller l'esprit de l'enfant dans la minutieuse infinité des détails, ce fut alors que le redoutable agent de la Police prit, sans transition, une physionomie menaçante et terrible, et changea brusquement de langage: « Tu mens! s'écria-t-il violemment et comme saisi d'une soudaine colère; tu trompes tout le monde, et si tu ne confesses tout de suite la vérité, je te ferai prendre par les Gendarmes ». La pauvre Bernadette fut aussi stupéfaite à l'aspect de cette subite et formidable métamorphose que si, croyant tenir en ses mains une inoffensive branche d'arbre, elle eût senti tout à coup se tordre, s'agiter et apparaître entre ses doigts les anneaux glacés d'un serpent. Elle fut stupéfaite d'horreur; mais, contrairement au calcul

profond de son interlocuteur, elle ne se troubla point. Elle resta en sa tranquillité, comme si une main invisible eût soutenu son âme devant ce choc imprévu. Le Commissaire s'était dressé debout en regardant la porte, comme pour donner à entendre qu'il n'avait qu'à faire un signe pour appeler les Gendarmes et envoyer la visionnaire en prison.

« Monsieur, répondit Bernadette avec une fermeté paisible et douce qui, dans cette misérable petite paysanne, avait une incomparable et simple grandeur, monsieur, vous pouvez me faire prendre par les Gendarmes, mais je ne puis dire autre chose que ce que j'ai dit. c'est la vérité ». « C'est ce que nous allons voir », reprit le Commissaire en se rasseyant et jugeant d'un coup d'œil exercé que la menace était absolument impuissante sur cette enfant extraordinaire. M. Estrade, témoin muet et impartial de cette scène, était partagé entre l'étonnement prodigieux que lui inspirait l'accent de conviction de Bernadette et l'admiration dont le frappait, malgré lui, l'habile stratégie de Dominique dont il avait à mesure qu'elle se déployait devant lui, compris toute la portée. La lutte prenait un caractère tout à fait inattendu entre cette force doublée de finesse, et cette faiblesse enfantine sans autre défense que sa simplicité. L'homme de police, cependant, armé des notes qu'il venait de tracer depuis trois quarts d'heure, se mit à recommencer, mais dans un tout autre ordre et avec mille formes captieuses, son interrogatoire, procédant toujours, suivant sa méthode, par brusques et rapides questions et demandant des réponses immédiates. Il ne doutait point de faire entrer de la sorte, au moins sur quelques points de détail, la petite fille en contradiction avec elle-même. Cela fait, l'imposture était démontrée et il devenait maître de la situation. Mais il épuisa vainement toute la dextérité de son esprit dans les évolutions multipliées de cette subtile manœuvre. L'enfant ne se contredit en rien, pas même dans ce point imperceptible, dans ce minime iota dont parle l'Evangile. Aux mêmes questions, quels qu'en fussent les termes, elle répondait toujours, sinon les mêmes mots, du moins les mêmes choses, et avec la même nuance. M. Dominique s'obstinait cependant, ne fût-ce que pour fatiguer de plus en plus cette intelligence qu'il voulait prendre en défaut. Il tournait et retournait en tous les sens le récit des Apparitions sans le pouvoir entamer. Il était comme un animal qui voudrait mordre sur un diamant.

« C'est bien, dit-il enfin à Bernadette, je vais rédiger le procès-verbal et te le lire ». Il écrivit rapidement deux ou trois pages en consultant ses notes. Il avait à dessein introduit sur certains détails quelques variantes de peu d'importance comme, par exemple, la forme de la robe, la longueur ou la position du voile de la Vierge. C'était un nouveau piège. Il fut aussi inutile que tous les autres. Bernadette, tandis qu'il lisait et disait de temps en temps: « C'est bien cela, n'est-ce pas? » Bernadette répondait humblement, mais avec fermeté, aussi simple et douce qu'inébranlable: « Non, je n'ai point dit cela, mais ceci », faisait-elle. Et elle rétablissait dans sa vérité première et dans sa nuance le détail inexact. La plupart du temps, le captieux interlocuteur contestait: « Mais tu as dit cela!.. Je l'ai écrit au moment même!... Tu as dit ceci de telle façon, à plusieurs personnes de la ville... », etc., etc. Bernadette répondait: « Non, je n'ai point parlé ainsi, et je n'ai pas pu le faire, car ce n'est pas la vérité ». Et le Commissaire était toujours obligé de céder aux réclamations de l'enfant. Chose étrange que l'assurance modeste et invincible de cette petite fille! M. Estrade l'observait avec une surprise croissante. Personnellement, Bernadette était et paraissait d'une extrême timidité: son attitude était humble, un peu confuse même devant toute personne inconnue d'elle.

Et cependant, sur tout ce qui touchait à la réalité des Apparitions, elle montrait une force d'âme et une énergie d'affirmation peu communes. Quand il s'agissait de rendre témoignage de ce qu'elle avait vu, elle répondait sans trouble, avec une impassible assurance. Toutefois, même alors, il était aisé de deviner cette virginale pudeur d'une âme qui eût aimé à se cacher à tous les regards. On voyait manifestement que c'était seulement par respect pour la vérité intérieure dont elle était la messagère parmi les hommes, par amour pour la « Dame » apparue à la Grotte, qu'elle triomphait de sa timidité habituelle. Il ne fallait rien moins que le sentiment de son devoir et de sa fonction pour surmonter en elle le penchant intime de sa nature, craintive en toute autre chose et ennemie de

l'éclat et du bruit. Le Commissaire revint à la menace : « Si tu continues tes visites à la Grotte, je te ferai mettre en prison; et tu ne sortiras d'ici qu'en me promettant de n'y plus revenir ». « J'ai promis à la Vision d'y aller, dit l'enfant. Et puis, quand arrive le moment, je suis poussée par quelque chose qui vient en moi et qui m'appelle ».

III. L'interrogatoire, on le voit, touchait à sa fin. Il avait été long et n'avait pas tenu moins d'une grande heure. Au dehors la multitude attendait, non sans une inquiète impatience, la sortie de l'enfant, qu'on avait vue, le matin même, transfigurée dans la lumière de l'extase divine. De la salle où se passait la scène que nous venons de raconter, on entendait confusément les cris, les paroles, les interpellations, les mille bruits divers dont se compose le tumulte des foules. La rumeur semblait grossir et devenir menaçante. A un certain moment, il y eut dans cette foule une agitation particulière, comme s'il arrivait au milieu d'elle un nouveau venu vivement attendu et désiré. Presque aussitôt des coups redoublés retentirent à la porte de la maison. Le Commissaire ne sembla pas s'en émouvoir. Les coups devinrent plus violents. Celui qui frappait secouait en même temps la porte et essayait de l'ébranler. Le policier irrité se leva et alla ouvrir lui-même. « On n'entre pas, dit-il avec colère. Que voulez-vous? » « Je veux ma fille! » répondit le meunier Soubirous en pénétrant de force, et en suivant le Commissaire dans la pièce où se trouvait Bernadette. La vue de la physionomie paisible de sa fille calma l'anxieuse agitation du père, et ce ne fut plus qu'un pauvre homme du peuple un peu tremblant devant le, personnage qui, malgré sa modeste position, était par son activité et son intelligence, le plus important et le plus redouté de ce petit pays. François Soubirous avait ôté son béret béarnais et le roulait entre ses mains. Le Commissaire, à qui rien n'échappait, devina la peur du meunier. Il reprit son air de bonhomie et de pitié compatissante. Il lui frappa familièrement sur l'épaule: « Père Soubirous, lui dit-il, prenez garde, prenez garde, prenez garde ! Votre fille est en train de se faire une mauvaise affaire: elle s'engage tout droit dans le chemin de la prison. Je veux bien ne pas l'y envoyer pour cette fois, mais à la condition que vous lui défendrez de retourner à cette Grotte où elle joue la comédie. A la première récidive je serai inflexible, et d'ailleurs, vous savez que M. le Procureur Impérial ne plaisante pas ».

« Puisque vous le voulez, monsieur Dominique, répondit le pauvre père effrayé, je le lui défendrai, et sa mère aussi: et comme elle nous a toujours obéi, elle n'ira certainement pas ». « En tout cas, si elle y va, si ce scandale continue, je m'en prendrai non-seulement à elle, mais à vous », dit le terrible Commissaire redevenant menaçant et les congédiant d'un geste. Au moment où Bernadette et son père sortirent, la foule fit entendre des cris de satisfaction. Puis, l'enfant étant rentrée chez elle, la multitude se dispersa par la ville. Le Commissaire et M. Estrade persistaient d'ailleurs l'un et l'autre dans leur incrédulité relativement au fait même de l'Apparition. Mais une nuance séparait déjà leurs deux négations, et cette nuance était un abîme. L'un supposait Bernadette adroite dans son mensonge, l'autre la, jugeait de bonne foi dans son illusion. « Elle est habile », disait le premier. « Elle est sincère », disait le second.

Prière pour demander l'amour de la Vérité

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, qui avez écrasé sous votre pied le Père du Mensonge, priez l'Esprit-Saint de mettre au fond de nous-mêmes l'inébranlable amour de la Vérité. Que rien en ce monde ne nous semble au-dessus d'elle, caria Vérité c'est Dieu même. Qu'aucune difficulté, qu'aucun intérêt, qu'aucun péril ne nous la fasse renier. Proclamons-la toujours et partout sans nulle crainte des hommes, pleinement assurés que, s'ils se dressent contre nous à cause d'elle, le Seigneur saura mettre sur nos lèvres les paroles qu'il faudra dire, et faire tourner à sa gloire et à celle des justes les manœuvres et les pièges du persécuteur. Marie, à qui fut consacré ce beau pays de France, Reine de notre patrie, faites que nous quittions enfin ces sentiers de mensonge et de fourberie, de ruses et de dol, où l'oubli de Dieu et l'amour du lucre, où la vile passion de l'argent et l'ambition de dominer ont

conduit, hélas! Tant d'hommes de notre nation, depuis le marchand qui trompe sur ce qu'il vend jusqu'à l'orateur et à l'écrivain qui préconisent le faux et s'efforcent de faire accepter l'imposture, jusqu'au politique qui abuse les peuples et trouble les nations par des diplomaties à doubles paroles, par le dédain des traités et des lois, par le mépris de la foi jurée. Délivrez-nous de ces hontes et de ces bassesses, ô Reine de gloire et rendez-nous la fière vertu de nos pères. Que par votre intercession, ô Marie, nous redevenions le peuple chrétien, le peuple fils aîné de l'Église, le peuple dont la loyale franchise était telle que cette qualité dominante, qui semblait être son essence, était devenue son propre nom et qu'on l'appelaît « Le peuple franc ». Mère du Dieu de Vérité, Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Huitième jour

Les foules, absence de la vision

I. Bien qu'il eût été impuissant contre les réponses simples, précises, sans contradiction, de Bernadette, M. Dominique avait remporté, à la fin de cette longue lutte, un avantage décisif. Il avait fortement effrayé le père de la Voyante, et il comprenait que, par ce côté, il était, pour le moment du moins, maître de la position. François Soubirous était un fort brave homme, mais ce n'était point un héros. Devant l'autorité officielle il était timide, comme le sont habituellement les gens du menu peuple et les indigents, pour lesquels la moindre tracasserie est un désastre immense, à cause de leur misère, et qui sentent leur entière impuissance contre l'arbitraire et la persécution. Il croyait, il est vrai, à la réalité des Apparitions; mais, ne comprenant point ce que c'était, n'en mesurant pas l'importance, éprouvant même une certaine terreur au sujet de ces choses extraordinaires, il ne voyait pas grand inconvénient à s'opposer au retour de Bernadette à la Grotte. Il avait bien peut-être une vague crainte de déplaire à la « Dame » invisible qui se manifestait à son enfant, mais la peur d'irriter un homme en chair et en os, d'engager la lutte avec un personnage aussi redouté que le Commissaire, le touchait de plus près, et agissait bien plus puissamment sur son esprit.

« Tu vois que tous ces messieurs du pays sont contre nous, dit-il à Bernadette, et que si tu reviens à la Grotte, M. Dominique, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus ». « Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire. » « Quoi qu'il en soit, reprit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie ». La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit: « Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à -l'attrait qui m'y appelle ». Ainsi se passa tristement la soirée de ce même dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

II. Le lendemain matin, lundi 22 février, à l'heure habituelle des Apparitions, la foule qui attendait la Voyante sur les rives du Gave ne la vit point venir. Ses parents l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'école, et Bernadette, ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes. Les Sœurs, que leurs fonctions de charité et d'enseignement, peut-être aussi les recommandations de M. le Curé de Lourdes, retenaient à l'Hôpital et à l'École, n'avaient jamais vu les extases de Bernadette et n'ajoutaient pas foi aux Apparitions. En ces matières d'ailleurs, si le peuple se montre parfois trop crédule, il se trouve que, par un phénomène qui surprend d'abord, mais qui est incontestable, les Ecclésiastiques, les Religieux et les Religieuses sont très sceptiques et très-rebelles à croire, et que, tout en admettant théoriquement la possibilité de telles manifestations divines, ils exigent, avec une sévérité souvent excessive, qu'elles soient dix fois prouvées. Les Sœurs joignirent donc leur défense formelle à celle des parents, disant à Bernadette que toutes ces Visions n'avaient rien de réel, qu'elle avait le cerveau dérangé ou qu'elle mentait. L'une d'elles, soupçonnant une imposture en une chose si grave et si sacrée, se montra même assez dure, traitant toutes ces choses de fourberie: « Méchante enfant, lui disait-elle, tu fais là un indigne Carnaval dans le saint temps du Carême ».

D'autres personnes, qui la virent aux récréations, l'accusaient de vouloir se faire passer pour une Sainte et de se livrer à un jeu sacrilège. La moquerie de quelques enfants de l'École s'ajoutait aux reproches amers et aux humiliations dont elle était abreuvée. Dieu voulait éprouver Bernadette. L'ayant, les jours précédents, inondée de consolations, il entendait, en sa sagesse, la laisser pour un certain temps dans le délaissement absolu, en butte aux railleries et aux injures, et la mettre aux prises, seule et abandonnée, avec l'hostilité de tous ceux dont elle était entourée. La matinée se passa dans ces angoisses, d'autant plus pénibles et déchirantes qu'elles arrivaient dans une âme toute neuve, à cet âge, habituellement calme et pur, où les impressions sont si vives, l'accoutumance des douleurs humaines n'ayant pas encore formé comme un calus autour des fibres délicates du cœur. Vers le milieu du jour, les enfants rentraient un instant chez elles pour prendre leurs repas. Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciliables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'Angélus de midi.

En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant, non sur son esprit mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait pour la porter invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite. Cette impulsion était pour elle, paraît-il, ce que serait, pour une feuille gisant à terre, l'impétueux souffle du vent. Elle ne pouvait pas plus s'empêcher d'avancer que si elle eût été placée soudainement sur la plus rapide des pentes. Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir. Et cependant, le mouvement qui l'emportait n'était ni brusque ni violent. Il était irrésistible, mais n'avait rien de heurté ni de dur; tout au contraire, c'était la suprême force dans la suprême douceur. La main toute-puissante se faisait maternelle et douce, comme si elle eût craint de blesser cette frêle enfant. La Providence qui gouverne toutes choses avait donc résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte où son cœur seul s'élançait; et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur elle y arriva pourtant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que, malgré cela, sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au cœur de Dieu. Saint Philippe Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima, ont éprouvé des choses semblables ou analogues. Cet humble cœur, meurtri et abandonné, souriait déjà à l'espérance à mesure que ses pas s'approchaient de la Grotte. « Là, se disait l'enfant, je reverrai l'Apparition bien-aimée; là je serai consolée de tout; là je contemplerai ce visage si beau dont la vue me ravit de bonheur. A ces peines cruelles va succéder la joie sans bornes, car la « Dame », elle, ne m'abandonnera pas ». Elle ne savait point, en son inexpérience, que l'esprit de Dieu souffle où il veut.

Un peu avant l'arrivée à la Grotte, la force mystérieuse qui avait emporté l'enfant parut sinon s'interrompre, du moins diminuer. Bernadette marcha moins vite et avec une fatigue qu'elle n'avait pas habituellement; car c'était justement à cet endroit que, les autres jours, une puissance invisible semblait à la fois et l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle n'éprouva ce jour-là, ni cette attraction secrète, ni cet appui mystérieux. Elle avait été poussée vers la Grotte, elle n'y avait point été attirée. La force qui l'avait saisie lui avait marqué le chemin du devoir, et montré qu'avant toutes choses il fallait obéir et tenir la promesse faite à l'Apparition; mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, senti le tout-puissant attrait. Quiconque a l'habitude de l'analyse saisira ces nuances, plus faciles à comprendre qu'à exprimer. Bien que la très-grande multitude qui, durant toute la matinée, avait si vainement attendu Bernadette se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les Roches Massabielle une foule considérable. Les uns y étaient venus pour prier, les autres par simple curiosité. Beaucoup, ayant vu de loin Bernadette cheminer dans cette direction, étaient accourus et arrivaient en même temps qu'elle.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla humblement et se mit à réciter son chapelet en regardant l'ouverture tapissée de mousse et de branches sauvages où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux. La foule attentive, curieuse, recueillie, haletante, s'attendait à tout instant à voir le visage de l'enfant rayonner et marquer, par sa splendeur, que l'Être surhumain était debout devant elle. Un temps très long se passa ainsi. Bernadette priait avec ferveur; mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision merveilleuse ne se montra point à ses yeux et l'enfant implora sans être exaucée la réalisation de ses espérances. Le Ciel parut l'abandonner comme la Terre et demeurer aussi dur à sa prière et à ses larmes que les roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient ployés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis là veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes. « Pourquoi avez-vous disparu? pensait l'enfant. Et pourquoi m'abandonnez-vous? » L'Être merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi, et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis. La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient. Elle attribuait l'absence de l'Apparition à quelque mécontentement. « Aurais-je fait quelque faute? » se demandait-elle. Mais sa conscience ne lui répondait par aucun reproche. Son élan vers la Vision divine qu'elle brûlait de contempler encore redoublait cependant de ferveur. Elle cherchait en son âme naïve comment elle ferait pour la revoir et elle ne le savait. Elle se sentait impuissante à évoquer cette Beauté sans tache qui lui était apparue, et elle pleurait, le cœur tourné en haut, ne sachant pas que pleurer, c'est prier.

« D'où viens-tu ? lui dit son père, au moment où elle rentra ». Elle raconta ce qui venait de se passer. « Et tu dis, reprurent les parents, qu'une force t'a emportée malgré toi? » « Oui », répondit Bernadette. « Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti ». Le père Soubirous réfléchit un long moment. Il semblait y avoir en lui comme une lutte intérieure. Enfin il releva la tête et parut prendre une résolution définitive. « Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la Grotte et je te laisse libre ». La joie, une joie vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette. Ni le meunier ni sa femme n'avaient présenté comme une objection la non-Apparition de ce jour. Peut-être, au fond intime de leur cœur, en voyaient-ils la cause dans la résistance que, par effroi de l'autorité officielle, ils avaient apportée aux ordres surhumains. Ce que nous venons de raconter s'était passé dans l'après-midi, et le bruit s'en était rapidement répandu dans la ville. La brusque interruption des Apparitions surnaturelles donnait lieu aux commentaires les plus opposés. Les uns prétendaient en faire un argument sans réplique contre toutes les visions précédentes; les autres, au contraire, en tiraient une preuve de plus en faveur de la sincérité de l'enfant. Cette force irrésistible qui aurait entraîné Bernadette malgré elle, faisait hausser les épaules philosophiques de l'endroit, et fournissait un sujet d'interminables thèses aux honorables savants qui expliquaient tout par une perturbation du système nerveux.

Prière pour demander la grâce de supporter les aridités et les tristesses

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, qui avez voulu que Bernadette souffrît et traversât l'épreuve sans huile de consolation, apprenez-nous à supporter d'un cœur chrétien, et les traverses de la vie, et les faux jugements des hommes, et leurs injures, et leurs médisances, et leurs calomnies, et leurs contradictions. Notre-Dame de Lourdes, qui avez jugé bon en votre sagesse, de cesser alors d'apparaître à votre enfant bien-aimée, apprenez-nous aussi à supporter en nous-mêmes la sécheresse de l'âme, la stérilité du cœur, le manque de ferveur sensible, l'absence de toute consolation spirituelle, la privation apparente de Dieu. On raconte, ô Marie, que votre glorieux serviteur saint Vincent de Paul demeura trois ans dans cet état désolé et que durant ces trois années sa volonté toujours sainte ne se découragea pas un instant devant ce ciel d'airain qui était fermé et

qui paraissait vide, devant cette croix rude et nue d'où il semblait que le Sauveur se fût retiré à jamais. Donnez-nous, ô notre Mère, de supporter ces aridités, si souvent, hélas! occasionnées par nos fautes et de servir le Seigneur dans le délaissement comme dans les délices, dans la peine comme dans la joie. En ces heures ternes et sans soleil où notre pauvre nature éprouve quelque chose des angoisses de votre divin Fils quand il cria dans son agonie: « O mon Dieu, ô mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? », en ces heures tristes et lamentables où l'âme est environnée de ténèbres glacées donnez- nous, ô Vierge puissante, un peu de ce courage dont vous eûtes vous-même tant besoin au pied de la Croix, lorsque vous vîtes le Dieu vivant mourir sur un gibet infâme et que Tous reçûtes en vos bras le corps inanimé de votre Jésus. Aux heures de l'abandonnement, Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Neuvième jour

Apparition du 23 février 1858, secret et la mission

I. Le Commissaire, voyant que ses injonctions avaient été violées, et apprenant en outre que François Soubirous avait levé la défense qu'il avait faite à sa fille, les manda tous deux devant lui, ainsi que la mère, et il renouvela ses menaces. Il parvint de nouveau à les effrayer; mais, malgré la terreur qu'il leur inspirait, il ne trouva plus, à sa grande surprise, dans François Soubirous, la docilité ou la faiblesse de la veille. « Monsieur, disait le pauvre homme, Bernadette n'a jamais menti, et si le bon Dieu, la sainte Vierge ou quelque sainte l'appelle, nous ne pouvons nous y opposer. Mettez-vous à notre place, monsieur le Commissaire, le bon Dieu nous punirait! » « D'ailleurs, tu dis toi-même que la Vision n'a plus lieu, argumentait Dominique, en s'adressant à l'enfant. Tu n'as plus rien à y faire ». « J'ai promis d'y aller tous les jours de la Quinzaine », répondait Bernadette. « Tout cela, ce sont des contes! s'écriait le policier exaspéré; et je vous ferai tous mettre en prison, si cette fille continue d'ameuter les multitudes par ses simagrées ». « Mon Dieu, disait Bernadette, je m'en vais prier toute seule, je n'appelle personne, et s'il vient tant de foule après moi et avant moi, ce n'est pas ma faute. C'est qu'on a dit que c'était la sainte Vierge, mais moi, je ne sais pas ce que c'est ».

Habitué aux arguties, aux allures détournées du monde des coquins, l'homme de police était déconcerté devant cette simplicité profonde. Ses ruses, sa merveilleuse habileté, ses questions captieuses, ses menaces, tous les vieux tours déliés ou terribles de son métier avaient jusque-là échoué contre ce qui lui semblait encore la faiblesse même. N'admettant pas un seul instant qu'il fût dans le faux, il ne pouvait comprendre la cause de sa complète impuissance. Aussi, loin de renoncer à s'opposer au libre cours des choses, il résolut d'appeler d'autres forces à son aide. « En vérité, s'écriait-il en frappant du pied, voilà une stupide affaire! » Et, laissant les Soubirous rentrer chez eux, il courut chez le Procureur impérial, M. Vital D... Ce dernier, malgré son horreur de la superstition, ne pouvait trouver dans l'arsenal de nos codes aucun texte pour traiter la Voyante en criminelle. Elle ne convoquait personne; elle ne tirait de toutes ces choses aucun profit d'argent; elle allait prier sur un terrain communal, ouvert à tout le monde et où aucune loi ne l'empêchait de s'agenouiller; elle ne faisait tenir à l'Apparition aucun discours subversif ou contraire au Gouvernement; les populations ne se livraient à aucun désordre. Il n'y avait évidemment aucun moyen de sévir.

Quant à poursuivre Bernadette pour délit de « fausses nouvelles », il était établi par l'expérience qu'elle ne se contredisait jamais; et, en dehors d'une contradiction dans ses paroles, parfaitement constatée, il était difficile de lui prouver qu'elle mentait, sans attaquer directement le principe même des Apparitions surnaturelles, principe admis de tout temps par l'Eglise catholique. Or, sans l'agrément des hautes autorités de la magistrature et de l'État, un simple procureur impérial ne pouvait prendre sur lui d'engager un pareil conflit. Pour qu'elle fût passible de poursuites, il fallait au moins que Bernadette se contredit un jour ou l'autre; qu'elle ou ses parents tirassent quelque profit de ce qui se passait, que la foule se livrât à quelque désordre. Or rien de tout cela n'était

encore arrivé.

II. Le lendemain matin, la foule se trouvait devant la Grotte avant le lever du soleil. Bernadette arriva avec cette calme simplicité que n'altéraient ni l'hostilité menaçante des uns, ni la vénération enthousiaste -des autres. La tristesse et les angoisses de la veille avaient laissé quelques traces sur son visage. Elle craignait encore de ne plus revoir l'Apparition, et quelle que fût son espérance, elle n'osait s'y abandonner. Elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de ses mains sur son cierge béni qu'elle avait apporté ou qu'on lui donna, tenant de l'autre le chapelet. Le temps était calme, et la flamme du cierge ne montait pas plus droit vers le ciel que la prière de cette âme vers les régions invisibles d'où avait coutume de descendre l'Apparition bienheureuse. Il en était ainsi sans doute; car à peine l'enfant se fut-elle prosternée que l'ineffable Beauté dont elle invoquait si ardemment le retour se manifesta à ses yeux et la ravit hors d'elle-même. L'auguste Souveraine du Paradis arrêta sur l'enfant de ce monde un regard plein d'une inexprimable tendresse, paraissant l'aimer encore davantage depuis qu'elle avait souffert. Elle, le plus grand, le plus sublime, le plus puissant des êtres créés ; Elle, dont la gloire, dominant tous les âges et remplissant l'éternité, fait pâlir ou plutôt disparaître toute autre gloire; Elle, la Fille, l'Épouse et la Mère de Dieu, elle sembla vouloir rendre tout à fait intimes et familiers les liens qui l'unissaient à cette petite fille inconnue et ignorante, à cette humble gardeuse de brebis. Elle l'appela par son nom, de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit l'oreille des anges.

« Bernadette », disait la divine Mère. « Me voici », répondit l'enfant. « J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez -vous de ne jamais la répéter à personne en ce monde? » « Je vous le promets », dit Bernadette. Le dialogue continua et entra dans un mystère profond qu'il ne nous est ni possible ni permis de sonder. Quoi qu'il en soit, quand cette sorte d'intimité fut établie, la Reine du Royaume éternel regarda cette petite enfant, qui, la veille encore, avait souffert et qui devait encore souffrir pour l'amour d'Elle, et il lui plut de la choisir comme l'ambassadrice de l'une de ses volontés parmi les hommes. « Et maintenant, ma fille, dit-elle à Bernadette, allez, allez dire aux prêtres que je veux qu'on m'élève ici une chapelle ». Et en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'Elle y répandrait des grâces sans nombre. Après ces paroles, Elle disparut; et le visage de Bernadette rentra dans l'ombre, comme, le soir, y rentre la terre, quand le soleil s'est effacé peu à peu dans les profondeurs de l'horizon.

La multitude se pressait autour de l'enfant, naguère encore transfigurée par l'extase. Tous les cœurs étaient émus. On l'interrogeait de toutes parts. On ne lui demandait point si la Vision avait eu lieu; car, au moment de l'extase, tous avaient compris, avaient eu conscience que l'Apparition était là: mais on Voulait savoir les paroles qui avaient été prononcées. Chacun faisait effort pour approcher de l'enfant et pour l'entendre. « Que vous a-t-Elle dit? Que vous a dit la Vision? » était une question qui partait de toutes les bouches. « Elle m'a dit deux choses, l'une pour moi seule et l'autre pour les prêtres, et je vais tout de suite vers eux, répondait Bernadette, qui avait hâte de reprendre le chemin de Lourdes pour remplir son message ». Elle s'étonnait, ce jour-là comme précédemment, que tout le monde n'entendît pas le dialogue et ne vît point la « Dame ». « La Vision parle assez haut pour qu'on l'entende, disait-elle; et, moi aussi, j'élève la voix comme à l'ordinaire ». Or, durant l'extase, on remarquait bien les lèvres de l'enfant qui s'agitaient, mais c'était tout et on ne distinguait aucune parole.

III. Lorsque Bernadette arriva dans la ville, les flots populaires s'étaient portés en avant pour voir ce qu'elle allait faire. L'enfant descendit la route qui traverse Lourdes et en forme la principale rue; puis s'arrêtant dans la partie inférieure de la ville, devant le mur de clôture d'un rustique jardin, elle en ouvrit la porte verte à claire-voie, et elle se dirigea vers la maison dont ce jardin dépendait. La foule, par un sentiment de respect et de convenance, ne suivit pas Bernadette et demeura dans la rue. Humble et simple, vêtue de ses pauvres habits raccommodés en maint endroit, la tête et les

épaules couvertes de son petit capulet blanc en étoffe grossière, n'ayant en un mot nul signe extérieur d'une mission d'en haut, sinon peut-être ce royal manteau de l'indigence que Jésus-Christ a porté, la messagère de la divine Vierge apparue à la Grotte venait d'entrer chez l'homme vénérable dans lequel se personnifiait, en ce coin de terre et pour cette enfant, l'indéfectible autorité de l'Église catholique. Quoiqu'il fût encore de fort bonne heure, M. le cure de Lourdes avait déjà dit l'Office divin. Nous ne savons si, au moment où il allait entendre pour la première fois cette pauvre bergère, si petite aux regards de la Chair et du Monde, si grande peut-être suivant le Ciel, sa mémoire lui rappela les diverses paroles qu'il venait de prononcer, précisément ce jour-là, à l'Introït et au Graduel de la messe: « In medio Ecclesiae aperuit os ejus... Lingua ejus loquitur judicium. Lex Dei ejus in corde ipsius. Ses lèvres ont parlé au milieu de l'Église.... Sa langue a dit ce qui est juste. La loi de son Dieu est dans son cœur! »

Prière pour demander que notre cœur devienne le temple de Dieu

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

A nous aussi, Notre-Dame de Lourdes, vous avez parlé en secret, faisant entendre à notre âme des paroles intimes qui semblaient sortir de nous-mêmes, et qui n'étaient que votre voix mystérieuse, retentissant dans le fond de nos cœurs. Ainsi, vous nous avez parlé en votre sollicitude, ô Mère vénérable du genre humain, ainsi vous nous avez parlé lorsque en présence des tentations mauvaises ou des devoirs difficiles, nous avons entendu dans l'écho de nos consciences le conseil pressant de suivre le bon chemin: « Mon enfant, résiste à la colère! Mon enfant, sois chaste! Mon enfant, sois désintéressé! Mon enfant, sois charitable! Mon enfant, sois vertueux! » C'était vous-même qui parliez, ô notre Mère bien aimée. A nous aussi vous avez dit: « Va trouver le Prêtre, afin qu'un temple s'élève en ce lieu. Va trouver l'homme qui est dépositaire des grâces de Dieu, l'homme qui peut, au nom du Très-Haut, absoudre tous les péchés, déblayer tous les obstacles, et faire place nette à l'édifice nouveau. Va trouver le Prêtre, et dans les sacrements que sa main distribue, tu recevras, avec L'intelligence et la force, tout ce qui est nécessaire pour le travail que j'attends de toi. Et ce travail, ô mon fils, et ce travail, ô ma fille, c'est d'élever en ton âme un temple invisible, le temple auguste de la vertu, pour que mon Jésus en fasse son tabernacle, pour que j'y descende avec lui et que le Ciel entier mette ses complaisances dans ce séjour de la terre ». Ainsi vous nous avez parlé, ô Marie. Ainsi vous nous parlez encore, mais notre oreille inattentive se laisse distraire par d'autres accents; et, moins dociles que la bergère de Lourdes, nous ne prenons point pour règle les paroles de votre bouche. Humblement prosternés à vos pieds, ô Vierge Marie, nous gémissons de notre ingratitude et de la dureté de nos cœurs. Pardonnez-nous, ô Mère offensée, pardonnez-nous et guérissez-nous. Ne soyez pas sourde à notre prière comme nous avons été nous-mêmes rebelles à votre voix, et montrez-vous aujourd'hui ce que vous avez toujours été: le Refuge des pécheurs et le Secours des Chrétiens. Sans un tel refuge nous sommes perdus, sans un tel secours nous ne pouvons, rien. Notre âme n'est, hélas! jusqu'ici qu'une hôtellerie profane où passent et repassent les passions coupables, les idées terrestres et la multitude des vains désirs. Obtenez-nous de la changer enfin, suivant vos inspirations et avec la force des sacrements. Obtenez-nous d'en faire un Temple saint dont la Foi aura formé les colonnes, dont l'Espérance sera la lumière dont la Charité sera l'encens, un Temple digne de vous et digne de Dieu. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Dixième jour

Bernadette et le Curé de Lourdes, preuve demandée, apparition du 24 février 1858, récit de M. Estrade

I. M. l'abbé Peyramale, tout en étant pleinement pénétré, en fidèle et pieux enfant de l'Église, de la possibilité des Apparitions, avait quelque peine à croire à la réalité divine de cette Vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la Grotte, naguère

inconnue, des Rochers Massabielle. l'aspect de l'extase l'eût convaincu sans doute; mais il n'avait rien vu de toutes ces choses que par des yeux étrangers, et de grands doutes étaient en lui, d'abord sur la réalité même des Apparitions, et ensuite sur leur caractère divin. L'Ange de ténèbres se transforme en effet par moments en Ange de Lumière, et une certaine inquiétude est légitime en ces matières. Il jugeait d'ailleurs nécessaire d'éprouver par lui-même la sincérité de la voyante. Aussi accueillit-il Bernadette avec une défiance assez brusque dans l'expression et allant même jusqu'à sévérité. Quoiqu'il se fût tenu, comme nous l'avons dit, à l'écart des événements et qu'il n'eût, de sa vie, parlé à Bernadette, si nouvelle d'ailleurs parmi ses ouailles, il la connaissait pourtant de vue, quelques personnes la lui ayant montrée, la veille ou l'avant-veille, alors qu'elle passait dans la rue.

« N'est-ce pas toi qui es Bernadette, la fille de Soubirous, le meunier? » lui dit-il, dès que, après avoir traversé le jardin, elle se présenta devant lui. Le prêtre éminent, dont nous avons fait le portrait, était avec ses paroissiens familier comme un père, et il avait coutume de tutoyer de la sorte tous les petits enfants de son troupeau. Seulement ce jour-là, le ton du père était sévère. « Oui, c'est moi, Monsieur le Curé », répondit l'humble messagère de la Vierge. « Eh bien, Bernadette, que me veux-tu?... Que viens-tu faire ici? » reprit-il non sans quelque rudesse, et en arrêtant sur l'enfant un regard dont la froide réserve et la sévère inquisition étaient faites pour déconcerter une âme peu sûre d'elle-même. « Monsieur le Curé, je viens de la part de la « Dame » qui m'apparaît à la Grotte de Massabielle.... » « Ah oui! fit le Prêtre en lui coupant la parole, tu prétends avoir des Visions et tu fais courir tout le pays avec tes histoires. Qu'est-ce que tout cela? Que t'est-il arrivé depuis quelques jours? Qu'est-ce donc que ces choses extraordinaires que tu affirmes et que rien ne prouve? » Bernadette était peinée, surprise peut-être en son innocence, par l'attitude sévère et le ton presque dur qu'avait pris en la recevant M. le curé Peyramale, habituellement si bon, si paternel et si doux avec ses paroissiens et en particulier avec les humbles et les petits. Bernadette, le cœur un peu serré, mais sans nul trouble et avec la paisible assurance de la vérité, raconta tout simplement ce que le lecteur connaît déjà.

L'homme de Dieu savait être supérieur à ses préventions personnelles. Accoutumé par une longue pratique à lire dans le fond des cœurs, il admirait en lui-même, tandis qu'elle parlait, le caractère étonnamment vrai de cette petite paysanne, racontant en son rustique langage des événements aussi merveilleux. À travers ces yeux limpides, derrière ce candide visage, il apercevait l'innocence profonde de cette âme privilégiée. Il était impossible à sa noble et droite nature d'entendre un tel accent de vérité et de regarder ces traits harmonieux et purs, où tout était bon, sans se sentir intérieurement porté à croire en la parole de l'enfant qui parlait. Les incrédules eux-mêmes, nous l'avons expliqué, n'accusaient déjà plus la sincérité de la Voyante. Dans ses extases, la Vérité semblait sortir de sa personne et rayonner, réchauffant les cœurs, et dissipant, ainsi que de vains nuages, les confuses objections de l'esprit. Cette enfant extraordinaire avait, en un mot, autour de son front, comme une auréole de sincérité, visible aux yeux des âmes pures, et même à d'autres, et sa parole avait le don de chasser le doute.

Quelque inébranlable et arrêté que fût le caractère de M. Peyramale, quelle que fût sa fermeté d'âme et d'esprit, quelque vive que fût sa défiance, son cœur fut étrangement remué par une émotion, en apparence inexplicable, aux accents de cette Bernadette dont on parlait tant et qu'il entendait pour, la première fois! Cet homme si fort se sentait vaincu par cette toute-puissante faiblesse. Toutefois il avait trop d'empire sur lui-même, trop de prudence, pour se laisser aller à une impression qui, après tout, aurait pu le tromper. Simple particulier, il eût peut-être dit à l'enfant: « Je te crois ». Pasteur d'un vaste troupeau, préposé à la garde de la vérité, il avait résolu de ne se rendre qu'aux preuves palpables et visibles. Aucun muscle de son visage ne trahit son agitation intérieure. Il eut la force de garder envers l'enfant sa physionomie rude et sévère: « Et tu ne sais pas le nom de cette Dame? » « Non, répondit Bernadette. Elle ne m'a point dit qui elle était ». « Ceux qui te croient, reprit le prêtre, s'imaginent que c'est la sainte Vierge Marie. Mais sais-tu bien, ajouta-t-il d'une voix grave et vaguement menaçante, que si tu prétends faussement la voir dans cette Grotte, tu prends le chemin

de ne la jamais voir dans le ciel? Ici, tu te dis seule à la voir. Là-haut, si tu mens en ce monde, les autres la verront, et toi tu seras, pour ta tromperie, à jamais loin d'Elle, à jamais dans l'enfer ». « Je ne sais point si c'est la sainte Vierge, Monsieur le Curé, répondit l'enfant, mais je vois la Vision comme je vous vois; et Elle me parle comme vous me parlez. Et je viens vous dire, de sa part, qu'Elle veut qu'on lui élève une chapelle aux Roches de Massabielle où Elle m'apparaît ».

Le Curé regarda cette petite fille, lui intimant avec une si entière assurance cette demande formelle; et, malgré son émotion d'auparavant, il ne put, devant l'humble et enfantine apparence de l'ambassadrice du ciel, s'empêcher de sourire de cet étrange message. L'idée que cette enfant était dans l'illusion succéda dans son esprit à l'émotion de son cœur, et le doute reprit le dessus. Il fit répéter à Bernadette les termes mêmes qu'avait employés la Dame de la Grotte. « Après m'avoir confié le secret qui me concerne et que je ne puis révéler, elle a ajouté: « Et maintenant, allez dire aux prêtres que je veux que l'on me bâtisse ici une chapelle ». Le prêtre garda un instant le silence. « Après tout, songeait-il, c'est possible! » Et cette pensée que la Mère de Dieu lui envoyait, à lui pauvre prêtre inconnu, un message direct, le remplissait d'agitation et de trouble. Puis, il arrêta ses yeux sur l'enfant et se demandait: « Où donc est la garantie de cette petite fille, et qu'est-ce qui me démontre qu'elle n'est pas le jouet d'une erreur? » « Si la « Dame », dont tu me parles est vraiment le Reine du Ciel, répondit-il, je serai heureux, dans la mesure de mes forces, de contribuer à lui faire élever une chapelle ; mais ta parole n'est pas une certitude. Rien ne m'oblige à te croire. Je ne sais qui est cette Dame, et avant de m'occuper de ce qu'elle désire, je veux savoir si elle y a droit. Demande-lui, par conséquent, de me donner quelque preuve de sa puissance ». La fenêtre était ouverte et le regard du prêtre, plongeant sur le jardin, apercevait la végétation arrêtée et la mort momentanée que donnent aux plantes les frimas de l'hiver. « L'Apparition, me racontes-tu, a sous ses pieds un rosier sauvage, un églantier qui sort des Roches. Nous sommes au mois de février. Dis-lui de ma part que, si elle veut la Chapelle, elle fasse fleurir le rosier ». Et il congédia l'enfant.

II. On n'avait pas tardé à savoir dans tous ses détails le dialogue qui venait d'avoir lieu entre Bernadette et le prêtre, vénéré de tous, qui était, à cette époque, Curé de la ville de Lourdes. « Il l'a mal reçue », disaient avec joie les philosophes et les savants: il a trop, de raison pour croire aux rêveries d'une hallucinée, et il s'est tiré avec infiniment d'esprit d'une situation difficile. D'un côté, donner son assentiment à de telles folies était impossible pour un homme de son intelligence et de sa portée; de l'autre, opposer à tout cela une négation pure et simple, c'était se mettre à dos toute cette multitude fanatisée. Au lieu de tomber dans ce double écueil, au lieu de se laisser prendre dans les cornes de ce dilemme, il s'échappe tranquillement de la difficulté et, sans aller directement contre la croyance populaire, il demande très finement une preuve visible, palpable, certaine, de l'Apparition, un Miracle en un mot, c'est-à-dire l'impossible. Il condamne le mensonge ou l'illusion à se réfuter d'eux-mêmes, et, avec l'épine d'un rosier sauvage, il fait crever ce gros ballon. C'est fort bien trouvé! Le Commissaire, le Procureur impérial et leurs amis se réjouissaient de cette mise en demeure signifiée à l'Être invisible de la Grotte. « L'Apparition est sommée, de montrer son passeport », était un mot qu'on répétait en riant dans les parages officiels. « L'églantier fleurira », disaient les plus fermes parmi les croyants, ceux qui étaient encore sous l'impression du spectacle de Bernadette. en extase. Les uns et les autres attendaient avec impatience la journée du lendemain.

III. Parmi ceux qu'un dédain transcendant de la superstition avait empêchés jusque-là de se mêler, pour examiner les choses, aux flots de la multitude, plusieurs résolurent de se rendre désormais à la Grotte, afin d'assister à la déception populaire. L'un d'eux était M. Estrade, ce Receveur des Contributions Indirectes dont nous avons parlé et qui avait assisté, chez le Commissaire, à l'interrogatoire de la Voyante. Il avait été alors, on s'en souvient, vivement frappé par l'étrange accent de Bernadette, et, ne pouvant mettre en doute la bonne foi de l'enfant, il avait attribué son récit aux suites d'une hallucination. Parfois, cependant, cette impression première s'éloignant, il inclinait vers la solution de Dominique, lequel continuait à ne voir là dedans qu'une comédie très-habile et un miracle de fourberie. Rien, tout d'abord, ne distingua cette Vision des précédentes. Il

faut dire seulement que la transfiguration de la Voyante fut telle, que ce spectacle suffit à convertir M. Estrade.

« Devant la transfiguration inouïe ; a-t-il écrit lui-même, toutes mes préventions antérieures, toutes mes objections philosophiques, toutes mes négations préconçues, tombèrent tout à coup et firent place à un sentiment extraordinaire qui s'empara de moi, malgré moi. J'eus la certitude, j'eus l'irrésistible intuition qu'un être mystérieux se trouvait là. Mes yeux ne le voyaient point; mais mon âme, mais celle des innombrables spectateurs de cette heure solennelle le voyaient comme moi avec la lumière intime de l'évidence. Oui, je l'atteste, un être divin était là. Subitement et complètement transfigurée, Bernadette n'était plus Bernadette. C'était un ange du ciel plongé dans d'inénarrables ravissements. Elle n'avait plus le même visage : une autre intelligence, une autre vie, j'allais dire une autre âme s'y peignait. Elle ne se ressemblait plus à elle-même, et il semblait que ce fût une autre personne. Son attitude, ses moindres gestes, la manière, par exemple, dont elle faisait le signe de la Croix, avaient pris une grandeur plus qu'humaine. La présence de la Vierge était si évidente, que je fus, comme mille autres, terrassé à la façon de saint Paul ». A un certain moment, Bernadette s'avança en marchant sur ses genoux du point où elle priait, c'est-à-dire des bords du Gave, jusques au fond de la Grotte. Il y a environ quinze mètres. Pendant qu'elle montait cette pente un peu abrupte, les personnes qui étaient sur son passage l'entendirent très-distinctement prononcer ces paroles: « Pénitence! pénitence! pénitence! » Quelques instants après elle se leva, et, mêlée à la foule, elle reprit le chemin de la ville. Au lieu d'une créature transfigurée, ce n'était qu'une pauvre fille en haillons qui semblait n'avoir eu que la part commune à ce spectacle surprenant.

Durant toute cette scène cependant le rosier sauvage n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et c'était en vain que la multitude avait attendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier pasteur de la ville. Circonstance digne de remarque! la croyance des fidèles en fut peu ébranlée; et, malgré cette apparente protestation de la nature inanimée contre toute puissance surnaturelle, plusieurs hommes considérables, se sentirent convertis à la foi par le spectacle inouï de la transfiguration de l'enfant. La foule, comme toujours, examinait la Grotte en tous sens après la fin de l'extase et le départ de Bernadette. M. Estrade l'explora, ainsi que tout le monde, avec le plus grand soin. Chacun cherchait à y voir quelque chose d'extraordinaire; mais rien n'y frappait les yeux. C'était une cavité vulgaire dans une roche dure et sur un sol partout desséché, sauf à l'entrée et à l'ouest quand, par les temps de pluie, le vent y faisait pénétrer une humidité fugitive.

Prière pour demander l'esprit de pénitence

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, avant de dire votre Nom et de commencer au lieu désert où vous apparaissiez, l'étonnante série de ces Miracles sans nombre qui devaient retentir dans tout l'univers, vous avez voulu rappeler à la terre la grande parole que le Précurseur de votre Fils criait jadis sur les bords du Jourdain: « Pénitence! pénitence! pénitence! » Vous avez voulu faire comprendre à notre sensualisme endurci que le repentir, l'expiation et la réparation des fautes commises sont le plus urgent besoin de notre siècle coupable et la préparation la plus salutaire aux grâces miraculeuses et aux bienfaits du Ciel. A qui vous demande, hors de sa saison, la fleur parfumée du rosier, Vous répondez, ô Marie, en rappelant la nécessité des épines. Obtenez-nous, ô toute-puissante Mère de Dieu, l'esprit de pénitence, l'esprit qui consiste à mourir à soi-même pour ressusciter en la vie nouvelle, en la vie même de Jésus-Christ. Et. cela faisant, ô Notre-Dame de Lourdes, vous nous donnerez, dans l'hiver de ce monde, la fleur anticipée de l'éternel printemps; car la joie du cœur et sa paix embaumée naissent toujours infailliblement des aspérités et des pointes aiguës de la pénitence, comme germe et s'épanouit la rose sur les épines et sur les piquants de sa tige. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Onzième jour

Désintéressement des Soubirous, apparition du 25 février 1858, jaillissement de la source

I. « Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit? » demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui en revenant de la Grotte, « J'ai vu la Vision, répondit l'enfant, et je lui ai dit: « Mr. le Curé vous demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi ». Alors Elle a souri, mais sans parler. Puis, Elle m'a dit de prier pour les pécheurs et m'a commandé de monter jusqu'au fond de la Grotte. Et Elle a crié par trois fois les mots: « Pénitence! pénitence! pénitence! » que j'ai répétés en me traînant sur mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, Elle m'a révélé encore un second secret qui m'est personnel. Puis, Elle a disparu ». « Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte? » « J'ai regardé après qu'Elle a disparu (car pendant qu'elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe), et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière ». Le Curé demeura songeur. « Attendons », se dit-il. Bien qu'ils fussent quelque peu déconcertés en présence des conversions opérées le jour même aux Roches Massabielle par l'éclat extraordinaire de la transfiguration de Bernadette, les libres penseurs du lieu triomphaient singulièrement de l'échec éprouvé par les croyants, au sujet de l'humble et gracieuse preuve demandée par M. le curé Peyramale. Ils louaient ce dernier plus encore que la veille d'avoir exigé un Miracle: « Le Commissaire, disait-on, a été maladroit en voulant tuer l'Apparition: le Curé, bien plus habile, la force à se tuer elle-même ». Incapables de comprendre la loyale simplicité de cette impartiale sagesse qui, sans doute, voulait des preuves avant de croire, mais aussi avant de nier, ils appelaient ruse ce qui était prudence et ils voyaient un piège dans la naïve prière d'une âme droite, en quête de la vérité.

II. L'honorable Commissaire de police paraissait cependant s'en vouloir de n'avoir pas pris la fourberie en flagrant délit et détruit, à lui tout seul, cette naissante superstition. Il se creusait la tête pour deviner le mot de l'énigme, car il commençait à voir clairement, par la demande même du Curé de Lourdes, que le Clergé n'était pour rien dans cette affaire. Il n'avait donc en face de lui que cette petite fille et ses parents. Il ne doutait point, d'une façon ou d'une autre, d'en venir enfin à bout. Lorsque, par hasard, Bernadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle: on l'arrêtait à tout pas; chacun voulait entendre de sa bouche le détail des Apparitions. Plusieurs, au nombre desquels M. Dufo, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent venir et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles. Beaucoup de personnes se rendirent dans la journée chez les Soubirous pour entendre les récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations: on voyait que rendre témoignage de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir. Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge, présentait une apparence de luxe et attestait la piété de cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le spectacle du plus douloureux dénûment: un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boiteuse, formaient tout l'ameublement de ce logis où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents refusaient toujours, et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

III. Parmi ces visiteurs, plusieurs étaient étrangers à la ville. L'un de ces derniers vint un soir, alors que le va-et-vient de la journée était un peu calmé et qu'il n'y avait plus là qu'une voisine assise au foyer. Il interrogea soigneusement Bernadette, ne voulant qu'elle omît aucun détail et paraissant prendre un intérêt extraordinaire au récit de l'enfant. Son enthousiasme et sa foi se trahissaient à

chaque instant par des exclamations pleines d'attendrissement. Il félicita Bernadette d'avoir reçu une si grande faveur du ciel, puis il s'apitoya sur la misère dont il voyait les marques autour de lui: « Je suis riche, dit-il, permettez-moi de vous venir en aide ». Et sa main déposa sur la table une bourse qu'il entr'ouvrit et qu'il laissa voir pleine d'or. La rougeur de l'indignation monta au visage de Bernadette. « Je ne veux rien, Monsieur, fit-elle vivement. Reprenez cela ». Et elle repoussa vers l'inconnu la bourse déposée sur la table. « Ce n'est point pour vous, mon enfant, c'est pour vos parents qui sont dans le besoin, et que vous ne pouvez vouloir m'empêcher de secourir ». Ni Bernadette ni nous, nous ne voulons rien, dirent le père et la mère. « Vous êtes pauvres, continua l'étranger en insistant, je vous ai dérangés, je m'intéresse à vous. C'est donc par orgueil que vous refusez? » « Non, Monsieur, mais nous ne voulons rien recevoir, absolument rien. Rempportez votre or ». L'inconnu reprit sa bourse et sortit, ne parvenant point à dissimuler une physionomie des plus contrariées. D'où venait cet homme et qui était-il? Était-ce un bienfaiteur compatissant, était-ce un tentateur habile? Nous l'ignorons. La police était si bien faite à Lourdes que M. Dominique, plus heureux que nous, savait peut-être ce secret, et, mieux que personne, connaissais le mot de l'énigme. Le chef de la police de Lourdes n'était pas homme à reculer pour quelques échecs, et il attendait avec confiance les événements, ne doutant nullement qu'ils ne lui réservassent un triomphe, d'autant plus glorieux qu'il aurait été plus. hérissé, dès l'abord, de difficultés et d'obstacles.

IV. La nuit cependant avait mis fin aux agitations de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, les autres restant dans le doute, un certain nombre niant résolument. L'aurore allait se lever, et l'Église universelle, sur toute la surface du globe, murmurait au fond des temples, dans le silence des presbytères déserts, dans l'ombre peuplée des Cloîtres, sous la voûte des Abbayes, des Monastères et des Couvents, ces paroles du Psalmiste dans l'office des Matines: « Tu es Deus qui facis mirabilia. Notam fecisti in populis virtulem tuam... Viderunt te aquae, Deus, viderunt te aquae, et timuerunt, et turbutae sunt abyssi. Vous êtes le Dieu qui faites des merveilles. Vous avez montré votre puissance au milieu des multitudes... Les eaux vous ont aperçu, Seigneur, les eaux vous ont aperçu, et elles ont tressailli en votre présence, et les abîmes en ont été troublés ». Bernadette, arrivée devant les Roches Massabielle, venait de s'agenouiller. Une multitude innombrable l'avait précédée à la Grotte, et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commotion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incroyables comme les croyants, s'étaient découverts le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment l'Apparition divine se manifestait à Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage. Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices sans troubler en rien son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre. La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une intimité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine; elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au milieu des agitations de ce monde, sentît, pour ainsi dire, à tout instant, que la Reine des cieux la tenait invisiblement par la main.

« Ma fille, dit-elle, je veux vous confier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret que, pas plus que les deux autres, vous ne révélez à personne au monde ». Bernadette, en la joie de son cœur, écoutait cependant l'ineffable musique de cette parole si douce, si maternelle et si tendre qui charmait, il y a dix-huit cents ans, les oreilles filiales de l'Enfant-Dieu. « Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la Fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté ». Bernadette, à ce mot de « Fontaine », regarda autour d'elle. Nulle source n'existait et n'avait jamais existé en cet endroit.. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le Gave, dont les eaux tumultueuses couraient à quelques pas de là, à

travers les cailloux et les roches brisées. Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche: « N'allez point là, disait la Vierge; je n'ai point dit de boire au Gave, allez à la Fontaine, elle est ici ». Et étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle la nature est soumise, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la Grotte, ce même coin desséché vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux. Bien qu'elle ne vît à l'endroit indiqué rien qui semblât voir rapport aux paroles de l'Être divin, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste. La voûte delà Grotte allait en s'abaissant de ce côté, et la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir. Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle; apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient çà et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des saxifragées, que l'on nomme la Dorine. Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se baissa, et, grattant le sol de ses petites mains, se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène, n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que penser du singulier travail de l'enfant. Déjà plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi! Tout à coup, le fond de cette petite cavité, creusée par l'enfant, devint humide. Arrivant de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbre et les épaisseurs de la terre, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette, et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former. Cette eau nouvelle venue, se mêlant à la terre brisée, ne fit tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort qu'elle le rejeta, sans se sentir la force de l'avalier. Toutefois elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange; et, à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher. En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à couler en un mince filet, plus exigu peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte. Ce filet était si minime que, pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre- desséchée l'absorba tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avancait avec une lenteur extrême vers le Gave.

Quand Bernadette eut accompli, ainsi que nous venons de le raconter, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et, un instant après, Elle disparut à ses yeux. L'émotion de la multitude fat grande devant ce prodige. Dès que Bernadette fut sortie de l'extase, on se précipita vers la Grotte. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau venait de surgir sous la main de l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres; De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détrempée. La Source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes s'élargissait insensiblement

Prière pour demander la grâce de Dieu

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, enseignez-nous, à nous aussi, à ne point aller boire aux fleuves de la terre, à ce Gave qui passe, écumeux et désordonné, à ces passions éphémères qui mentent en disant « toujours », à la vie apparente des sens qui n'est qu'une mort; à ces joies de la matière qui tuent l'esprit; à ces eaux qui irritent la soif au lieu de l'apaiser, à ces eaux impuissantes qui donnent à peine l'illusion d'un instant et qui laissent à l'homme tous ses maux, toutes ses douleurs, toutes ses misères! Donnez-nous de quitter ces ondes tumultueuses et agitées, de tourner le dos à ces flots qui

s'enfuient, à ces torrents qui se précipitent à l'abîme. Conduisez-nous à la Source qui désaltère et qui calme, qui guérit et qui ressuscite. Conduisez-nous à la Fontaine de la vraie joie et de la vraie vie, à cette Fontaine qui sort du Roc immuable sur lequel l'Église a posé ses fondements éternels. Bien plus, ô Marie! A travers la dureté de nos cœurs, à travers les impuretés de notre nature, faites-la sourdre du fond de nos âmes, cette Fontaine de grâces qui doit peu à peu surmonter toutes nos résistances, purifier toutes nos souillures, guérir nos maux invétérés. Qu'un geste de votre main, qu'une parole de votre bouche la fassent enfin naître et grandir en nous-mêmes, cette Source bénie dont Jésus parlait à la Samaritaine, cette Source d'eau vive, jaillissant en vie éternelle... Hélas! Hélas! Ô notre Mère, que nous en avons besoin! Et qu'il faut que ces eaux soient abondantes pour laver nos iniquités! Ce siècle est dur: il ne connaît pas la pitié; ce siècle est cruel: et ses mains sont rouges de sang. Ce siècle est plongé dans toutes les fanges de la terre, et la fumée de ses luxures obscurcit le ciel étoilé. Vierge de toute tendresse et de toute pureté, touchez ce cœur de marbre ou de granit. Touchez-le, et que les larmes jaillissent! et que l'onde sacrée éteigne ces flammes immondes, lave ce sang et nettoie cette boue! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Douzième jour

Louis Bouriette, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron Marie Grassus

I. Le lendemain la Source, poussée des mystérieuses profondeurs par une puissance inconnue, et grandissant à vue d'œil, portait du sol par un jaillissement de plus en plus fort. Elle coulait déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de quelques jours qu'après avoir augmenté pour ainsi dire d'heure en heure, elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors de terre par un jet très-considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras; et elle donna à partir de ce moment plus de cent mille litres par jour, comme chacun peut le vérifier aujourd'hui. N'anticipons pas pourtant sur les événements, et continuons de les suivre jour par jour comme nous l'avons fait jusqu'ici. Reprenons-les au point précis où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au jeudi matin, 25 février, vers sept heures, à l'instant où le jaillissement de la Source venait d'avoir lieu en présence d'une foule nombreuse.

II. Or, ce jeudi, le troisième du mois, était jour de grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux survenu le matin aux Roches Massabielle, fut donc portée au chef-lieu par une multitude de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le Département et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux prit dès ce moment un développement inouï. Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain; d'autres marchèrent toute la nuit; et, aux premiers rayons du jour, à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver, cinq à six mille personnes se pressant sur les rives du Gave, sur les tertres et sur les rochers, campaient en face de la Grotte. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable. Quand la Voyante, humble, simple et paisible au milieu de cette agitation, se présenta pour prier, les populations s'écrièrent: « Voilà la Sainte! Voilà la Sainte! » Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur. La Mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et que Bernadette put s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle était l'objet. Il était bon que l'enfant, au milieu de ces acclamations, sentît qu'elle n'était rien et qu'elle constatât une fois de plus son impuissance à évoquer par elle-même la Vision divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase, et quand elle se releva, après sa longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations des multitudes qui l'entouraient, que la Vision d'en haut n'était point apparue .

III. En ce temps-là vivait à Lourdes un pauvre ouvrier connu de tous, qui traînait depuis de longues

années la plus misérable des existences. Il se nommait Louis Bourriette. Quelque vingt ans auparavant un grand malheur l'avait frappé. Gomme il travaillait dans les environs de Lourdes à extraire de la pierre avec son frère Joseph, carrier comme lui, une mine mal dirigée avait fait explosion à côté d'eux. Joseph était tombé roide mort. Louis, celui dont nous parlons, avait eu le visage labouré par les éclats du rocher et l'œil droit à moitié écrasé. On eut les plus grandes peines du monde à le sauver. Les souffrances horribles qui suivirent cet accident furent telles qu'une fièvre ardente se déclara et qu'il fallut, pendant les premiers temps, le retenir dans son lit au moyen d'un appareil de force. Il se rétablit cependant peu à peu, grâce à des soins intelligents et dévoués. Toutefois, la Médecine avait été impuissante, malgré les opérations les plus délicates et les traitements les plus habiles, à guérir son œil droit, qui avait malheureusement été atteint dans sa constitution intime. Cet homme avait repris son état de carrier, mais il ne pouvait plus faire que des besognes grossières, son œil blessé lui refusant tout service et ne percevant plus les objets qu'à travers une brume invincible. Quand il avait besoin de faire un travail demandant un peu de soin, le pauvre ouvrier était obligé d'avoir recours à quelque autre personne.

Le temps n'avait amené aucune amélioration: tout au contraire. La vue de Bourriette avait diminué d'année en année. Cet affaiblissement progressif était devenu plus sensible encore dans les derniers temps et, au moment où nous sommes arrivés, le mal avait fait de tels progrès que l'œil droit était presque entièrement perdu. Quand il fermait l'œil gauche, Bourriette ne distinguait plus un homme d'un arbre. L'arbre et l'homme n'étaient plus pour lui qu'une masse noire et confuse se détachant dans une nuit sombre, La plupart des habitants de Lourdes avaient employé Bourriette une fois ou l'autre. Son état faisait pitié et il était fort aimé parmi la confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très-nombreux en ce pays. Ce malheureux, entendant parler de la Source miraculeusement jaillie à la Grotte, appela sa fille: « Va me chercher de cette eau, dit-il. La sainte Vierge, si c'est Elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir ». Une demi-heure après, l'enfant apportait dans un vase un peu de cette eau, encore sale et terreuse, ainsi que nous l'avons expliqué. « Père, dit l'enfant, ce n'est que de l'eau bourbeuse ». « N'importe! » dit le père qui se mit à prier. Il frotta avec cette eau son œil malade, que, quelques instants auparavant, il croyait à jamais perdu. Presque aussitôt il poussa un grand cri et se mit à trembler tant son émotion était grande. Un miracle soudain s'accomplissait en sa vue. Déjà, autour de lui, l'air était redevenu clair et baigné de lumière. Toutefois, les objets lui semblaient encore environnés d'une gaze légère qui l'empêchait d'en percevoir parfaitement les détails. Les brumes existaient encore, mais elles n'étaient plus noires comme depuis vingt ans : le soleil les pénétrait, et, au lieu de la nuit épaisse, c'était, devant l'œil du malade, la vapeur transparente du matin. Bourriette continua de prier et de laver son œil droit de cette eau bienfaisante. Le jour grandissait peu à peu sous son regard et il distinguait nettement les objets.

Le lendemain ou le surlendemain, il rencontre sur la place publique de Lourdes M. le docteur Dozous qui n'avait cessé de lui donner des soins depuis l'origine de sa maladie. Il court à lui: « Je suis guéri », lui dit-il. « Pas possible! s'écrie le médecin. Vous avez une lésion organique qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais suivra a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut vous rendre la vue ». « Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond avec émotion le carrier, c'est la sainte Vierge de la Grotte ». L'homme de la science humaine haussa les épaules: « Que Bernadette ait des extases inexplicables, cela est sûr; car je l'ai vérifié avec une infatigable attention. Mais que l'eau jaillie à la Grotte par je ne sais quelle cause inconnue, guérisse subitement des maux incurables, ce n'est pas possible ». Cela disant, il tire un agenda de sa poche et écrit quelques mots au crayon. Puis d'une main, il ferme l'œil gauche de Bourriette, c'est-à-dire l'œil valide par où ce dernier pouvait voir, et présente à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite, phrase qu'il venait d'écrire. « Si vous pouvez lire ceci, je vous croirai », dit d'un air triomphant l'éminent docteur, qui se sentait fort de sa grande science et de sa profonde expérience médicale. Les gens qui se promenaient sur la place s'étaient groupés autour d'eux. Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce papier, et il lit aussitôt, à haute voix et sans la moindre hésitation: « Bourriette a une amaurose incurable, et il ne guérira jamais ». La foudre, tombant aux pieds du

savant médecin, ne l'eût pas plus stupéfait que la voix de Bourriette lisant ainsi, paisiblement et sans effort, l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur une page de l'agenda.

M. le docteur Dozous était plus qu'un homme de science, c'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter, dans cette guérison soudaine d'un mal incurable, l'action d'une puissance supérieure. « Je ne puis le nier, disait-il, c'est un Miracle, un vrai Miracle, n'en déplaise à moi-même et à mes confrères de la Faculté. Cela me renverse, mais il faut bien se soumettre à la voix impérieuse d'un fait si évident et si en dehors de tout ce que peut la pauvre science humaine ». M. le docteur Vergez, de Tarbes, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, médecin des eaux de Barèges, appelé à se prononcer sur cet événement, ne put s'empêcher d'y voir également, de la façon la plus indéniable, la puissance surnaturelle.

IV. Cet événement fit un bruit énorme dans la ville de Lourdes. Bourriette, comme nous venons de le dire, était connu de presque tout le monde. La guérison merveilleuse n'avait d'ailleurs fait disparaître ni les traces profondes, ni les cicatrices de son terrible mal, de sorte que chacun pouvait vérifier le Miracle qui venait de s'accomplir. Le carrier, presque fou de joie, en racontait les détails à qui voulait l'entendre. Il n'était pas seul à faire éclater ainsi le témoignage d'un bonheur inespéré et l'expression de la reconnaissance. Des faits de même nature s'étaient produits dans d'autres maisons de la ville. Plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, avaient tout à coup quitté leur lit de douleur, où les retenaient depuis des années diverses maladies réputées incurables, et ils proclamaient publiquement leur guérison par d'eau de la Grotte. La main de Jeanne Grassus, paralysée depuis dix ans, s'était redressée et avait retrouvé la plénitude de la vie dans l'eau miraculeuse. La précision des faits succédait donc, parmi les récits qui se faisaient, aux vagues rumeurs du premier moment. L'exaltation des populations était des plus grandes, exaltation touchante et bonne, qui se traduisait dans l'église par des prières ferventes, autour de la Grotte par des cantiques d'actions de grâces éclatant sur les lèvres joyeuses des pèlerins.

Vers le soir, un grand nombre d'ouvriers de l'association des carriers, dont Bourriette faisait partie, se rendirent aux Roches Massabielle et tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la Grotte un sentier pour les visiteurs. Devant le trou d'où la Source, déjà très forte, jaillissait, ils placèrent une rigole de bois, au-dessous de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'un demi-mètre de profondeur environ, ayant à peu près la forme et la longueur d'un berceau d'enfant. L'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la Source miraculeuse. Après le coucher du soleil, quand commencèrent à tomber sur la terre les premières ombres de la nuit, on vit qu'une même pensée était née d'elle-même dans une foule d'âmes croyantes, et la Grotte s'illumina tout à coup de mille feux. Les pauvres, les riches, les enfants, les femmes, les hommes avaient spontanément apporté des bougies et des cierges. Durant toute la nuit, on put voir de l'autre côté du Gave rayonner cette lueur claire et douce, ces milliers de petits flambeaux placés çà et là sans ordre visible et répondant sur la terre au scintillement et à l'éclat des étoiles qui parsemaient le firmament. Il ne se trouvait parmi ces peuples ni prêtres, ni pontifes, ni chefs d'aucune sorte; et pourtant, sans que nul eût fait aucun signe, au moment où l'illumination éclaira la Grotte et les rochers, se reflétant toute tremblante dans le petit réservoir de la Source, toutes les voix s'élevèrent en même temps et se confondirent en un chant unanime. Les litanies de la Sainte Vierge se firent entendre, interrompant le silence du soir pour célébrer la Mère admirable, devant ce trône rustique où sa sagesse avait daigné apparaître, afin de combler de joie tous les coeurs chrétiens. « Mater admirabilis, Sedes Sapientiae, Causa nostrae laetitiae, ora pro nobis! »

Prière pour les ouvriers

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, en souvenir de cette guérison miraculeuse, la première de toutes, dont vous avez favorisé un humble tailleur de pierre; en souvenir de cette pieuse corporation des carriers qui, la première, commença spontanément à travailler à votre sanctuaire, obtenez, nous vous en supplions, toutes les grâces du Divin Ouvrier qui créa le monde pour l'immense multitude des travailleurs, hommes, femmes et enfants, qui gagnent à la sueur de leur front le pain de chaque jour. Bénissez ceux qui remuent péniblement le sol de la terre sous le froid de l'hiver et sous les ardeurs de l'été. Bénissez ceux qui transforment la matière, dans l'air malsain des ateliers, au milieu du bruit des machines; bénissez ceux qui, loin du soleil, cherchent dans les profondeurs souterraines les charbons et les minerais; bénissez ceux qui ont dû abdiquer leur volonté pour la dévouer au service d'autrui: bénissez les cultivateurs, les artisans, les ouvriers, les mineurs, les domestiques; bénissez les esclaves dans les pays barbares où il en est encore. Bénissez les bons et les innocents; bénissez aussi les coupables et les pécheurs. Parmi cette multitude innombrable, ô Vierge Marie, combien, hélas! vous ignorent ou vous blasphèment; combien, perdus par les autres et par eux-mêmes, sont loin de vous et loin de Dieu! Combien vivent dans le mal et dans l'impunité! Combien, ne croyant pas en notre immortelle résurrection et plaçant toute leur destinée ici-bas, se révoltent, exaspérés, contre les douleurs, les souffrances de cette vallée de larmes, contre ces peines sans nombre que la foi rend, pour les chrétiens, supportables et même douces! Combien, se refusant à voir que le sentier de la vertu est le seul qui puisse conduire au bonheur, même dès ce monde, fuient l'Église, fuient la voie, fuient la vérité, fuient la vie pour se précipiter dans ces associations ténébreuses dont Satan est le chef; dans ces sociétés secrètes qui ont pour principe la haine, et pour but les révolutions, le pillage, les incendies, et le s meurtres! Suppliez votre divin Fils, ô Vierge puissante, suppliez Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui descendit aux enfers, de descendre aussi dans ces abîmes d'ignorance et d'iniquité. Lui seul peut rendre la vue à ces aveugles. Lui seul peut convertir ces cœurs bouillonnants de furie, comme jadis il convertit saint Paul et tant d'autres persécuteurs. Lui seul peut lier cet esprit terrible que la plume d'écrivains scélérats, que les fautes ou les crimes des classes dirigeantes ont déchaîné sur notre pays. Pour que ce grand miracle s'accomplisse, et pour que les sentiments et les pensées qui illuminaient l'atelier de votre terrestre époux, saint Joseph, éclairent encore ici-bas le vaste peuple des travailleurs, que faut-il, ô très-sainte Vierge Marie? Il faut la prière fervente de ceux qui croient en vous et en Notre-Seigneur. Cette prière, nous la faisons. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Treizième jour

Trouble des libres penseurs, le clergé et l'administration, tentative d'intimidation, le dernier jour de la quinzaine, les immenses multitudes

I. Toutes ces guérisons miraculeuses, et notamment celle de Bourriette, jetèrent le trouble dans le camp des incroyants, qui essayèrent vainement de les expliquer, comme ils tentaient sans plus de succès, d'expliquer le jaillissement de la Source. Quelques-uns se convertirent, d'autres s'obstinèrent. Durant ce jour si chargé d'événements, Bernadette avait été appelée dans la chambre du Tribunal, avant ou après l'audience, et la dialectique exercée du Procureur Impérial, du Substitut et des Juges avait été aussi impuissante à la faire varier ou se contredire que l'avait été le génie policier de M. Dominique. Lors du jaillissement de la Source, l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'élévation d'une chapelle. Le lendemain, comme nous l'avons raconté, la Vision ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte. « Attendons », disait-il. Dans les choses humaines, c'est assez d'être une fois prudent. Il faut l'être septante fois dans les choses de Dieu. Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans l'incessante procession qui se rendait à la Source miraculeuse.

II. A la Grotte, malgré cet immense concours de peuple, tout continuait de se passer avec le plus

grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priait. Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces pays, avaient demandé au Commandant du fort la permission d'aller, eux aussi, aux Roches de Massabielle. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libres certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les rives périlleuses du Gave; ils s'employaient de côté et d'autre, prenant spontanément une certaine autorité que personne, avec raison, ne songeait à leur contester. Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus. Il y eut dans le camp de la Libre Pensée un moment de stupeur profonde. Les faits devenaient si nombreux, si constatés, si patents, qu'à chaque instant des défections avaient lieu parmi les incrédules. Les meilleurs et les plus droits se laissaient gagner par l'évidence. Toutefois, il restait un indestructible noyau d'esprits se disant forts, et dont la force consistait à se roidir contre les preuves et à refuser de se rendre à la vérité. Cela semblerait impossible si l'univers entier ne savait qu'une grande partie du peuple juif a résisté aux miracles même de Jésus-Christ et des Apôtres, et qu'il a fallu quatre siècles de prodiges pour ouvrir complètement les yeux du monde païen.

III. Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le Curé de Lourdes, et lui parla une seconde fois au nom de l'Apparition. « Elle veut qu'on construise une chapelle, et qu'on fasse à la Grotte des processions », dit l'enfant. Les faits avaient marché, la Source avait jailli, les guérisons avaient eu lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu de la véracité de Bernadette. Le prêtre n'avait plus de preuves à demander: il n'en demanda point. Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait désormais effleurer sa foi. La « Dame » invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait déjà reconnue à ses bienfaits maternels, et peut-être ajoutait-il déjà à ses oraisons du matin et du soir: « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ». « Je te crois, dit-il à Bernadette, lorsqu'elle se présenta de nouveau devant lui. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition ne dépend pas de moi. Cela dépend de Mgr l'Évêque, que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Je vais me rendre auprès de lui et lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir ». M. l'abbé Peyramale se rendit donc à Tarbes et exposa à l'Évêque les faits surprenants dont la Grotte de Massabielle et la ville de Lourdes étaient le théâtre depuis bientôt trois semaines. Il raconta les extases et les visions de Bernadette, les paroles de l'Apparition, le jaillissement de la Source, les guérisons soudaines, l'émotion universelle. L'Évêque, homme des plus prudents, ne se prononça point. Il maintint la défense faite au Clergé de se rendre à la Grotte. Mais en même temps, de concert avec M. le Curé de Lourdes, il prit toutes sortes de mesures pour se faire renseigner chaque jour, par des témoins d'une loyauté à toute épreuve et d'une capacité reconnue, sur tout ce qui se passerait aux Roches Massabielle, et sur toutes les guérisons vraies ou fausses qui pourraient encore avoir lieu.

IV. Le Préfet des Hautes Pyrénées, tenu au courant des événements de Lourdes par les rapports de M. Dominique en qui il avait une foi véritablement aveugle, n'imita pas la sage réserve de l'Évêque. Il se laissa aller à sa première impression; et, ne croyant en rien à la possibilité de telles Apparitions et de tels Miracles, s'imaginant en lui-même qu'il pourrait arrêter dès qu'il lui plairait ce débordement populaire, il se prononça nettement, et résolut d'étouffer dans son berceau cette superstition nouvelle qui, à peine née, semblait menacer de grandir si rapidement. Le 3 mars, d'après les ordres venus de la Préfecture, le Maire de Lourdes écrivit au Commandant du Fort de mettre à sa disposition les troupes de la garnison, et de les tenir dès le lendemain prêtes à tout événement. Les soldats, en armes, devaient occuper le chemin et les abords de la Grotte. La Gendarmerie locale et tous les Officiers de Police avaient reçu de semblables instructions. En dépit de l'attitude inquiète et ombrageuse du monde officiel, la renommée de ces faits, merveilleux s'était propagée cependant dans toutes les contrées environnantes avec une électrique rapidité. Toute la Bigorre et tout le Béarn, déjà agités par les premiers bruits de l'Apparition, étaient entrés dans un profond émoi à la nouvelle du jaillissement de la Source et des guérisons miraculeuses. Toutes les

routes du département étaient couvertes de voyageurs, accourant en, grande hâte. A tout instant, de tous les côtés, par tous les chemins, par tous les sentiers qui aboutissent à Lourdes, arrivaient en foule et pêle-mêle des véhicules de toute sorte, calèches, charrettes, chars à bancs, des cavaliers, des piétons. Il devint presque impossible d'héberger les nouvelles foules qui survenaient. On passait la nuit en prière devant la Grotte illuminée, afin de se trouver le lendemain plus, près de la Voyante.

V. Le jeudi 4 mars était le dernier jour de la quinzaine. Lorsque l'aurore commença, à blanchir l'horizon, une multitude plus prodigieuse encore que les jours précédents inondait les abords de la Grotte. La foule était telle que beaucoup de pèlerins et de curieux, pour échapper à la pression de ces masses humaines, étaient grimpés sur les arbres. Quelques militaires, appartenant au régiment de cavalerie de Tarbes ou au dépôt de Lourdes, étaient venus à cheval et se tenaient hors du tohu-bohu, dans le courant du Gave. Et, autour de ces têtes isolées qui dominaient les autres et ressortaient vivement, tous les champs, toutes les prairies, tous les chemins, tous les coteaux, tous les tertres, toutes les roches d'où on pouvait avoir vue sur la Grotte étaient littéralement couverts d'une multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de gens du monde, d'ouvriers, de paysans, de soldats, agités, pressés et ondoyants comme les épis mûrs. Les costumes pittoresques de ces pays se détachaient en voyantes couleurs aux premiers rayons du soleil, dont le disque commençait à paraître derrière les cimes du Jer. De loin, des coteaux de Vizens, par exemple, les capulets des femmes, les uns d'un blanc de neige, les autres d'un rouge flamboyant, les grands bérets bleus des paysans béarnais éclataient comme des marguerites, des coquelicots et des bleuets au milieu de cette moisson humaine. Les casques des cavaliers campés dans le Gave étincelaient à la naissante lueur qui venait de l'Orient. Il y avait bien là plus de vingt mille hommes répandus sur les rives du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés.

Autour de cette foule et sur le chemin couraient, allaient, venaient, criaient dans une sorte d'effarement les Sergents de ville et les Gendarmes. L'adjoint, revêtu de son écharpe, se tenait immobile. Attentifs à toutes choses et prêts à sévir au moindre désordre, on remarquait sur une petite hauteur M. Dominique et le Procureur Impérial. Une rumeur énorme, vague, multiple, confuse, indescriptible, composée de mille bruits divers, de paroles, de conversations, de prières, de cris, sortait de cette multitude et ressemblait à l'inaispaisable tumulte des flots. Tout à coup une clameur vole sur toutes les bouches, « Voilà la Sainte! voilà la Sainte ! » s'écrie-t-on de toutes parts, et une agitation extraordinaire se fait au milieu de cette foule. Tous les cœurs, même les plus froids, sont émus, toutes les têtes se dressent, tous les yeux se fixent sur le même point; instinctivement tous les fronts se découvrent. Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet Océan humain. Les Gendarmes cependant étaient accourus, et perçant la foule devant Bernadette, formaient une escorte à l'enfant et lui faisaient un passage jusqu'à la Grotte. Ces braves gens, de même que les Soldats, étaient croyants, et leur attitude sympathique, émue, religieuse, avait empêché la foule de s'irriter de ce déploiement de la force armée et trompé le calcul des habiles, qui avaient compté, par cet appareil menaçant, provoquer quelque explosion populaire. Les mille rumeurs de la multitude s'étaient tues peu à peu, et il s'était fait un grand silence. Quand Bernadette se prosterna, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux. Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous ne décrirons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont, à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur. L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger de cette herbe dont nous avons parlé; puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur dire qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu. L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom. Mais la « Dame » rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu. D'autres guérisons continuaient à se produire de tous côtés.

Prière pour les soldats

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, parmi le peuple prosterné devant Vous à l'heure mystérieuse de vos Apparitions, nous voyons se détacher le costume de nos Soldats. Nous vous invoquons, ô Marie, pour nos frères et nos enfants qui bivouaquent loin de nous, au service de notre France, risquant leur vie pour son salut. Nous vous prions pour ces armées, qui défendent la patrie contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans, contre l'invasion et contre l'anarchie. Protégez-les, ô Marie, contre tous les périls : gardez leurs corps contre le fer et le feu des batailles; gardez leur âme contre la séduction des hommes de désordre, contre l'oisiveté et la corruption des camps. Qu'au lieu de se perdre, comme cela arrive si souvent, au milieu des villes et des casernes, ils se maintiennent purs, religieux, honnêtes ; et qu'ils puisent, dans l'habitude de la discipline, dans les privations subies, dans les dangers affrontés, une vertu plus mâle, plus énergique et plus haute. Que pour eux, l'accomplissement du devoir soit infiniment préférable à la conservation de la vie. Qu'ils sachent mourir, pleinement assurés de trouver dans le sein de Dieu, la récompense qui ne manque jamais aux dévouements d'ici-bas. Qu'au lieu de se préparer des désastres et des déroute, par l'existence délétère des garnisons, ils se préparent à la victoire par la religion comprise et pratiquée, par la sobriété, par une vie chaste, par le travail, par ce triple et glorieux travail que Dieu a imposé à notre race: le travail du corps qui donne la force, le travail de l'esprit qui donne le savoir, le travail de l'âme qui donne la vertu. Qu'ils soient doux dans la paix et terribles dans la guerre, semblables en tout aux saints et héroïques soldats de l'illustre légion Thébaine. Que chacun d'eux, ô Notre-Dame de Lourdes, vous considère comme sa Mère et se fasse gloire d'être votre enfant. Bénissez ceux qui périssent pour le devoir; ouvrez-leur les portes du ciel et recevez-les à côté des martyrs. O Marie, Reine sublime de ces Royaumes bienheureux dont les neuf chœurs des Anges forment l'innombrable milice, donnez à la terre des armées chrétiennes jusqu'au jour béni, où la terre, enfin convertie, sera elle-même assez chrétienne pour pouvoir se passer d'armées. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Quatorzième jour

Croisine et Justin Bouhohorts, guérisons diverses

I. A l'époque des Apparitions, plus encore peut-être qu'aujourd'hui, un va-et-vient perpétuel avait lieu sur le chemin de cette Grotte, désormais célèbre, que chacun examinait en tous sens, devant laquelle on priait, dont quelques-uns détachaient des fragments pour en faire de pieux souvenirs. Ce jour-là, vers quatre heures, il y avait encore cinq ou six cents personnes, stationnant de la sorte sur les rives du Gave. En ce même moment, une scène déchirante se passait autour d'un berceau dans une pauvre maison de Lourdes où demeurait une famille de journaliers, Jean Bouhohorts et Croisine Ducouts, sa femme. Dans ce berceau gisait un enfant de deux ans environ, infirme, mal constitué, n'ayant jamais pu marcher, constamment malade et épuisé depuis sa naissance par une fièvre lente, une fièvre de consommation, que rien n'avait pu vaincre. Malgré les soins éclairés d'un médecin du pays, M. Peyrus, l'enfant touchait à son heure dernière. La mort étendait ses teintes livides sur ce visage que de si longues souffrances avaient rendu d'une maigreur effrayante. Le père, calme dans sa douleur, la mère au désespoir le regardaient mourir. Une voisine, Françonnette Gozos, s'occupait déjà de préparer des linges pour ensevelir le corps, et, en même temps, elle s'efforçait de faire entendre à la mère des paroles de consolation. Celle-ci était éperdue de douleur. Elle suivait avec anxiété les progrès de l'agonie. L'œil était devenu vitreux, les membres étaient dans une immobilité absolue, la respiration avait cessé d'être sensible. « Il est mort », dit le père. « S'il n'est pas mort, dit la voisine, il va mourir, ma pauvre amie. Allez pleurer auprès du feu pendant que, tout à l'heure, je le plierai dans ce linceul ». Croisine Ducouts (c'était le nom de la mère) semblait ne pas entendre. Une idée soudaine venait de s'emparer de son âme, et ses larmes s'étaient arrêtées: « Il n'est pas mort, s'écria-t-elle, et la sainte Vierge de la Grotte va me le guérir », « La douleur la rend folle », dit

tristement Bouhohorts. La voisine et lui essayèrent vainement de détourner la mère de son projet. Celle-ci venait de tirer du berceau le corps, déjà immobile, de l'enfant et l'avait enveloppé dans son tablier. « Je cours à la Vierge », s'écria-t-elle en se dirigeant vers la porte. « Mais, ma bonne Croisine, lui disaient son mari et Françonnette, si notre Justin n'est pas entièrement mort, tu vas le tuer tout à fait. La Mère, comme hors d'elle-même, ne voulut rien entendre. « Qu'il meure ici ou qu'il meure à la Grotte, qu'importe! Laissez-moi implorer la Mère de Dieu ». Et elle sortit, emportant son enfant.

II. Comme elle l'avait dit, « elle courait à la Vierge ». Elle marchait avec rapidité, priant à haute voix, invoquant Marie, et ayant, aux yeux de ceux qui la voyaient passer, les allures d'une insensée. Il était près de cinq heures. Quelques centaines de personnes se tenaient devant les Roches Massabielle. Chargée de son précieux fardeau, la pauvre mère perça la foule. A l'entrée de la Grotte, elle se prosterna et pria. Puis elle se traîna à genoux vers la Source miraculeuse. Sa figure était ardente, ses yeux animés et pleins de larmes, toute sa personne en un certain désordre occasionné par l'extrême douleur. Elle était arrivée près du bassin creusé par les carriers. Le froid était glacial. « Que va-t-elle faire? », se disait-on. Croisine tire de son tablier le corps tout nu de son enfant à l'agonie. Elle fait sur elle-même et sur lui le signe de la Croix. Et puis, sans hésiter, d'un mouvement rapide et déterminé, elle le plonge tout entier, sauf la tête, dans l'eau glacée de la Source. Un cri d'effroi, un murmure d'indignation sort de la foule. « Cette femme est folle! » s'écrie-t-on de toutes parts. Et on se presse autour d'elle pour l'empêcher. « Vous voulez donc tuer votre enfant? » lui dit brutalement quelqu'un. Il semblait qu'elle fût sourde. Elle demeurait comme une statue, la statue de la Douleur, de la Prière et de la Foi. L'un des assistants lui toucha l'épaule. La Mère se retourna alors, tenant toujours son enfant dans l'eau du bassin. « Laissez-moi, laissez-moi! dit-elle d'une voix à la fois énergique et suppliante. Je veux faire ce que je pourrai: le bon, Dieu et la sainte Vierge feront le reste ». Plusieurs remarquèrent la complète immobilité de l'enfant et sa physionomie cadavérique. « L'enfant est déjà mort, dirent-ils. Laissons-la faire: c'est une mère que la douleur égare ».

Non! sa douleur ne l'égarait point. Elle la conduisait au contraire dans le chemin de la foi la plus haute, de cette foi absolue, sans hésitation et sans défaillance, à laquelle Dieu a promis solennellement de ne jamais résister. La Mère de la terre sentait au fond d'elle-même qu'elle s'adressait au cœur de la Mère qui est au ciel. De là, cette confiance sans bornes, dominant la terrible réalité de ce corps moribond qu'elle tenait en ses mains. Sans doute, tout aussi bien que la multitude, elle voyait qu'une eau glaciale comme celle où elle plongeait son enfant était faite, suivant les lois ordinaires, pour tuer infailliblement ce pauvre petit être bien-aimé et achever soudainement cette agonie par le coup de la mort. N'importe! son bras demeurait ferme et sa Foi ne faiblissait point. Pendant un long quart d'heure, aux yeux stupéfaits de la multitude, au milieu des cris, des objurgations et des injures que la foule groupée autour d'elle ne cessait de lui adresser, elle tint son enfant dans cette eau mystérieuse, jaillie naguère sur un geste de la Mère toute-puissante du Dieu mort et ressuscité. Spectacle sublime de la foi catholique! Cette, femme précipitait son fils agonisant dans le plus imminent des périls terrestres, pour y chercher, au nom de la Vierge Marie la guérison venant du ciel. Elle le poussait naturellement vers la Mort pour le conduire surnaturellement à la Vie! Jésus loua la foi du centenier. En vérité, celle de cette mère nous paraît plus admirable encore. Devant cet acte de foi, si simple et si grand, le cœur de Dieu ne pouvait point ne pas être ému. Notre Père, ce Père si invisible et si manifeste, se penchait sans doute en même temps que la Vierge sainte sur cette touchante et religieuse scène, et Il bénissait cette Chrétienne, cette croyante des premiers temps.

III. L'enfant, durant cette longue immersion, avait gardé immobilité du cadavre. La Mère le replia dans son tablier rentra chez elle en toute hâte. Le corps était glacé. « Tu vois bien qu'il est mort, dit le Père ». « Non, dit Croisine, il n'est pas mort! La sainte Vierge le guérira ». Et la pauvre femme coucha l'enfant dans son berceau. Il y était à peine depuis quelques instants, que l'oreille attentive de

la Mère s'étant penchée sur lui: « Il respire! » s'écria-t-elle. Bouhohorts se précipita et écouta à son tour. Le petit Justin respirait en effet. Ses yeux étaient fermés, et il dormait d'un profond et paisible sommeil. La Mère, elle, ne dort point. Le soir et pendant la nuit, elle venait à tout instant écouter cette respiration de plus en plus forte et régulière, et elle attendait avec anxiété le moment du réveil. Il eut lieu à la naissance du jour. La maigreur de l'enfant n'avait point disparu, mais son teint était coloré, et ses traits reposés. Dans ses yeux souriants, tournés vers sa mère, brillaient les doux rayons de la vie. Pendant ce sommeil, profond comme celui que Dieu avait envoyé à Adam, la main mystérieuse et toute-puissante de qui tout bien découle avait réparé et animé, nous n'osons dire ressuscité, ce corps, naguère encore immobile et glacé. L'enfant demanda le sein de sa mère, et il but à longs traits. Lui, qui n'avait jamais marché, il voulut se lever et se promener par la chambre. Mais Croisine, si courageuse la veille et si pleine de foi, n'osait croire à la guérison et tremblait à la pensée du danger disparu. Elle résista aux sollicitations réitérées de l'enfant et se refusa à le retirer de sa couche. Le jour se passa ainsi. A tout instant l'enfant demandait le sein maternel. La nuit vint et fut paisible comme la précédente. Le père et la mère sortirent dès l'aube pour aller au travail. Leur Justin dormait encore dans son berceau.

IV. Quand la Mère en rentrant ouvrit la porte, un spectacle se présenta tout à coup à elle, qui manqua la faire défaillir. Le berceau était vide. Justin s'était levé tout seul de sa couche, il était debout et il allait ça et là, touchant les meubles et dérangeant les chaises. Le petit paralytique marchait. Quel cri de joie poussa Croisine à cette vue, le cœur des mères peut seul le deviner. Elle voulut s'élançer, mais elle ne le put, tant elle était saisie. Ses jambes tremblaient. Elle était sans force contre son bonheur, elle s'appuya contre la porte. Une vague terreur se mêlait toutefois, malgré elle, à sa rayonnante allégresse! « Prends garde! tu vas tomber », cria-t-elle avec anxiété. Il ne tomba point; sa marche était assurée, et il courut se jeter dans les bras de sa mère, qui l'embrassa en pleurant. « Il était guéri depuis hier, pensait-elle, puisqu'il voulait se lever et marcher, et moi, comme une impie, dans mon manque de foi, je l'ai empêché ». « Tu vois bien qu'il n'était pas mort et que la sainte Vierge l'a sauvé », dit-elle à son mari lorsqu'il rentra. Ainsi parlait cette mère bienheureuse. Françolette Gozos, celle qui avait assisté l'avant-veille à l'agonie et préparé le linceul pour l'ensevelissement du petit Justin, était survenue et en croyait à peine ses yeux. Elle ne pouvait se lasser de regarder l'enfant comme si elle eût voulu s'assurer de son identité. « C'est bien lui! s'écriait-elle. C'est bien pourtant lui! pauvre petit Justin! » Ils se mirent à genoux. La Mère joignit, pour les retourner vers le ciel, les deux mains de son enfant; et tous ensemble, ils remercièrent la Mère des miséricordes. La maladie ne revint pas. Justin grandit et n'eut point, de rechute. Voilà de cela onze ans. Celui qui a écrit ces pages a voulu le voir ces jours derniers. Il est fart, il est bien portant; seulement sa mère se désole de ce qu'il fait parfois l'école buissonnière, et elle lui reproche d'aimer trop à courir.

V. M. Peyrus, le médecin qui avait soigné l'enfant, convint avec la plus entière bonne foi de l'impuissance radicale de la Médecine à expliquer l'événement extraordinaire qui venait de s'accomplir. M.M. les docteurs Vergez et Dozous examinèrent séparément ce fait, d'un si haut intérêt pour la science et pour la vérité/et, pas plus que M. Peyrus, ils n'y purent voir autre chose que l'action toute-puissante de Dieu. D'autres faits miraculeux s'étaient produits. Le restaurateur Blaise Maumus avait vu guérir subitement et se fondre, en plongeant la main dans la Source, une loupe énorme qu'il avait à l'articulation du poignet. La veuve Grozat, sourde depuis vingt années, à ne pas entendre les offices, avait soudainement recouvré l'ouïe en faisant usage de cette eau. Auguste Bordes, boiteux depuis longtemps à la suite d'un accident, avait été favorisé d'un semblable prodige : sa jambe s'était redressée tout à coup et avait repris sa force et sa forme naturelles. Tous les gens que nous venons de nommer étaient de Lourdes, et chacun pouvait se rendre compte de ces faits extraordinaires. Devant les guérisons surnaturelles qui s'accomplissaient de toutes parts, l'incrédulité se refusa à tout examen et n'osa pas se hasarder à des enquêtes. Malgré les invitations qui lui furent faites, malgré les railleries des croyants, elle fit la sourde oreille à tout ce qui tendait à ouvrir un débat public sur ces cures miraculeuses. Elle affecta de ne pas s'occuper de ces éclatants et

divins phénomènes qui tombaient sous les sens, qui étaient notoires, qui s'imposaient à l'attention universelle, qui étaient faciles à étudier, pour continuer de produire des théories sur les hallucinations, terrain vague et couvert de brumes, où l'on pouvait parler et déclamer à son aise sans être, comme pour le reste, terrassé par la brutalité d'un fait visible, palpable, manifeste, et impossible à renverser. Donc, le Surnaturel offrait le débat, le débat suprême et capital. Le Libre Examen le refusa et battit en retraite. C'était sa défaite et sa condamnation.

Prière pour les mères

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, ô suprême Modèle de toute Maternité; ô Mère qui avez tant souffert, lorsque pauvre et sans asile, vous portiez à travers les chemins de l'hiver le fruit béni de vos entrailles; Mère qui avez tant souffert, quand vous n'avez trouvé pour recevoir votre Fils et votre Dieu d'autre retraite qu'une grotte sauvage et d'autre berceau qu'une crèche; Mère qui avez tant souffert, quand vous protégeiez de la Judée à l'Egypte, l'enfance persécutée et indigente du Créateur de l'Univers; Mère qui avez tant souffert, lorsqu'au milieu de la haine des princes, des pharisiens et des prêtres, le Messie que vous aviez mis au monde, accomplissait sur la terre le pénible travail de son Apostolat; Mère qui avez tant souffert, lorsque vous avez assisté à la Passion de Jésus, et vu expirer sur la croix Celui qui était né de vous-même et qui avait sucé votre lait; Mère qui avez tant souffert, prenez en pitié ici-bas les souffrances de toutes les mères! Venez à leur aide dans leurs peines, comme vous avez secouru le désespoir plein de foi de la pauvre Croisine. Portez auprès du trône de Dieu, les prières qu'un si grand nombre d'entre elles vous adressent pour la santé, pour la conversion, pour la persévérance de leurs filles ou de leurs fils. Donnez-leur, ô Mère de toute sagesse, les grâces nécessaires pour élever dans la vertu ceux qu'elles ont engendrés à la vie. Apprenez-leur que le crime de faiblesse, qui consiste à gâter un enfant, c'est-à-dire dans le sens rigoureux des mots à pourrir une âme, est plus funeste que le crime de malice qui consisterait à l'empoisonner. Au lieu d'obéir à tout caprice de leurs enfants avec une complaisance servile et d'être esclaves de leurs défauts; au lieu d'avoir pour eux une adoration imbécile et de flatter tous leurs égoïsmes; au lieu de les parer d'ajustements frivoles et de les former pour la vanité; au lieu de n'avoir pour règle d'éducation que l'humeur changeante du moment, tantôt faible, tantôt impatiente, tantôt colère et injuste; au lieu de préparer de la sorte pour la société des êtres violents, despotiques, paresseux, pleins d'eux-mêmes, incapables de se dominer, et par suite très-malheureux, donner à toutes les mères de comprendre et de remplir chrétiennement et sérieusement, tous les devoirs de leur fonction auguste. Que leur amour ne soit pas aveugle, mais clairvoyant, qu'il soit égal et patient, qu'il soit toujours doux et ferme comme celui que Dieu a pour nous. Que, dès le berceau de l'enfant, elles sachent résister invinciblement à tout ce qui est mal, et déposer en leur cœur avec une constante sollicitude, le germe de tout ce qui est bien; qu'elles ornent ces jeunes âmes de qualités, de vertus, de bonnes habitudes; et qu'elles forment ainsi, pour la régénération de notre patrie, des races chrétiennes, des races fortes et saines, honnêtes et laborieuses, dévouées et vaillantes, des races heureuses dès ici-bas. Tel est l'esprit que nous vous prions, ô Vierge féconde, de faire dépendre et de maintenir à jamais dans le cœur de toutes les mères. Mais en vous demandant ainsi vos grâces pour toute maternité humaine, chacun de nous, ô très-pieuse fille d'Anne et de Joachim, vous prie en particulier pour sa propre mère. Bénissez, ô Marie, celle qui nous a donné le jour! Bénissez-la, qu'elle ait ou non failli par faiblesse, à tel ou tel des devoirs que nous venons de marquer; bénissez-la, qu'elle soit encore ici-bas, ou qu'elle ait quitté cette terre. Bénissez notre mère, et qu'un jour, dans le Paradis, son époux et leur descendance, réunis à elle, goûtent ensemble, groupés autour de vous, ô Reine du Ciel, l'ineffable bonheur qui ne doit point finir. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Quinzième jour

Attitude des philosophes, apparition du 25 mars 1858, Immaculée Conception

I. La philosophie incroyante, irritée cependant par ces événements qu'elle semblait mépriser, et contre lesquels elle n'osait pas tenter l'épreuve décisive d'une enquête publique, cherchait d'autres moyens de se débarrasser de ces faits écrasants. Elle eut recours à une manœuvre d'une habileté profonde, qui indique toutes les ressources d'esprit que la haine du Surnaturel faisait déployer au groupe des Libres-Penseurs. Au lieu d'examiner les vrais miracles, ils en inventèrent de faux dont ils se réservaient plus tard de dévoiler l'imposture. A Tarbes et autres lieux, leurs journaux ne parlèrent ni de Louis Bourriette, ni de l'enfant de Croisine Ducouts, ni de Blaise Maumus, ni de la veuve Crozat, ni de Marie Daube, ni de Bernarde Soubie, ni de Fabien Baron, ni de Jeanne Crassus, ni d'Auguste Bordes, ni de cent autres. Mais ils fabriquèrent perfidement une légende imaginaire, espérant la propager par la voie de la presse et la réfuter ensuite à leur aise. Une telle assertion peut sembler étrange, aussi ne marchons-nous que preuves en mains. « Ne vous étonnez pas, disait le journal de la Préfecture, l'Ère impériale, s'il y a encore des gens qui persistent à soutenir que la jeune fille est prédestinée, et qu'elle est douée d'une puissance surnaturelle. Pour ces gens-là, il est avéré: 1° Qu'une colombe a plané avant-hier sur la tête de l'enfant pendant le temps qu'a duré son extase; 2° Que la jeune fille a soufflé sur les yeux d'une petite aveugle et lui a rendu la vue; 3° Qu'elle a guéri un autre enfant dont le bras était paralysé; 4° Enfin qu'un paysan de la vallée de Campan, ayant déclaré qu'il n'était pas dupe de ces scènes d'hallucination, la petite fille avait obtenu que les péchés de ce paysan fussent changés en serpents, lesquels serpents l'avaient dévoré sans qu'on ait trouvé trace des membres de l'irrévérencieux ». Quant aux vraies guérisons, quant aux faits miraculeux réellement constatés, quant au jaillissement de la Source, l'habile rédacteur se gardait bien d'en parler. Avec un art non moins grand, il ne donnait aucun nom, afin d'éviter les démentis. Placé au centre même des événements, et par suite se sentant moins hardi contre l'évidence, le pauvre Lavedan, journal de Lourdes, se sentait écrasé par les faits, et se taisait résolument. Son silence devait durer plusieurs semaines. Il ne disait pas un mot de ces choses inouïes et de cette affluence de peuple. On aurait cru volontiers qu'il était rédigé à l'autre bout du monde, s'il n'eût rempli ses colonnes d'articles empruntés çà et là dans les feuilles publiques et dirigés contre la Superstition en général.

II. Durant la période; des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement pendant quelques jours le concours à la Grotte. Les guérisons miraculeuses continuaient du reste à se produire. La dame Benoîte Cazeaux, de Lourdes, retenue depuis trois ans dans son lit par une fièvre lente qui se compliquait de point de côté et de douleurs, avait eu vainement recours à la science médicale: tout avait échoué. L'eau de la Grotte l'avait guérie subitement. Blaisette Soupenne avait vu de la même manière et avec la même soudaineté disparaître une maladie chronique des yeux, dont la médecine avait désespéré jusque-là. Les faits merveilleux se multipliaient. Dieu faisait son oeuvre. La sainte Vierge montrait sa toute-puissance.

III. Depuis le dernier jour de la Quinzaine, Bernadette était retournée plusieurs fois à la Grotte, mais un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement. Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars, dans la matinée, et elle prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle. « Bernadette va à la Grotte! », s'écria-t-on de l'un à l'autre en la voyant passer. Et, en un instant, sortant de toutes les maisons, accourant par tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva en même temps que l'enfant. Dans la vallée, la neige avait fondu depuis deux ou trois jours, mais elle couronnait encore la crête des cimes environnantes, Il faisait un temps clair et beau. Pas une tache dans le bleu paisible du firmament. Le Soleil Roi semblait naître en ce moment au sein de ces blanches montagnes et faisait resplendir son berceau de neige. C'était l'anniversaire du jour où l'ange Gabriel était descendu vers la très pure Vierge de Nazareth et l'avait saluée au nom du Seigneur. L'Église célébrait la fête de l'Annonciation. Tandis que la multitude courait vers la Grotte, et qu'on remarquait par elle la plupart

de ceux qui avaient été guéris, Louis Bourriette, la veuve Crozat, Blaisette Soupenne, Benoît Cazeaux, Auguste Bordes et vingt autres, l'Église catholique, sur la fin de son office matinal, chantait ces paroles étonnantes: « En ce moment, les yeux des aveugles seront ouverts, les oreilles des sourds auront recouvré l'ouïe, le boiteux bondira comme un cerf, parce que les eaux ont surgi dans le désert et les torrents dans la solitude ».

IV. Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours rayonnait autour d'Elle d'une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie: c'était comme la gloire éternelle de la paix absolue. Comme toujours, son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancheur des neiges éclatantes. Les deux roses qui fleurissaient sous ses pieds avaient la teinte jaune qu'a la base du ciel aux premières lueurs, de l'aube virginale. Sa ceinture était bleue comme le firmament. Bernadette en extase avait oublié la terre devant la Beauté sans tache. « Ma Dame, lui dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom? » La royale Apparition sourit et ne répondit point. Mais en ce moment même, l'Église universelle, poursuivant les solennelles prières de son Office, s'écriait: « Sainte et immaculée Virginité, quelles louanges pourrai-je te donner? En vérité, je ne le sais, car tu as porté, enfermée dans ton sein, Celui que les Cieux ne peuvent contenir ».

Bernadette n'entendait point ces voix lointaines et ne pouvait soupçonner ces harmonies profondes. Devant le silence de la Vision, elle insista et reprit: « Ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom? » L'Apparition parut rayonner davantage, comme si sa joie allait grandissant, et Elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant. Mais l'Église, en toute la chrétienté, continuait ses prières et ses chants, et elle était arrivée à ces mots: « Félicitez-moi, vous tous qui aimez le Seigneur, parce que, étant encore tout enfant, le Très-Haut m'a aimée: et de mes entrailles fut enfanté l'Homme -Dieu. Les générations me proclameront bienheureuse, parce que Dieu a daigné jeter son regard sur son humble servante: et de mes entrailles maternelles fut enfanté l'Homme-Dieu ». Bernadette redoubla ses instances et prononça pour la troisième fois ces paroles: « Ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom? » L'Apparition semblait entrer de plus en plus dans la gloire bienheureuse; et, comme concentrée en sa félicité, Elle continua de ne point répondre. Mais, par une coïncidence inouïe, le chœur universel de l'Église faisait éclater à cette heure un chant d'allégresse et prononçait le nom terrestre de l'Apparition merveilleuse: « Je vous salue, Marie, pleines de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes ». Bernadette fit entendre encore une fois ces suppliantes paroles: « Ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom? » L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie. C'était l'Humilité dans la gloire. De même que Bernadette contemplait la Vision, la Vision, sans doute, contemplait, au sein de la Trinité divine. Dieu le père dont Elle était la Fille, Dieu le Saint-Esprit dont Elle était l'Épouse, Dieu le Fils dont Elle était la Mère. A la dernière question de l'enfant, Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol comme pour montrer à la Terre ses mains virginales pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, Elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le Ciel, avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles: « Je suis l'Immaculée Conception ». Ayant dit ces mots, la très-sainte Vierge disparut, et l'enfant se trouva, comme la multitude, en face d'un rocher désert.

V. A côté d'elle, la miraculeuse Fontaine, tombant par une rigole de bois dans son bassin rustique, faisait entendre le murmure paisible de ses flots. C'était le jour et c'était l'heure où la sainte Église entonnait en son office l'hymne magnifique: « La plus glorieuse des Vierges, éclatante parmi les astres... » La Vierge, en ce moment, avait voulu attester par sa présence et par ses miracles le dernier dogme qu'a défini l'Église et qu'a proclamé saint Pierre, parlant par la voix de Pie IX. La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces

mots: « Immaculée Conception ». Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. « Je les répétais en moi-même tout le long du chemin pour ne les point oublier, nous racontait-elle un jour; et, jusqu'au presbytère où j'allais, je disais: « Immaculée Conception, Immaculée Conception », à chaque pas que je faisais, parce que je voulais porter à M. le Curé les paroles de la Vision, afin que la chapelle se bâtît ».

Prière à Marie Immaculée

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Que vous dire? ô Notre-Dame de Lourdes, en souvenir de ce jour, où, vous montrant dans votre gloire, vous avez révélé votre Nom, et prononcé ces paroles: « Je suis l'Immaculée Conception. » Que vous dire? sinon tomber à vos pieds et contempler votre Beauté sans tache qui a charmé, de toute éternité, le cœur même du Dieu Tout-Puissant. En vous voyant, ô Splendeur ineffable de la créature sans péché, la Trinité Sainte s'est émue dans les immuables profondeurs de l'immensité ; et, d'un pôle à l'autre des deux infinis, a retenti un cri d'admiration, de respect et d'amour, un cri triple et un, le cri de Dieu. Dieu le Père a dit: « Voilà ma Fille ». Dieu le Saint-Esprit a dit: « Voilà mon Epouse ». Dieu le Fils a dit: « Voilà ma Mère ». Et nous aussi, ô Vierge idéale, Archétype parachevé de l'Humanité sans souillure, de l'Humanité resplendissant dans la Gloire, nous aussi que Jésus a choisis pour frères au prix de son sang, nous qu'il vous a légués sur la Croix, nous osons vous dire avec une confiance filiale que vous ne trompâtes jamais: « Vierge Marie, Vous êtes notre Mère ». Venez donc à notre secours! Venez, Vous qui êtes née sans péché, qui avez vécu sans péché, qui êtes morte sans péché! Venez, Innocence absolue, Sainteté indéfinie, guérir la pauvre race humaine, toute couverte, hélas! de la lèpre du mal. Qui nous sauvera, ô Marie, si ce n'est Celle qui a enfanté le Sauveur? Qui aura assez de compatissance et de tendresse, si ce n'est notre Mère à tous? Qui aura encore assez de force et de puissance, si ce n'est la Fille de Dieu, l'Épouse de Dieu, la Mère de Dieu? Immaculée Conception, Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Seizième jour

Le ministre Gustave R., Prudence de l'Evêque, apparition du lundi de Pâques, le cierge, Les ex-voto, deux trimestres judiciaires, Bernadette et les visiteurs

I. La question qui était montée du Commissaire au Préfet avait continué son mouvement ascensionnel et était arrivés jusqu'au Ministre. Le 12 et le 26 mars, M. le Préfet avait fait ses rapports à Son Excellence, en se bornant, jusqu'à sa réponse, aux mesures que nous avons dites. M. Gustave R. était ministre. Ancien Procureur général et alors Ministre de l'Instruction publique, ce haut personnage était en grand ce que le Commissaire et le Préfet étaient en petit. Il ne pouvait admettre un seul instant la réalité des Visions et des Miracles de Lourdes. Donc, à deux cent cinquante lieues des événements, sans autres documents que deux lettres préfectorales, il trancha net la question avec ce ton décisif qui do me le dernier mot des choses sans Saigner même les discuter. Malgré les conseils de prudence qu'il donnait au Préfet, il laissait voir son parti pris de ne pas tolérer les Apparitions et les Miracles. Comme toujours, en pareille circonstance, le Ministre se posait d'ailleurs en défenseur de la Religion. « Il importe, à mon avis, écrivit-il au Préfet, de mettre un terme à des actes qui finiraient par compromettre les véritables intérêts du Catholicisme et affaiblir le sentiment religieux dans les populations. En droit, nul ne peut constituer un oratoire ou lieu public de culte, sans la double autorisation du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique. On serait donc fondé, dans la rigueur des principes, à fermer immédiatement la Grotte, qui a été transformée en une sorte de chapelle. Mais il y aurait vraisemblablement des inconvénients graves à vouloir user brusquement de ce droit. Il convient de se borner à empêcher la jeune fille visionnaire de retourner à la Grotte, et à prendre les mesures qui pourront insensiblement détourner l'attention du public en rendant chaque jour les visites moins fréquentes. Il sera indispensable que vous vous concertiez avec le Clergé, mais je ne saurais trop vous engager à traiter directement cette affaire

délicate avec Mgr l'évêque de Tarbes, et je vous autorise à dire, en mon nom, au prélat, que je suis d'avis de ne pas laisser un libre cours à un état de choses qui ne manquerait pas de servir de prétexte à de nouvelles attaques contre le Clergé et la Religion ».

II. Sur cette lettre, le Préfet s'adressa à l'Évêque pour le prier de faire interdire formellement à Bernadette tout voyage à la Grotte. Il mit tout naturellement en avant l'intérêt de la Religion compromis par ces hallucinations ou ces supercheries, et l'effet déplorable que de semblables choses produisaient sur tous les esprits sérieux, qui cherchaient en toute bonne foi à concilier le Catholicisme avec la saine philosophie et avec les idées modernes. Quant à l'hypothèse que les Apparitions fussent réelles, M. le baron Pardoux, pas plus que M. Gustave R., ne daignait s'y arrêter. Le Préfet et le Ministre avaient un égal dédain pour de telles superstitions. Le Préfet était habile, mais l'Évêque était sagace, et il était malaisé de lui cacher le fond sous la forme. Il comprit qu'il fallait, d'un côté, se refuser énergiquement à la pression du pouvoir temporel, et d'autre part, ne le point irriter; repousser ses exigences inadmissibles, et en même temps maintenir la bonne harmonie. Entre ces diverses difficultés, Mgr Laurence sut se tenir dans une sage mesure. Dans ces circonstances, défendre formellement à Bernadette d'aller à la Grotte quand elle s'y sentait appelée par une voix d'en haut, c'eût été attenter à la liberté la plus sacrée de l'âme, et les hommes de l'Église savent la respecter, même chez une enfant: mais user de la voix du conseil et engager Bernadette à ne point se rendre aux Roches Massabielle en dehors de cette irrésistible impulsion, c'est ce que l'Évêque crut prudent d'ordonner au curé de Lourdes, afin d'empêcher autant qu'il était en lui, le pouvoir civil d'entrer dans cette voie dangereuse des persécutions vers laquelle, avec sa très-grande sûreté de coup d'œil, il le voyait incliner. Mgr Laurence, ainsi que nous l'avons dit, était d'ailleurs dans le doute au sujet du jugement à porter sur les événements de Lourdes. N'étant point sur les lieux, ne voyant point directement les merveilles qui s'accomplissaient, ne les connaissant même que d'après les rapports d'ecclésiastiques qui n'en étaient point les témoins immédiats, il n'avait pas encore formé sa conviction. Il attendait.

III. Le jour de Pâques était arrivé. Malgré les pieuses appréhensions de M. le Ministre des Cultes, les merveilles accomplies à Lourdes n'avaient point « affaibli le sentiment religieux des populations ». Des conversions sans nombre avaient eu lieu: les confessionnaux étaient assiégés de monde. Des usuriers ou des voleurs avaient restitué: beaucoup de scandales avaient cessé. Les Fidèles se pressaient autour de la Table Sainte. Le lundi de Pâques, 5 avril, c'est-à-dire le jour même où le Préfet était allé chez Sa Grandeur, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la fille du meunier; et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte où, comme précédemment, le ciel s'était ouvert devant elle et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire. Ce jour-là, aux yeux émerveillés de la multitude, s'accomplit un fait fort étrange. Le cierge que Bernadette avait apporté ou qu'on lui avait donné était très-grand, et elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, la Voyante, tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains et les laissa reposer doucement et sans y songer sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le faible souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abîmée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfaction de la multitude. Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir. M. Dozous, dès les premiers moments, avait tiré sa montre: cet état extraordinaire dura un peu plus qu'un quart d'heure. Tout à coup, un léger frissonnement se produisit dans le corps de Bernadette. Ses traits redescendirent. La Vision avait cessé et l'enfant était revenue à son état naturel. On lui prend la main, rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de la Voyante en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle. L'un des spectateurs cependant, voulant faire la contre-épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fit attention, il l'approcha de la main de Bernadette. « Ah! monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brûlez! » Les événements de Lourdes avaient produit une telle

commotion dans le pays et l'affluence des étrangers était telle que ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la Quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie un instant autour de Bernadette s'était élevée à près de dix mille personnes.

IV. Le concours continuait sur le chemin des Roches Massabielle. Pas un cri tumultueux dans cette foule, pas une agitation dans ce fleuve populaire dont les flots se renouvelaient sans cessé. Des cantiques, des litanies, des vivats en l'honneur de la Vierge, voilà tout ce qu'on entendait, voilà tout ce que M. Dominique et sa police pouvaient enregistrer dans leurs Rapports C'était plus que l'ordre, c'était le recueillement. Les ouvriers de Lourdes avaient élargi le sentier, tracé depuis quinze ou vingt jours par les carriers sur les pentes de Massabielle; ils avaient fait jouer la mine et taillé le rocher en maint endroit; de sorte qu'ils avaient créé sur ces coteaux abrupts un chemin assez large et très praticable. C'était un travail considérable qui avait demandé de la peine, du temps, des frais. Ces braves gens accomplissaient ce labeur dans la soirée, en revenant des chantiers où ils étaient occupés du matin au soir. Ils se reposaient des fatigues de leur rude journée en travaillant à ce chemin qui conduisait à Dieu: « In labore requies ». Vers la tombée de la nuit, on les voyait attachés comme une fourmilière au flanc du tertre rapide, piochant, brouettant, creusant le roc, y mettant de la poudre et faisant voler en éclats le marbre ou le granit. « Qui vous payera? » leur disait-on. « La sainte Vierge », répondaient-ils. Avant de se retirer, ils descendaient tous ensemble à la Grotte et faisaient la prière en commun. Au milieu de cette superbe nature, sous ce beau ciel étoilé, ces scènes chrétiennes avaient une simplicité et une grandeur primitives.

V. La Grotte changeait peu à peu d'aspect. Jusque-là, on y avait fait brûler des cierges en signe de vénération. On y déposa vers cette époque des vases de fleurs, naturelles ou découpées par de pieuses mains, des statues de la Vierge, des ex-voto en signe de reconnaissance. Les ouvriers avaient fait une petite balustrade pour protéger ces objets fragiles contre les involontaires accidents qu'aurait pu occasionner l'empressement de la multitude. Plusieurs personnes ayant reçu quelque grâce singulière par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, apportèrent comme un hommage au lieu de la Vision leur petite croix d'or avec la chaîne, confiant la garde de leur pieuse offrande à la foi publique. Comme dès ce moment tout le pays s'écriait qu'il fallait obéir à l'Apparition et construire une chapelle, on se mit également à jeter de l'argent dans la Grotte. Les sommes considérables, quelques milliers de francs, se trouvèrent ainsi exposés en plein air, sans nulle défense extérieure, durant la nuit et durant le jour; et, tel était le respect qu'inspirait ce lieu, naguère inconnu, tel était l'effet moral produit sur les âmes, qu'il ne se trouva pas un seul malfaiteur dans tout le pays pour commettre un larcin sacrilège. Et cela est d'autant plus merveilleux, que, quelques mois auparavant, plusieurs églises avaient été dévalisées. La Vierge ne voulait point que le moindre souvenir criminel se mêlât à l'origine du Pèlerinage qu'elle voulait établir.

VI. Une circonstance singulière qui passa peut-être inaperçue à cette époque fut relevée par la suite et frappa beaucoup de personnes. Nous ne pouvons nous empêcher de la faire remarquer. Un des plus beaux privilèges de la Souveraineté, c'est le droit de faire grâce, et quand un roi veut fêter son avènement, il amnistie les coupables. La Reine du Ciel pouvait plus et fit plus. Elle voulut qu'il n'y eût pas même de coupables. Les Apparitions qui avaient eu lieu déjà et celles qui eurent lieu plus tard se trouvèrent réparties sur deux trimestres judiciaires. Or, pendant ces deux trimestres, il n'y eut dans le Département, ni un seul crime commis, ni un seul criminel condamné. C'est un fait peut-être sans précédent La session des assises de mars n'eut à examiner qu'une seule affaire antérieure à la période des Apparitions, et qui se termina par un acquittement. La session suivante, qui devait avoir lieu en juin, n'eut que deux affaires à juger, l'une et l'autre relatives à des événements antérieurs à cette même période. Cette coïncidence étonnante, cette marque mystérieuse de l'invisible influence qui planait sur toute la contrée, cette preuve tout extérieure, ce prodige moral, ce miracle diocésain, nous semblent faits pour donner à réfléchir aux esprits les plus frivoles. Comment, pendant un aussi long temps, les criminels ont-ils eu le bras arrêté? Est-ce imposture, hallucination ou catalepsie? Comment le glaive de la justice n'a-t-il pas eu à sévir? D'où venait cette paix, cette trêve de Dieu,

précisément en ce moment? En dehors de la raison que nous indiquons, nous invitons l'incroyance à essayer de trouver la cause de ce fait surprenant et de cette étrange coïncidence. Elle le tentera vainement. La Reine du ciel avait passé, la Reine du ciel avait béni.

VII. Bernadette était constamment visitée par les innombrables étrangers, que la piété ou la curiosité faisaient affluer à Lourdes. Il y en avait de toutes les classes, de toutes les professions, de toutes les philosophies. Nul ne prit en défaut cette parole simple et loyale; nul, après avoir vu et entendu la Voyante, n'osa dire qu'elle mentait. Au milieu des partis agités et des discussions sans nombre, cette petite enfant, par un privilège inconcevable, inspirait à tous le respect, et elle ne fut pas une seule fois en butte à la calomnie. L'éclat de cette innocence était tel, que sa personne ne fut ni atteinte ni attaquée: une invisible égide la protégeait. D'une intelligence très-ordinaire en toutes choses, Bernadette était au-dessus d'elle-même toutes les fois qu'elle avait à rendre témoignage de l'Apparition. Aucune objection ne la troublait. Elle avait des réponses profondes. M. de Rességuier, conseiller général et ancien député des Basses-Pyrénées, vint la voir : il était accompagné de plusieurs dames de sa famille. Il se fit raconter les Visions dans le plus grand détail. Lorsque Bernadette lui dit que l'Apparition s'exprimait en patois béarnais, il se récria: « Tu ne dis point la vérité, mon enfant! Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage ». « S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capables de le comprendre? » Elle avait des réparties spirituelles. « Comment la sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe? Elle te prenait donc pour une bête? » lui disait un jour, un sceptique. « Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade? » lui répliqua-t-elle en souriant finement. Elle avait des réponses naïves. Ce même M. de Rességuier lui parlait de la beauté de l'Apparition de la Grotte : « Était-elle aussi belle que les personnes que voici? » lui demanda-t-il. Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain: « Oh! c'était bien autre chose que tout cela! » fit-elle. Tout cela, c'était l'élite de la société de Pau. Elle déconcertait les subtilités de l'esprit par lesquelles on cherchait à l'embarrasser. « Si M. le Curé vous défendait formellement d'aller à la Grotte, que feriez-vous? » lui disait quelqu'un. « Je lui obéirais ». « Mais si vous receviez en même temps de l'Apparition l'ordre d'y aller, que feriez-vous alors entre ces deux ordres contraires? » L'enfant tout aussitôt, sans hésiter le moins du monde, répondit: « J'irais demander la permission à Monsieur le Curé ».

Rien, ni à cette époque ni plus tard, ne lui fit perdre sa simplicité pleine de grâce. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parlait de l'Apparition. Elle se considérait toujours comme la dernière à l'école des Sœurs. On avait de la peine à lui apprendre à lire et à écrire. L'esprit de cette enfant était ailleurs, et, si nous osions pénétrer dans cette nature exquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis. Aux récréations, elle se confondait avec ses compagnes. Elle aimait à jouer. Quelquefois un visiteur, un étranger venu de loin demandait aux Sœurs de lui montrer cette Voyante, cette privilégiée du Seigneur, cette bien-aimée de la Vierge, cette Bernadette dont le nom était déjà si célèbre. « La voilà », disait la Sœur en la désignant du doigt parmi les autres enfants. Le visiteur regardait, et il voyait une petite fille chétive et misérablement vêtue, jouant aux barres, à cache-cache, à pigeon vole, sautant à la corde, tout entière aux innocents plaisirs de l'enfance. Mais ce qu'elle préférait à tout, c'était de figurer, elle la trentième ou la quarantième, dans une de ces rondes immenses que les enfants font en chantant et en se tenant par la main. La Mère de Dieu, en apparaissant à Bernadette, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses célestes, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pèlerinage, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

Prière pour le salut du monde

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes qui avez, durant la période de vos Apparitions, arrêté, sur toute retendue d'un diocèse, le bras menaçant des criminels, étendez, étendez votre main protectrice sur la terre entière, sur ce globe qui vous doit être cher, car il fut votre passagère patrie, et vos pieds l'ont foulé jadis pendant les jours de votre pèlerinage mortel; sur ce globe qui est-devenu sacré depuis qu'y fut plantée la Croix du Rédempteur et qu'il fut arrosé du sang de Jésus-Christ. Regardez, ô fille d'Adam et mère de Dieu, regardez les crimes et les forfaits qui couvrent les continents et les îles. Regardez régner en ce monde le vil amour de l'argent qui a envahi tous les cœurs; le dur égoïsme et la basse envie qui dissolvent tant de familles et qui divisent toutes les classes; les colères abominables qui les mettent aux prises en des procès sacrilèges ou de fratricides combats; l'orgueil, l'ambition, la fureur de dominer qui ensanglantent la terre de leurs honteuses révolutions et de leurs hideuses batailles; la luxure homicide qui corrompt ou tarit en leur source sacrée les principes mêmes de la vie; la lâche paresse qui dévore sans produire et qui n'a pas honte de voler de la sorte le patrimoine du genre humain; l'immonde gourmandise, l'ivrognerie, la sensualité des mets et des liqueurs qui abêtissent les intelligences et ravale l'homme au-dessous des brutes. Au lieu de la Foi, l'incroyance; au lieu de la Charité, la haine; au lieu de l'Espérance, les rages sourdes et désolées des infortunes sans issue; au lieu de la paix, promise aux hommes de bonne volonté, partout les dissensions, les luttes, les insurrections et les guerres sortant des volontés coupables. Partout le nom sacré de Dieu blasphémé, partout son saint jour profané.... O Marie! est-il donc difficile de guérir de tels maux à Celui qui créa l'Univers, qui ressuscita Lazare déjà en proie à la corruption, et qui fera un jour surgir de son tombeau la race humaine ensevelie? Non! non! ce n'est pas de votre bouche; non, ce n'est pas du Ciel que nous viendra le mot « impossible »! « Impossible » n'est pas maternel; « impossible » n'est pas divin. De la part du Dieu tout-puissant, « impossible » n'est pas possible.... O notre Mère! depuis déjà des siècles, des âmes saintes que l'Église vénère ont répandu dans la chrétienté le pressentiment que c'est par Vous, Marie Immaculée, que le salut viendrait à nos temps malheureux! Elles ont cru que vous seriez l'aurore dès jours de Dieu sur notre terre régénérée. Étoile du matin, nous vous prions de justifier leur foi! Nous vous prions de réaliser nos espérances ! Comment cela se fera-t-il, ô Marie? Qu'importe ! si cela se fait. Un tel miracle, un si prodigieux renversement de ce qui existe, une telle fondation d'un ordre nouveau n'est ni au-dessus de votre bonté, ni au-dessus de votre puissance. Ayez donc pitié, ô notre Mère! Notre-Dame de Lourdes, délivrez-nous du péché, le seul mal d'ici-bas! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous! Ainsi soit-il.

Dix-septième jour

Henri Busquet, Les écuries de la Préfecture, à l'épreuve, La loi du 30 juin 1858

I. Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un enfant de quinze ans nommé Henri Busquet dont la santé était perdue. Il avait eu, en 1856, une violente et longue fièvre typhoïde à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant souffrait à se rouler par terre. Le médecin, M. le docteur Subervielle, très-renommé en ce pays, perça cet abcès, quatre mois environ après sa formation, et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Cauterets. En 1857, dans le courant du mois d'octobre, époque de l'année où, les riches baigneurs étant déjà partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles et avivèrent ses plaies. La maladie s'aggravait malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine, tout un côté du cou, et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très prononcés s'étaient déclarés à côté de cet affreux ulcère. Tel était l'état de ce pauvre enfant lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la Grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait

partir et faire à pied son pèlerinage aux Roches Massabielle; mais il présumait trop de ses forces et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il demanda à une voisine qui allait à Lourdes de puiser pour lui un peu d'eau à la Soirée. Elle lui en apporta une bouteille dans la soirée du mercredi 28 avril, fête du Patronage de saint Joseph. Vers les huit heures du soir, au moment de se coucher, l'enfant s'agenouille, et adresse sa prière à la Très-Sainte Vierge. Sa famille priait avec lui: son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très-braves gens, simples et croyants: l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les sœurs de Saint André. Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne se jamais servir d'eau froide sous peine d'une complication fâcheuse de son mal; mais, en ce moment, Henri pensait à toute autre chose qu'aux prescriptions de la Médecine. Il enlève les bandages et la charpie qui couvrent son ulcère et ses tumeurs, et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La toi ne lui manquait point. « Il est impossible, pensait-il, que la sainte Vierge ne me guérisse pas ». Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui. Au réveil, son espérance était une réalité: toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées; les glandes avaient disparu; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avait fermée lentement. La puissance éternelle qui était intervenue, et qui avait guéri, avait fait en quelques instants l'œuvre de plusieurs mois ou de plusieurs années. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Le Rapport des médecins adressé à la Commission s'inclinait devant le Miracle manifeste survenu en cet enfant, et déclarait que ce fait s'écartait entièrement de l'ordre de la nature. « Nous le rangeons, disait-il, parmi les faits qui possèdent, pleinement et d'une manière évidente le caractère surnaturel ». Le médecin ordinaire du malade, M. le docteur Subervielle, déclarait merveilleuse et divine, comme tout le monde, cette soudaine guérison; mais le scepticisme inquiet qu'il y a souvent au fond de l'esprit des disciples de la Faculté, attendait la grande épreuve du temps. « Qui sait, disait souvent M. Subervielle, si, à dix-huit ans, ceci ne reviendra pas? Jusque-là, je serai toujours tourmenté ». L'éminent médecin qui parlait ainsi ne devait pas avoir la joie de voir cette guérison confirmée par le temps. Le pays eut le malheur de le perdre; il mourut quelque temps après. Quant au jeune Henri Basquet, l'auteur de ce livre, suivant sa coutume de vérifier par lui-même, a voulu le voir et l'entendre.

Henri nous a dit son histoire, que nous connaissions déjà par les rapports officiels et par plusieurs témoins. Il nous l'a racontée comme une chose toute simple, sans stupeur et sans surprise. Pour le ferme bon sens de ces chrétiens du peuple, dont les sophismes n'ont pas égaré l'esprit, le Surnaturel ne paraît point extraordinaire, et moins encore contraire à la raison. Ils le trouvent conforme aux vraies notions du sens commun. S'ils sont surpris parfois qu'un médecin leur rende la santé, ils ne sont jamais étonnés que Dieu, qui a été assez puissant pour créer l'homme, soit assez bon pour le guérir. Ils voient d'un regard très droit, que le Miracle, loin de troubler l'ordre, est au contraire une des lois de l'ordre éternel. Si Dieu, dans sa miséricorde, a donné à Certaines eaux la vertu d'enlever telles maladies, s'il guérit indirectement ceux qui usent, suivant certaines conditions, de ces choses matérielles, combien, à plus forte raison, saura-t-il guérir directement ceux qui, directement, s'adressent à Lui? Ainsi raisonne le peuple chrétien, et le peuple chrétien raisonne justement. Nous avons voulu voir de nos yeux et toucher de nos mains les traces de cette terrible plaie, si miraculeusement guérie. Une vaste cicatrice marque la place où était l'ulcère. Il y a longtemps que l'enfant a franchi la crise de la dix-huitième année, et rien n'a reparu de sa cruelle maladie. Nulle souffrance, nul écoulement, nulle tendance aux engorgements glandulaires. La santé est parfaite. Henri Busquet est aujourd'hui un homme de vingt-cinq ans, plein de vie et de force. Il exerce comme son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit, non sans talent, sa partie de trombone parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en

construction ou en réparation, car, sur ces échafaudages, il a coutume de chanter à plein cœur, depuis l'aurore jusqu'au soir. Vous pouvez écouter sans crainte que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et d'innocents couplets, parfois même des cantiques que module cette voix charmante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la sainte Vierge qu'il doit la vie.

II. Tandis que tous ces Miracles s'accomplissaient de divers côtés, il survint un incident, en apparence très étranger à l'objet de cette histoire, mais qui devait avoir, tout insignifiant qu'il parût, les conséquences les plus décisives sur la marche des événements. M. le Préfet des Hautes-Pyrénées trouva vers cette époque que ses chevaux de selle et de voiture étaient assez mal logés, et qu'il convenait de leur faire élever des écuries spacieuses et élégantes. Malheureusement le terrain faisait un peu défaut. Or, M. Pardoux tenait, avant toutes choses, à ne point défigurer par ces constructions, soit sa cour, soit son jardin. La Préfecture de Tarbes est toute voisine de la Cathédrale. Entre les deux édifices se trouvait l'ancien cimetière des prêtres et chanoines de cette Église. La tradition rapportait que plusieurs nobles familles de ce pays y avaient eu des caveaux et que là reposaient des cendres illustres. M. le Préfet se dit en lui-même que cet emplacement conviendrait parfaitement pour ses écuries et remises. De l'idée à l'exécution, il n'y avait jamais loin chez le baron Pardoux. Il fit donc creuser les fondations parmi les pierres et les ossements, et l'on vit bientôt s'élever sur le cimetière les constructions nécessaires aux chevaux officiels. M. le Préfet plaça ses bâtiments juste en face de l'une des anciennes portes de la Cathédrale, à trois mètres au plus, de sorte que le brouhaha de l'écurie devait forcément retentir jusque dans le temple.

Un tel oubli des convenances ne pouvait qu'émouvoir et affliger vivement l'Évêché. Mgr Laurence essaya inutilement de faire comprendre à M. Pardoux que ce sol était sacré, qu'il appartenait à l'Église, et que le pied des chevaux ne devait troubler, ni la paix des morts, ni la prière des vivants. M. le Préfet, nous l'avons dit, ne savait pas reculer. Congédier les ouvriers, choisir un autre emplacement, c'eût été reconnaître qu'il avait eu tort. Aussi, malgré le désir très vif qu'il pouvait avoir de ménager l'Évêque, ne tint-il aucun compte des observations du prélat. Il maintint sur l'ancien cimetière les travailleurs qui construisaient ses écuries. Devant cette persistante violation des tombeaux, Mgr Laurence sortit de sa réserve, et Sa Grandeur fit entendre une protestation énergique. Elle s'adressa directement au Ministre pour qu'il eût à faire détruire ces bâtisses inconvenantes et scandaleuses. Le Préfet fut vivement blessé de l'attitude très ferme et très digne prise par l'Évêque. Suivant sa coutume, il s'obstina, de plus en plus. Il courut à Paris pour argumenter auprès du Ministre; il tâcha de mettre dans son parti le Conseil général; il se fit faire des consultations juridiques: bref, il se livra à une lutte désespérée dont il serait sans intérêt de raconter ici les épisodes: cette question devait durer plusieurs mois, pour être finalement décidée conformément aux très-sages réclamations de Mgr Laurence. Sur le terrain de ces écuries démolies, l'herbe croît aujourd'hui, et un arbre funéraire, placé au milieu, marque qu'en cet endroit repose la cendre des morts. Mais du jour où l'Évêque fit entendre sa protestation, l'harmonie qui existait jusque-là entre le chef du Département et le chef du Diocèse fut à jamais rompue. A cette harmonie succéda dans le cœur du Préfet un vif sentiment d'irritation. Il cessa d'être disposé aux ménagements: tout au contraire peut-être. De même qu'il voulait envahir sur le terrain de l'Église dans cette misérable question des écuries, de même, dans la question des Apparitions, il se sentit désormais plus porté qu'auparavant à empiéter violemment sur le domaine spirituel de l'Évêque. Le frein qui l'avait arrêté jusqu'à ce moment venait de se briser. Les petites causes produisent parfois de grands effets.

III. Dans le courant de ces mois de mars et d'avril, avant comme après la lettre du Ministre; M. le Préfet avait employé sa vive intelligence à trouver en dehors du Surnaturel la clef de ces étranges affaires de Lourdes. Les interrogatoires avaient été inutilement renouvelés par le parquet et par Dominique. Ni le Commissaire de Police ni le Procureur impérial n'avaient pu prendre l'enfant en défaut. Cette petite bergère de treize ou quatorze ans, ignorante et ne sachant ni lire, ni écrire, ni

même parler français, déconcertait par sa simplicité profonde les habiles et les prudents. On avait appris qu'une famille étrangère et immensément riche ayant, comme tout le monde, subi le charme de Bernadette, lui avait proposé de l'adopter en offrant aux parents une fortune, cent mille francs, avec la faculté de rester auprès de leur enfant. Le désintéressement de ces braves gens n'avait pas même été tenté, et ils avaient voulu rester pauvres. Tout échouait, les pièges de la ruse, les offres de l'enthousiasme, la dialectique des esprits les plus déliés. Quelle que fût son horreur pour le fanatisme, M. le Procureur impérial ne pouvait trouver ni dans le Code d'Instruction Criminelle, ni dans le Code Pénal, aucun texte qui l'autorisât à sévir contre Bernadette et à la faire incarcérer. Une arrestation de cette nature eût été illégale au premier chef et aurait pu avoir pour le magistrat qui l'eût ordonnée des conséquences fâcheuses. Aux yeux de la loi pénale, Bernadette était innocente.

IV. M. le Préfet, avec sa très grande netteté d'esprit, se rendit compte de tout cela. Il songea alors à arriver au même résultat à l'aide d'un autre moyen, et à procéder par mesure administrative à cet emprisonnement qui lui semblait utile et dont la Magistrature, les codes à la main, ne se croyait pas le droit de prendre l'initiative. Il y a dans l'immense arsenal de nos lois et règlements une arme redoutable, imprudemment créée à notre avis dans la pensée très-louable de protéger l'individu contre lui-même, mais qui peut, entre les mains de la malveillance ou de l'aveuglement, donner lieu à la plus épouvantable des tyrannies, c'est-à-dire à la séquestration arbitraire et sans appel d'un innocent. Nous voulons parler de la loi sur les Aliénés. Sans débat public, sans dépense possible, sur le certificat d'un ou deux médecins le déclarant atteint de trouble mental, un malheureux peut être saisi brusquement, par simple mesure administrative, et jeté dans la plus terrible, des prisons, dans le cabanon d'une maison de fous. Convaincu comme il l'était de l'impossibilité actuelle du Surnaturel, M. le Préfet Pardoux n'hésita pas dans l'impuissance où se trouvait la Magistrature, à chercher dans cette loi redoutable une solution à la question extraordinaire qui venait de surgir tout à coup dans son département.

Prière pour les morts

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Dans le cours de votre histoire, ô Notre-Dame de Lourdes, vous avez voulu nous faire rencontrer le lieu que nous ne devrions jamais oublier; le lieu mélancolique où nous ont précédé tant d'êtres si chers et si regrettés; le lieu redoutable où Dieu lui-même nous attend: le Cimetière vers lequel nous marchons tous ci-bas. O Marie! Mère du Christ mort et ressuscité, Mère du divin Jésus qui descendit dans les domaines du trépas pour y chercher l'âme des justes, ayez pitié de ceux que nous avons aimés, et qui, privés de la contemplation de Dieu, souffrent encore dans ces sombres régions. Nous ne les voyons plus, ô Marie! nous ne les entendons plus; mais vous les voyez de vos yeux, Reine suprême des vivants et des morts, et vous entendez, tout aussi bien que nos propres paroles, l'accent de leurs supplications et le cri de leur repentir. Que l'ardente prière que nous vous adressons pour eux et que nous vous prions de porter auprès du Trône du Seigneur, que cette pieuse prière de notre cœur, tout rempli de leur souvenir, retentisse dans le lieu de leur peine! Miséricordieuse Mère du souverain Juge, intercédez auprès de Dieu, afin que, leur appliquant une nouvelle part des infinis mérites de Jésus-Christ, il termine pour eux le temps de l'expiation et les reçoive dans le séjour de la vie éternelle et de la félicité sans limites. Et vous, morts bénis et bien-aimés qui êtes déjà dans le Paradis, souvenez-vous de ceux qui voyagent encore sur la terre; intercédez pour nous et avec nous, pour que nous parvenions aussi au Ciel où vous réglez dans la gloire; et unissez-vous à nous quand nous disons: « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous! » Ainsi soit-il.

Dix-huitième jour

Le Conseil de révision : le discours du Préfet, Tentative de séquestration

I. En apprenant que la Vierge était apparue de nouveau et avait dit son nom à Bernadette, M. le

Préfet envoya chez les Soubirous une Commission composée de deux Médecins. Il les prit parmi ceux qui n'admettaient pas plus que lui le Surnaturel, parmi ceux qui avaient leurs conclusions écrites d'avance dans leur prétendue philosophie médicale. Ces deux Médecins qui étaient de Lourdes et dont l'un était l'ami particulier du Procureur impérial, s'épuisèrent depuis trois semaines à soutenir toutes sortes de théories sur la catalepsie, le somnambulisme, l'hallucination, et se débattaient exaspérés contre l'inexplicable rayonnement de l'extase, contre le jaillissement de la Source, contre les guérisons soudaines qui venaient à chaque instant battre en brèche les doctrines qu'ils avaient rapportées de Paris. Ce fut à ces hommes et dans ces circonstances que M. le Préfet jugea bon de confier l'examen de Bernadette. Ces messieurs palpèrent la tête de l'enfant et n'y trouvèrent aucune lésion, aucun signe qui indiquât la folie. Les réponses de l'enfant étaient sensées, sans contradictions, sans bizarrerie. Rien d'exagéré dans le système nerveux: tout au contraire, un plein équilibre et je ne sais quoi de profondément calme. Un asthme fatiguait souvent la poitrine de la petite fille; mais cette infirmité n'avait aucune liaison avec un dérangement du cerveau.

Les deux Médecins, très-consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, consignèrent toutes ces choses dans leur rapport, et constatèrent l'état très sain et très normal de l'enfant. Toutefois, comme sur la question des Apparitions, elle persistait invariablement dans son récit, ces messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, crurent pouvoir mettre à ce sujet dans leur rapport que Bernadette pourrait bien être hallucinée. Ils n'osèrent dire un mot de plus. Mais M. le Préfet n'y regardait pas de si près, et ce Rapport lui parut suffisant. Muni de cette pièce, et en vertu de la loi du 30 juin 1838, il résolut de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes pour être internée provisoirement à l'hospice, et ensuite, sans doute, dans une maison de fous. Frapper cette enfant n'était pas tout: il fallait opposer enfin une digue à ce mouvement extraordinaire de la population. Le Ministre l'avait insinué dans sa lettre au Préfet, cela était possible sans sortir de la légalité. Il n'y avait pour cela qu'à considérer la Grotte comme un oratoire, et à la faire dépouiller des ex-voto et des offrandes des croyants. Si les croyants opposaient de la résistance, un escadron de cavalerie se tiendrait à Tarbes, prêt à tout événement. Une émeute eût comblé bien des vœux secrets. Restait à faire exécuter, contre Bernadette et contre la population, ces diverses mesures, dont l'infailibilité préfectorale avait reconnu la nécessité et l'urgence pour parer à l'invasion croissante du surnaturel.

II. C'était l'époque du Conseil de révision. M. le Préfet eut dans cette circonstance l'occasion de se rendre à Lourdes, d'y voir tous les Maires du canton et de leur adresser un discours officiel. Il prétendit que les événements de la Grotte ne pouvaient que jeter de la défaveur sur la Religion entendue à sa manière. « Le fait de la création d'un oratoire à la Grotte, fait suffisamment constitué par le dépôt d'emblèmes religieux et de cierges, est d'ailleurs, ajouta-t-il, une atteinte à portée à l'autorité ecclésiastique et civile, une illégalité qu'il est du devoir de l'Administration de faire cesser, puisque, aux termes de la Loi, aucune chapelle publique ou oratoire ne peut être fondée sans l'autorisation du Gouvernement, sur l'avis de l'Évêque diocésain. Aussi ne serez-vous point surpris d'apprendre, Messieurs, que j'ai donné l'ordre au Commissaire de Police d'enlever et de transporter à la Mairie, où ils seront mis à la disposition de ceux qui les ont déposés, les objets placés dans la Grotte. J'ai prescrit, en outre, d'arrêter et de conduire à Tarbes, pour y être traitées comme malades, aux frais du Département, les personnes qui se diraient visionnaires, et je ferai poursuivre, comme propagateurs de fausses nouvelles, tous ceux qui auraient contribué à mettre en circulation les bruits absurdes que l'on fait courir ». Ceci se passait le 4 mai. C'est ainsi que le très-religieux préfet inaugurait son Mois de Marie. Immédiatement après son discours, le Chef du Département avait quitté la ville, laissant s'exécuter hors de sa présence ce qu'il avait ordonné.

III. Les mesures de M. le Préfet se complétaient l'une par l'autre. Par l'arrestation de Bernadette, il atteignait la cause; par l'enlèvement des objets de la Grotte, il atteignait l'effet. Si, comme c'était probable, ces ardentes populations, blessées dans la liberté de leurs croyance, dans leur droit de prier, dans leur religion, essayaient quelque résistance ou se livraient à quelque désordre, l'escadron

de cavalerie, mandé par dépêche, accourait à bride abattue, et, mettant toutes choses au régime de l'état de siège, réfutait la Superstition par le tout-puissant argument du sabre. De même qu'il venait de transformer une question religieuse en question administrative, M. Pardoux était prêt à transformer la question administrative en question militaire. Le Maire et le Commissaire de Police étaient chargés, chacun selon ce qui les concernait, d'exécuter les volontés du Préfet. Le premier avait ordre de faire arrêter Bernadette; le second, de se rendre aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des fidèles y avait déposé. Suivons-les tous les deux, et commençons par le Maire, ainsi que Je veut la hiérarchie.

IV. Bien que M. Anselme L., Maire de Lourdes, évitât de se prononcer sur les événements extraordinaires qui se passaient, il en était fortement impressionné, et ce ne fut point sans une certaine terreur qu'il vit l'Administration entrer dans cette voie de violences. Il était fort perplexe. Il ignorait quelle attitude allaient prendre les populations; il est vrai que M. le Préfet annonçait l'envoi possible d'un escadron de cavalerie pour maintenir la tranquillité, dans la ville de Lourdes à la suite de l'arrestation; mais cela même ne laissait pas que de l'inquiéter fortement. Le côté surnaturel et les Miracles l'alarmaient aussi. Il ne savait que faire entre l'autorité du Préfet, la force du peuple et les puissances d'en haut. Il aurait voulu ménager la terre et le ciel. Il s'adressa pour soutenir son courage, au Procureur impérial, M. Vital; et, tous deux ensemble, ils se rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale comment, d'après le texte de la loi du 30 juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal. Le Prêtre ne put contenir l'explosion de son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure, fût-elle à là rigueur possible d'après quelque'une des innombrables lois enfantées un jour ou l'autre, par les Lycurgues d'occasion que le flux ou le reflux de nos douze à quinze révolutions politiques ont jetés sur la grève du Palais-Bourbon.

« Cette enfant est innocente! s'écria-t-il; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme Magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toute sorte, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, éclatante comme le soleil; qu'il n'y a pas un Procureur général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fit cesser, non-seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire ». « Aussi la Magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Vital. M. le Préfet, sur le rapport des médecins, fait enfermer Bernadette comme atteinte de démence, et cela dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative qui ne touche en rien à la Religion, puisque ni l'Évêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits, qui se passent en dehors d'eux ». « Une telle mesure, reprit le Prêtre en s'animant de plus en plus, serait la plus odieuse des persécutions; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypocrite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle se cache sous le manteau delà légalité, et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'Évêque, si le Clergé, si moi-même nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel, nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux Médecins seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et qui ont admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son 'intelligence? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette ». « C'est légal ». « C'est illégitime. Prêtre, Curé-Doyen de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, car je sais le devoir de protection qui incombe au boa Pasteur. Sachez que j'agirai de même quand bien même cet homme serait un Préfet et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. Pardoux que ses Gendarmes me trouveront sur le seuil de la porte de cette pauvre famille, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille ». « Cependant... » « Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des enquêtes, vous êtes libres,

et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, à vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit dans mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer ».

Le Prêtre s'était levé. Sa haute taille, sa tête aux traits puissants, la plénitude de force qui éclatait en lui, son geste résolu, son visage ardent d'émotion, commentaient ses paroles et leur donnaient toute leur physionomie. Le Procureur et le Maire se turent un instant. Puis ils parlèrent des mesures relatives à la Grotte. « Quant à la Grotte, reprit le Prêtre, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables visiteurs y ont déposés en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure, les habitants de ce pays savent respecter l'Autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant pour accourir à Lourdes un signal du Préfet. Que l'escadron mette pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix et je répons, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en répons plus ».

V. L'attitude énergique prise par M. le Curé de Lourdes, que l'on savait incapable de plier dans tout ce qu'il considérait comme son devoir, introduisait dans la question un élément imprévu quoique très-aisé à prévoir. Le Procureur impérial, dès qu'il s'agissait d'une mesure administrative, n'avait point à intervenir; et ce n'était qu'officieusement que M. Vital avait accompagné M. Anselme au presbytère. Tout le poids de la décision à prendre portait donc sûr ce dernier. M. Anselme avait la certitude que le Curé de Lourdes ferait infailliblement ce qu'il avait dit. Quant à opérer par surprise et à arrêter brusquement Bernadette à l'insu du Pasteur, il n'y fallait point songer, maintenant que l'abbé Peyramale était prévenu et qu'il avait l'œil ouvert. Nous avons dit tout à l'heure les impressions que ressentait le Maire en présence du Surnaturel surgissant tout à coup sous ses yeux. L'apparente impassibilité du magistrat municipal cachait un homme très anxieux et très agité. Il fit part au Préfet de la conversation que M. Vital et lui venaient d'avoir avec le Curé-Doyen, de l'attitude et des paroles de l'homme de Dieu. L'arrestation de Bernadette, ajoutait-il, pourrait, en outre, dans l'état des esprits, soulever la ville et provoquer une révolte indignée contre les autorités constituées. Quant à lui, devant, la détermination si formellement exprimée par M. le Curé et en présence de si redoutables éventualités, il se voyait à regret obligé de se refuser, fallût-il résigner les honneurs de la Mairie, à faire exécuter personnellement une pareille mesure. C'était au Préfet, s'il le jugeait bon, d'agir directement et de faire opérer l'arrestation par un ordre direct à la Gendarmerie. Pendant que le sort et la liberté de Bernadette étaient soumis à ces incertitudes, M. Dominique, en grande tenue et revêtu de son écharpe, se préparait à exécuter, aux Roches Massabielle, les mesures prescrites par M. Pardoux.

Prière pour demander la vertu de Courage et la vraie Charité

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes! Que le noble spectacle de résistance à l'iniquité, donné par un pasteur vigilant, par un prêtre plein de zèle et de charité pour toute brebis de son troupeau, ne soit pas perdu pour nos âmes! Obtenez-nous cette mâle vigueur, trop rare, hélas! parmi les chrétiens dégénérés de notre siècle. Si aujourd'hui les méchants dominant dans le monde, c'est moins encore par leur propre énergie que par l'inconcevable faiblesse des bons, par la lâcheté des gens d'ordre qui ne savent ni se concerter, ni s'unir, ni se lever, ni se défendre. Chacun s'enfermant dans son indolence ou dans son intérêt du moment, déserte la cause publique. Et, par un juste châtiment qui punit l'égoïsme par où il pèche, cette prudence à courte vue amène la ruine et la perte de tous. Et ainsi se réalise, ô Marie! cette parole de votre Fils: « Celui qui aime sa vie la perdra ». En présence des périls inouïs dont les pervers menacent le monde, donnez-nous, ô Mère des Chrétiens, donnez-nous de comprendre par l'esprit, de comprendre surtout par le cœur, cette absolue solidarité qui doit unir les uns aux autres

tous les frères de la grande famille et n'en faire qu'une seule volonté, qu'une seule âme, qu'un seul troupeau. Ah! si l'amour nous unissait de la sorte, nous serions invincibles, et l'armée des scélérats le verrait elle-même si clairement qu'elle n'oserait nous attaquer. Mais qui donc embrasera nos âmes de cette charité mutuelle, si effacée, hélas! de nos mœurs qu'elle semble un rêve irréalisable? Qui nous unira les uns aux autres? Qui donc fera naître dans les cœurs ce sentiment de solidarité chrétienne qui semble à la fois, et si nécessaire à nos maux, et si impossible à nos natures déchues? O Mère très-sainte, mieux que personne vous savez le moyen! Obtenez-nous d'aimer Jésus-Christ, de l'aimer véritablement, sincèrement, droitement, par-dessus tout; et, rentrant ainsi dans l'ordre éternel, nous sentirons nos cœurs s'ouvrir à la charité fraternelle et nous aimerons notre prochain comme nous-mêmes. Jésus est l'unité du monde. Il est l'unité intime de ceux qui l'aiment, et c'est par Lui et en Lui qu'ils s'aiment entre eux. Il est l'unité factice de ceux qui le haïssent et qui se coalisent contre Lui. Quand Jésus cesse d'être leur centre d'attaque, ces misérables s'entre-déchirent. Dieu soit loué, ô Mère du Christ, nous n'avons pas la haine de Jésus! mais malheureusement nous n'en avons pas l'amour véritable; et la preuve en est dans ce manque de force, d'unité et de cohésion qui livre le monde à la violence des méchants. Donnez-nous -d'aimer Jésus, ô Marie, et nous nous aimerons les uns les autres, et nous serons courageux, et nous serons unis, et nous serons forts et inexpugnables. Donnez-nous d'aimer Jésus, et le monde sera sauvé. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Dix-neuvième jour

Dépouillement de la Grotte

I. Le bruit que le Préfet avait donné l'ordre de spolier la Grotte s'était répandu rapidement et avait jeté l'agitation dans toute la ville. La population tout entière était consternée comme en présence d'un sacrilège monstrueux. « La très Sainte Vierge a daigné descendre chez nous, disait-on, et y opérer des miracles, et voilà comment on la reçoit! Il y a de quoi attirer la colère du Ciel ! » Les âmes les plus froides étaient émues; une sourde effervescence se manifestait peu à peu dans la population et allait grandissant. Dès les premiers moments et avant l'entrevue que nous venons de raconter, le curé Peyramale et les Prêtres de la ville avaient fait entendre au uns et aux autres des paroles de paix, et tâché de calmer les plus irrités. « Mes amis, disait le Clergé, ne compromettez pas votre cause par des désordres; subissez la loi, même mauvaise. Si la sainte Vierge est en tout cela, elle saura bien tourner les choses à sa gloire; et vos violences, si vous vous en permettiez, seraient à son égard un manque de foi, une injure à sa toute-puissance. Voyez les martyrs: se sont-ils révoltés contre les empereurs? Et ils ont triomphé par cela même qu'ils n'ont pas combattu ». L'autorité morale du Curé était grande, mais les têtes étaient ardentes et les cœurs indignés. On était à la merci d'un hasard. Les objets et les ex-voto déposés à la Grotte formaient une masse considérable, et qui ne pouvait être transportée à main d'homme, M. Dominique se rendit à la Poste, chez M. Barioge, pour demander une charrette et des chevaux. « Je ne prête point mes chevaux pour de pareilles choses », répondit le Maître de poste. « Mais vous ne pouvez refuser vos chevaux à qui les paye », s'écria M. Dominique. « Mes chevaux sont faits pour le service de la Poste et non pour cette besogne. Je ne veux être pour rien en ce qui va se commettre. Faites-moi un procès si cela vous convient. Je refuse mes chevaux ». Le Commissaire alla ailleurs. Dans tous les hôtels, chez tous les loueurs de chevaux, assez nombreux à Lourdes à cause du voisinage des eaux-thermales, chez les particuliers, auxquels il s'adressa en désespoir de cause, il rencontra les mêmes refus. Sa situation était des plus cruelles. La population, troublée et frémissante, le voyait ainsi aller inutilement de maison en maison, suivi des Sergents de ville, et assistait à ses déceptions successives. Il entendait les murmures, les rires, les paroles dures de la foule. Le poids de tous les regards tombait sur lui, en cette course pénible et infructueuse qu'il faisait à travers les places et les rues de la ville. Il avait vainement augmenté successivement la somme d'argent qu'il offrait pour le prêt d'une charrette et d'un cheval. Les plus pauvres avaient refusé, bien qu'il eût offert jusqu'à trente francs et que la course ne fût que de quelques centaines de mètres. La foule, entendant ce chiffre de trente francs, le comparait aux trente deniers.

Enfin, il trouva chez un maréchal ferrant une fille qui, pour cette somme, lui prêta ce dont il avait besoin. Quand on le vit sortir de cette maison avec une charrette attelée, la multitude fut d'autant plus indignée que nulle misère urgente n'avait pu déterminer la complaisance vénale des propriétaires du chariot. Ces gens n'étaient point pauvres. Dominique se dirigea vers la Grotte. Les Sergents de ville conduisaient la charrette. Une foule immense les suivait, silencieuse, sombre, inquiète, sentant s'amonceler en elle la terrible électricité des orages. On arriva ainsi devant les Roches Massabielle. La charrette, ne pouvant parvenir jusque là, stationna à quelque distance. Sous la voûte de la Grotte brûlaient çà et là des cierges, portés sur des chandeliers ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places, sous les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre. Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or dont le tout formait quelques milliers de francs, premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu, d'un temple à la Vierge sans tache, pieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul n'avait osé jusque-là porter une main sacrilège. M. Dominique franchit la balustrade construite par les ouvriers et entra dans la Grotte. Il paraissait troublé. Les Sergents de ville étaient près de lui; la foule qui l'avait suivi le regardait, mais sans pousser une clameur. La tranquillité extérieure de cette multitude avait quelque chose d'effrayant.

Le Commissaire commença d'abord par s'assurer de l'argent. Puis, éteignant les cierges un à un, ramassant les chapelets, les croix, les tapis, les divers objets qui remplissaient la Grotte, il les remettait au fur et à mesure aux Sergents de ville pour les porter sur la charrette. Ces pauvres gens paraissaient souffrir de la besogne qu'ils faisaient, et c'était avec un visible sentiment de tristesse et de respect qu'ils portaient sur le chariot tout ce dont le Commissaire dépouillait la Grotte, honorée et sanctifiée naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades. A cause de la distance de la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Dominique appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule. « Tiens, prends ce tableau et porte-le à la charrette ». Le petit garçon tendit les mains pour prendre le cadre. Un autre enfant, à côté de lui, lui cria: « Malheureux! Que vas-tu faire? Le bon Dieu te punirait! » L'enfant, effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau du Commissaire ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme une non-valeur, le jeter dans le Gave, mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé. Il parut comprendre que la mesure de la patience populaire était comble et que le moindre incident pouvait la faire déborder. Les bouquets furent alors, avec tout le reste, transportés sur le chariot. Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les mains du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un mouvement redoutable. Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Dominique voulut encore enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui taillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffitte lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart des autres, n'osa pas lui résister et laissa prendre la sienne. M. Dominique mit lui-même la main à l'œuvre, et donna quelques coups de hache sur la balustrade qui était peu solide et qui céda presque aussitôt. La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste, et il y eut une explosion menaçante. La Gave était là, rapide et profond; et il suffisait de quelques instants d'égarément pour que le malheureux Commissaire y fut précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les foules en ont parfois. Dominique se retourna et montra son visage pâle et bouleversé. « Ce que je fais; dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis

d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoi qu'il m'en coûte, à l'autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi ». Des voix dans la foule s'écrièrent: « Demeurons calmes, pas de violence; laissons tout à la main de Dieu ». Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie, où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

II. Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illuminée. Seulement, pour éviter que la Police vînt saisir les cierges, chacun tenait, le sien à la main; et, au retour, le remportait chez lui. Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population. La fille qui avait loué le cheval et le chariot à M. Dominique tomba du haut d'un grenier et se brisa une côte. Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire pour renverser la balustrade de la Grotte eut les deux pieds écrasés par la chute d'un madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi. Les Libres Penseurs virent là une coïncidence irritante et malencontreuse. La multitude considéra ce double événement comme une punition céleste. M. le Préfet était peu troublé par ces menus incidents. Il ne croyait pas plus aux maladies qu'aux guérisons venant du Ciel. L'attitude, non point menaçante, mais inflexible, de l'abbé Peyramale, la détermination prise par ce dernier d'intervenir de sa personne pour protéger Bernadette contre l'arrestation projetée, le préoccupaient bien plus que les marques du courroux céleste. Dieu, en un mot, l'inquiétait moins que le Curé.

Le refus de M. Anselme de procéder à cette violente mesure; sa démission offerte, circonstance très-étrange de la part de ce fonctionnaire timide; le visible mécontentement des maires du canton au discours du conseil de révision; les symptômes de grave effervescence qui avait accueilli l'enlèvement des ex-voto de la Grotte; l'incertitude où l'on était peut-être de la passive obéissance des Gendarmes et des Soldats, lesquels partageaient à l'égard de Bernadette l'enthousiasme et la vénération populaires, lui donnèrent également à réfléchir. Il comprit que, dans un tel ensemble de conjonctures, l'incarcération de la Voyante pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses. Ce n'est point qu'il n'eût bravé volontiers une émeute. Quelques-uns des détails que nous avons racontés donneraient à penser qu'il l'avait secrètement désirée. Mais un soulèvement des populations précédé de la démission du Maire, compliqué de l'intervention d'un des prêtres les plus respectés du diocèse, suivi, selon toute probabilité, d'une plainte au Conseil d'État pour séquestration arbitraire, accompagnée d'une énergique protestation de la presse catholique ou simplement indépendante, avait un caractère de gravité qui ne pouvait manquer de frapper vivement un homme aussi intelligent et aussi attaché à ses fonctions que M. le baron Pardoux.

Il devait pourtant en coûter singulièrement à l'orgueilleux Préfet de s'arrêter dans l'exécution de cette mesure radicale qu'il avait si publiquement annoncée la veille au conseil de révision; et assurément il n'eût point agi de la sorte si le rapport des médecins, au lieu d'être une simple et hésitante hypothèse, peu sûre d'elle-même, avait constaté la folie ou l'hallucination de la Voyante. Que Bernadette eût été réellement atteinte d'aliénation mentale, rien n'était plus facile au Préfet que d'ordonner un second examen: rien de plus aisé que de faire constater le trouble cérébral de l'enfant par deux autres docteurs, choisis parmi les notabilités scientifiques du pays, et assez autorisés comme gens de savoir et d'honneur pour imposer leur décision à l'opinion publique. Mais M. Pardoux., au courant de tous les interrogatoires de Bernadette, comprit qu'il ne se trouverait pas un médecin sérieux qui ne reconnût et ne proclamât avec tout le monde la pleine raison, la droite intelligence et la bonne foi de l'enfant. Devant l'évidence d'une telle situation, en présence des impossibilités morales, presque matérielles, qui se dressaient inopinément devant lui, le sage Préfet, malgré son entêtement proverbial, se vit forcé de s'arrêter net et de ne pas aller plus avant. Il était condamné à l'inaction par la force des choses. Quant à retourner complètement sur ses pas et à révoquer les mesures déjà exécutées publiquement par Dominique aux Roches Massabielle, une telle solution ne pouvait même pas aborder la pensée du baron Pardoux. L'enlèvement des objets de

la Grotte, étant un fait accompli, fut maintenu. Mais la Voyante demeura, libre, ignorant sans doute, entre ses prières du matin et celles du soir, l'orage qui venait de passer sur elle et qui n'avait point éclaté.

L'autorité civile, par cette tentative avortée et non reprise, constatait elle-même l'impossibilité absolue de convaincre Bernadette du moindre trouble cérébral. En laissant la Voyante libre, après avoir tenté de l'enfermer, le Pouvoir officiel rendait, malgré lui, un public hommage à la pleine intégrité de cette raison et de cette intelligence. L'incrédulité, par de tels coups mal dirigés, se blessait avec ses propres armes et servait précisément la cause qu'elle prétendait attaquer. Ne l'accusons pourtant pas de maladresse. Il doit être difficile de lutter contre l'évidence, et, en un tel combat, les fautes les plus lourdes sont inévitables. Toutefois, si M. Pardoux modifiait en quelques circonstances la forme de ses projets, il s'obstinait invinciblement dans le fond même de ses desseins. L'unique concession qu'il consentait parfois à faire aux événements, c'était d'abandonner un moyen reconnu inutile ou périlleux pour en prendre quelque autre d'une apparence plus efficace, et de tourner les obstacles, quand il était impossible de les briser ou de les franchir. En un mot, s'il changeait de tactique, il ne changeait jamais ses résolutions. Il ne reculait pas, il évoluait. Or, l'incarcération de Bernadette n'était qu'un moyen. Le principe premier et le but suprême, c'était le renverraient radical de la superstition et la défaite définitive au Surnaturel.

M. Pardoux ne perdit en rien l'espérance. Il avait « là Certitude, disait-il hautement, de venir bientôt à bout des difficultés grandissantes de la situation. Être vaincu, lui préfet de l'Empire, lui baron, lui Pardoux, par les contes bleus d'une enfantine bergère, terrassé parle fantôme d'une Apparition chimérique eût été insupportable à son orgueil et paraissait impossible à son génie. Donc, s'il dut renoncer, malgré son discours du 4 mai, à faire enfermer la pauvre Bernadette comme folle, il n'en lut que plus acharné à mettre un terme d'une façon ou d'une autre aux envahissements du fanatisme. Les doctrines et les explications qui, depuis quelques jours, étaient devenues le thème favori des libres penseurs de ces contrées méridionales, suggérèrent à son esprit, déjà embarrassé, un moyen nouveau qui lui sembla véritablement décisif. Pour bien comprendre comment le Préfet en vint à changer de la sorte son plan d'attaque, il est bon de jeter un coup d'oeil sur ce qui se passait en ce moment dans le camp des intelligences antichrétiennes.

Prière pour la réforme des Caractères

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, à mesure que nous avançons dans les événements divins et humains dont se compose votre histoire, nous remarquons toute la gravité qu'a, dans la direction de la vie, ce fond mystérieux de notre nature que l'on appelle « le caractère ». Le Préfet, l'Évêque, le Maire, l'Homme de police, le Curé de Lourdes agissent si différemment, plus encore par la divergence de leur caractère que par l'opposition de leurs idées. Obtenez-nous, ô Marie, de faire un sérieux retour sur nous-mêmes, et de connaître notre propre caractère, afin d'en réformer les travers et d'en maîtriser les caprices. Les entêtés, les susceptibles, les boudeurs, les malveillants, les renfermés et les taciturnes, les jaloux, les faibles, les grondeurs, les contredisants, tous les caractères mauvais font leur malheur propre et le malheur d'autrui; et la déplorable constance de leur façon d'être est certainement de plus désastreuse conséquence que telle faute matérielle, grossière, palpable, que tout le monde flétrit, et dont la conscience se garde avec horreur. C'est que, contrairement à l'opinion du monde, s'abandonner aux fâcheuses pentes du caractère constitue, pour chacun de nous, plus qu'une faute, même grave. C'est là un crime, ô Mère de toute perfection, un crime permanent, un état des plus coupables, sur lequel nous nous aveuglons, parce que, au lieu de voir son ensemble effrayant, nous n'en considérons chaque fois que le minime détail. Éclairiez-nous, Reine de la lumière, sur ce côté ténébreux et ignoré de nous-mêmes, et donnez-nous la force de nous corriger. Faites comprendre aux boudeurs, aux grondeurs, aux susceptibles, aux gens tourmentants, que

donner à chaque instant des coups d'épingle n'est pas moins abominable que donner une fois un coup de poignard. Qui n'aimerait mieux, en effet, recevoir une fois un coup de poignard que des coups d'épingle toute sa vie? Apprenez aux malveillants que, dans la comptabilité de Dieu, le total de leurs petites haines accumulées pourrait bien dépasser parfois en gravité la fureur horrible, mais momentanée, de celui qui a commis un meurtre. Apprenez aux jaloux et aux taciturnes que notre prochain en général, et notre famille plus particulièrement, a un droit absolu à notre cordialité, à notre affabilité, à l'ouverture de notre cœur, et que le leur enlever, c'est se rendre aussi coupable que l'avare, devenu voleur, qui enfouirait l'argent d'autrui et refuserait déloyalement de le rendre à qui il appartient. Enseignez aux obstinés que ne point vouloir accepter par entêtement la vérité venant de la bouche d'autrui, est peut-être aussi condamnable que de combattre la vérité connue. Les Juifs, qui ont crucifié Jésus-Christ et volontairement fermé les yeux à l'évidence pour s'en tenir avec fureur à leurs idées, étaient des entêtés. Dites aux caractères faibles qu'être faible, c'est trahir, et que la faiblesse est inexcusable quand on peut avoir pour appui la grâce et la force même de Dieu. Illuminez chacun de nous sur ces choses intimes que les autres voient souvent si bien, et desquelles nous essayons de détourner nos propres regards, afin de ne pas faire d'efforts. Éclairez-nous et donnez-nous de profiter de la lumière, afin que, heureux nous-mêmes en étant dans le bien, nous rendions les autres heureux, et fassions en nos personnes aimer le nom de Chrétien. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingtième jour

Nouvelle attitude des incroyants, les explications médicales, analyse L. de Trie, Catherine Latapie Chonat

I. Les ennemis de la superstition avaient perdu un terrain considérable dans leur lutte désespérée contre les événements qui, depuis dix ou douze semaines, scandalisaient leur philosophie aux abois. De même qu'il était devenu impossible de nier la Source, dont les limpides flots s'écoulaient magnifiques aux yeux des populations émerveillées, de même il devenait impossible de nier plus longtemps les guérisons qui s'effectuaient, à toute heure et partout, par l'usage de cette eau mystérieuse. Ces Messieurs comprirent alors qu'à moins de rendre les armes ou de nier la pleine évidence, il devenait urgent de procéder à une évolution rapide, et d'imaginer une autre tactique. Renonçant à invoquer devant ces guérisons le thème banal de l'imagination, ils les attribuèrent hautement aux vertus naturelles que possédait indubitablement cette eau singulière, nouvellement jaillie par le plus grand des hasards. Ils la comparaient, mais en la déclarant beaucoup plus forte, aux sources de Barèges et de Cauterets. Cette explication une fois admise et proclamée pour certaine, les médecins furent moins revêches à constater les guérisons opérées par l'eau de la Grotte; et, dès ce moment, ils se mirent à généraliser leur thèse et à l'appliquer presque indistinctement à tous les cas, même à ceux qui avaient un caractère de soudaineté en quelque sorte foudroyant, caractère assez peu conciliable pourtant avec l'action ordinaire des eaux minérales. Les doctes personnages du lieu se tiraient de ce mauvais pas en prêtant à l'eau de la Grotte des qualités d'une extrême puissance, d'une puissance inconnue jusque-là. Il se trouvait parmi les croyants quelques esprits taquins qui troublaient par des réflexions importunes les explications et les théories de la coterie incrédule.

« Comment se fait-il, venaient-ils objecter, que cette source minérale, si exceptionnellement puissante qu'elle opère des guérisons soudaines, ait été précisément découverte par Bernadette en état d'extase, à la suite de prétendues Visions célestes, et comme preuve de ces Apparitions surnaturelles? Comment se fait-il d'abord que cette Source ait jailli juste au moment où Bernadette croyait entendre la Voix divine lui dire d'aller boire et se laver? Comment se fait-il ensuite que cette Source, surgie soudainement, au vu et su de toute la population, dans des conditions si prodigieusement étonnantes, donne, non pas de l'eau ordinaire, mais une eau qui, de votre propre aveu, a guéri déjà tant de malades désespérés, lesquels y ont eu recours sans aucune direction médicale, et par simple esprit de foi religieuse? » Ces objections, répétées sous mille formes

différentes, agaçaient outre mesure les Libres Penseurs, les Philosophes et les Savants, et les poussaient à trancher la question par des actes d'intolérance. « Si ces eaux sont minérales, commençaient-ils à dire, elles relèvent de l'État ou de la municipalité: on ne doit y aller qu'avec une ordonnance de la Faculté; et ce qu'il faut y construire, c'est un établissement de bains et non une chapelle ». La science de Lourdes, forcée de convenir des faits, en était arrivée à cette situation d'esprit et à ces dispositions intellectuelles, lorsque survinrent les mesures du Préfet, relatives aux objets déposés à la Grotte, et cette tentative d'incarcération de Bernadette sous prétexte de folie, tentative avortée par suite de l'intervention inattendue de M. le curé Peyramale.

II. A toutes ces thèses de la secte médicale aux abois, il manquait un point d'appui certain et officiel. M. Pardoux avait déjà songé à demander ce point d'appui à l'une des sciences les plus admirables et les plus incontestées de notre temps : la Chimie. Dans ce but il s'était adressé, par l'intermédiaire du maire de Lourdes, à un chimiste assez renommé dans le département, M. L. de Trie. Faire constater, non en détail par l'examen de chaque cas particulier, mais en général et en bloc, que toutes ces guérisons qui se multipliaient et se dressaient comme des objections formidables étaient absolument naturelles de par la constitution intime de la Source nouvelle, lui parut un coup de maître; et il crut en cela bien mériter de la Science, de la Philosophie, et, pour ne rien oublier, de l'Administration supérieure, représentée par le ministre Gustave R.

Le chimiste de la Préfecture se mit donc à l'œuvre pour faire cette précieuse étude de l'eau jaillie à Massabielle, et, avec une conscience entière, sinon avec une science complète, il trouva au fond de ses cornues une solution absolument conforme aux explications des médecins, aux thèses des philosophes et aux désirs de M. le Préfet. Il terminait en ces termes son rapport officiel: « Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu l'ensemble et la qualité des substances qui constituent l'eau de la Grotte de Lourdes, que la science médicale ne tardera peut-être pas à lui reconnaître des vertus curatives spéciales qui pourront la faire classer au nombre des eaux qui forment la richesse minérale de notre département. Daignez agréer, etc. A. L de Trie ». M. le baron Pardoux était un homme actif. Le 4 mai, vers midi, il avait fait son discours aux maires du canton de Lourdes et donné ses ordres. Le 4 mai, au soir, la Grotte avait été dépouillée des offrandes et des ex-voto. Le 5 mai, au matin, il avait appris l'impossibilité d'arrêter la Voyante, et renoncé à cette mesure. Le 6 mai, au soir, il avait en main l'Analyse de son chimiste. Muni de cette dernière et importante pièce, il attendait les événements. Qu'allait-il se passer à Lourdes? Qu'advierait-il à la Grotte? Que ferait Bernadette dont les moindres pas étaient épiés par les yeux d'argus de Dominique et de ses agents? Avec les chaleurs qui commençaient à arriver, l'eau de la Grotte, comme plusieurs le disaient, ne viendrait-elle pas à tarir, ce qui couperait court à toutes choses? Quelle attitude allaient avoir les populations? Telles étaient les préoccupations, les espérances et les inquiétudes de M. le baron Pardoux, préfet de l'Empire.

III. A la Grotte, la Fontaine miraculeuse coulait toujours, abondante et limpide, avec ce caractère de pérennité tranquille que l'on remarque dans les belles sources qui jaillissent des rochers. L'Apparition surnaturelle ne cessait de s'affirmer et de se prouver par des bienfaits. Tantôt rapide comme l'éclair qui fend la nue, tantôt lente comme la lumière de l'aurore qui se lève et grandit rayon par rayon, la grâce de Dieu continuait de descendre visiblement et invisiblement sur les multitudes. Nous ne pouvons parler que des grâces visibles.

A six ou sept kilomètres de Lourdes, à Loubajac, vivait une brave femme, une paysanne, jadis rude au travail, qu'un accident avait condamnée depuis dix-huit mois à la plus pénible inaction. Elle se nommait Catherine Latapie-Chouat. En octobre 1856, étant montée sur un chêne pour abattre des glands, elle avait perdu l'équilibre et fait une chute violente qui avait causé une forte luxation au bras droit et surtout à la main. La réduction, disent le compte rendu et le procès-verbal que nous avons sous les yeux, la réduction, opérée immédiatement et avec succès par un habile médecin, avait à peu près rétabli le bras dans l'état normal sans pouvoir cependant le guérir d'une extrême

faiblesse. Mais les soins les plus intelligents et les plus suivis échouèrent contre la rigidité des trois doigts les plus importants de la main. Le pouce, l'index et le médium demeurèrent absolument recourbés et paralysés, sans qu'il fût possible, ni de les redresser, ni de leur faire faire un seul mouvement. La malheureuse paysanne, encore jeune, car elle avait à peine trente-huit ans, ne pouvait ni coudre, ni filer, ni tricoter, ni vaquer aux soins du ménage, Après l'avoir inutilement traitée pendant très-longtemps, le docteur lui avait dit qu'elle était incurable et qu'elle devait se résigner à ne plus se servir de sa main. Un tel arrêt, d'une bouche si compétente, était pour cette infortunée l'annonce d'un irréparable malheur. Les pauvres n'ont d'autres ressources que le travail: pour eux l'inaction forcée, c'est la misère inévitable.

Dix-huit mois environ s'étaient écoulés dans cette situation désespérée. D'autres douleurs lui étaient venues. Elle était malade et marchait difficilement. La tristesse de cette malheureuse était des plus poignantes et vainement elle cherchait en son âme à concevoir une espérance. C'était à l'époque où venaient de s'accomplir les divers événements de Massabielle et où le souffle de Dieu avait passé sur ces contrées. Une nuit, Catherine se sent éveillée tout à coup comme par une idée soudaine. « Un Esprit intérieur, racontait-elle à l'auteur de ce livre, un Esprit intérieur me disait en moi-même avec une force irrésistible: « Va à la Grotte! Va à la Grotte, tu seras guérie! » Quel était cet être mystérieux qui parlait de la sorte, et que cette paysanne ignorante, ignorante du moins de tout savoir humain, nommait « un Esprit? » L'Ange Gardien sait sans doute ce secret. Il était trois heures du matin. Catherine appelle ses deux enfants pour l'accompagner. « Reste au travail, dit-elle à son mari; je vais à la Grotte ». « Dans cet état de maladie, c'est impossible, reprend-il: aller à Lourdes et revenir, c'est une course de trois fortes lieues ». « Tout est possible. Je vais guérir ». Nulle objection ne la put retenir. Elle partit avec ses deux enfants. Il faisait un beau clair de lune. Le silence redoutable de la nuit, troublé de moment en moment par les bruits inconnus, la solitude profonde des campagnes, vaguement éclairées et peuplées de formes indécises, effrayaient les enfants. Ils tremblaient et s'arrêtaient à chaque pas, mais Catherine les rassurait. Elle n'avait nulle peur et sentait qu'elle marchait vers la Vie.

Elle arriva à Lourdes à la naissance du jour. Elle rencontra Bernadette. Quelqu'un lui dit que c'était la Voyante. Catherine ne répondit point; mais, s'avançant vers l'enfant bénie du Seigneur et aimée de Marie, elle lui toucha humblement la robe. Puis elle continua son chemin vers les Roches Massabielle, où, malgré l'heure matinale, une multitude de pèlerins se trouvaient réunis et agenouillés. Catherine et ses enfants s'agenouillèrent aussi et prient. Et, après avoir prié, Catherine se lève et va baigner paisiblement sa main dans l'eau merveilleuse. Et aussitôt ses doigts se redressent. Et aussitôt ses doigts s'assouplissent et revivent. La Vierge divine venait de guérir l'incurable. Que fait Catherine? Catherine n'est pas surprise, Catherine ne pousse pas un cri, mais elle retombe à genoux et rend grâces à Marie et à Dieu. Pour la première fois depuis dix-huit mois, elle prie à mains jointes, et croise avec ses autres doigts ses doigts ressuscités. Elle resta ainsi longtemps, absorbée dans un acte de reconnaissance. De tels moments sont doux; l'âme se complaît à s'y oublier, et il semble que l'on soit dans le Paradis retrouvé. Il fallut cependant s'arracher à cette prière. « Levons-nous maintenant et partons », dit Catherine à ses deux enfants. Et voilà qu'elle reprend, en les tenant par la main, le chemin de Loubajac. Heureuse, plus que nous ne saurions le dire, elle parcourut paisiblement et sans se hâter la longue route et les mauvais chemins qui la séparaient de sa maison. Les deux enfants n'avaient plus peur comme durant la nuit: le soleil s'était levé et leur mère était guérie. A la même époque, une femme de Lamarque, Marianne Garrot, avait vu disparaître en moins de dix jours, par de simples lotions d'eau de la Grotte, une dartre laiteuse qui lui couvrait entièrement le visage et qui, depuis deux années, résistait à tous les traitements. Le docteur Amadou, de Pontacq, son médecin, avait constaté le fait et en fut plus tard l'irréfutable témoin devant la Commission épiscopale.

IV. A Bordères, près de Nay, la veuve Marie Lanou-Domengé, âgée de quatre-vingts ans, était depuis trois années atteinte dans tout le côté gauche d'une paralysie incomplète. Elle ne pouvait

faire un pas sans un secours étranger, et elle était, par suite de son infirmité, incapable de tout travail. M. le docteur Poueymiroo, de Mirepoix, après avoir inutilement employé quelques remèdes pour ramener la vie dans les membres atrophiés, avait cessé de la soigner, tout en continuant à la voir. L'espérance s'en va pourtant difficilement de l'esprit des malades. « Quand donc guérirai-je? » disait la bonne femme à M. Poueymiroo, toutes les fois qu'elle le rencontrait. « Vous guérirez quand le bon Dieu voudra », répondait invariablement le docteur, qui était loin de se douter, en s'exprimant ainsi, qu'il prononçait un mot prophétique. « Pourquoi ne croirais-je pas cette parole et ne m'adresserais-je pas à la bonté divine? » se dit un jour la vieille paysanne, en entendant parler de la Source de Massabielle.

Elle envoya quelqu'un à Lourdes chercher à la Source même un peu de cette eau qui guérissait. Lorsqu'on la lui apporta, elle fut prise d'une grande émotion. « Sortez-moi de mon lit, dit-elle, et tenez-moi debout ». On la leva, on l'habilla en toute hâte, presque fiévreusement. Les spectateurs et les acteurs de cette scène étaient troublés. Deux personnes la soulevèrent et la tinrent debout en la soutenant sous les épaules. On lui présenta un verre d'eau de la Grotte. Marie étendit sa main tremblante vers l'eau libératrice, et y plongea ses doigts. Puis elle fit sur elle-même un grand signe de Croix, après lequel elle porta le verre à ses lèvres et en but lentement le contenu, absorbée sans doute en quelque fervente prière qu'elle faisait tout bas. Elle était pâle, si pâle qu'on crut un instant qu'elle allait s'évanouir. Mais tandis qu'on faisait effort pour prévenir une chute, elle se redressa, tressaillit et regarda autour d'elle. Puis elle poussa comme un cri de joie triomphale: « Lâchez-moi! lâchez-moi vite! Je suis guérie ». Ceux qui la soutenaient retirèrent leurs bras à moitié et en hésitant. Marie s'élança aussitôt et se mit à marcher avec assurance, comme si elle n'eût jamais été malade. Quelqu'un qui conservait, malgré tout, quelque crainte, lui présenta un bâton pour s'appuyer. Marie regarda le bâton en souriant. Puis elle le prit, et, d'un geste dédaigneux, elle le jeta au loin, comme un objet désormais inutile. A partir de ce jour, elle retourna aux rudes travaux des champs. Quelques visiteurs, étant venus la voir pour vérifier le fait, lui demandèrent si elle pourrait marcher en leur présence. « Marcher? messieurs, s'écria-t-elle; mais je vais courir! » Et, disant ces mots, elle prit sa course devant eux. Ceci se passait au mois de mai. Au mois de juillet suivant, on se montrait, de l'un à l'autre, comme un phénomène, Marie, la vigoureuse octogénaire, qui fauchait vaillamment les blés et qui était loin d'être la dernière dans la fatigante besogne des moissonneurs. Son médecin, l'honorable docteur Poueymiroo, louait Dieu de ce miracle évident, et plus tard, il signait, avec la Commission d'examen, le procès-verbal des faits extraordinaires que nous venons de raconter, et devant lesquels il n'hésitait pas à reconnaître « l'action directe et évidente de la puissance divine ».

Prière pour la conversion de la Science

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Qu'il était beau dans les desseins de Dieu, qu'il était sublime, ô Notre-Dame de Lourdes, le rôles de la Science humaine! La Science, n'est-ce point en effet l'esprit fini de la créature, pénétrant de plus en plus, par son travail, dans l'esprit infini du Créateur ? La Science, n'est-ce point comme une révélation progressive à laquelle l'homme coopère par son propre effort? Chaque pas qu'il fait dans la Science lui découvre de plus en plus l'incommensurable sagesse de Celui qui a tout créé, tout fondé, tout établi, tout prévu, et qui, de toute éternité, règle dans les profondeurs des cieux le mouvements des étoiles, des soleils et de,s univers, comme il dirige ici-bas la vie éphémère de l'insecte et l'humble végétation du brin d'herbe. Chaque progrès de l'homme dans l'étude des la nature lui apprend quelque nouveau mystère de la puissance de Dieu, quelque secret de sa bonté, quelque calcul admirable de son intelligence suprême, quelque invention merveilleuse de son insondable génie. O Marie, la Science n'a-t-elle pas pour mission de nous faire de plus en plus tomber à genoux, pénétrés à la fois de cette double pensée d'humilité et d'adoration, que nous ne sommes rien, et que Dieu seul est tout? Et cependant, ô notre Mère, au lieu d'admirer, dans les harmonies et dans les lois de la nature, l'Auteur et le Législateur de l'Univers, voilà que l'homme

coupable, l'homme insensé, ne songe, par un renversement de toute justice, qu'à s'admirer lui-même du très faible mérite d'avoir découvert ces lois et reconnu ces harmonies. Poussant jusqu'à la déraison la plus extrême et à l'ingratitude la plus inouïe l'orgueilleuse perversité de son cœur, il essaye de tourner les vérités relatives que la Science lui révèle contre la Vérité absolue dont elles ne sont qu'un rayon détaché, et il s'efforce d'employer le bienfait universel contre le bienfaiteur souverain. Et c'est ainsi, ô Notre-Dame de Lourdes, qu'apparaissant en ce monde et guérissant les malades, vous avez vu aussitôt la Science humaine se dresser contre Vous. O notre Mère, guérissez ce délire d'orgueil et de méchanceté qui, réparant ces hommes de Dieu, de Dieu, l'unité de tout, les sépare d'eux-mêmes par une conséquence rigoureuse, et fait par les jeter les uns contre les autres dans des révolutions sanglantes, dans des guerres et des mêlées affreuses dont la confusion de Babel semble dans le passé comme un premier pressentiment et une lointaine prophétie. La Science, ayant renié Dieu, ne pouvait que devenir homicide et s'employer, comme elle le fait aujourd'hui, à inventer par-dessus toutes choses des engins de guerre et des machines de destruction pour exterminer le genre humain.... O notre Mère! regardez ce spectacle navrant de l'humanité dans sa chute. Tournez vers Dieu vos mains suppliantes et priez-le pour la conversion de la Science. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous! Ainsi soit-il.

Vingt-et-unième jour

Foi persévérante et tranquillité des multitudes, protestation contre l'analyse de Trie, la Ville de Lourdes s'adresse à M. Filhol, première communion de Bernadette, marche irrésistible des événements, violences administratives, arrêtés du 8 juin: interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte, le maire Anselme

I. La presse de Paris et de la province commençait à s'occuper des événements de Lourdes; et, bien au delà des contrées pyrénéennes, l'attention publique se tournait peu à peu vers la Grotte de Massabielle. Impuissant et dépité, M. le baron Pardoux voyait grandir et se généraliser ce soulèvement pacifique et prodigieux qui portait des multitudes chrétiennes, sans cesse renaissantes, à venir s'agenouiller et boire au pied d'une roche déserte. Contrairement à l'espérance des Libres Penseurs, à la crainte des Fidèles, à l'attente de tous, aucun désordre, absolument aucun, ne se produisait dans ce mouvement inouï d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de croyants, d'incrédules, d'indifférents, de curieux. Une main invisible semblait protéger ces foules contre elles-mêmes, alors que, sans chefs et sans guides, elles se précipitaient chaque jour au nombre de plusieurs milliers de pèlerins vers la Source miraculeuse. Malgré les injonctions spoliatrices de M. le Préfet, la Grotte était souvent remplie de cierges allumés, de fleurs, d'ex-voto, et même de pièces d'argent ou d'or, pour, l'érection du monument demandé par la Vierge. De pieux fidèles voulaient en cela marquer à la Reine des dieux leur bonne volonté, même inutile, leur zèle et leur amour. Dominique et ses agents venaient tout enlever. Très-enhardi depuis qu'il avait échappé au péril du 4 mai, le Commissaire affectait les formes les plus dédaigneuses et les plus brutales, jetant parfois les objets dans le Gave, sous le regard scandalisé des croyants. Parfois aussi il se voyait contraint de conserver, malgré lui, leur air de fête à ces lieux bénis. C'était lorsque, l'ingénieuse piété des croyants ayant effeuillé des roses innombrables autour de la Grotte, il lui était impossible de ramasser les mille débris de fleurs et les pétales sans nombre de ce tapis éclatant et parfumé. Les foules agenouillées continuaient cependant de prier, sans rien répondre aux allures de provocation, et elles laissaient tout faire avec une de ces patiences extraordinaires comme Dieu seul peut en donner aux multitudes indignées. La population restant calme, le prétexte de faire de la rigueur au nom de l'ordre ne se présentait pas.

II. Le Préfet sentait de plus en plus tout moyen coercitif lui échapper par suite de cette tranquillité surprenante, de cette paix aussi irritante que merveilleuse, qui régnait d'elle-même parmi ces foules innombrables, Pas même un accident matériel. Rien. Il fallait retourner sur ses pas dans la voie suivie jusqu'alors et laisser franchement les populations libres, ou bien en venir purement et simplement à la violence et à la persécution et élever devant ces multitudes, en inventant un

prétexte quelconque, des barrières arbitraires. Il fallait reculer ou aller plus avant. D'autre part, on contestait de tous côtés la rigueur de la décision scientifique portée par M. L. de Trie. Un chimiste du pays, M. Thomas Pujo, prétendait que cette eau n'était que de l'eau ordinaire et qu'elle n'avait par elle-même aucune propriété médicale. Plusieurs professeurs très-compétents de ces contrées confirmaient ces assertions. La Science commençait à déclarer entièrement erronée l'analyse de Trie. Ces rumeurs avaient pris une telle consistance que le Conseil municipal de Lourdes s'en émut. Le Maire ne put, devant le vœu unanime, se refuser à faire faire une seconde étude des eaux de la Source. Sans consulter le Préfet, ce qui lui sembla inutile (tant il était personnellement convaincu de l'exactitude des recherches de M. L. de Trie), il fit rendre par le Conseil municipal une délibération l'autorisant à charger un des grands chimistes de notre époque, M. le professeur Filhol, d'une nouvelle et définitive analyse. Le Conseil vota en même temps les fonds nécessaires pour les honoraires du célèbre savant. M. Filhol était un homme autorisé dans la science moderne, et son verdict devait évidemment être sans appel. Qu'allait être son Analyse ? M. le Préfet n'était point assez chimiste pour le savoir. Mais nous croyons, sans grande crainte de nous tromper, qu'il devait être inquiet. Le verdict de l'éminent professeur de chimie à la Faculté de Toulouse pouvait déranger en effet les combinaisons et les plans de M. Pardoux. Il était urgent de se presser. Là encore, il fallait reculer, ou aller plus avant.

III. Au milieu de ces passions si diverses et de ces multiples calculs, on n'avait point manqué de tenter sur Bernadette de nouvelles épreuves aussi inutiles que les précédentes. Elle se préparait à faire sa première communion, et elle la fit le 3 juin, jeudi de la Fête-Dieu. C'était le jour même où le Conseil municipal de Lourdes chargeait M. Filhol d'analyser la Source mystérieuse, jaillie naguère sous la main de la Voyante en extase. Dieu entrant dans ce cœur d'enfant et de jeune fille faisait aussi l'analyse d'une onde pure, et nous imaginons qu'il dut admirer et bénir, dans cette âme virginale, la source la plus fraîche et le plus limpide cristal. Malgré la retraite où elle eût aimé à se cacher et à se recueillir, on continuait à la visiter. Elle était toujours l'enfant innocente et simple dont nous avons essayé de tracer le portrait. Par sa candeur, par son éclatante bonne foi, par son parfum délicat de sainteté paisible, elle charmait tous ceux qui l'approchaient. Un jour, une dame, après s'être entretenue avec elle, voulut, dans un mouvement de vénération enthousiaste assez concevable pour ceux qui ont connu Bernadette, échanger son chapelet de pierres précieuses contre celui de l'enfant: « Gardez le vôtre madame, répondit-elle en montrant son modeste instrument de prières. Voici le mien; et je ne veux point le changer. Il est pauvre comme moi et convient mieux à mon indigence ». Un ecclésiastique essaya de lui faire accepter une pièce d'argent. Elle refuse, il insiste. Nouveau refus, si formel, qu'une plus longue insistence semble inutile. Le prêtre pourtant ne se tient pas pour battu: « Prenez, dit-il: ce ne sera point pour vous, ce sera pour les pauvres, et vous aurez le plaisir de faire l'aumône ». « Faites-la de vos mains à mon intention, monsieur l'abbé; et cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même », répondit l'enfant. La pauvre Bernadette entendait servir Dieu gratuitement, et remplir, sans sortir de sa noble pauvreté, la mission qu'elle avait reçue d'en haut. Et cependant, elle et sa famille manquaient quelquefois de pain. En ces jours-là, le traitement de M. le Préfet, baron Pardoux, fut élevé à 25 000 fr. Le Dominique reçut une gratification. Le Ministre des Cultes, dans une lettre qui fut communiquée à plusieurs fonctionnaires, témoignait au Préfet de sa haute satisfaction, et, le louant de tout ce qu'il avait fait jusque-là, il le pressait de prendre des mesures énergiques, et ajoutait qu'il fallait en finir tout prix avec la Grotte et les miracles de Lourdes. De ce côté-là, comme de tous les autres, il fallait reculer ou aller plus avant. Que restait-il à faire cependant? Il restait à se raidir contre l'évidence et à faire violence à la multitude.

IV. Au milieu de toutes ces péripéties, la question des écuries de la Préfecture s'était de plus en plus animée et avait porté à son comble l'exaspération du Préfet. On était arrivé au mois de juin. La saison des eaux thermales commençait: elle allait amener aux Pyrénées les baigneurs et les touristes de toute l'Europe, et les rendre témoins du scandale que faisait le Surnaturel dans le département administré par le baron Pardoux. Les instructions de M. Gustave R. devenaient des plus pressantes et poussaient aux coups d'autorité. Le 6 juin, M. Fould, ministre des Finances, se rendant à sa terre,

s'arrêta à Tarbes et conféra longuement avec M. Pardoux. Le bruit courut que leur conférence avait eu pour sujet les événements de la Grotte. Le fait d'aller boire à une Source en passant sur les communaux de la Ville n'avait cependant aucun caractère criminel aux yeux de la Loi. Le génie des adversaires de la Superstition devait donc, avant toutes choses, inventer un prétexte.

L'habile Préfet eut à ce sujet une inspiration aussi ingénieuse que simple, Le terrain des Roches Massabielle appartenant à la commune de Lourdes, le Maire, comme administrateur, pouvait défendre d'y entrer sous un motif quelconque ou même sans motifs, de même qu'un propriétaire interdit, quand il lui plaît, d'entrer sur sa terre et dans sa maison. Une telle défense, publiquement édictée, créait pour chaque visiteur un délit caractérisé, le délit de violation de propriété. Par cette très-habile mesure on transformait un acte, absolument innocent en lui-même, en un fait délictueux, passible des peines voulues par la Loi. Tout le plan du baron Pardoux gravita autour de cette idée. Ce plan une fois trouvé, le Préfet se décida à agir et à faire du despotisme. Le lendemain, le Maire de Lourdes reçut l'ordre de prendre l'arrêté suivant:

« Le Maire de la ville de Lourdes, Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure; Vu les lois du 14-22 décembre 1789, du 16-24 août 1790, du 19-22 juillet 1791, et celle du 18 juillet 1837, sur l'Administration Municipale; Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la Religion, de mettre un terme aux scènes regrettables qui se passent à la Grotte de Massabielle, sise à Lourdes, sur la rive gauche du Gave; Considérant, d'un autre côté, que le devoir du Maire est de veiller à la santé publique locale; Considérant qu'un grand nombre de ses administrés et de personnes étrangères à la commune viennent puiser de l'eau à une Source de ladite Grotte; Considérant qu'il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau, contient des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pourraient être faites par la Médecine; que d'ailleurs, la Loi soumet l'exploitation des Sources d'eau minérale à l'autorisation préalable du Gouvernement, Arrête : Article premier. Il est défendu de prendre de l'eau à ladite Source. Art. 2. Il est également interdit de passer sur le communal dit rive de Massabielle. Art. 3. Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière pour en empêcher l'accès. Des poteaux seront également placés qui porteront ces mots: Il est défendu d'entrer dans cette propriété. Art. 4. Toute contravention au présent Arrêté sera poursuivie conformément à la Loi. Art. 5. M. le Commissaire de Police, La Gendarmerie, Les Gardes Champêtres, Et les Autorités de la commune. Demeurent chargés de l'exécution du présent Arrêté. Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 8 juin 1858. Le maire, Anselme. Vu et approuvé, Le préfet, Pardoux ».

V. Ce ne fut pas sans quelque hésitation que M. Anselme consentit à signer un pareil Arrêté et à se charger de l'exécution d'une semblable mesure. Sa nature un peu incertaine, amie du juste milieu et se plaisant à nager, comme l'on dit, entre deux eaux, devait s'effrayer d'un acte d'hostilité aussi accentué contre l'étrange puissance qui planait invisiblement sur tous les événements dont La Grotte de Lourdes était le centre. M. Anselme espéra tout concilier, en demandant, comme condition de sa signature, à M. le préfet Pardoux, d'insérer en tête de l'Arrêté et comme première phrase: « Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure ». Une fois rassuré de la sorte, M. Anselme veilla à l'exécution de l'Arrêté préfectoral. Il le fit publier à son de trompe et afficher dans toute la Ville. Eu même temps, sous la protection de la force armée et sous la direction de Dominique, des barrières furent élevées autour des Roches Massabielle, de façon à empêcher complètement, à moins d'effraction ou d'escalade, tout accès à la Grotte et à la Source miraculeuse. Des poteaux avec des indications furent plantés çà et là, à tous les points par où on pouvait pénétrer sur le terrain communal qui entourait les Roches vénérées. Ils portaient défense d'entrer sur ce terrain sous peine de poursuite devant les tribunaux. Des Sergents de ville et des Gardes veillaient jour et nuit, se relevant d'heure en heure, et dressant des procès-verbaux contre quiconque franchissait les poteaux pour aller s'agenouiller aux environs de la Grotte.

Prière pour demander l'amour de l'Eucharistie

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, tandis que le prêtre enseignait à Bernadette le catéchisme et le dogme, c'est vous-même, dans le silence de la pensée solitaire, qui prépariez cœur à cœur votre enfant privilégiée à recevoir le corps sacré de Jésus-Christ. Faites sur nous tous, ô très-sainte Mère, faites sur chacun de nous un semblable travail, si digne, en vérité, de votre compatissante tendresse pour nous et de votre amour infini pour l'Hôte divin qui vient nous visiter. Préparez en nos âmes une demeure aussi digne de Lui qu'il est possible à une créature d'être digne du Créateur. Donnez-nous, ô Vierge incomparable, les sentiments que vous eûtes vous-même lorsque, pour la première fois, Dieu incarné descendit en ce monde et que vous reçûtes dans votre sein Celui que les cieus ne peuvent contenir. Apprenez-nous à faire le discernement du corps infiniment saint de Notre-Seigneur. Embrasez nos cœurs de l'amour de l'Eucharistie. Faites-nous comprendre, quand nous sommes faibles, que là est la force; quand nous sommes lâches, que là est le courage; quand nous sommes dans les souillures du péché, que là est la pureté ; quand nous sommes malheureux, que là est la consolation; quand nous sommes pauvres, que là est la richesse; quand nous sommes esclaves, que là est la délivrance; quand nous sommes égarés, que là est la voie; quand nous sommes dans les tâtonnantes ténèbres de l'esprit, que là est la vérité; quand nous sommes morts, que là est la résurrection et la vie. Donnez-nous d'aimer, comme il mérite d'être aimé, ce pain des Anges, cette chair et ce sang de Dieu. Que, sans ce pain vivant, tout nous soit fade: tendresse partagée, plaisirs et joies, ambitions réalisées, fortune conquise. Qu'avec lui toute amertume nous soit douce; qu'il donne à toutes choses sa saveur divine: au travail pénible, au devoir difficile, à l'injure reçue, à l'humiliation subie, à tout ce qui répugne ici-bas. O Marie! donnez-nous d'aimer le corps de Jésus-Christ, l'âme de Jésus-Christ, la divinité de Jésus-Christ. Donnez-nous d'aimer l'Eucharistie. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingt-deuxième jour

Le juge Jean D, réserve de l'Évêque, murmures des multitudes, fermentation populaire

I. Il y avait à Lourdes un Juge de Paix. Cet homme se nommait Jean D. Il était aussi acharné contre la Superstition que les Dominique, les Pardoux, les Vital et autres autorités constituées. Ce juge, ne pouvant en telles circonstances condamner les délinquants qu'à une amende minime, imagina un moyen détourné de rendre l'amende énorme et véritablement redoutable pour les pauvres gens qui, de tous côtés, venaient prier devant la Grotte et demander à la Vierge, celui-ci, le retour d'une santé perdue; celui-là, la guérison d'un enfant bien-aimé; un troisième, quelque grâce spirituelle, quelque consolation à une grande douleur. M. Jean D., agissant au correctionnel, condamnait ces malfaiteurs à cinq francs d'amende. Mais, par une conception digne de son génie, il englobait en un seul jugement tous ceux, qui avaient violé la défense préfectorale soit en faisant partie de la même foule, soit même, paraît-il, en se rendant à la Grotte dans le cours de la même journée. Et il prononçait, contre eux tous, une condamnation solidaire aux dépens. De sorte que, pour peu que cent ou deux cents personnes se rendissent ainsi aux Roches Massabielle, chacune d'elles se trouvait exposée à payer non seulement pour elle-même, mais pour les autres, c'est-à-dire à verser une somme de 500 à 1000 francs. Et cependant, comme la condamnation individuelle et principale n'était que de cinq francs, la décision de ce magistrat était sans appel devant un tribunal supérieur et il n'y avait aucun moyen de la faire réformer. Le juge Jean D. était tout-puissant, et c'est ainsi qu'il usait de sa toute-puissance.

II. Le Clergé continuait à ne pas se rendre, à la Grotte et à se tenir entièrement en dehors du mouvement. Les ordres de Mgr Laurence à ce sujet étaient strictement observés dans tout le diocèse. Les populations, cruellement agitées par les persécutions administratives, se tournaient avec anxiété vers les autorités ecclésiastiques chargées par Dieu de la conduite et de la défense des Fidèles, et elles s'attendaient à voir l'Évêque protester énergiquement contre la violence faite à leur

liberté religieuse. Attente vaine. Monseigneur gardait un silence absolu, et laissait faire le Préfet. Bien plus, M. Pardoux faisait imprimer dans ses journaux qu'il agissait de concert avec l'autorité ecclésiastique, et, à la stupéfaction générale, l'Évêque ne démentait point une telle assertion. L'âme des peuples était troublée. Déjà, dès les commencements, la foi ardente des multitudes avait peu compris l'extrême prudence du Clergé. Au point où en étaient les événements, après tant de preuves de la réalité des Apparitions de la Vierge, après le jaillissement de la Source, après tant de guérisons et de miracles, cette réserve excessive de l'Évêque en présence d'un Pouvoir persécuteur leur paraissait une inexplicable défection. Le respect qu'on avait pour son caractère ou pour sa personne ne suffisait pas complètement pour contenir l'expression des murmures populaires. Pourquoi ne pas se prononcer sur le fait, alors que les éléments de certitude affluaient de toute part? Pourquoi au moins ne pas ordonner une enquête, une étude de la question, un examen quelconque pour guider la foi de tous et l'empêcher de s'égarer? Les événements qui suffisaient pour bouleverser le Pouvoir civil et pour soulever d'innombrables populations n'étaient-ils donc pas dignes de l'attention de l'Évêque? Par la logique des événements et la pente naturelle du cœur humain, ce vaste mouvement d'hommes et d'idées, si essentiellement religieux dans son principe, menaçait de devenir anti ecclésiastique. Les multitudes s'irritaient de plus en plus contre l'abstention si prolongée du Clergé. Mgr Laurence continuait cependant de demeurer dans son immobile réserve. Quelles étaient les raisons du prélat pour résister à cette voix du peuple qui est quelquefois la voix du Ciel? Était-ce prudence divine? Était-ce prudence humaine? Était-ce sagesse? Était-ce faiblesse?

III. Croire n'est pas facile. Malgré tant de preuves éclatantes, Mgr Laurence conservait encore des doutes et hésitait à agir. Sa foi très-savante n'allait pas aussi vite que la foi des simples. Comme l'apôtre Thomas, refusant de croire aux témoignages des autres Disciples et des saintes Femmes, Mgr Laurence aurait voulu voir toutes choses de ses yeux et les toucher de ses mains. Bien que, par moments, il fût vivement frappé de tant d'événements extraordinaires, il craignait tellement d'affirmer légèrement le Surnaturel, qu'il eût peut être risqué de le méconnaître ou de ne le confesser que trop tard, si la grâce de Dieu n'eût tempéré en lui et renfermé dans les limites d'une juste mesure cette pente native que nous venons d'indiquer. Non-seulement Mgr Laurence hésitait à se prononcer, mais il hésitait même à ordonner une enquête officielle. Évêque catholique, fortement pénétré de la dignité extérieure de l'Église, il avait quelque peur de compromettre la gravité de cette mère du genre humain, en l'engageant prématurément dans le solennel examen de tous ces faits singuliers dont il n'avait pas une connaissance personnelle suffisante, et qui pouvaient, après tout, n'avoir pour base que les enfantillages d'une petite bergère et les vaines illusions de pauvres, âmes fanatisées. Dans cet esprit de prudence et d'expectative, l'Évêque ordonna au Clergé diocésain de prêcher hautement le calme aux populations, et d'employer son influence à les faire se soumettre à l'Arrêté du Préfet. Éviter tout désordre matériel, ne créer aucun embarras nouveau, favoriser même, par respect pour le principe d'Autorité, l'exécution des mesures prises au nom du Pouvoir et voir venir les événements, paraissait à l'Évêque le plus sage de tous les partis. Peut-être, un autre en sa place eût-il raisonné d'autre sorte. Mais il était bon qu'il raisonnât et qu'il agît ainsi; il était bon qu'il ne crût pas encore.

Plus l'Évêque se tenait en dehors du mouvement, plus il était rebelle ou même un peu hostile à la foi populaire, et plus l'œuvre surnaturelle montrait sa force en triomphant sans aucune aide extérieure, par elle-même, par sa vérité intrinsèque, par sa puissance propre, et malgré l'animosité ou l'abstention de tout ce qui, en ce monde, porte le nom de Pouvoir. La Providence avait résolu qu'il en fût ainsi, et que le grand fait de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge au dix-neuvième siècle, traversât, comme le Christianisme naissant, les épreuves et les persécutions. Elle voulait que la foi universelle commençât par les petits et les humbles, de façon que là, comme au Royaume du Ciel, les derniers fussent les premiers et les premiers les derniers. Il était donc nécessaire, dans la pensée divine, que l'Évêque, bien loin d'avoir l'initiative, fût des plus longs, j'allais dire des plus durs à se rendre, pour ne céder enfin, après tous les autres, qu'à la gravité irrécusable des témoignages et à l'irrésistible évidence des faits. Et voilà pourquoi il avait plu à Dieu de ne pas donner tout d'abord à

Mgr Laurence la foi en l'Apparition et de le maintenir dans le doute, malgré tant de faits éclatants.

IV. Moins calmes et moins patientes que l'Évêque, emportées par l'enthousiasme des grandes choses qui se passaient sous leurs yeux, et par l'émouvant spectacle des guérisons miraculeuses qui se multipliaient, les populations, cependant, ne se laissaient nullement arrêter par les mesures violentes de l'Administration. Les plus intrépides, bravant les tribunaux et leurs amendes, franchissaient les barrières et venaient prier devant la Grotte, après avoir jeté leur nom aux Gardes qui veillaient à l'entrée du terrain communal. Parmi ces Gardes, plusieurs croyaient comme la foule et commençaient, en arrivant, et avant de se mettre en faction, par s'agenouiller à l'entrée du lieu vénéré. Placés entre le morceau de pain que leur donnait leur modeste emploi de Sergent de ville ou de Cantonnier et la besogne répugnante qu'on leur imposait, ces pauvres gens, dans leur prière à la Mère des indigents et des faibles, rejetaient la responsabilité de la douloureuse consigne qu'ils exécutaient sur les Autorités qui les forçaient d'agir. Malgré cela, ils remplissaient strictement leur tâche et verbalisaient régulièrement contre les délinquants.

Bien que, dans leur zèle impétueux, beaucoup de croyants s'exposassent volontiers au péril pour aller publiquement invoquer la Vierge au lieu de l'Apparition, la jurisprudence de M. Jean D. dont l'amende, en apparence de 5 francs, pouvait s'élever, ainsi que nous l'avons expliqué, à des sommes énormes, était faite pour effrayer la multitude. Pour un grand nombre, pour tous ceux du menu peuple, une telle condamnation eût été une ruine complète. Aussi, la plupart essayaient-ils d'échapper à la rigoureuse surveillance du Pouvoir persécuteur. Parfois les croyants, respectant les barrières, où stationnaient les Gardes à la frontière du terrain communal, parvenaient à la Grotte par des chemins détournés. Quelqu'un d'entre eux, laissé en arrière, faisait le guet et prévenait, par un signal convenu, de l'arrivée de la Police. Des malades furent ainsi péniblement transportés jusqu'à la Source miraculeuse. L'autorité officielle, informée de ces infractions, doubla les postes, et intercepta tous les sentiers. On en vit alors, malgré la violence des eaux, traverser le Gave à la nage pour venir prier devant la Grotte et boire à la sainte Fontaine. La nuit favorisait de telles infractions qui se multipliaient de plus en plus, en dépit du bon vouloir et de l'activité des Agents.

L'influence du Clergé était diminuée, presque compromise, par les raisons que nous avons exposées. Malgré les efforts qu'ils faisaient pour se conformer aux injonctions de l'Évêque, les prêtres étaient impuissants à calmer les esprits agités et à faire comprendre que les actes, mêmes arbitraires, du Pouvoir devaient être respectés. L'ascendant personnel du Curé de Lourdes, si aimé et si vénéré, commençait à échouer devant l'irritation populaire. L'ordre était menacé par les mesures mêmes que l'on avait prises sous prétexte de le maintenir. Les populations, froissées dans leurs croyances les plus chères, oscillaient entre la soumission et la violence. Si, d'un côté, on signait dans toutes les maisons des pétitions à l'Empereur pour demander, au nom de la liberté de conscience, le retrait de l'Arrêté préfectoral, de l'autre, à trois ou quatre reprises, les planches qui fermaient la Grotte furent brisées nuitamment et jetées dans le Gave. Dominique s'efforça en vain de découvrir les croyants, peu respectueux pour l'Autorité, qui se livraient à ce délit jusqu'ici inconnu dans nos Codes: la prière nocturne, avec effraction et bris de clôtures.

Un jour la foule plus nombreuse que de coutume ne put se contenir et franchit la barrière en masse compacte, sans rien répondre aux interpellations et aux cris effarés des agents. La Police, se troublant devant ces milliers d'hommes, recula et laissa passer le torrent. Le lendemain, les ordres et les remontrances du Préfet vinrent reconforter la Police et prescrire une surveillance de plus en plus sévère. On augmenta les forces: on fit entendre aux agents le mot de destitution. La rigueur redoubla. Des bruits sinistres, absolument faux mais habilement répandus et facilement acceptés par les multitudes, parlaient de prison pour les délinquants. La pénalité réelle ne suffisant pas, on essayait de faire naître dans l'âme des croyants une sorte de terreur par des menaces imaginaires. D'une façon ou d'une autre, on parvint à empêcher pendant quelques jours le renouvellement des infractions ouvertes. Parfois, des malheureux, venus de loin, des infortunés en proie à la paralysie, à

la cécité, à quelqu'une de ces tristes infirmités que la médecine abandonne, et que Dieu seul a le secret de guérir, arrivaient chez le Maire, et ils suppliaient à mains jointes de leur permettre d'aller chercher une suprême chance de salut à la Source miraculeuse. Le Maire, obstiné dans la consigne préfectorale, et montrant, dans l'exécution des mesures prises, cette énergie de détail par laquelle les natures faibles se trompent elles-mêmes, le Maire refusait, au nom de l'Autorité supérieure, la permission demandée.

Le plus grand nombre allait alors sur la rive droite du Gave en face de la Grotte. Il y avait là, à certains jours, un peuple innombrable, sur lequel on n'avait aucune prise; car le terrain que foulaient ces multitudes appartenait à des particuliers, qui croyaient attirer sur eux la bénédiction du ciel en autorisant les pèlerins à venir s'agenouiller dans ces prairies, et à y prier les yeux tournés vers le lieu des Apparitions et la Fontaine des Miracles. Durant ce concours prodigieux, la jeune Bernadette, épuisée par son asthme, fatiguée sans doute aussi partant de visiteurs, qui voulaient la voir et l'entendre, tomba malade. Dans son vif désir de calmer les esprits et d'éloigner toute cause d'agitation, Monseigneur profita de cette circonstance pour faire conseiller aux parents d'envoyer Bernadette aux eaux de Cauterets qui sont toutes voisines de Lourdes. C'était un moyen de soustraire la Voyante à ces dialogues, à ces interrogations, à ces récits de l'Apparition dont tout le monde était avide et qui entretenaient l'émotion populaire. Les Soubirous, inquiets de l'état de Bernadette et trouvant, de leur côté, que ces perpétuelles visites la brisaient, la confièrent à une tante qui allait elle-même à Cauterets et qui se chargea gratuitement des menues dépenses de ce voyage, d'ailleurs très-peu coûteux à cette époque de l'année où les thermes sont encore presque déserts. Les privilégiés et les riches n'y viennent qu'un peu plus tard et il n'y a guère à Cauterets, pendant le mois de juin, que quelques pauvres gens de la Montagne. Malade, cherchant le silence et le repos, essayant de se soustraire le plus possible à la curiosité publique, Bernadette y prit les eaux pendant deux ou trois semaines.

Prière pour les Evêques

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Qu'elle est grande, ô Notre-Dame de Lourdes, la responsabilité qui pèse sur les Évêques du monde chrétien! Et combien ils ont besoin de grâces particulières et surabondantes pour accomplir dignement leur charge redoutable. Ne sont-ils pas parmi la grande multitude des âmes, attaquées par Satan et ses anges, ce que sont les généraux dans une armée en bataille. Leurs vertus, leur vigilance, leur savoir, leur courage sont le salut des peuples; leurs fautes, même légères, leurs négligences, leurs défaillances devant un devoir ont des conséquences incalculables, et compromettent invisiblement tantôt quelques êtres isolés, tantôt des groupes considérables, tantôt le troupeau tout entier confié à leurs soins, et dont ils répondent âme pour âme. Les hommes voient chaque jour de tels désastres s'accomplir à la lettre dans les armées où il s'agit du salut matériel. Dieu les voit s'accomplir mystérieusement dans le sein de l'Église, où il s'agit du salut moral et de l'éternelle vie. O notre Mère, qu'elle est terrible la responsabilité qui pèse sur les Évêques! Priez pour eux. Priez pour eux, Épouse du Saint-Esprit, et faites pénétrer jusqu'en la substance de leur âme les sept Dons divins qu'au sacrement de Confirmation leurs mains épiscopales ont le pouvoir de faire descendre sur le Fidèle agenouillé. Obtenez-leur le don de Sagesse afin que, n'aimant en ce monde que la volonté de Dieu, et ne trouvant de saveur qu'aux joies de la vertu, ils gouvernent la terre avec une âme toute céleste. Obtenez -leur le don d'Intelligence pour qu'ils comprennent la Vérité, qui est Dieu même, et qu'ils sachent la préserver de toute attaque, violente ou captieuse, de tout piège inventé par la malice des hommes. Obtenez-leur le don de Conseil, afin que, pénétrés de la gravité de chacun de leurs actes, ils s'inspirent toujours d'une prudence divine quand il s'agit du choix des hommes ou de la direction des choses. Qu'ils ne se laissent abuser, ni par les ruses des habiles, ni par l'intrigue des ambitieux, ni par les sophismes profanes qui essaieraient de mêler les scories de la terre à l'Église de Jésus-Christ. Qu'ils ne fassent que des œuvres saintes, qu'ils les fassent

saintement, et qu'ils ne les confient qu'à des saints. Obtenez-leur le don de Force. Qu'à l'extérieur, nulle puissance ne les intimide quand il s'agit de défendre les droits de Dieu et de son Église. Qu'à l'intérieur nul abus ne les trouve faibles, que nulle influence, nulle considération humaine, nulle difficulté, nul obstacle ne les arrêtent quand il faut arracher les méchantes herbes, et émonder les mauvais rameaux dans la vigne de Jésus-Christ. Obtenez-leur le don de Science, afin que leurs paroles et leurs écrits soient, au milieu de nos ténèbres, comme des lampes ardentes éclairant toute la maison. Obtenez-leur le don de Piété, afin que leurs âmes étant continuellement en commerce avec Notre-Seigneur, ils ne vivent plus de leur vie propre, mais que, comme dans le cœur de saint Paul, ce soit Jésus-Christ lui-même qui vive en eux. Obtenez-leur le don de la Crainte de Dieu, afin qu'ils ne redoutent rien en ce monde, sinon de manquer en quoi que ce soit à leur devoir et d'encourir les jugements du Seigneur. Priez pour les Évêques, ô Marie, surtout en ces temps difficiles, pleins d'embûches et de périls. Ils sont Je sel de la terre: ne permettez jamais qu'il s'affadisse. En ce siècle d'incrédulité, de désolation et d'égoïsme, qu'ils soient des hommes de Foi, des hommes d'Espérance, des hommes de Charité. Que l'Évêque n'aime que Jésus-Christ, ne comprenne que Jésus-Christ, ne consulte que Jésus-Christ, ne sache que Jésus-Christ, n'adore que Jésus-Christ, ne craigne que Jésus-Christ, ne croie que Jésus-Christ, n'espère que Jésus-Christ et, encore une fois, à la fin comme au commencement, au point d'arrivée comme appoint de départ, n'aime que Jésus-Christ. Que chaque matin l'Evêque se dise: « Ce que Jésus-Christ ferait aujourd'hui à ma place, je le ferai ». Que chaque soir il puisse se dire: « Ce que Jésus-Christ aurait fait à ma place, je l'ai fait ». Ô Marie, Reine des Apôtres, bénissez les Evêques. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingt-troisième jour

La saison des eaux, le public européen, dernière Apparition, visiteurs illustres, ordonnance de l'Evêque constituant une Commission, lettre du Ministre des Cultes à l'Evêque de Tarbes, réponse de ce dernier, analyse définitive du professeur

I. A mesure que juin s'inclinait vers son terme, on entraît cependant dans la grande période des eaux pyrénéennes. Bernadette était retournée à Lourdes chez ses parents. De tous côtés arrivaient aux stations thermales des baigneurs, des touristes, des curieux, des voyageurs, des explorateurs, des savants venus des mille chemins de l'Europe. Ces sévères montagnes, solitaires et sauvages durant tout le reste de l'année, se peuplaient peu à peu de tout un monde, appartenant généralement à la haute société des grandes villes. A partir de juillet, les Pyrénées sont un faubourg de Paris, de Londres, de Rome, de Berlin. Dieu suivait ses plans éternels. De même qu'autrefois, à Bethléem, il s'était montré aux bergers, bien avant de se montrer aux Rois Mages; de même, à Lourdes, il avait d'abord appelé les humbles et les petits, les montagnards et les pauvres; et c'était seulement après ceux-là qu'il convoquait- le monde riche et brillant, les souverains de la fortune, de l'intelligence et de l'art, au spectacle de son œuvre. De Cauterets, de Barèges, de Luz, de Saint-Sauveur, des Eaux-Bonnes, de Bagnères-de-Bigorre, les étrangers accouraient à Lourdes. La ville était sillonnée par des équipages étincelants, traînés, comme c'est l'usage dans ces pays, par quatre vigoureux chevaux, harnachés et fanfreluches de couleurs voyantes et de grelots sonores. La plupart des pèlerins ou des voyageurs se gardaient bien de respecter les consignes et les barrières. Ils bravaient les procès-verbaux et se rendaient à la Grotte; les uns, par Un sentiment de foi religieuse; les autres, par un vif sentiment de curiosité. Bernadette recevait d'innombrables visites. On voulait voir et on voyait les personnes guéries. Dans les mille salons des eaux thermales, les événements que nous avons racontés étaient l'objet de toutes les conversations. Peu à peu se formait l'opinion publique, non plus l'opinion de ce petit coin de terre de quarante à soixante lieues qui s'étend a la base des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Toulouse ou à Foix, mais l'opinion de la France et de l'Europe, représentées en ce moment au milieu des montagnes par des visiteurs de toutes les classes, de toutes les idées et de tous les pays.

Les violences du baron Pardoux, aussi vexatoires pour la curiosité des uns que pour la piété des

autres, étaient hautement blâmées par tous les partis. Ceux-ci les déclaraient illégales, ceux-là les trouvaient inopportunes; tous s'accordaient pour les proclamer absolument impuissantes à vaincre le prodigieux mouvement dont la Grotte et la Source miraculeuse étaient le centre. Il était des circonstances où le zèle de la Police et le courage civil de Dominique lui-même étaient mis à de rudes épreuves. D'illustres personnages violaient la clôture. Grave embarras. Un jour, on arrête brusquement un homme, un étranger aux traits accentués et puissants, qui, arrivait vers le poteau avec la visible intention d'aller aux Roches Massabielle. « On ne passe pas ». « Vous allez voir que l'on passe », répond vivement l'inconnu, en entrant sans se troubler sur le terrain communal et se dirigeant vers le lieu de l'Apparition. « Votre nom? Je vous dresse procès-verbal ». « Je me nomme Louis Veillot », répondit l'étranger.

Pendant qu'on verbalisait contre le célèbre écrivain, une dame avait franchi la limite à quelques pas en arrière, et était allée s'agenouiller contre la barrière de planches qui fermait la Grotte. A travers les fissures de cette palissade, elle regardait couler la Source miraculeuse et priait Que demandait-elle à Dieu? Son âme se tournait-elle vers le présent ou vers l'avenir? Priait-elle pour elle-même, ou pour d'autres, qui lui étaient chers et dont la destinée lui était confiée? Implorait-elle les bénédictions et la protection du Ciel pour une personne ou pour une famille? Il n'importe. Cette femme en prières n'avait pas échappé aux yeux vigilants qui représentaient la politique préfectorale, la magistrature et la police. L'Argus quitte M. Veillot et court vers cette femme à genoux. « Madame, dit-il, il n'est pas permis de prier ici. Vous êtes prise en flagrant délit; vous aurez à en répondre devant M. le Juge de Paix, jugeant au correctionnel et en dernier ressort. Au nom de la Loi; je vous dresse procès-verbal. Votre nom? » « Volontiers, dit la dame: je suis Madame l'Amirale Bruat, Gouvernante de son Altesse le Prince Impérial ». Le terrible Dominique avait plus que personne le sentiment des hiérarchies sociales et le respect des puissances établies. Il ne verbalisa point. De telles scènes se renouvelaient souvent. Certains procès-verbaux effrayaient les agents du Préfet et eussent probablement effrayé le Préfet lui-même. Chose déplorable: l'Arrêté était violé impunément par les puissants, tandis qu'on sévissait contre les faibles. On avait deux poids et deux mesures.

II. La question soulevée par les faits surnaturels, par les Apparitions vraies ou fausses de la Vierge, par le jaillissement de la Source, par les miraculeuses guérisons, réelles ou controuvées, ne pouvait cependant, de l'avis de tous, demeurer éternellement en suspens. Il était nécessaire que toutes choses fussent soumises à un examen compétent et sévère. Les croyants, devant l'évidence des faits miraculeux, se considéraient comme certains d'un jugement solennel, en faveur de leur foi. Un très-grand nombre parmi les étrangers n'avaient point de conviction ou de parti arrêté, et demandaient à être tirés de leur incertitude par une enquête définitive. « A quoi sert l'Autorité religieuse, disaient-ils, si ce n'est à juger de pareils débats et à fixer la foi de ceux qui, à cause de la distance, du manque de documents ou de toute autre chose, ne peuvent examiner et décider par eux-mêmes? » D'incessantes réclamations arrivaient de la sorte à l'Evêché. Au murmure des multitudes se joignait la voix des classes qu'on a coutume d'appeler éclairées, bien que, souvent, les petites lumières de la terre leur fassent perdre de vue la Grande Lumière des Cieux. De toutes parts on demandait une enquête. Les cures surnaturelles continuaient à se produire. De tous côtés on adressait à l'Evêché les procès-verbaux authentiques de ces guérisons miraculeuses, signes par de nombreux témoins. Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, Bernadette avait entendu en elle-même la voix qui s'était tue depuis quelques mois et qui l'appelait, non plus aux Roches Massabielle, alors fermées et gardées, mais sur la rive droite du Gave, dans ces prairies où la foule se rassemblait et priait, à l'abri des procès-verbaux et des vexations de la Police. Il était huit heures du soir. A peine l'enfant se fut-elle agenouillée et eut-elle commencé la récitation du chapelet, que la très-sainte Mère de Jésus-Christ lui apparut. Le Gave, qui séparait Bernadette de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit des lèvres divines. A un

Certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire un « Au revoir » très-lointain ou un adieu suprême. Puis , Elle disparut et rentra dans les cieux. Ce fut la dix-huitième Apparition: ce devait être la dernière.

III. Des hommes considérables dans le monde chrétien, tels que Mgr de Salinis, archevêque d'Auch; Mgr Thibaud, évêque de Montpellier; Mgr de Garsignies, évêque de Soissons; M. Louis Veillot, rédacteur en chef du journal l'Univers; des personnages moins connus, mais d'une haute notabilité, M. de Rességuier, ancien député; M. Vène, Ingénieur en chef des Mines, Inspecteur général des eaux thermales de la chaîne des Pyrénées, et un grand nombre de catholiques éminents, se trouvaient alors dans ces contrées. Tous avaient étudié les faits extraordinaires qui font l'objet de cette histoire; tous avaient vu ou interrogé Bernadette; tous avaient cru ou inclinaient à croire. On citait un évêque, des plus vénérés, qui n'avait pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité, de la jeune Voyante. En contemplant cette petite enfant sur le front de laquelle l'ineffable Vierge, Mère de Dieu, avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri. Il s'était prosterné, lui prince de l'Église, devant la majesté de cette humble paysanne. « Priez pour moi, bénissez-moi, moi et mon troupeau », lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux. « Relevez-vous, Monseigneur! C'est à vous de bénir cette enfant », s'écria le Curé de Lourdes, présent a cette scène, et prenant vivement l'Évêque par là main pour l'aider à se remettre debout. Quelque brusque et rapide qu'ait été le mouvement du prêtre, Bernadette l'avait déjà devancé; et, toute confuse en son humilité, elle courbait la tête sous la main du Prélat. L'Évêque la bénit, non sans verser des larmes.

IV. L' ensemble des événements, le témoignage de tant d'hommes graves, le spectacle de leur conviction après examen, étaient faits pour frapper vivement l'esprit clair et sagace de l'Évêque de Tarbes. Mgr Laurence jugea que l'heure était venue de parler, et il sortit enfin de son silence. Le 28 juillet, il rendit une Ordonnance, qui fut immédiatement connue dans tout le diocèse, et qui produisit une immense émotion; car chacun comprit que la situation extraordinaire dont on était préoccupé depuis si longtemps allait enfin marcher vers sa solution. Par son Ordonnance, en effet, Monseigneur nommait officiellement une Commission d'enquête pour examiner ces faits extraordinaires et préparer la décision qu'il devait rendre lui-même plus tard. Monseigneur venait à peine de rendre cette Ordonnance qu'une lettre de M. Gustave R., ministre des Cultes, arriva à l'Évêché. Le ministre niait en bloc Apparitions et Miracles, et, désespérant de réussir- par ses agents à maîtriser la situation, appelait en quelque sorte le Prélat à son secours. Son Excellence conjurait Sa Grandeur d'intervenir, d'arrêter le mouvement, et de porter une condamnation contre les événements de la Grotte. Bien qu'il dût être singulièrement étonné et indigné devant l'étrange démarche du ministre, l'Évêque sut répondre avec mesure à la lettre de Son Excellence. Sans se prononcer encore sur le fond même des choses, dont il ne voulait, en sa prudence, prématurer en rien la solution, il répondit en signalant la gravité de ces faits extraordinaires, et en même temps il exposa avec une grande netteté de franchise la ligne de conduite qu'il avait suivie et fait suivre au Clergé, jusqu'à ce que le flot montant des événements l'eût enfin obligé d'intervenir et de nommer une Commission d'enquête. Au Ministre qui, sans rien connaître et sans rien étudier, lui disait: « Condamnez », il répondait: « J'examine ». Telle fut la lettre de Mgr Laurence à M. Gustave R. Elle était claire, elle était concluante; il n'y avait rien à y répondre. Le Ministre des Cultes ne répliqua point. Il rentra dans le silence : cela était sage. Peut-être eût-il été plus sage encore de ne pas en sortir.

V. Au moment où Mgr Laurence venait, au nom de la Religion, d'ordonner l'examen de ces faits étranges, que l'autorité civile avait condamnés, persécutés et voulu étouffer a priori, sans daigner même les étudier et les discuter; le jour même où partait pour le Ministère des Cultes, la lettre du Prélat, M. Filhol, l'illustre professeur de chimie de la Faculté de Toulouse, rendait sur l'eau de la Grotte de Lourdes le verdict définitif de la Science. Le consciencieux et très-complet travail du grand chimiste réduisait à néant l'analyse officielle de M. L. de Trie, ce savant de la Préfecture dont

M. le baron Pardoux avait fait tant de bruit. « Cette eau, disait le rapport de M. Filhol, ne renferme aucune substance active capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées. Les effets extraordinaires qu'on assure avoir obtenus à la suite de cette Eau, ne peuvent pas, au moins dans l'état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels dont l'Analyse y décèle l'existence. Elle peut être bue sans inconvénient ». Ainsi s'écroulait devant l'examen du célèbre chimiste tout l'échafaudage pseudo-scientifique, sur lequel les Libres Penseurs, les doctes et le Préfet avaient péniblement construit leur théorie des guérisons extraordinaires. De par la vraie Science, l'eau de la Grotte n'était point minérale; de par la vraie Science, elle n'avait aucune vertu curative, Et cependant elle guérissait. Il ne restait à ceux qui avaient audacieusement mis en avant ces explications imaginaires que la confusion de leur tentative, et l'impossibilité de retirer désormais l'aveu public qu'ils avaient fait des guérisons accomplies. Le mensonge ou l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets. .

Prière pour demander la rénovation chrétienne de l'Enseignement

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, le nom du Professeur illustre qui fut chargé de prononcer le verdict de la Science sur l'eau miraculeuse de la Grotte de Lourdes, amène notre pensée vers les Professeurs et les Maîtres, vers tous ceux qui sont chargés de la grave mission d'instruire la jeunesse, et c'est pour eux que nous vous prions aujourd'hui, pour eux et pour les générations qu'ils préparent à l'avenir. Hélas! si les doctrines les plus funestes et les mœurs les plus déplorables trouvent un accès si facile dans l'âme affaiblie les hommes de notre temps; si la Société, sans base, sans foi, sans loi, s'agite dans les convulsions les plus douloureuses, n'est-ce point, ô Notre Mère, parce que, dès la jeunesse et l'enfance, une éducation antichrétienne a présidé à notre entrée dans la vie, et, en ôtant Dieu de nos cœurs, nous a préparés à toutes les défaillances du caractère, à tous les dérèglements de l'esprit, à tous les égoïsmes et à toutes les dépravations ? Arrêtez, ô Marie, ce satanique travail d'un enseignement impie et scélérat. Arrêtez les grands coupables qui corrompent l'Humanité dans les écoles ou dans les collèges, et qui jettent du poison dans toutes les sources où vient s'abreuver l'âme sacrée des enfants. On demande aux grands de la terre, aux chefs, aux gouvernants, aux législateurs, la réforme de l'enseignement. C'est à vous-même que nous la demandons, ô toute puissante Reine de la Terre et du Ciel. Faites souffler l'Esprit de Dieu sur nos sociétés corrompues, et qu'il chasse de toutes les chaires les indignes et les pervers. O Marie, au nom du genre humain dont vous êtes la Mère, obtenez-nous de la Providence divine, le véritable enseignement chrétien; cet enseignement qui formera des âmes religieuses, des âmes honnêtes et droites, bonnes et vertueuses, en même temps que des intelligences instruites et des esprits éclairés. Que le jour se lève enfin sur le monde où la sublime fonction d'élever les enfants sera l'apanage des plus parfaits, des meilleurs, des plus sages, afin que dans l'ordre du bien, le point d'arrivée de la génération qui finit soit le point de départ de la génération qui commence. Hélas! ô Très-Sainte Vierge, en présence de ce qui existe et au milieu de cet effroyable courant de décadence qui nous emporte, un tel idéal nous semblerait insensé et irréalisable, si nous ne connaissions la miséricorde de Dieu et si nous ne pensions à la toute-bonté et à la toute-puissance de Notre Mère qui est au Cieux. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingt-quatrième jour

La presse de France et de l'étranger, polémique, le Chef de l'État, Jean-Marie Tambourné

I. L'Ordonnance de l'Évêque constituant une Commission d'examen, et l'Analyse de M. Filhol enlevaient à M. le baron Pardoux, à M. Gustave R. et à M. Dominique tout prétexte de continuer la violence, tout prétexte de maintenir autour de la Grotte des prohibitions rigoureuses, des barrières et des Gardes. Pour justifier l'interdiction du terrain communal, on avait dit : « Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la Religion, de mettre nun terme aux scènes regrettables qui se passent à la

Grotte de Massabielle... » Or, en déclarant les choses assez graves pour intervenir, et en prenant en main l'examen de tous ce qui importait « à l'intérêt de la Religion », l'Evêque désarmait le pouvoir civil de ce motif si hautement invoqué. Pour justifier l'interdiction d'aller boire à la Source jaillie sous les mains de Bernadette en extase, on avait dit : « Considérant que le devoir du Maire est de veiller à la santé publique ; considérant qu'il y a de sérieuses raisons de croire que cette eau contient des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pourraient être faites par la Médecine... » Or, en déclarant que l'eau n'avait aucun principe minéral et en établissant qu'elle pouvait être bue sans inconvénient, M. Filhol anéantissait, au nom de la Science et de la Médecine, cette prétendue raison de la « santé publique ».

Donc le Pouvoir civil n'avait qu'à lever toutes ses défenses, toutes ces prohibitions, toutes ses barrières : il n'avait qu'à laisser les peuples absolument libres de boire à cette Source, dont la parfaite innocuité était proclamée par la Science ; il n'avait qu'à reconnaître leur droit d'aller s'agenouiller au pied de ces Roches mystérieuses, où désormais l'Eglise veillait. Il n'en fut pas ainsi. A cette solution, si clairement indiquée par la logique et par la conscience, il y avait un obstacle puissant : l'orgueil. L'orgueil régnait du bas en haut de l'échelle, depuis Dominique et Vital jusqu'au Ministre, en passant par le baron Pardoux et par toute la secte philosophante. Il leur semblait dur de reculer et de rendre les armes. L'orgueil ne se soumet jamais. Il aime mieux se camper audacieux dans l'illogique, que de s'incliner devant l'autorité de la raison. Furieux, hors de lui-même, absurde, il se dresse contre l'évidence. Il résiste, il refuse de plier, il se raidit, jusqu'à ce que tout à coup la force survienne et le brise violemment, non sans dédain.

II. Il restait aux ennemis officiels de la Supersition une dernière arme à employer, une suprême lutte à essayer. Si la bataille semblait définitivement perdue dans les Pyrénées, peut-être pouvait-on reconquérir la position à Paris, et s'emparer, en France et en Europe, de l'opinion publique, avant que le peuple cosmopolite des touristes et des baigneurs, en retournant dans ses foyers, eût répandu partout ses impressions fâcheuses et ses sévères jugements. On le tenta. Une campagne formidable fût organisée par la presse irréligieuse de Paris, de la province et de l'étranger, contre les événements de Lourdes et l'ordonnance de l'Evêque. Pendant que les généraux de la Libre Pensée livraient sur ce vaste terrain le combat décisif, le Préfet des Hautes Pyrénées, comme Kellermann à Valmy, eut pour consigne de maintenir, quoi qu'il advint, sa ligne d'opération, de ne pas reculer d'une semelle et de ne capituler à aucun prix devant l'ennemi. On connaissait l'intrépidité du baron Pardoux et on n'ignorait point que les arguments, ni la raison, ni les considérations morales, ni le spectacle des Miracles les plus éclatants ne triompheraient de sa fermeté invincible. Il tiendrait bon sur son terrain effondré.

L'absurde était bien défendu. Le Journal des Débats, le Siècle, la Presse, l'Indépendance Belge et plusieurs feuilles étrangères donnèrent à la fois et attaquèrent avec violence. Les plus petits journaux des plus petits pays tinrent à l'honneur de figurer dans cette levée de bouclier contre le Surnaturel. Les uns, comme la Presse ou le Siècle, attaquaient le Miracle en principe, déclarant qu'il avait fait son temps, qu'on ne discutait pas avec lui, et que, dans une question déjà jugée a priori par les lumières de la philosophie, examiner n'était pas de la dignité du Libre examen. D'autres journaux s'employaient vaillamment à défigurer les faits. En même temps qu'il attaquait le Miracle en principe, le Siècle, malgré l'évidence des choses et l'énorme jaillissement d'une Source de cent et quelques mille litres d'eau par jour, en était encore, en sa qualité de journal avancé, à la thèse arriérée de l'hallucination et du suintement. « Il nous semble difficile, disait-il doctoralement, que d'une hallucination, vraie ou fausse, d'une fillette de quatorze ans et d'un suintement d'eau pure dans une grotte, on parvienne à faire un miracle ». Quant aux guérisons miraculeuses, on s'en débarrassait d'un seul mot : « Les hydropathes aussi prétendent faire les cures les plus brillantes avec l'eau pure, mais il n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils font des miracles ».

En dehors des événements eux-mêmes et du Miracle, le centre d'attaque était l'ordonnance de l'Evêque de Tarbes. La philosophie, au nom de l'infaillibilité de ses dogmes, s'indignait contre l'examen, contre l'étude scientifique, contre l'expérience. « Il n'y a pas lieu à une enquête quand il s'agit de miracle. Examiner les faits surnaturels, ce serait les admettre comme possibles et renier par là même ses propres principes. En de telles matières, les preuves et les témoignages ne sont rien. On ne discute pas avec l'impossible, on hausse les épaules et tout est dit ». Tel était le thème sur lequel roulait, en mille variations diverses, la polémique ardente et irritée de la presse irrégulière. Vainement, elle s'obstinait à nier ou à dénaturer, elle avait peur de l'examen, devinant, avec un instinct très sûr que la défaite l'y attendait. Dans cette lutte désespérée contre l'évidence des faits et les droits de la raison, quelques uns invitaient le Gouvernement à empêcher cette enquête au nom de l'ordre public. Dans les départements, les journaux se faisaient l'écho des feuilles parisiennes. La bataille se livrait partout et par tous. A Tarbes, l'Ere Impériale, inspirée par le Préfet, bourrait son escopette des arguments venus de Paris, et tirait à bout portant, tous les deux jours, contre le Surnaturel. Le Petit Lavedan, lui-même avait retrouvé quelques brins de poudre, fortement mouillés, il est vrai, par l'eau de la Grotte, et il s'efforçait, aidé, disait-on, par Dominique, de diriger contre le Miracle son pistolet hebdomadaire qui ratait tous les sept jours.

III. L'univers, l'Union, la plupart des journaux Catholiques soutinrent vaillamment le choc universel. De puissants talents se mirent au service de la Vérité, plus puissante encore. La presse chrétienne rétablit la réalité de l'histoire et dissipa les misérables arguties du fanatisme philosophique. « Devant les faits inexplicables auxquels la Foi ou la crédulité de la multitude attribue un caractère surnaturel, l'Autorité civile, disait M. Louis Veuillot, a tranché, sans information, mais aussi sans succès, par la négative. L'Autorité spirituelle intervient à son tour ; c'est son droit et son devoir. Avant de juger, elle informe. Elle institue une Commission, une sorte de tribunal d'enquête pour rechercher les faits, pour les étudier, pour en déterminer le caractère. S'ils sont vrais, et s'ils ont un caractère surnaturel, la Commission le dira. S'ils sont faux, ou s'ils n'ont qu'un caractère naturel, elle le dira de même. Que peuvent désirer de plus nos adversaires ? Veulent-ils que l'Evêque s'abstienne, au risque de méconnaître une grâce que Dieu daignerait accorder à son Diocèse ou, dans le second cas, de laisser s'enraciner une superstition ? Quant à empêcher la Commission épiscopale de fonctionner, nous doutons qu'il y ait des lois qui donnent ce pouvoir à l'Etat ; et, s'il y en a, la sagesse de l'Etat devrait s'abstenir d'en user. D'une part, rien ne saurait davantage favoriser la Superstition. Sans l'enquête épiscopale, la crédulité populaire s'égarerait comme elle le voudrait, car il n'y a pas de loi qui puisse obliger l'Evêque à prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître et qu'on lui interdit même de connaître... Les ennemis de la Superstition n'ont qu'une chose à faire, c'est d'instituer eux-mêmes une Commission, de faire une contre-enquête et de publier le résultat, dans le cas bien entendu où l'enquête épiscopale conclurait au miracle. Car si elle conclut que les faits sont faux, ou qu'il y a illusion, tout sera dit ». Avec une réserve véritablement admirable au milieu de l'animation des esprits, la presse Catholique se refusa à se prononcer sur le fond même des événements. Elle ne voulut prématurer en rien l'avis de la Commission épiscopale. Elle se borna à redresser les calomnies, les fables grossières, les sophismes, à maintenir la grande thèse historique du Surnaturel, et à revendiquer, au nom de la raison, les droits de l'examen et la liberté de la lumière. « Le fait de Lourdes, disait l'Univers, n'est encore ni vérifié ni caractérisé. Il peut y avoir là un Miracle, il peut n'y avoir qu'une illusion. C'est la décision de l'Evêque qui tranchera le débat ».

IV. On le voit, dans la vaste polémique qui s'agitait sur cette illustre question des Miracles au sujet des événements de Lourdes, les deux camps étaient absolument tranchés. D'un côté les catholiques faisaient appel à un loyal examen ; de l'autre les pseudo-philosophes tremblaient devant la lumière. Les premiers disaient: « Qu'on ouvre une enquête », les seconds s'écriaient: « Qu'on coupe court à tout débat ». Ceux-là avaient pour devise la liberté de conscience; ceux-ci conjuraient César d'opprimer violemment ce mouvement religieux et de l'étouffer, non par la puissance des arguments, mais par la brutalité de la force. Tout esprit impartial, placé par ses idées ou par sa position en dehors de la mêlée, ne pouvait s'empêcher de voir avec la dernière évidence que la justice, la vérité,

Ja raison étaient du côté des catholiques. Il suffisait pour cela de ne pas être aveuglé par la fureur de la lutte ou par un parti pris absolu. Bien que, dans la personne d'un Commissaire, d'un Préfet et d'un Ministre, l'Administration eût malheureusement pris en cette grave affaire un rôle des plus passionnés, il existait un homme puissant qui n'avait agi en rien et qui se trouvait, quelles que fussent ses idées religieuses, philosophiques et politiques, dans les conditions d'une parfaite impartialité. Que le Surnaturel se fût manifesté ou non aux portes de Lourdes, cela était indifférent aux plans de sa pensée et à la marche de ses affaires. Ni son ambition, ni son amour-propre, ni ses doctrines, ni ses antécédents n'étaient engagés en cette question. Quelle est l'intelligence qui, dans de telles conditions, ne soit équitable et ne donne raison à la justice et à la vérité? On ne viole la Justice et on n'outrage la Vérité que lorsqu'on croit utile de les fouler aux pieds, en vue de quelque puissant intérêt de fortune, d'ambition ou d'orgueil. L'homme dont nous parlons s'appelait Napoléon III et était, d'aventure, Empereur des Français. Impassible, suivant sa coutume, muet comme les sphinx de granit qui veillent aux portes de Thèbes, il suivait la polémique, regardant osciller la bataille et attendant que la conscience publique lui dictât, pour ainsi dire, sa décision.

V. Pendant que Dieu livrait ainsi son œuvre aux disputes humaines, il ne cessait d'accorder des grâces visibles aux âmes humbles et croyantes qui venaient à la Source miraculeuse implorer la souveraine puissance de la Vierge-Mère. Un enfant de Saint-Justin, dans le département du Gers, Jean-Marie Tambourné, était depuis quelques mois absolument infirme de la jambe droite. Il y ressentait des douleurs tellement aiguës qu'elles avaient tordu les membres violemment et que le pied, complètement tourné en dehors par ces crises de souffrance, en était venu à former un angle droit avec l'autre pied. La santé générale avait été promptement altérée et désorganisée par cet état de douleur continuelle qui enlevait à l'enfant le sommeil comme l'appétit. Jean-Marie dépérissait. Ses parents, qui étaient dans une certaine aisance, avaient épuisé pour le guérir tous les traitements indiqués par les médecins du pays. Rien n'avait pu vaincre ce mal invétéré. On avait eu recours aux eaux de Blousson et à des bains médicaux. Tout avait à peu près échoué. Les très-légères améliorations momentanées aboutissaient constamment à des rechutes désastreuses. Les parents en étaient venus à perdre toute confiance dans les moyens scientifiques. Dégoûtés de la médecine, ils tournèrent leurs espérances vers la mère de miséricorde qui, disait-on, était apparue aux Roches Massabielle. Le 23 septembre 1858, la femme Tambourné conduisit Jean-Marie à Lourdes par la voiture publique. La distance était longue. Elle est d'environ 50 kilomètres.

Arrivée à la ville, la mère, portant dans ses bras son malheureux fils, se rendit à la Grotte. Elle le baigna dans l'eau miraculeuse, priant avec ferveur Celle qui a voulu être nommée dans le Rosaire la « Santé des Infirmes ». L'enfant était tombé dans une sorte d'état extatique. Ses yeux étaient grands ouverts, sa bouche demi-béante. Il semblait contempler quelque spectacle inconnu. « Qu'as-tu? » lui dit sa mère. « Je vois le bon Dieu et la Sainte Vierge », répondit-il. La pauvre femme, à ces mots, éprouva une commotion profonde en l'intime de son cœur. Une sueur étrange mouilla son visage. L'enfant était revenu à lui. « Mère, s'écria-t-il, mon mal est parti. Je ne souffre plus. Je puis marcher. Je me sens fort comme autrefois ». Jean-Marie disait vrai: Jean-Marie était guéri. Il rentra à pied à Lourdes. Il y mangea, il y dormit. En même temps que la douleur et l'infirmité s'en étaient allées, l'appétit et le sommeil étaient revenus. Le lendemain la femme Tambourné retourna baigner encore son fils à la Grotte et y fit célébrer dans l'église de Lourdes une messe d'actions de grâces. Puis ils repartirent tous deux, non plus en voiture, mais à pied. Lorsque, après avoir couché en route, ils arrivèrent à Saint-Justin, l'enfant aperçut son père qui se tenait sur la route, regardant sans doute si quelque voiture ne lui ramenait pas les pèlerins. Jean-Marie, le reconnaissant de loin, quitta la main de sa mère et se mit à courir. Le père, à ce spectacle, manqua défaillir. Mais son enfant bien-aimé était déjà dans ses bras. « Père! s'écriait-t-il, la sainte Vierge m'a guéri ». Le bruit de cet événement se répandit bien vite dans le bourg où tout le monde connaissait Jean-Marie. De tous côtés on accourait pour le voir. Ces guérisons et beaucoup d'autres continuaient d'attester, d'une façon irrécusable, l'intervention directe de Dieu. Dieu manifestait sa puissance en rendant la santé aux malades, et il était évident que, s'il avait permis la persécution, cela était nécessaire à la conduite de

ses desseins. Il dépendait de Lui de la faire cesser, et, pour cela, d'incliner comme il lui plaisait la volonté des grands de la terre.

Prière pour la presse

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, vous avez livré votre œuvre aux disputes humaines et vous avez voulu qu'elle sortit triomphante des attaques furieuses de cette puissance, redoutable entre toutes qu'on appelle la Presse et qui, depuis qu'elle existe, a égaré tant de consciences et accumulé tant de ruines. Qu'elles sont sages, ô Marie, les prescriptions, aujourd'hui si méconnues, de l'Église notre Mère, qui refusent très-justement au mensonge, à l'immoralité, à l'irréligion, le droit d'employer la Presse pour tromper et corrompre les peuples, comme on refuse aux scélérats le droit de prendre les armes, de se réunir en bandes et d'attaquer la société. La Presse ne devrait être qu'un instrument admirable pour la propagation du bien, de la justice, de la vérité parmi les hommes; et voilà que, par la faiblesse insensée ou par la complicité coupable des pouvoirs publics, elle s'est retournée contre son but véritable et semble avoir pris pour mission monstrueuse de répandre dans tout l'univers l'impiété de l'esprit, la dépravation des mœurs, l'iniquité des consciences, l'erreur, la haine, les révolutions, la mort. Très Sainte Vierge Marie, dont les lèvres infiniment pures, loin de profaner le don de Dieu, ne se sont jamais ouvertes que pour la prière, pour la charité, pour les louanges du Seigneur et l'édification des hommes, Très-Sainte Vierge Marie, considérez les multitudes envahies par ce déluge, et venez à notre secours! Envoyez vos plus puissantes bénédictions aux écrivains qui servent Dieu, qui servent l'Église, qui servent les hommes, qui défendent le vrai contre le faux, le beau contre le laid, le bien contre le mal, et qui essayent d'opposer quelque digue aux flots mortels qui envahissent la terre. Donnez-leur le don de convaincre, de persuader, de convertir. Que dans la grande mêlée des esprits, l'Archange saint Michel les inspire, les soutienne, combatte avec eux, afin que, comme lui et avec lui, ils mettent enfin en déroute l'armée de Satan et de ses anges, et que, sur la terre transfigurée, comme dans les profondeurs du Ciel, on n'entende plus qu'un seul cri, que la Presse régénérée fera retentir à tous les coins du monde: « Qui est comme Dieu? Vive le Seigneur! » Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit il.

Vingt-cinquième jour

Fin de la polémique, levée des interdicts, enquête de la Commission Episcopale

I. La polémique de la presse au sujet de la Grotte était épuisée. En France et à l'étranger, la conscience publique avait été mise à même de juger, non de la réalité des événements surnaturels, mais de l'oppression violente que subissaient, dans un coin de l'Empire, la liberté de croire et le droit d'examiner. Les misérables sophismes du fanatisme antichrétien et de l'intolérance, prétendue philosophique, n'avaient pas tenu devant la pressante logique des journaux catholiques. Les Débats, le Siècle, la Presse et la vile multitude des feuilles irréligieuses se taisaient, regrettant probablement d'avoir entrepris cette guerre malheureuse et fait un si grand bruit autour de ces faits extraordinaires. Ils n'avaient réussi qu'à propager et à répandre dans tous les pays la renommée de tant de miracles. De l'Italie, de l'Allemagne, de contrées plus lointaines encore, on écrivait à Lourdes pour se faire envoyer quelques gouttes de l'eau sacrée. Au Ministère des Cultes, M. Gustave R. s'obstinait à vouloir se mettre en travers de la plus sainte des libertés et à prétendre arrêter la force des choses. A la Grotte, Dominique et les Gardes persistaient à veiller jour et nuit, et à traduire les croyants devant les tribunaux. Le juge Jean D. condamnait toujours. Entre un tel Ministre pour le soutenir et de tels agents pour exécuter ses volontés, le baron Pardoux demeurait bravement dans l'illogique absolu de sa situation et se complaisait dans la toute-puissance de son arbitraire. De plus en plus exaspéré en se voyant enlever, par l'enquête épiscopale et par l'analyse de M. Filhol, les vains prétextes de Religion et d'ordre public dont il avait, à l'origine, voulu voiler son intolérance, il se livrait avec orgueil à la joie amère de faire de la tyrannie pure. Il restait sourd au cri unanime. A toutes les

raisons, à l'évidence indéniable, il opposait sa volonté: « Ceci est mon bon plaisir ». Il lui était doux d'être plus fort, lui tout seul, que les multitudes, plus fort que l'Évêque, plus fort que le bon sens, plus fort que les Miracles, plus fort que le Dieu de la Grotte. Etiamsi omnes, ego non.

II. Ce fut dans ces circonstances que Mgr de Salinis, Archevêque d'Auch, et un autre personnage considérable, se rendirent auprès de l'Empereur, qui se trouvait en ce moment à Biarritz. Napoléon III reçut en même temps de divers côtés des pétitions demandant instamment, et réclamant, en vertu des droits les plus sacrés, le retrait des arbitraires et violentes mesures du baron Pardoux: « Sire, disait une de ces pétitions, nous ne prétendons décider en rien la question des Apparitions de la Vierge, bien que, sur la foi de miracles éclatants qu'ils disent avoir vus de leurs yeux, presque tous, en ces pays, croient à la réalité de ces manifestations surnaturelles. Ce qui est certain, et hors de toute contestation, c'est que cette Source qui a jailli tout à coup, et que l'on nous ferme malgré l'analyse scientifique qui en proclame l'innocuité absolue, n'a fait de mal à personne; ce qui est certain, c'est que, tout au contraire, un grand nombre déclare y avoir recouvré la santé. Au nom des droits de la conscience, indépendants de tout pouvoir humain, laissez les croyants aller y prier, si cela leur convient. Au nom de la plus simple humanité, laissez les malades aller y guérir, si telle est leur espérance. Au nom de la liberté des intelligences, laissez les esprits qui demandent la lumière à l'étude et à l'examen aller y découvrir l'erreur ou y trouver la vérité ».

L'Empereur, avons-nous dit plus haut, était désintéressé dans la question, ou plutôt il avait intérêt à ne pas user sa force dans une stérile opposition à la marche des événements. Il avait intérêt à être équitable, et à ne pas froisser, par un arbitraire gratuit et un déni de justice évident, ceux qui croyaient après avoir vu, et ceux qui, ne croyant pas encore, revendiquaient le droit d'examiner publiquement les faits mystérieux qui préoccupaient la France entière. Les renseignements que M. Gustave R. avait dû donner à l'Empereur n'étaient guère faits pour éclairer ce dernier. La polémique des journaux, bien qu'elle eût triomphalement mis en lumière le droit des uns et l'inique intolérance des autres, n'avait pu lui donner une idée absolument nette de la situation. A Biarritz seulement, elle lui apparut tout entière, et il la connut dans tous les détails. Napoléon III était un monarque peu expansif; sa pensée se traduisait rarement par la parole. Elle se manifestait par des actes. En apprenant les violences absurdes par lesquelles le Ministre, le Préfet et leurs agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, son œil terne s'illumina, dit-on, d'un éclat de froide colère; il haussa convulsivement les épaules, et le nuage d'un profond mécontentement passa sur son front. Il sonna violemment. « Portez ceci au télégraphe », dit-il. C'était une dépêche laconique pour le Préfet de Tarbes, ordonnant de la part de l'Empereur, de rapporter l'instant l'Arrêté sur la Grotte de Lourdes et de laisser libres les populations.

III. Ce télégramme fut pour le baron Pardoux un véritable coup de foudre. L'infortuné Préfet ne pouvait en croire la réalité. Plus il y pensait, et plus il lui semblait impossible de revenir sur ses pas, de se déjuger, de reculer publiquement. Il lui fallait cependant avaler ce breuvage amer, ou donner sa démission et rejeter loin de lui la coupe préfectorale. Fatale alternative. Le baron Pardoux n'avait qu'à choisir entre son orgueil et sa Préfecture. Il fit ce choix douloureux et il fut assez humble pour demeurer Préfet. Le Chef du Département se résigna donc à obéir. Toutefois, malgré les impératives dépêches du Maître, il essaya encore, non de lutter, ce qui était visiblement impossible, mais de masquer sa retraite et de ne pas rendre les armes publiquement. Par suite de quelques indiscretions de bureau, peut-être aussi par le récit des personnages qui s'étaient rendus en ambassade auprès de l'Empereur, on savait déjà vaguement dans le public le sens des ordres venus de Biarritz. Ils faisaient l'objet de toutes les conversations. Le Préfet ne confirma ni ne démentit ces rumeurs. Il enjoignit à Dominique et à ses agents à ne plus faire de procès-verbaux et de cesser toute surveillance. Une telle abstention venant à la suite des bruits qui couraient sur les instructions de l'Empereur, devait suffire, suivant lui, pour que les choses reprissent d'elles-mêmes leur cours normal, et pour que l'Arrêté tombât, de fait, en désuétude, sans qu'il fût nécessaire de le rapporter. Il était même probable que les populations, rendues à la liberté, s'empresseraient d'arracher elles-

mêmes et de jeter dans le Gave les poteaux qui portaient défense d'entrer sur le terrain communal et les barrières qui fermaient la Grotte.

M. Pardoux fut trompé dans ses calculs, assez plausibles d'ailleurs. Malgré l'abstention de la Police, malgré les bruits qui circulaient et qu'aucun personnage officiel ne démentait, peut-être même à cause de tout cela, les populations craignirent quelque piège. Elles continuèrent d'aller prier sur la rive gauche du Gave. Les infractions eurent généralement, comme auparavant, un caractère isolé. Nul ne toucha aux poteaux, ni aux barrières. Au lieu de tomber de lui-même, comme l'avait espéré le Préfet, le statu quo se maintenait obstinément. Etant donné le caractère de Napoléon III et la netteté des ordres expédiés de Biarritz, une pareille situation était périlleuse pour le Préfet. Le baron Pardoux était trop intelligent pour ne pas le comprendre. A chaque instant, il devait craindre que l'Empereur ne fût instruit tout à coup de la façon dont il essayait de louvoyer. Il se trouva que, durant ces perplexités, M. Fould eut encore occasion de venir à Tarbes, et même de passer à Lourdes. Augmenta-t-il, en lui parlant du Maître, la terreur du Préfet? Le baron reçut-il quelque nouveau télégramme plus foudroyant que les deux autres? Nous ne savons. Toujours est-il que le 3 octobre, sous le coup de quelque cause inconnue, M. Pardoux devint souple comme un roseau foulé sous le pied d'un passant, et que sa raideur arrogante parut faire place à une prostration soudaine et complète. Le lendemain, au nom de l'Empereur, il donna ordre au maire de Lourdes de rapporter publiquement l'Arrêté et de faire enlever les poteaux et les barrières par Dominique.

IV. M. Anselme n'eut pas les inquiétudes de M. Pardoux. Une pareille solution le déchargeait du rude fardeau qu'avait l'ait peser sur lui le complexe désir de ménager le Préfet et les multitudes, les puissances célestes et le pouvoir humain. Par une illusion assez commune chez les natures indécises, il s'imagina toujours avoir été de l'avis qui prévalait, et il rédigea dans ce sens une proclamation: « Habitants de la ville de Lourdes, le jour tant désiré par nous est enfin arrivé; nous l'avons conquis par notre sagesse, par notre persévérance, par notre foi, par notre courage ». Tel était le sens et le ton de sa proclamation, dont, par malheur, le texte n'est point resté. La proclamation fut lue dans toute la ville au son de la trompette et du tambour. En même temps on affichait sur tous les murs le placard suivant: « Le Maire de la ville de Lourdes. Vu les instructions à lui adressées, arrête: L'Arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté. Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858. Signé: Le Maire, Anselme ». Pendant ce temps, Dominique et les Sergents de ville se rendaient à la Grotte pour enlever les barrières et les poteaux. La foule y était déjà, et elle grossissait à vue d'œil. Les uns priaient à genoux, et, faisant effort pour ne point se laisser distraire par les bruits extérieurs, remerciaient Dieu d'avoir mis fin au scandale et aux persécutions. D'autres se tenaient debout, causant à voix basse, attendant, non sans émotion, ce qui allait se passer. Des femmes, en grand nombre égrenaient leurs chapelets. Plusieurs tenaient une gourde à la main, voulant la remplir à l'en droit même où la Source jaillissait. On jetait des fleurs par-dessus les barrières, dans l'intérieur de la Grotte. A ces barrières, nul ne touchait. Il fallait que ceux qui les avaient mises publiquement, en se dressant contre la puissance de Dieu, vinsent les retirer publiquement, en se courbant devant la volonté d'un homme.

Dominique arriva. Bien que, malgré lui, un certain embarras se décelât dans sa personne un peu frémissante et qu'on devinât, à la pâleur de son visage, une profonde humiliation intérieure, il n'avait point, contrairement à l'attente générale, l'aspect morne d'un vaincu. Escorté de ses agents, armés de haches et de pioches, il s'avancait le front haut. Par une affectation qui parut singulière, il avait son costume officiel des grandes fêtes. Sa large écharpe tricolore ceignait ses reins, et flottait sur son épée de parade. Il traversa la foule, et vint se placer contre les barrières. Un tumulte vague, un sourd murmure, quelques cris isolés, sortaient de la multitude. Le Commissaire monta sur un fragment de rocher, et fit signe qu'il voulait parler. Tout le monde écouta: « Mes amis, se serait, dit-on, écrié Dominique, les barrières que voilà, et que, à mon grand regret, la municipalité avait reçu l'ordre de faire élever, vont tomber. Qui plus que moi a souffert de cet obstacle, dressé à rencontre de votre piété? Je suis religieux, moi aussi, mes amis, et je partage vos croyances. Mais le

fonctionnaire, comme le soldat, n'a qu'une consigne: c'est le devoir, souvent bien cruel, d'obéir. La responsabilité n'en pèse pas sur lui. Eh bien! mes amis, lorsque j'ai été témoin de votre calme admirable, de votre respect du Pouvoir, de votre foi persévérante, j'en ai instruit les autorités supérieures. J'ai plaidé votre cause, mes amis. J'ai dit: « Pourquoi veut-on les empêcher de prier à la Grotte, de boire à la Source? Ce peuple est inoffensif ». Et c'est ainsi, mes amis, que toute défense a été levée, et c'est ainsi que M. le Préfet et moi nous avons résolu de renverser à jamais ces barrières, qui vous étaient si pénibles, et qui me l'étaient bien plus encore ». La foule garda un froid silence; Quelques jeunes gens chuchotaient et riaient. Dominique était visiblement troublé par son insuccès. Il donna ordre à ses agents d'enlever les clôtures. Ce fut fait assez promptement. On fit un tas de ces planches et de ces débris au bord de la Grotte, et la Police les vint chercher plus tard au commencement de la nuit. Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes. Durant cette après-midi, la multitude allait et venait sur le chemin de la Grotte. Devant les Roches Massabielle, d'innombrables fidèles étaient à genoux. On chantait des cantiques, on récitait- les litanies de la Vierge. « Virgo potens, ora pro nobis ». On se désaltérait à la Source. Les croyants étaient libres. Dieu avait vaincu.

V. Par suite des événements que nous avons racontés, M. Pardoux était devenu impossible dans le pays. L'Empereur ne tarda pas à l'envoyer à la première préfecture qui se trouva vacante dans l'Empire. Par une singularité digne de remarque, cette préfecture fut celle de Grenoble. La baron Pardoux ne s'éloigna de Notre-Dame de Lourdes que pour aller à Notre-Dame de la Salette. Dominique quitta également la contrée. On le nomma Commissaire de police dans un autre département. Replacé sur son terrain véritable, il contribua à découvrir avec une rare sagacité les ruses de quelques coquins dangereux, qui avaient déjoué les efforts de son prédécesseur, et les recherches les plus actives du Parquet. Il s'agissait d'un vol considérable, un vol de deux ou trois cent mille francs, commis au préjudice d'une Compagnie de chemin de fer. Ce fut le point de départ de sa fortune dans la Police, qui était sa véritable vocation. Ses aptitudes remarquables, très justement appréciées par ses chefs, devaient le conduire à un poste fort élevé. Le Procureur Impérial, M. Vital, ne larda point non plus à être appelé à d'autres fonctions. M. Anselme demeura Maire, et on doit apercevoir encore une fois ou deux sa vague silhouette dans les dernières pages de ce récit.

VI. Bien qu'il fût institué un tribunal d'enquête dès la fin de juillet, Mgr Laurence, avant de permettre qu'il entrât en fonctions, avait voulu qu'un certain apaisement se fit de lui-même dans les esprits. L'événement lui avait donné raison. Après les tumultueux débats de la presse française et les mesures violentes du baron Pardoux, la Grotte était devenue libre, et on n'avait plus à redouter le scandale de voir un agent de la police arrêter, sur le chemin des Roches Massabielle, la Commission épiscopale allant accomplir son œuvre et étudier, au lieu même de l'Apparition, les traces de la main de Dieu. Le 17 novembre, la Commission se rendit à Lourdes. Elle interrogea la Voyante. Elle visita les Roches Mastabielle. Elle vit de ses yeux l'énorme jaillissement de la Source divine. Elle constata, par l'unanime déclaration des hommes de ce pays, que la Source n'existait pas avant d'avoir surgi miraculeusement aux yeux de la multitude, sous la main de la Voyante en extase. A Lourdes et hors de Lourdes, elle fit une enquête approfondie sur les guérisons extraordinaires accomplies par l'eau de la Grotte. Pendant plusieurs mois, la Commission épiscopale se transporta de la sorte auprès de ceux que la notoriété publique et quelques renseignements préalables lui désignaient comme ayant été l'objet d'une de ces guérisons étonnantes dont elle avait à déterminer le caractère. Elle constata un grand nombre de Miracles. Parmi ceux-là, plusieurs ont déjà trouvé place dans le cours de ce récit. Deux d'entre eux étaient tout récents. Ils avaient eu lieu peu de temps après le retrait de l'Arrêté préfectoral et la réouverture de la Grotte. L'un s'était accompli à Nay, l'autre à Tartas. Bien que les deux chrétiennes qui avaient été l'objet de la faveur céleste fussent inconnues l'une à l'autre, un lien mystérieux semblait unir ces événements. Racontons-les successivement tels que nous les avons nous-même étudiés et écrits sous l'impression des vivants témoignages que nous avons entendus.

Prière pour le Gouvernement de la France

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, vous avez permis que, presque toujours aveugles ou égarées, et équitables seulement une fois, les puissances établies se trouvassent mêlées au drame merveilleux de vos Apparitions et de vos Miracles. O Marie, vous que l'humilité a faite Reine des Univers, envoyez quelques rayons de votre sagesse parmi ceux qui ont assumé sur leurs épaules ou reçu de la Providence la mission redoutable de gouverner les sociétés humaines. Depuis bientôt un siècle, nous voyons dans notre malheureux pays les pouvoirs les plus divers s'élever tout à coup, vivre ou briller un instant, pour aller s'effondrer ensuite dans une ruine commune. Depuis bientôt un siècle, les révolutions nous déchirent, les guerres nous accablent; et l'unique cause de nos malheurs est de nous être abandonnés à l'iniquité; d'avoir voulu nous passer de Dieu, et fonder en dehors de lui nos sociétés et nos gouvernements; d'avoir déserté le roc immuable de l'éternelle vérité pour aller bâtir follement sur le sable mouvant des opinions humaines et des changeantes philosophies. Et voilà, à Mère du Verbe, que, suivant la parole de votre Fils, l'orage s'est levé, que les fleuves ont débordé, que la trombe des vents a soufflé, et que, secoué de la sorte par la nature même des choses, l'imbécile édifice s'est alors écroulé avec fracas dans le sang et la boue, couvrant au loin la terre de raves immenses et d'innombrables débris. Il y a trois mille ans le Prophète avait dit: « Si Dieu ne garde la cité, vainement veillent sur elle ceux qui s'en disent les gardiens ». O Marie, priez pour ceux qui nous gouvernent. Obtenez pour eux les grandes vertus cardinales et rectrices. Que la Justice soit le principe de tous leurs actes. Que la Prudence préside à leur conduite. Que la Force les maintienne dans leur autorité et les défende contre les autres; que la Tempérance les arrête devant tout excès de pouvoir et les défende contre eux-mêmes. Priez pour les Magistrats, afin que l'équité absolue soit l'unique règle de leurs jugements, et qu'ils fassent régner la Justice ici-bas. Priez pour les Législateurs, afin que toutes leurs constitutions et leurs codes ne soient que l'application du commandement unique qui est à lui seul la Loi et les Prophètes. « Vous aimerez Dieu par-dessus toute chose et le prochain comme vous-mêmes ». Priez pour ceux qui administrent, afin qu'ils accomplissent leur mission avec la fermeté qui se fait obéir, avec la douceur qui se fait aimer. Priez pour celui qui est investi de l'Autorité suprême: pour celui qui la détient aujourd'hui, pour celui qui la possédera demain. Que Dieu lui donne la Sagesse comme il la donna à ces grands pasteurs de peuples qui ont gouverné la terre sous les noms de patriarches ou de juges, sous les noms de princes, d'empereurs ou de rois, comme il la donna à Abraham, à Moïse, à Gédéon et à Josué ; à Salomon, à David et à Ézéchias; à saint Henri d'Allemagne et à saint Edouard d'Angleterre; comme il la donna à notre bienheureux Charlemagne et à notre grand saint Louis. Du fond de l'abîme où nous gémissons, aurions-nous la coupable audace de vouloir mêler nos idées humaines à l'indéfectible lumière de Celui qui règne dans les Cieux? Loin de nous, ô Reine de l'humilité, une si orgueilleuse prière. Dieu voit tout: Dieu peut tout. Qu'il établisse parmi nous le Gouvernement de son choix et l'Homme de son choix. Et que la France, se relevant enfin de tant de désastres, redevienne dans le monde la nation très-chrétienne et la fille aînée de l'Église. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingt-sixième jour

Mme veuve Madeleine Rizan

I. Dans cette même ville de Nay, où avait été guéri miraculeusement, quelques mois auparavant, le jeune Henri Busquet, une femme déjà parvenue à la vieillesse, Mme veuve Madeleine Bizan, était sur le point de mourir. Sa vie, du moins depuis vingt-quatre ou vingt-cinq ans, n'avait été qu'une longue suite de douleurs. Frappée en 1835 par le choléra, elle était demeurée à peu près paralysée de tout le côté gauche: elle boitait et ne parvenait à faire quelques pas dans l'intérieur de la maison, qu'en s'appuyant contre les murs ou contre les meubles. Rarement, deux ou trois fois par an, au plus

fort de l'été pouvait-elle, aidée et presque portée par des bras étrangers, se rendre à l'église de Nay, assez voisine de sa maison, et y entendre la sainte Messe. Il lui était impossible, sans le secours d'autrui, soit de se mettre à genoux, soit de se relever. L'une de ses mains était entièrement atrophiée. Son tempérament général ne s'était guère moins senti que ses membres des suites du terrible fléau. Elle était en proie à de continuels vomissements de sang. L'estomac était hors d'état de supporter les aliments solides. Du jus de viande, des purées, du café avaient suffi cependant à soutenir en elle, dans ces déplorables conditions, la flamme vacillante de la vie. Flamme chétive toutefois, toujours prête à s'éteindre en son foyer mystérieux, et impuissante à réchauffer ce malheureux corps qu'agitait souvent un tremblement glacé. La pauvre femme avait toujours froid. Même au milieu des ardeurs de juillet ou d'août, elle demandait sans cesse à voir le feu pétiller dans l'âtre et faisait approcher de la cheminée son vieux fauteuil de malade. Depuis seize ou dix-huit mois son état s'était aggravé; la paralysie du côté gauche était devenue complète; la même infirmité commençait à envahir la jambe droite. Les membres atrophiés étaient tuméfiés outre mesure, comme le sont parfois ceux des hydropiques.

Mme Rizan avait quitté le vieux fauteuil pour le lit. Elle ne pouvait y faire un seul mouvement, tant elle était infirme, et on était obligé de la retourner de temps en temps et de la changer de position. Elle n'était plus qu'une masse- inerte. La sensibilité était perdue tout aussi bien que le mouvement. « Où sont mes jambes? » disait-elle quelquefois quand on venait de la déplacer un peu. Ses membres s'étaient pour ainsi dire ramassés et repliés sur eux-mêmes. Elle se tenait constamment couchée sur le côté, en forme de Z. Deux médecins l'avaient successivement soignée. M. le docteur Talamon l'avait depuis longtemps jugée incurable, et, s'il continuait à la voir fréquemment, c'était seulement à titre d'ami. Il refusait de lui ordonner des remèdes, disant que tout traitement, quel qu'il fût, serait fatalement nuisible et que la pharmacie et les médicaments ne pouvaient qu'affaiblir la malade et user encore davantage son organisme déjà si profondément atteint. M. le docteur Subervielle, sur l'insistance de Mme Rizan, avait prescrit quelques ordonnances, rapidement reconnues inutiles, et avait également renoncé à toute espérance. Si les membres paralysés étaient devenus insensibles, les souffrances que cette infortunée ressentait ailleurs, tantôt à l'estomac ou au ventre, tantôt à la tête, étaient atroces. La position constante que son malheureux corps était obligé de garder avait fini par produire une double plaie, l'une au creux de la poitrine, l'autre à l'aîne. Sur le côté, en plusieurs endroits, sa peau était usée par le long frottement du lit, et laissait voir la chair toute dénudée et sanglante. La mort approchait.

Mme Rizan avait deux enfants. Sa fille, nommée Lubine, demeurait avec elle et la soignait avec un dévouement de toutes les heures. Son fils, M. Romain Rizan, était placé à Bordeaux dans une maison de commerce. Lorsque le dernier espoir fut perdu et que le docteur Subervielle eut déclaré que la malade avait à peine quelques jours à vivre, on manda en toute hâte M. Romain Rizan. Il vint, embrassa sa mère, reçut sa bénédiction et ses suprêmes adieux. Puis, obligé de repartir par suite d'un ordre qui le rappelait, arraché du pied de ce lit de mort par la cruelle tyrannie des affaires, il quitta sa mère avec la poignante certitude de ne plus la revoir. La mourante avait reçu l'extrême-onction. Son agonie se prolongeait au milieu de souffrances intolérables. « Mon Dieu! s'écriait-elle souvent, mettez un terme à tant de douleurs. Accordez-moi, Seigneur, ou de guérir ou de mourir! Elle fit prier les sœurs de la Croix, à Igon, dont sa belle-sœur était Supérieure, de faire à la très Sainte Vierge une neuvaine pour obtenir de sa puissance ou la guérison ou la mort. La malade témoigna aussi le désir de boire de l'eau de la Grotte. Une voisine, Mme Nessans, qui se rendait à Lourdes, promit de lui en rapporter à son retour.

Depuis quelque temps on la veillait jour et nuit. Le samedi, 16 octobre, une crise violente annonça l'approche définitive du dernier moment. Les crachements de sang furent presque continuels. Une teinte livide se répandit sur ce visage amaigri. Les yeux devinrent vitreux. La malade ne parlait presque plus, sinon pour se plaindre de douleurs aiguës. « Seigneur, répétait-elle souvent, Seigneur, que je souffre. Ne pourrai-je donc pas mourir? » « Son vœu sera bientôt exaucé, dit le docteur

Subervielle en la quittant. Elle mourra dans la nuit ou au plus tard à la naissance du jour. Il n'y a plus d'huile dans la lampe ». De temps en temps la porte s'ouvrait. Des amis, des voisins, des prêtres, M. l'abbé Dupont, M. l'abbé Sanarens, vicaire de Nay, entraient silencieusement et demandaient à voix basse si la mourante vivait encore. Le soir, en la quittant, M. l'abbé André Dupont, son consolateur et son ami, ne put retenir ses larmes. « Avant le jour elle sera morte, dit-il, et je ne la reverrai qu'en Paradis ». La nuit était venue. La solitude s'était faite peu à peu dans la maison. Agenouillée devant une statue de la Vierge, Lubine priait, sans espérance terrestre. Le silence était profond et n'était interrompu que par la respiration pénible de la malade. Il était près de minuit. « Ma fille! » dit l'agonisante. Lubine agenouillée se lève et s'approche du lit: « Que voulez-vous, ma mère? » fit-elle en lui prenant la main. « Ma chère enfant, lui dit d'une voix un peu étrange la mourante, qui sembla sortir comme d'un songe profond, va chez notre amie, Mme Nessans, qui a dû rentrer de Lourdes ce soir. Demande-lui un verre d'eau de la Grotte. C'est cette eau qui doit me guérir. La sainte Vierge le veut ». « Ma bonne mère, répondit Lubine, il est trop tard à ce moment. Je ne puis vous laisser seule, et tout le monde est couché chez Mme Nessans. Mais demain matin, j'irai en chercher dès la première heure ». « Attendons alors ». Et la malade rentra dans son silence. La nuit se passa et fut longue.

II. Les joyeuses cloches du dimanche annoncèrent enfin le lever du jour. L'Angélus du matin portait à la Vierge Marie les prières de la terre et célébrait l'éternelle mémoire de sa toute-puissante Maternité. Lubine courut chez Mme Nessans, et revint aussitôt, portant une bouteille d'eau de la Grotte. « Tenez, ma mère, buvez! et que la sainte Vierge vienne à votre secours! » Mme Rizan porta le verre à ses lèvres et en avala quelques gorgées. « Ma fille, ma fille, s'écria-t-elle, c'est la Vie que je bois. Il y a la Vie dans cette eau! Frotte-m'en le visage! Frotte-m'en le bras! Frotte-m'en tout le corps! » Toute tremblante et hors d'elle-même, Lubine trempa un linge dans l'eau miraculeuse et lava le visage de sa mère. « Je me sens guérie, criait celle-ci d'une voix redevenue claire et forte, je me sens guérie! » Lubine, cependant, épongeait à l'aide du linge mouillé les membres paralysés et tuméfiés de la malade. Avec une ivresse de bonheur, mêlée de je ne sais quel frisson d'épouvante, elle voyait l'enflure énorme s'affaisser et disparaître soudainement sous le mouvement rapide de sa main, et la peau, violemment tendue et luisante, reprendre son aspect naturel. Subitement, pleinement, sans transition, la santé et la vie renaissaient sous ses doigts.

« Il me semble, disait la mère, qu'il sort de moi par tout le corps, comme des boutons brûlants ». C'était sans doute le principe intérieur du mal qui s'enfuyait de ce corps jusque-là si tourmenté par la douleur, qui le quittait à jamais, sous l'action d'une volonté surhumaine. Tout cela s'était accompli en un instant. En une minute ou deux, le corps agonisant de Mme Rizan, épongé par sa fille, avait retrouvé la plénitude de ses forces. « Je suis guérie! tout à fait guérie! s'écriait la bienheureuse femme. Que la sainte Vierge est bonne! Qu'elle est puissante!... » Puis, après cet élan vers le ciel, les appétits matériels de la terre se firent sentir violemment. « Lubine, ma chère Lubine, j'ai faim, je veux manger ». « Voulez-vous du café, voulez-vous du vin ou du lait? » balbutia la jeune fille, troublée par la soudaineté, en quelque sorte foudroyante, de ce miracle. « Je veux de la viande et du pain, ma fille, dit la mère. Je n'en ai pas mangé depuis vingt-quatre ans ». Il y avait là quelque viande froide, un peu de vin. Mme Rizan but et mangea. « Et maintenant, dit-elle, je veux me lever ». « Ce n'est pas possible, ma mère », dit Lubine, hésitant malgré elle à en croire ses yeux, et s'imaginant peut-être que les guérisons venues directement de Dieu étaient soumises, comme les cures ordinaires, aux lenteurs et aux précautions de la convalescence. Elle tremblait de voir ce miracle si inespéré s'évanouir tout à coup.

Mme Rizan insista et demanda ses vêtements. Ils étaient depuis bien des mois repliés et mis à leur place dans l'armoire d'une pièce voisine. On pensait, hélas qu'ils ne serviraient plus. Lubine sortit de la chambre pour aller les chercher. Elle rentra presque aussitôt; mais, arrivée sur le seuil de la porte, elle poussa un grand cri et laissa tomber à terre, tant son saisissement fut grand, la robe qu'elle portait à la main. Sa mère, durant cette courte absence, avait sauté hors du lit et était allée

s'agenouiller devant la cheminée où se trouvait la statue de la Vierge. Elle était là, les mains jointes, remerciant sa toute-puissante libératrice. Lubine, terrifiée comme devant la résurrection d'un mort, était incapable d'aider sa mère à se vêtir. Celle-ci ramassa sa robe, s'habilla toute seule en un clin d'œil et retomba à genoux aux pieds de l'image sacrée. Il était environ sept heures du matin. On sortait de la première Messe. Le cri de Lubine fut entendu dans la rue par les groupes qui passaient sous ses fenêtres. « Pauvre fille! dit-on, c'est sa mère qui vient d'expirer. Il était impossible qu'elle passât, la nuit ». Plusieurs personnes, amies ou voisines, entrèrent aussitôt dans la maison pour soutenir et consoler Lubine en cette indicible douleur. Parmi elles, deux Sœurs de Sainte-Croix. « Eh bien, ma pauvre enfant, elle est donc morte, votre bonne mère! Mais vous la reverrez au ciel ». Et elles s'approchèrent de la jeune fille, qu'elles trouvèrent appuyée contre la porte entr'ouverte et le visage bouleversé. Lubine put à peine leur répondre. « Ma mère est ressuscitée! » fit-elle d'une voix étranglée par une émotion si forte qu'elle ne pouvait la porter sans défaillir. « Elle délire, pensèrent les Sœurs en pénétrant dans la chambre, suivies des quelques personnes qui montaient avec elles, l'escalier. Lubine avait dit vrai. Mme Rizan avait quitté son lit. Elle était habillée et priait, prosternée devant l'image de Marie. Elle se leva et dit: « Je suis guérie! Remercions la sainte Vierge. Tous à genoux ! »

III. Le bruit de cet événement extraordinaire se répandit dans la ville de Nay avec la rapidité de l'éclair. Tout ce jour et le lendemain la maison fut pleine de monde. La foule se pressait, émue et recueillie, dans cette chambre où venait de passer un rayon de la toute-puissante bonté de Dieu. Chacun voulait voir Mme Rizan, toucher son corps rendu à la vie, se convaincre de ses propres yeux, et graver en son souvenir tous les détails de ce drame surnaturel. M. le docteur Subervielle reconnut sans hésiter le caractère miraculeux et divin de cette guérison extraordinaire. A Bordeaux cependant M. Romain Rizan, au désespoir, attendait avec angoisse la missive fatale qui devait lui annoncer la mort de sa mère. Ce fut pour lui un coup terrible lorsque, un matin, la poste lui apporta une lettre dont l'adresse portait l'écriture bien connue de M. l'abbé Dupont. « J'ai perdu ma pauvre mère », dit-il à un ami qui était venu le visiter. Et il fondit en larmes sans avoir le courage de briser l'enveloppe. « Ayez de la force dans le malheur, ayez de la foi, lui disait son ami ». Il rompit enfin le cachet. Les premiers mots qui frappèrent ses yeux furent ceux-ci: « Deo gratias! Alléluia! Réjouissez-vous, mon cher ami, votre mère est guérie, complètement guérie. C'est la sainte Vierge qui lui a rendu miraculeusement la santé ». L'abbé Dupont lui racontait de quelle façon toute divine Mme Rizan avait trouvé au terme de son agonie la Vie au lieu de la mort. Quelle joie pour le fils! quelle joie pour son ami! Cet ami était employé- dans une imprimerie de Bordeaux où se publiait le *Messenger catholique*. « Donnez-moi cette lettre, dit-il à Romain Rizan, il faut que les œuvres de Dieu soient connues, et que Notre-Dame de Lourdes soit glorifiée ». Moitié de gré, moitié de force, il obtint la lettre. Le *Messenger catholique* la publia quelques jours après. Quant à l'heureux fils, il repartit presque aussitôt pour Nay. A l'arrivée de la diligence une femme l'attendait. Elle courut à lui, alerte et vive, quand il descendit de voiture, et se précipita dans ses bras en pleurant d'attendrissement et de joie. C'était sa mère.

Prière pour demander le don de Foi

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Vous qui ne refusez rien à la foi de vos enfants, Notre-Dame de Lourdes, faites descendre en nous cette Foi elle-même, non-seulement la Foi qui consiste à croire les vérités que l'Église enseigne, mais encore cette Foi particulière, cette Foi filiale et confiante, vive et pleine, ardente et absolue, qui plaît tant au cœur de Dieu; cette Foi puissante et sans hésitation qu'il récompense ici-bas en lui accordait tout ce qu'elle demande et en faisant pour elle les plus grands miracles. Donnez-nous la Foi de ces âmes simples et droites qui vous ont invoquée à Lourdes et loin de Lourdes, et qui ont obtenu de votre toute-puissante bonté ces guérisons extraordinaires qui stupéfient la nature. Sans doute, ô Marie, nous croyons; et, avec le secours delà grâce, nous saurions mourir pour notre foi:

mais, malgré tout, cette foi est timide, chancelante, cette foi trébuché à chaque pas au milieu des ténèbres. Rendez la courageuse, ferme et lumineuse. Nous croyons, ô Marie! comme le centurion de l'Évangile, nous croyons: venez en aide à notre incrédulité. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingt-septième jour

Mlle Marie Moreau de Sazenay

I. Bien longtemps avant les événements de Lourdes, à une époque où Bernadette n'était pas encore au monde, en 1843, dans le courant du mois d'avril, une honorable famille de Tartas, dans les Landes, était dans de sérieuses inquiétudes. Une mère et son enfant, toute petite fille non encore baptisée, étaient en grave danger de mort. Les médecins n'osaient plus répondre de rien. Cette famille était celle de M. Moreau de Sazenay, un des personnages les plus respectés de ce pays. Le cœur de cet homme de bien était torturé par les plus affreuses angoisses. Ces angoisses n'étaient pourtant pas le désespoir, car le désespoir n'est pas chrétien, et M. Moreau avait le bonheur de croire fermement: Il savait que le fil de nos existences est entre les mains d'un Maître suprême devant lequel on peut toujours en appeler de la décision des docteurs de la Science. Quand l'homme a condamné, le Roi des cieux, comme les souverains de la terre, s'est réservé le droit de grâce. « La sainte Vierge, pensa le malheureux époux, daignera peut-être écouter ma prière. » Et il s'adressa avec confiance à la mère du Christ. Le péril qui avait paru tout d'abord si menaçant, s'éloigna peu à peu comme un nuage noir que, dans les hauteurs de l'atmosphère, chassent et dissipent les souffles de l'air. L'horizon s'éclaircit, se rasséréna et ne tarda pas à devenir rayonnant. La mère avait recouvré la santé. La petite enfant était pleine de vie.

Assurément cette guérison n'avait en soi absolument rien d'extraordinaire, rien d'évidemment miraculeux. Le mal, quelque alarmant qu'il eût paru à M. Moreau, n'avait jamais été tel que les médecins eussent absolument désespéré. L'issue favorable de la crise pouvait donc être tout à fait naturelle. Le cœur de l'époux et du père se sentait cependant pénétré de reconnaissance envers la sainte Vierge Il n'était pas de ces âmes rebelles à la reconnaissance, qui ne demandent pas mieux que de douter du bienfait pour se dispenser de la gratitude. Nous avons dit que l'enfant n'était pas encore baptisée. « Comment allez-vous nommer votre fille? » dit-on à M. Moreau. « Elle s'appellera Marie », répondit-il. « Marie? Mais c'est le nom le plus commun que nous ayons ici. Toutes les femmes du peuple, toutes les se vantes s'appellent Marie. Et puis Marie Moreau, c'est peu euphonique. Ces deux M, ces deux R ne se peuvent supporter ». Mille raisons de même valeur furent alléguées. Ce fut un tolle général. M. Moreau de Sazenay était un homme très facile, très accessible, et habituellement fort déférent aux avis qu'on lui donnait; mais, en cette circonstance, il résista à tout, aux supplications comme aux conseils: il brava les bouderies, et sa ténacité fut extraordinaire. Il se souvenait que, dans ses récentes alarmes, il avait invoqué ce nom sacré, et que c'était celui de la Pleine du ciel. « Elle s'appellera Marie, je veux qu'elle ait pour patronne la sainte Vierge. Je vous le dis en vérité, ce nom lui portera bonheur ». On s'étonnait autour de lui de son obstination, mais elle ne cédait pas plus que celle de Zacharie, quand il voulut, comme le raconte l'Évangile, que son fils s'appelât Jean. Vainement les obsessions redoublèrent de tous côtés; il fallut en passer par cette volonté inflexible. La première-née de cette famille porta donc le nom de Marie. Le père voulut, en outre, que pendant trois années elle fût vouée au blanc, la couleur de la Vierge. Et cela fut fait ainsi.

II. Plus de seize ans s'étaient écoulés depuis ce que nous venons de raconter. Une deuxième enfant était née, qu'on avait appelée Marthe. Mlle Marie Moreau faisait ses études chez les Dames du Sacré-Cœur de Bordeaux. Vers le commencement de janvier 1858, elle fut atteinte d'une maladie d'yeux qui la força rapidement d'interrompre tout travail. Elle supposa que c'était quelque coup d'air, qui passerait comme il était venu; mais ses espérances furent trompées, et son état finit par prendre un caractère tout à fait inquiétant. Le médecin ordinaire de la maison jugea nécessaire d'appeler en

consultation un oculiste distingué de Bordeaux, M. Bermont. Ce n'était point un coup d'air, c'était, une amaurose. « Le mal est très grave, dit M. Bermont. L'un des deux yeux est tout à fait perdu et l'autre est bien malade ». Les parents furent immédiatement avertis. La mère accourut à Bordeaux et ramena son enfant pour lui faire suivre, au sein de la famille et avec une sollicitude attentive, le traitement que le médecin oculiste avait ordonné, sinon pour guérir l'œil qui était perdu, du moins pour sauver celui qui restait encore, et qui était déjà assez atteint pour n'apercevoir les objets qu'à travers une brume absolument confuse. Les médicaments, les bains de mer, tout ce que conseilla la Science fut inutile. Le printemps et l'automne se passèrent en ces vains efforts. Cet état déplorable résistait à tout et s'aggravait lentement. La cécité complète était imminente. M. et Mme Moreau se décidèrent à conduire leur fille à Paris pour consulter nos illustrations médicales. Comme ils se disposaient en toute hâte à ce voyage, redoutant qu'il ne fût déjà trop tard pour conjurer le malheur qui menaçait leur enfant, le facteur de la poste leur apporta le numéro hebdomadaire d'un petit journal de Bordeaux auquel ils étaient abonnés, le *Messenger Catholique*. C'était dans les premiers jours de novembre.

Or, c'était précisément ce numéro du *Messenger catholique* qui contenait la lettre de M. l'abbé Dupont et le récit de la miraculeuse guérison de Mme veuve Rizan, de Nay, par l'emploi de l'eau de la Grotte. M. Moreau l'ouvrit machinalement, et ses regards tombèrent sur cette divine histoire. Il pâlit en la lisant. L'espérance venait de s'éveiller dans l'âme du père désolé, et son esprit, ou plutôt son cœur avait eu un trait de lumière. « Voilà, dit-il, la porte où il faut frapper. Il est évident, ajouta-t-il avec une merveilleuse simplicité dont nous tenons à conserver l'expression textuelle, il est évident que si la sainte Vierge est apparue à Lourdes, elle a intérêt à y opérer des guérisons miraculeuses, pour constater et prouver la réalité de ces Apparitions. Et cela est vrai surtout dans les commencements, tant que cet événement n'est pas encore universellement accrédité..... Hâtons-nous donc ! Là, comme partout, ce seront les premiers arrivés qui seront les premiers servis. Ma femme! ma fille! c'est à Notre-Dame de Lourdes qu'il se faut adresser ». Les seize années qui s'étaient écoulées depuis la naissance de sa fille n'avaient point attiédi, on le voit, la foi de M. Moreau. Une neuvaine fut résolue, à laquelle s'associèrent, dans le voisinage, les compagnes et les amies de la jeune malade. Par une circonstance providentielle, un prêtre de la ville avait en ce moment chez lui une bouteille d'eau de la Grotte, de sorte que la neuvaine fut commencée presque immédiatement. Les parents, en cas de guérison, firent vœu d'aller en pèlerinage à Lourdes et de vouer pour un an la jeune fille au blanc ou au bleu, à ces couleurs de la sainte Vierge qu'elle avait déjà portées pendant trois ans, quand elle était toute petite enfant, venant d'entrer dans la vie.

La neuvaine commença le lundi soir, 8 novembre. Faut-il le dire? la malade ne croyait guère. La mère n'osait espérer. Le père seul avait cette foi tranquille à laquelle les bienfaites bontés du ciel ne résistent jamais. Tous prièrent en commun, dans la chambre de M. Moreau, devant une image de la sainte Vierge. La mère, la jeune malade et sa petite sœur se levèrent successivement pour se retirer et se coucher, mais le père resta à genoux. Il se crut seul, et sa voix s'éleva avec une ferveur dont l'accent arrêta derrière lui sa famille prête à sortir, sa famille qui nous a fait ce récit, et qui ne peut se souvenir de ce moment solennel sans frissonner encore d'émotion. « Sainte Vierge, disait le père, très Sainte Vierge Marie, vous devez guérir ma fille! Oui, en vérité, vous le devez. C'est pour vous une obligation, et vous ne pouvez pas vous y refuser. Songez donc, ô Marie, songez que c'est malgré tous, que c'est contre tous que j'ai voulu vous choisir pour être sa patronne. Vous devez vous rappeler quelles luttes j'ai eu à soutenir pour lui donner votre nom sacré. Eh bien! sainte Vierge, pouvez-vous oublier tout cela? Pouvez-vous oublier qu'alors je défendais votre nom, votre puissance, votre gloire contre les insistances et les vaines raisons de ceux qui m'entouraient? Pouvez-vous oublier que je mis publiquement cette enfant sous votre protection, disant et répétant à tous que ce nom, votre nom, à vous, sainte vierge Marie, lui porterait bonheur?... C'était ma fille, j'en ai fait la vôtre. Pouvez-vous l'oublier. Est-ce que vous n'êtes -pas engagée par là, sainte Vierge? Est-ce que vous n'êtes pas engagée d'honneur, maintenant que je suis malheureux, maintenant que nous vous prions pour notre fille, pour la vôtre, à venir à notre secours et à guérir sa maladie? La

laissez-vous devenir aveugle après la foi que j'ai montrée en vous?... Non! Non! c'est impossible, et vous la guérirez! » Tels étaient les sentiments que laissait éclater à voix haute le malheureux père, faisant appel au cœur de la sainte Vierge, la mettant en quelque sorte en demeure, et la sommant de payer sa dette de reconnaissance. Il était dix heures du soir.

La jeune fille, au moment de se coucher, imbibait d'eau de Lourdes un bandeau de toile et le plaça sur ses yeux, en le nouant derrière la tête. Son âme était agitée. Sans avoir la foi de M. Moreau, elle se disait qu'après tout la sainte Vierge pourrait bien la guérir; que, bientôt peut-être, à la fin de la neuvaine, elle aurait retrouvé la lumière. Puis le doute venait, et il lui semblait qu'un miracle n'était pas fait pour elle. Toutes ces pensées roulant dans son esprit, elle eut grand-peine à s'endormir, et ce ne fut que fort tard qu'elle trouva enfin le sommeil.

III. Le lendemain matin, à son réveil, son premier mouvement, mouvement de vague espérance et d'inquiète curiosité, fut d'enlever le bandeau qui recouvrait ses yeux. Elle poussa un grand cri. Tout autour d'elle, la lumière du jour naissant inondait la chambre. Et elle voyait clairement, nettement, distinctement. L'œil malade avait recouvré la santé, l'œil qui était mort était ressuscité: « Marthe! Marthe! cria-t-elle à sa sœur, j'y vois! j'y vois! je suis guérie! » La jeune Marthe, qui couchait dans la même chambre, se jette au bas du lit et accourt. Elle voit les yeux de Marie entièrement débarrassés de leur voile sanglant, ses yeux noirs et brillants, dans lesquels resplendissaient la force et la vie. Le cœur de la petite fille se tourne vers le père et la mère qui manquaient à cette joie. « Papa! maman! » cria-t-elle. Marie lui fit signe de se taire. « Attends, attends, dit-elle. Je veux voir auparavant si je puis lire. Donne-moi un livre ». L'enfant en prit un sur la table de la chambre. « Tiens », dit-elle. Marie ouvre le livre et y lit aussitôt, couramment, sans effort, comme tout le monde. La guérison était complète, radicale, absolue, et la sainte Vierge n'avait pas fait les choses à demi. Le père et la mère étaient accourus. « Papa, maman, j'y vois, je lis, je suis guérie! » Comment pourrions-nous peindre cette scène indescriptible? Chacun la comprend, chacun peut l'avoir en descendant dans son propre cœur. La porte de la maison n'était pas encore ouverte. Les fenêtres étaient fermées, et leurs vitres transparentes ne laissaient passer que les premières clartés du matin. Qui donc aurait pu entrer et se mêler à la joie de cette famille retrouvant tout à coup le bonheur? Et cependant, ces chrétiens exaucés comprirent qu'ils n'étaient point seuls et qu'un être, puissant et invisible, était en ce moment au milieu d'eux.

Le père et la mère, la petite Marthe, tombèrent à genoux. Marie, encore couchée, joignit les mains, et de ces quatre poitrines oppressées d'émotion et de reconnaissance, sortit comme une action de grâces, le nom de la mère de Dieu: « Sainte Vierge Marie, ô Notre-Dame de Lourdes!... » Quelles furent leurs autres paroles, nous l'ignorons. Quant à leurs sentiments, qui ne les devine, en assistant par la pensée à ce bienheureux événement, à cet éclair de la puissance de Dieu, traversant tout à coup la destinée d'une famille éplorée, et changeant ses douleurs en félicité. Est-il besoin d'ajouter que, peu de temps après, Mlle Marie Moreau allait avec ses parents remercier Notre-Dame de Lourdes, à la Grotte de l'Apparition. Mlle Moreau déposa ses vêtements sur l'Autel et reprit, tout heureuse et toute fière de les porter, les couleurs de la Reine des vierges. M. Moreau, dont auparavant la foi avait été si grande, était dans la stupeur. « Je croyais, disait-il, que ces grâces ne s'accordaient qu'à des saints. Comment se fait-il que de telles faveurs descendent aussi sur de misérables pécheurs comme nous? »

IV. Ces faits ont eu pour témoins toute la population de Fartas, qui prenait part à l'affliction de cette famille, l'une des plus estimées du pays. Chacun dans la ville a vu et peut attester que la maladie, jusque-là si désespérée, avait été guérie soudainement dès le commencement de la neuvaine. La Supérieure du Sacré-Cœur de Bordeaux, les cent cinquante élèves qui étaient les compagnes de Mlle Marie Moreau, les médecins de l'établissement ont constaté et la gravité de son état avant les événements que nous avons racontés, et ensuite sa complète guérison. Elle rentra en effet à Bordeaux, où elle passa encore deux ans pour terminer ses études. Le médecin oculiste, M.

Bermont, ne pouvait revenir de sa surprise en présence de cet événement, si en dehors de la portée de son art. Nous avons vu sa déclaration attestant l'état de la malade et reconnaissant l'impuissance de la médecine à obtenir une telle guérison, « qui a persisté, dit-il, et qui persiste encore. Quant à l'instantanéité de cette guérison, telle qu'elle s'est produite, c'est, ajoute-t-il, un fait hors ligne qui sort tout à fait des procédés au pouvoir de la science médicale. En foi de quoi j'ai signé: Bermont ». Cette déclaration, datée du 8 février 1859, est déposée à l'évêché de Tarbes avec un grand nombre de lettres et de témoignages des habitants de Tarbes, parmi lesquels figure celui du maire de la ville, M. Desbord.

Mlle Marie porta les couleurs de la Vierge jusqu'au jour de son mariage, qui eut lieu quelque temps après la fin de ses études et sa sortie du Sacré-Cœur. Ce jour-là même, elle se rendit à Lourdes et quitta la robe de la jeune fille pour revêtir celle de l'épouse. Elle voulut faire don de ce vêtement bleu et blanc à une autre enfant, aimée aussi par la sainte Vierge, à Bernadette. Ayant la même mère, n'étaient-elles pas un peu sœurs? C'est le seul cadeau que Bernadette ait jamais accepté. Elle, a porté pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle ait été tout à fait usée, cette robe dont les couleurs rappelaient la bienfaisante toute-puissance de la divine Apparition de la Grotte. Voilà déjà onze ans que ces événements se sont accomplis. Le bienfait accordé par la très Sainte Vierge n'a point été retiré: la vue de Mlle Moreau a continué d'être parfaite: jamais une rechute, jamais une indisposition, même légère. A moins d'un suicide, je veux dire d'un acte d'ingratitude ou d'un abus de grâces, ce que Dieu ressuscite ne meurt plus. Resurgens, jam non moritur. Mlle Marie Moreau se nomme aujourd'hui Mme d'Izarn de Villefort; elle est mère de trois superbes enfants qui ont les plus beaux yeux du monde. Bien que ce soient des garçons, il n'en est pas un seul qui, parmi ses prénoms de baptême, ne porte en tête le nom de Marie.

Prière pour la Famille

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, nous venons de contempler avec attendrissement un ménage chrétien que votre grâce a visité, et que votre droite a béni. Fille de Joachim et d'Anne, épouse de Joseph, mère de Jésus, jetez un regard de compassion et de bienveillance sur toutes les familles de la terre, et guérissez les maux intimes dont chacune d'elles peut souffrir. Hélas! que de ménages ici-bas vivent dans l'amertume, le déchirement et les larmes! combien, par leur propre faute, transforment en une sorte d'enfer ce saint état de mariage, le seul sacrement dont l'origine remonte au Paradis terrestre et qui, lorsque les époux savent s'aimer en Dieu, conserve encore, en ce monde déchu, une part délicieuse de la félicité primitive. Combien d'époux désunis! Combien de maris durs, pleins d'inconduite, adonnés à quelque vice, font le désespoir de leurs femmes, combien de femmes acariâtres, vaines, légères, fantasques, maussades, d'un caractère affreux, font le malheur de leur mari! Combien de parents peu pénétrés de leurs devoirs; combien d'enfants ingrats; combien de plaies et de hontes cachées; combien de profanations sacrilèges dans cet auguste Sacrement que saint Paul appelle « grand devant Dieu et grand devant l'Église », dans ce Sacrement qui a pour but immuable de perpétuer le genre humain. Et aussi que d'épreuves envoyées par Dieu! que de maladies, de traverses humaines, de stérilités cruelles, de morts et de séparations douloureuses! O Marie, Mère très pure et Épouse du Saint-Esprit, modèle de toute force et de toute douceur, venez au secours de tant de coupables et d'infortunés. Convertissez eux qui pèchent: donnez le courage et la patience à ceux qui souffrent. Faites entrer dans ces maisons si tristes, le divin médecin qui peut guérir les maux les plus désespérés, le Suprême Consolateur qui adoucit toute peine et rend léger tout fardeau. très douce, ô très bonne, ô très pieuse Vierge Marie, regardez toutes les familles, entendez le cri de tant de misères, de tant de chagrins, et écoutez alors la voix de votre maternelle compassion et de voire miséricorde, la voix de votre propre cœur, vous disant à vous-même comme nous vous le disons tous ici: Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingt-huitième jour

Méthode de la Commission d'enquête, rapport des Médecins, rapport de la Commission, mandement de l'Évêque, construction d'une église aux Roches Massabielle, Marie Massot Bordenave

I. On comptait par centaines les cures miraculeuses. Il était impossible de tout vérifier. La Commission épiscopale en soumit trente à son enquête approfondie. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le Surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Peut-être D'est-il point superflu de raconter ici de quelles précautions minutieuses s'entourait la Commission instituée par l'Évêque. Il y avait, dans la délicate étude à laquelle elle se livrait, deux parts bien distinctes: les faits eux-mêmes et leurs circonstances relevaient du témoignage humain; l'examen du caractère naturel ou surnaturel de ces faits devait, en grande partie, du moins, de la médecine. La méthode du tribunal d'enquête s'inspira de cette double pensée. Parcourant les diocèses de Tarbes, d'Auch et de Bayonne, la Commission appelait devant elle ceux qu'on lui signalait comme ayant été l'objet de ces guérisons singulières. Elle les interrogeait avec un soin minutieux sur tous les détails de leur maladie et de leur retour, subit ou graduel, à la santé. Elle leur faisait poser, par les hommes de la science humaine, des questions techniques auxquelles les théologiens n'eussent peut-être pas pensé. Elle convoquait, pour contrôler ces déclarations, les parents, les amis, les voisins, tous les témoins des diverses phases de l'événement, ceux qui avaient vu le malade, ceux qui avaient assisté à la guérison, etc., etc.

Une fois parvenue de la sorte à une certitude absolue de l'ensemble et du détail des faits, elle en soumettait l'appréciation à deux médecins éminents et autorisés qu'elle s'était adjoints. Ces médecins étaient M. le docteur Vergés, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, et M. le docteur Dozous, qui avait déjà étudié pour son propre compte plusieurs de ces étranges incidents. Chaque médecin consignait dans un rapport à part son appréciation sur la nature de la guérison: tantôt repoussant le miracle pour attribuer à des causes naturelles la cessation de la maladie; tantôt déclarant le fait entièrement inexplicable autrement que par une action surnaturelle de la puissance divine; tantôt enfin ne concluant pas, et restant dans le doute, doute plus ou moins incliné vers Tune ou vers l'autre de ces solutions.

Sur ce double élément, la pleine connaissance des faits d'un côté, et les conclusions de la science de l'autre, la Commission délibérait et proposait son jugement à l'Évêque avec toutes les pièces du procès. La Commission n'avait et ne pouvait avoir d'opinion préconçue. Croyant en principe au Surnaturel, que l'on rencontre si souvent dans l'histoire du Monde, elle savait en même temps que rien ne tend à discréditer les vrais miracles venant de Dieu, comme les faux prodiges venant des hommes. Également éloignée, soit d'affirmer à l'avance, soit de nier prématurément, n'ayant aucun parti pris ni pour le Miracle ni contre lui, elle bornait sa tâche à examiner et ne cherchait que la Vérité. Faisant appel, pour s'éclairer sur les divers faits qu'elle étudiait, à toutes les lumières, à tous les renseignements à tous les témoignages, elle agissait publiquement. Elle était ouverte aux incroyants comme à ceux qui croyaient. Énergiquement résolue à écarter avec la plus impitoyable sévérité tout ce qui était vague et incertain, et à n'accepter que les faits précis, assurés, incontestables, elle refusait toute déclaration basée sur des on-dit et sur de vaines rumeurs. A tout témoin se présentant devant elle, elle imposait deux conditions: la première, de ne déposer que ce qu'il savait personnellement, que de ce qu'il avait vu de ses yeux; la seconde, de s'engager à dire toute la vérité et la vérité seule par la solennelle formalité du serment.

Avec de telles précautions, avec une organisation si prudente et si sage, il était impossible à de faux miracles de parvenir à tromper, même un instant, le jugement de la Commission. Cela était impossible surtout, au milieu de tant d'esprits hostiles soulevés contre le Surnaturel et intéressés à combattre et à renverser toute erreur, toute assertion douteuse, tout fait miraculeux mal démontré. Donc, si de vrais miracles, incomplètement constatés devaient de la sorte échapper indubitablement

à la sanction de la Commission d'enquête, il était du moins absolument certain qu'aucun prestige menteur ne pourrait tenir devant la sévérité de son examen et prendre place, dans sa pensée, parmi les faits admirables de l'ordre surnaturel et divin. Quiconque avait, pour contester tel ou tel miracle, non de vagues théories générales, mais des articulations précises et une connaissance personnelle des faits, était publiquement mis en demeure de se présenter. Ne point le faire, c'était passer condamnation et avouer qu'on n'avait rien de formel et de particulier à alléguer et aucune contre-preuve à fournir. L'abstention avait ce sens évident et cette haute portée. Ce n'est pas quand ils sont échauffés par la passion et par l'ardeur d'une longue lutte que les partis se laissent condamner par défaut. Refuser le combat, c'est accepter la défaite. Sur les trente guérisons extraordinaires que la Commission examina, six lui parurent susceptibles d'une explication naturelle, neuf très-probablement surnaturelles, mais pouvant, à la rigueur, être produites par quelque force inconnue de la Nature. Quinze furent déclarées absolument miraculeuses et entièrement impossibles sans une intervention directe de Dieu. Plusieurs ont trouvé place dans ce récit.

II. La Médecine, consultée, n'était point, après le mûr et consciencieux examen de ces guérisons extraordinaires, moins décisive dans son affirmation que la commission instituée par l'Évêque. « Tous ces événements, disait le, Rapport médical, sont tout à fait en dehors de l'ordre habituel de la nature ». Devant tant de faits éclatants, si soigneusement et si publiquement avérés, en présence de l'enquête si consciencieuse, si complète, si approfondie de la Commission, en regard des déclarations et des conclusions si formelles de la Chimie et de la Médecine réunies, l'Évêque ne pouvait qu'être convaincu. Il le fut pleinement. Toutefois, par suite de cet esprit de prudence extrême que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de remarquer dans le courant de ce récit, Mgr Laurence, avant de prononcer solennellement le verdict épiscopal sur cette grande question, demanda une sanction nouvelle à ces guérisons miraculeuses: la sanction du temps. Il laissa s'écouler trois années. Une seconde enquête fut faite alors. Les guérisons que nous avons signalées plus haut comme surnaturelles subsistaient. Nul ne vint ni retirer son premier témoignage, ni contester les faits. Les œuvres de Celui qui règne dans l'éternité n'ont rien à craindre de l'épreuve du temps. Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes que Mgr Laurence rendit enfin le jugement qu'on attendait de lui. Après avoir exposé sommairement dans un mandement solennel les événements que nous venons de raconter en détail il prononçait en ces termes:

« A ces causes, la Sainte Mère de Dieu invoquée, nous fondant sur les règles sagement tracées par Benoît XIV, dans son ouvrage de la Béatification et la Canonisation des saints pour le discernement des Apparitions vraies ou fausses; vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la Commission chargée d'informer sur l'Apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent; vu le témoignage écrit des docteurs médecins que nous avons consultés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de la Grotte; considérant d'abord que le fait de l'Apparition envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intermédiaire d'une cause surnaturelle; considérant en second lieu que cette cause ne peut être que divine, puisque les effets produits étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérogations aux lois de la nature, comme les guérisons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature; considérant enfin que notre conviction est fortifiée par le concours immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières Apparitions, et dont le but est de demander des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues; pour répondre à la légitime impatience de notre Vénérable Chapitre, du clergé, des laïques de notre diocèse, et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'Autorité ecclésiastique une décision que des motifs de prudence nous ont fait retarder; voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de nos collègues dans l'Épiscopat et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers au diocèse; après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit et l'assistance de la Très-Sainte Vierge, avons déclaré et déclarons ce qui suit : Art. 1er. Nous jugeons

que l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près de la ville de Lourdes; que cette Apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine. Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé de gouverner l'Église universelle. Art. 2. Nous autorisons dans notre diocèse le culte de Notre-Dame de la Grotte de Lourdes. Art. 3. Pour nous conformer à la volonté de la sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'Apparition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Évêques de Tarbes. Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 18 janvier 1862, fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome. + Bertrand-Sre, Évêque de Tarbes. Par Mandement, Fourcade, chanoine, secrétaire ».

III. Au nom de l'évêché, c'est-à-dire au nom de l'Église, Mgr Laurence acheta à la ville de Lourdes la Grotte, le terrain qui l'entoure et le groupe entier des Roches Massabielle. M. Anselme était toujours maire. Ce fut lui qui proposa au conseil municipal de céder à l'Église, Épouse du Christ, ces lieux à jamais sacrés où était apparue la Mère de Dieu. Ce fut lui qui en signa la vente définitive. M. le ministre Gustave R. autorisa cette vente et autorisa aussi la construction d'une église en mémoire éternelle des Apparitions de la très-sainte Vierge à Bernadette Soubirous, en mémoire du jaillissement de la Source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines. Tandis que le vaste temple dédié à l'Immaculée Conception sur les roches abruptes de Massabielle s'élevait pierre à pierre au-dessus de ses fondations, Notre-Dame de Lourdes continuait de répandre sur les hommes des miracles et des bienfaits. A Paris, à Bordeaux, en Périgord, en Bretagne, en Anjou, au milieu des campagnes, au sein des villes populeuses, on invoquait Notre-Dame de Lourdes, qui répondait par des signes irrécusables de sa puissance et de sa bonté.

IV. La sœur d'un notaire de Tarbes, la demoiselle Jeanne-Marie Massot-Bordenave, était demeurée, à la suite d'une longue et sérieuse maladie, presque entièrement percluse des pieds et des mains. Elle ne marchait qu'avec d'extrêmes difficultés. Quant à ses mains, habituellement gonflées, violacées, endolories, elles lui refusaient à peu près tout service. Ses doigts, recourbés et roidis, ne pouvaient se redresser et étaient en proie à une complète paralysie. Étant allée voir son frère à Tarbes, elle retournait chez elle, à Arras, dans le canton d'Aucun. Elle était seule dans l'intérieur de la diligence. Une gourde de vin que son frère lui avait donnée étant venue à se déboucher, et à se renverser, elle ne put ni la relever, ni la reboucher tant était absolue l'infirmité de ses doigts. Lourdes était sur sa route. Elle s'y arrêta et se rendit à la Grotte. À peine eut-elle plongé ses mains dans l'eau miraculeuse qu'elle les sentit revenir instantanément à la vie. Les doigts s'étaient redressés et avaient retrouvé soudainement leur flexibilité et leur force. Heureuse, au delà peut-être de son espérance, elle plonge ses pieds dans l'eau miraculeuse, et ses pieds guérissent comme ses mains. Elle tombe à genoux. Que dit-elle à la Vierge? Comment la remercia-t-elle? De telles prières, de tels élans de reconnaissance se devinent et ne s'écrivent pas. Puis elle remit ses chaussures et, d'un pas assuré, reprit le chemin de la ville.

Dans la même direction marchait une jeune fille qui revenait du bois et qui portait sur sa tête un énorme fagot. Il faisait chaud, et cette pauvre petite paysanne était couverte de sueur. Épuisée de fatigue, elle s'était assise sur une pierre, au bord de la route, en déposant à ses pieds son fardeau, trop lourd pour sa faiblesse. En ce moment Jeanne-Marie Massot passait devant elle, retournant, alerte et radieuse, de la Source divine. Une bonne pensée lui descendit au cœur. Elle s'approcha de la jeune fille. « Mon enfant, lui dit-elle, le Seigneur vient de m'accorder une insigne faveur. Il m'a guérie: il m'a enlevé mon fardeau. Et à mon tour je veux t'aider et te soulager ». Et, ce disant, Marie Massot prit, de ses mains rendues à la vie, le lourd fagot jeté à terre, le posa sur sa tête, et rentra ainsi dans Lourdes d'où, moins d'une heure auparavant, elle était sortie infirme et paralysée. Les prémices de ses forces retrouvées avaient eu un noble emploi, elles avaient été consacrées à la

charité. « Ce que Dieu nous donne gratuitement, donnez-le vous-même gratuitement », dit quelque part un texte des Saintes Lettres. Une femme déjà âgée, Marie Gapdeville, du bourg de Livron, dans les environs de Lourdes, avait également été guérie d'une surdité des plus graves, qui commençait à être invétérée. « Il me semble, disait-elle, être dans un autre monde, lorsque j'écoute les cloches de l'Eglise que je n'avais pas entendues depuis trois ans ». Racontons encore avant de clore ce récit et de présenter le tableau de ce qui existe aujourd'hui, deux de ces divines histoires. Dans la vie de l'auteur de ce livre, la première forme un épisode qui ne s'effacera jamais de son souvenir. Nous lirons demain cet épisode, tel que M. Henri Lasserre l'écrivit il y a bientôt sept ans.

Prière pour demander la vertu de Charité

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, qui avez guéri la chrétienne compatissante dont nous venons d'entendre l'histoire, obtenez nous la Charité, l'ardente Charité qui nous retire de notre égoïsme, pour nous faire ressentir les douleurs et les cris du prochain, aussi vivement que nous ressentons nous-mêmes nos peines personnelles, ou nos félicités. Réchauffez nos cœurs de cette vertu véritablement divine qui nous fait vivre non-seulement de notre existence propre, mais de la vie même de tout ce qui existe, qui nous rend un avec tous nos frères, qui nous rend un avec Dieu lui-même. Notre-Dame de Lourdes, thaumaturge toute-puissante, guérissez nos yeux, volontairement si aveugles aux infortunes du prochain; nos oreilles, si dures et si sourdes à ses plaintes notre langue, si muette pour le consoler dans ses peines; nos mains, si cruellement paralysées quand il s'agit de les ouvrir pour secourir l'indigent: guérissez toute notre nature, si active pour l'égoïsme et si infirme pour la charité. Obtenez-nous d'accomplir ce commandement si doux, et pourtant si mal obéi, le nous aimer les uns les autres, comme les enfants d'un même Père qui est Dieu et d'une même Mère qui est Vous. Donnez-nous un cœur nouveau, le cœur de Jésus et de Marie; et en faisant, en place de la haine, descendre en ce monde la Charité, renouvez, Épouse du Saint-Esprit, la face même de la terre. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Vingt-neuvième jour

M. Henri Lasserre

I. Pendant toute ma vie j'ai joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance; et, d'autre part, je lisais couramment un livre, quelque rapproché qu'il fût de mes yeux. Des nuits passées à l'étude ne m'avaient jamais fait éprouver la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de la souplesse et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi éprouvai-je une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je sentis ma vue s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser complètement de lire et d'écrire. Je consultai plusieurs médecins et notamment deux illustres spécialistes, MM. Desmares et -Giraud-Teulon. Les remèdes qui me furent ordonnés ne me firent à peu près rien. Mon mal ne tarda pas à prendre cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables. Sur le conseil des médecins, j'avais condamné mes yeux à un repos absolu. Non content de ne sortir qu'en me précautionnant de lunettes bleues, j'avais quitté Paris pour la campagne, et je m'étais retiré chez ma mère, au Coux, sur les bords de la Dordogne. J'avais pris pour secrétaire un enfant qui me lisait les livres que j'avais besoin de consulter, et qui écrivait sous ma dictée. Septembre était arrivé. Cet état durait depuis environ trois mois et je commençais à m'inquiéter très sérieusement. J'avais d'immenses tristesses dont je ne parlais à personne. Mes parents, mes amis et moi, nous étions à peu près convaincus que ma vue était perdue.

II. J'ai un ami très intime, un ami de la première enfance, à qui je confie habituellement mes peines et mes joies. Je dictai pour lui à mon secrétaire une lettre dans laquelle je lui parlais de la situation

douloureuse où je me trouvais placé et des angoisses que j'éprouvais pour l'avenir. L'ami dont je parle est protestant, et sa femme est également protestante: cette double circonstance est à noter.. Pour des raisons fort graves, je ne puis le nommer ici en toutes lettres; nous l'appellerons M. de ***. Il me répondit quelques jours après. Sa lettre m'arriva le 15 septembre, et elle me surprit étrangement. « Mon cher ami, me disait-il, tes quelques lignes m'ont fait plaisir; mais, ainsi que je t'ai déjà dit, il me tarde d'en voir de ton écriture. Ces jours derniers, en revenant de Cauterets, je suis passé à Lourdes (près de Tarbes): j'y ai visité la célèbre Grotte et j'ai appris des choses si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, que je t'engage très sérieusement à en essayer. Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et si j'étais malade, je n'hésiterais pas à courir cette chance. S'il est vrai que des malades ont été subitement guéris, tu peux espérer d'en grossir le nombre; et si cela n'est pas vrai, qu'est-ce que tu risques à en essayer? Il paraît qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Lourdes même pour prendre cette eau et qu'on peut s'en faire envoyer ». Cette lettre de mon ami était faite pour m'étonner. Un conseil comme celui qu'il me donnait très-sérieusement et avec une vive insistance, un tel conseil venant de me jeta dans la stupéfaction. Je résolus pourtant de ne pas le suivre, et je lui répondis en alléguant que je n'avais peut-être point la foi nécessaire. Mon état cependant demeurerait stationnaire ou même s'aggravait lentement.

III. Dans les premiers jours d'octobre, je fus obligé de faire un voyage à Paris. Par une coïncidence toute fortuite, M. de *** s'y trouvait en ce moment avec sa femme. Ma première visite fut pour eux. Mon ami était descendu chez sa sœur, Mme P., qui habite Paris avec son mari. « Et vos yeux ? », me demanda Mme de *** dès que j'entrai dans le salon? « Mes yeux sont toujours dans la même situation, et je commence à croire qu'ils sont à jamais perdus ». « Mais pourquoi n'essayes-tu pas du remède que nous t'avons conseillé? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guériras ». « Bah! lui répondis-je, je t'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grand' foi en toutes ces eaux et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point; mais, ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste: c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me conseilles ». « Tu n'a pas d'objections valables, me répliqua-t-il, D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Eh bien, pourquoi alors ne tenterais-tu point l'expérience? Qu'est-ce qu'il t'en coûte? Je te l'ai dit, la chose ne peut te faire de mal, puisque c'est de l'eau naturelle, de l'eau qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire; et, puisque tu crois aux miracles et que tu as foi en ta religion, n'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours en la sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance, par deux protestants? Je te le déclare à l'avance, si tu es guéri, ce sera là contre moi un terrible argument ».

Mme de *** joignit ses instances à celles de son mari; M. et Mme P., qui sont tous deux catholiques, insistèrent non moins vivement. J'étais poussé dans mes derniers retranchements. « Eh bien! leur dis-je alors, je vais vous avouer toute la vérité et vous ouvrir le fond de mon cœur. La foi ne me manque point, mais j'ai des défauts, des faiblesses, mille misères, et tout cela tient, hélas! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma malheureuse nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint: ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait peur. Si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi? tandis qu'avec un médecin, j'en serais quitte avec un peu d'argent. C'est odieux, n'est-ce pas? mais telle est la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante? Vous vous imaginiez que je craignais de voir le miracle ne pas réussir? Détrompez-vous, j'ai peur qu'il réussisse! »

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais et que je la diminuais de l'autre. « Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement que nous supposons, me disait M. de***. Et d'ailleurs, quand même la guérison se ferait par les mains d'un médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors les scrupules auraient les mêmes raisons d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions ». Tout

cela ne me semblait point parfaitement juste, et M. de ***, esprit logique s'il en fut jamais, se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il essayait alors de me rassurer. Vainement je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient. « Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes; mais je suis arrivé d'aujourd'hui seulement et je n'ai pas eu encore le temps d'en chercher un ». « Mais je t'en servirai! » s'écria mon ami. « Eh bien soit! demain nous déjeunerons ensemble, je te dicterai une lettre après déjeuner ». « Pourquoi pas tout de suite? me dit-il vivement. Nous gagnons un jour ». Il y avait dans la chambre voisine du papier et de l'encre. Je lui dictai une lettre pour M. le Curé de Lourdes, et elle fut mise à la poste le soir même.

IV. Le lendemain, M. de *** vint chez moi. « Mon bon ami, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu vas décidément tenter la chose, il faut la faire sérieusement et te mettre dans les conditions requises pour qu'elle réussisse, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais les prières nécessaires, va te confesser, mets ton âme dans un état convenable, accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Tu comprends que ceci est d'une nécessité primordiale ». « Tu as parfaitement raison, lui répondis-je, et je ferai ce que tu me dis. Mais il faut avouer que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi, aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi, le catholique, serait fortement étonné; et je l'avoue, hélas! l'impression produite ne serait pas à mon avantage ». « Je suis un homme de science, me répliqua de ***. Et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie ». Je le déclare à ma honte, je ne me préparai point comme me le conseillait si judicieusement mon ami. J'étais en ce moment même dans une très-mauvaise disposition d'âme. Une semaine environ se passa ainsi; M. et Mme de ** s'informaient chaque jour si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse, et si le Curé de Lourdes ne m'avait point écrit. M. le Curé me répondit enfin, m'annonçant que l'eau de Lourdes avait été mise au chemin de fer et qu'elle ne tarderait point à me parvenir. Nous attendions ce moment avec une impatience bien concevable; mais, le croirait-on? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants. L'état de mes yeux était toujours le même : impossibilité absolue de lire et d'écrire.

V. Une après-midi, vers quatre heures, c'était le vendredi 10 octobre 1862, je rentrai chez moi plus malade encore que de coutume. Au moment où j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela. « On a apporté du chemin de fer une petite caisse pour vous », me dit-il. J'entrai vivement dans la loge. Une petite caisse en bois blanc s'y trouvait en effet, portant d'une part mon adresse, et de l'autre ces mots, destinés sans doute à l'octroi: « Eau naturelle ». C'était l'eau de Lourdes. J'éprouvai au fond de moi-même une violente émotion; mais je n'en laissai rien paraître. « C'est bien, dis-je à mon concierge. Je prendrai cela tout à l'heure. Je vais rentrer sans tarder ». Et je ressortis tout pensif. Je me promenai un instant dans la rue. « La chose devient sérieuse, pensai-je en moi-même. Mon ami a raison; il faut que je me prépare. Dans la situation d'âme où je suis depuis quelque temps, je ne puis, sans m'être purifié, demander à Dieu de faire un miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur rempli de misères volontaires que je puis implorer de lui une grâce si grande. Que je tente moi-même de guérir mon âme, avant de le supplier de guérir mon corps! » Et, réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui demeure tout à fait dans mon voisinage. Sa servante me dit qu'il n'était point libre en ce moment, et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures. Je me résignai à ce parti. Dès que je fus à la porte de la rue, je m'arrêtai un instant. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite qui me tenait à cœur, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. J'hésitai un long moment, délibérant en moi-même. Enfin le bon mouvement l'emporta et je revins vers la rue de

Seine. Je pris chez mon concierge la petite caisse, à laquelle était jointe une Notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

VI. Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et- je priai, tout indigne que je me sentais de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu. Puis je me relevai. J'avais, en entrant, placé sur ma cheminée la petite caisse en bois blanc et la brochure. Je regardais à chaque instant cette boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que dans cette chambre solitaire, quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait l'onde sacrée, et, d'un autre côté, je me sentais étrangement tenté de l'ouvrir et de ne pas attendre la confession que je me proposais de faire le soir. Cette lutte dura quelques instants; elle se termina par une prière: « Oui, mon Dieu, m'écriai-je, je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter votre compassion. Mon Dieu, je viens à vous et à la sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon; et, du fond de l'abîme, j'élève mes cris vers, vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre, mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, venez au secours de votre malheureux enfant ! » Et, m'étant ainsi réconforté par la prière, j'osai ouvrir la petite caisse dont j'ai parlé. Elle contenait une bouteille pleine d'eau.

J'enlevai le bouchon, je versai de l'eau dans une tasse et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais et venais dans ma chambre. Dans cette chambre, je n'étais pas seul: il était manifeste qu'il y avait Dieu. La sainte Vierge, invoquée par moi, y était aussi sans doute. La foi, une foi ardente et chaude, était venue embraser mon âme. Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau. « Sainte Vierge Marie, dis-je à haute voix, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral! » Et en disant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette que je venais de tremper dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je viens de décrire ne dura pas trente secondes. Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front, que' je me sentis guéri tout à coup; brusquement, sans transition, avec une soudaineté que, dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre. Étrange contradiction de la nature humaine! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi qui me promettait ma guérison; et maintenant, je n'en pouvais croire mes sens qui m'assuraient que cette guérison était accomplie!

Non! je n'en croyais point mes sens. Tellement que, malgré cet effet en quelque sorte foudroyant, je commis la faute de Moïse et je frappai deux fois le rocher. Je veux dire que, pendant un certain temps encore, je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point me lever, n'osant point vérifier ma guérison. Au bout de dix minutes pourtant, la force que je sentais toujours dans mes yeux et l'absence complète de lourdeur dans la vue ne pouvaient plus me laisser aucun doute. « Je suis guéri! » m'écriai-je. Et je courus pour prendre un livre quelconque et lire... Je m'arrêtai tout à coup. « Non! non! me dis-je en moi-même, ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment ». Et j'allai chercher alors sur ma cheminée la Notice sur les Apparitions. Certes, ce n'était que justice. Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue! Vingt minutes auparavant je n'aurais pas pu lire trois lignes. Et si je m'arrêtai à la page 104, c'est qu'il était cinq-heures trente-cinq minutes du soir et qu'à cette heure-là, le 10 octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je quittai le livre, on allumait déjà le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai et je fis part à l'abbé Ferram, de la grande grâce que la sainte Vierge venait de me faire. Quoique je ne me fusse nullement préparé, ainsi que je l'ai dit, il voulut bien me laisser communier le lendemain, pour remercier Dieu d'un bienfait si spécial et si extraordinaire et pour

fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur. M. et Mme de ***, comme on le pense bien, furent singulièrement remués par cet événement auquel la Providence leur avait fait prendre une part si directe. Quelles réflexions firent-ils? Quelles pensées vinrent les visiter? Que se passa-t-il dans le fond de ces deux âmes? C'est leur secret et le secret de Dieu. Ce que j'en pus savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire. Sept années se sont écoulées depuis ma miraculeuse guérison. Ma vue est excellente. Ni la lecture, ni le travail ardu, ni les longues veilles ne la fatiguent. Dieu me fasse la grâce de ne la jamais employer qu'au service du bien !

Prière pour l'auteur de ce livre

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, dont nous lisons depuis bientôt un mois la divine et touchante histoire, combien de fois il nous est arrivé d'être remués profondément par le récit de vos miracles, et de sentir des pleurs monter à nos paupières au spectacle de vos bienfaits. Et il nous semble, ô notre Mère, que i nos cœurs s'élèvent maintenant vers Vous avec une foi plus ardente, avec une espérance plus assurée, avec un amour plus tendre et plus filial. Au nom de ces sentiments de notre âme, au nom du bien dont ce même livre a été l'instrument en tant d'autres lieux, nous vous prions, ô Secours des Chrétiens, de bénir, en ce monde et en l'autre, l'historien de vos merveilles. Bénissez Henri Lasserre, ô Vierge clémentine. Vous avez jadis guéri ses yeux malades: guérissez aujourd'hui son âme, malade aussi comme toutes celles d'ici-bas. Oubliez, et que Dieu oublie toutes les fautes de sa vie. Demandez à votre Fils, demandez à Notre-Seigneur Jésus-Christ, de le combler de grâces surabondantes, et de lui faire la grâce des grâces, celle de ne jamais résister aux bonnes inspirations, mais de les suivre toujours et de s'améliorer d'heure en heure. Songez, ô Vierge compatissante, songez aux larmes qu'il a souvent répandues en écrivant ces pages et en se disant à lui-même combien il était indigne d'être votre historien. Rendez-le digne du livre qu'il a écrit, ô Vierge Marie, et faites un saint de celui qui a mis sa joie à étudier votre histoire et sa gloire à la raconter. Bénissez Henri Lasserre. Bénissez autour de lui la compagne aimée de sa vie, bénissez leur descendance jusqu'à la plus extrême postérité. Bénissez tous les siens, bénissez ses amis. Femme, enfants, parents, amis, accordez à tous les vertus qu'il leur désire ; bénissez tous ceux pour lesquels il prie, soit qu'ils vivent encore en ce monde, soit que le temps ait fini pour eux. Bénissez Henri Lasserre, et écarter de lui également et la paresse de l'artiste et la vanité de l'écrivain. Que l'amour de Dieu et du prochain remplisse son âme et soit le principe de toutes ses pensées, de tous ses écrits, de tous ses actes. Bénissez sa plume, ô Mère de la Divine Grâce, et faites-en un instrument pour la conversion des âmes pour la propagation du bien, pour le salut de notre pays, pour la gloire de Dieu, pour le service de l'Église. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit il.

Trentième jour

M. Roger Lacassagne et son fils Jules

I. Autre épisode. Il y a bientôt deux ans, j'eus l'honneur de visiter chez lui rue du Chai des Farines, n. 6, à Bordeaux, M. Roger Lacassagne, employé aux douanes de Bordeaux, et je fus frappé tout d'abord par l'aspect de cette physionomie froide et digne. Il me demanda avec cette politesse un peu brusque des hommes de discipline, quel était l'objet de ma visite. « Monsieur, lui dis-je, j'ai appris l'histoire de votre voyage à la Grotte de Lourdes, et, dans l'intérêt d'études que je fais en ce moment, je suis venu pour entendre ce récit de votre bouche ». Aux mots « la Grotte de Lourdes » ce rude visage s'était épanoui et l'émotion d'un puissant souvenir avait tout à coup attendri ces lignes austères. « Asseyez-vous, me dit ce brave homme, et pardonnez-moi de vous recevoir dans cette pièce en désordre. Ma famille part aujourd'hui pour Arcachon et vous nous voyez dans tout l'embarras du déménagement ». « Cela ne fait rien. Racontez-moi les événements dont on m'a parlé et que je ne connais que confusément ». « Pour moi, dit-il d'une voix où je sentais des larmes, pour moi, je n'en oublierai de ma vie aucun détail ». « Monsieur, reprit-il après un moment de silence, je

n'ai que deux fils. Le plus jeune, dont j'ai seulement à vous entretenir, s'appelle Jules. Il va venir tout à l'heure. Vous verrez comme il est doux, comme il est pur, comme il est bon ». M. Lacassagne ne me dit pas ce qu'était son affection pour ce plus jeune fils. Mais l'accent de sa voix, qui s'adoucissait en quelque sorte et devenait caressante pour parler de cet enfant, me révélait toute la profondeur de son amour paternel. Je compris que là, dans ce sentiment si tendre et si fort, se concentrait l'âme virile qui s'ouvrait devant moi.

Sa santé, continua-t-il, avait été excellente jusqu'à l'âge de dix ans. A cette époque survint inopinément, et sans cause physique apparente, une maladie dont je-ne mesurai pas tout la gravité. Le 25 janvier 1865, au moment où nous venions de nous mettre à table pour prendre le repas du soir, Jules se plaignit d'un embarras au gosier qui l'empêchait d'avalier tout aliment solide. Il dut se borner à prendre un peu de potage. Cet état ayant persisté le lendemain, je fis appeler un des médecins les plus distingués de Toulouse, M. Noguès. « C'est nerveux, me dit le docteur, qui me donna l'espoir d'une prochaine guérison ». Peu de jours après, en effet, l'enfant put manger, et je le croyais tout à fait remis, lorsque la maladie reprit et se continua avec des intermittences plus ou moins régulières jusque vers la fin du mois d'avril. A partir de ce moment, cet état devint stationnaire. Le pauvre enfant en fut réduit à se nourrir exclusivement de liquides, de lait, de jus de viande, de bouillon. Encore le bouillon devait-il être un peu clair, car telle était l'étranglement de l'orifice qui restait encore dans la gorge qu'il lui était absolument impossible d'avalier, même du tapioca. Le pauvre petit, réduit à cette misérable alimentation, maigrissait à vue d'œil et dépérissait lentement. Les médecins, car ils étaient deux, et dès le commencement, j'avais prié une notabilité médicale, M. Roques, de s'adjoindre à M. Noguès; les médecins, étonnés de la singularité et de la persistance de cette affection, cherchaient vainement à en pénétrer nettement la nature pour en déterminer le remède.

II. Un jour, c'était le 10 mai, j'ai tant souffert, monsieur, et tant pensé à cette malheureuse maladie, que j'ai retenu toutes ces dates; un jour, j'aperçois Jules dans le jardin, qui courait avec une précipitation inaccoutumée et comme par saccades. Monsieur, je craignais pour lui la moindre agitation. « Jules, arrête-toi! » lui criai-je en allant vers lui et le saisissant par la main. Il m'échappa aussitôt : « Papa, me dit-il, je ne peux pas. Il faut que je coure, c'est plus fort que moi ». Je le pris sur mes genoux, ses jambes s'agitaient convulsivement. Un peu plus tard ce fut la tête qui devint grimaçante et se contorsionna. Le vrai caractère de la maladie se déclarait enfin. Mon malheureux enfant était atteint de cette maladie dont on appelle habituellement les accès la danse de Saint-Guy. Cependant, bien qu'elle reconnût le mal, la médecine fut impuissante à le vaincre. Tout au plus, au bout de quinze mois de traitement, put-elle maîtriser les accidents extérieurs tels que l'agitation des jambes et de la tête; ou plutôt, pour mieux dire et pour exprimer toute ma pensée, ces accidents disparurent d'eux-mêmes sous les seuls efforts de la nature. Quant à ce rétrécissement extrême de la gorge, il était passé à l'état chronique et il résista à tout. Les remèdes de toute sorte, la campagne, les bains de Luchon furent successivement et inutilement employés pendant près de deux ans. Ces divers traitements ne faisaient qu'exaspérer le malade. Notre dernier essai avait été une saison aux bains de mer. Ma femme avait conduit notre malade à Saint Jean de Luz. Il est inutile de vous dire que dans l'état où il était, les soins physiques absorbaient tout. Avant toute chose, en effet, nous voulions qu'il vécût. Nous avions dès l'origine suspendu ses études, et tout travail lui était interdit: nous le traitions en végétal. Or, il a l'esprit actif, sérieux, et cette privation de tout exercice intellectuel le jetait dans un grand ennui. Le pauvre petit était d'ailleurs honteux de son mal; il voyait les autres enfants bien portants et il se sentait comme disgracié et maudit: aussi s'isolait-il... » Le père, tout remué par ces souvenirs, s'arrêta un instant comme pour maîtriser un sanglot dans la voix.

« Il s'isolait, reprit-il. Il était triste. Quand il trouvait quelque livre, il le lisait pour se distraire. A Saint Jean de Luz, il aperçut un jour sur la table d'une dame qui demeurait dans le voisinage, une petite Notice sur l'Apparition de Lourdes. Il la lut et en fut, paraît-il, profondément frappé. Il dit le

soir à sa mère que la sainte Vierge pourrait bien le guérir; mais elle ne fit aucune attention à ces paroles, qu'elle considéra comme un propos d'enfant. De retour à Bordeaux, car un peu avant cette époque j'avais reçu mon changement et nous étions venus habiter ici, de retour à Bordeaux, l'enfant était absolument dans le même état. C'était au mois d'août de l'année dernière. Tant de vains efforts, tant de science dépensée sans résultat par les meilleurs médecins, tant de soins perdus finirent, et certes vous le comprenez, par nous jeter dans le plus profond abattement. Découragés par l'inutilité de ces diverses tentatives, nous cessâmes toute espèce de remède, laissant agir la nature et nous résignant au mal inévitable qu'il plaisait au Créateur de nous envoyer. Il nous semblait que tant de souffrance avait en quelque sorte redoublé notre amour pour cet enfant... Cependant, continua le père après un nouveau silence, les forces de l'enfant diminuaient visiblement. Depuis deux ans, il n'avait pas pris un seul aliment solide. Ce n'était qu'à grands frais, par une nourriture liquide que tout notre génie s'employait à rendre substantielle, par des soins exceptionnels, que nous avons pu prolonger sa vie aussi longtemps. Il était devenu d'une maigreur effrayante. Sa pâleur était extrême: il n'y avait plus de sang sous sa peau: on eût dit une statue de cire. Il était visible que la Mort s'avavançait à grands pas. Elle était plus que certaine, elle était imminente. Ma foi, monsieur, quelque démontrée que fût pour nous l'impuissance de la Médecine, je ne pus, dans ma douleur, m'empêcher de frapper encore à cette porte. Je n'en connaissais pas d'autre en ce monde. Je m'adressai au médecin le plus éminent de Bordeaux, à M. Gintrac père.

III. M. Gintrac examina le gosier de l'enfant, le sonda et constata, outre ce rétrécissement extrême qui bouchait presque entièrement le canal alimentaire, des rugosités du plus mauvais signe. Il hocha la tête et me donna peu d'espoir. Il vit mon anxiété terrible. « Je ne dis pas qu'il ne puisse guérir, ajouta-t-il; mais il est bien malade ». Ce furent ses propres paroles. Il jugea absolument nécessaire d'employer les remèdes; locaux: d'abord des injections, puis le contact d'un linge imbibé d'éther. Mais ce traitement bouleversait mon fils ; devant ces résultats, le chirurgien, M. Sentex, interne de l'hôpital, nous conseilla lui-même de le cesser. Que faire encore? nous nous étions adressés aux plus grands médecins de Toulouse et de Bordeaux et tout avait été impuissant. L'évidence fatale était devant mes yeux : notre pauvre fils était condamné, et cela sans appel. Monsieur, de si cruelles convictions entrent difficilement dans le cœur d'un père. J'essayais encore de me tromper; ma femme et moi nous nous consultations: je pensais à l'hydrothérapie.

Ce fut dans cette situation désespérée et désespérante que Jules dit à sa mère, avec un accent de confiance et de certitude absolue qui la frappa, les paroles suivantes: « Vois-tu, maman, M. Gintrac ni aucun autre médecin ne peut rien à ma maladie. C'est la sainte Vierge qui me guérira. Envoie-moi à la Grotte de Lourdes et tu verras que je serai guéri. J'en suis sûr ». Ma femme me rapporta ce propos. « Il n'y a pas à hésiter! m'écriai-je, il faut le conduire à Lourdes. Et au plus tôt ». Ce n'est point, monsieur, que j'eusse la foi. Je ne croyais pas aux Miracles, et je ne croyais pas comme possibles ces interventions extraordinaires de la Divinité. Mais j'étais père, et aucune chance, quelque minime qu'elle fût, ne me semblait méprisable. J'espérais d'ailleurs que, en dehors de ces événements surnaturels qu'il me coûtait d'admettre, cela pourrait produire sur l'enfant un effet moral salutaire. Quant à une guérison complète, vous comprenez, monsieur, que je n'en abordais pas même la pensée. Nous étions en hiver, au commencement de février. La saison était mauvaise, et j'en redoutais pour Jules les moindres intempéries. Je voulus attendre un beau jour. Depuis que, huit mois auparavant, à Saint Jean de Luz, il avait lu la petite Notice, le sentiment qu'il venait de nous exprimer, ne l'avait pas quitté. L'ayant manifesté une première fois là-bas, sans qu'on voulût y faire attention, il n'en avait plus reparlé ; mais cette idée était restée en lui et y avait travaillé pendant qu'il subissait, avec quelle patience, monsieur, il fallait le voir, les traitements des médecins. Cette foi si pleine et si entière était d'autant plus extraordinaire, que nous n'avions pas élevé notre enfant dans les habitudes d'une dévotion exagérée. Ma femme accomplissait ses devoirs religieux, mais c'était tout; et quant à moi, j'étais, comme je viens de le dire, dans des idées philosophiques tout à fait différentes.

IV. Le 12 février, le temps s'annonça comme devant être magnifique. Nous prîmes le train de Tarbes. Pendant toute la route, l'enfant fut gai, plein d'une foi absolue en sa guérison, d'une foi... renversante. « Je guérirai, me disait-il à chaque instant. Tu verras. Bien d'autres ont guéri: pourquoi pas moi? La sainte Vierge va me guérir ». Et moi, monsieur, j'entretenais, sans la partager, cette confiance si grande, cette confiance que je qualifierais d'étourdissante, si je ne craignais de manquer de respect à Dieu qui la lui inspirait. A Tarbes, à l'hôtel Dupont où nous descendîmes, on remarqua ce pauvre enfant si pâle, si malingre et en même temps si doux, si charmant. On l'aima rien qu'en le voyant. J'avais dit à l'hôtel le but de notre voyage. Dans les vœux que firent pour nous ces braves gens, il se mêlait comme un heureux pressentiment. Et quand nous partîmes, je vis bien qu'on attendait notre retour avec impatience. A tout événement et malgré mes doutes, je pris avec moi une petite boîte de biscuits. Quand nous arrivâmes à la crypte qui est au-dessus de la Grotte, la Messe se disait. Jules pria avec une foi qui était visible sur tous ses traits, avec une ardeur vraiment céleste. Il était tout transfiguré, ce pauvre ange! Le prêtre fut frappé de sa ferveur et, quand il eut quitté l'autel, il ressortit presque aussitôt de la sacristie et s'avança vers nous. Une bonne pensée lui était venue en voyant ce pauvre petit. Il m'en fit part, et se retournant vers Jules, encore agenouillé « Mon enfant, lui dit-il, voulez-vous que je vous consacre à la sainte Vierge? » « Oh! oui », répondit Jules. Le prêtre procéda aussitôt à cette très simple cérémonie et récita sur mon fils les formules consacrées. « Et maintenant, s'écria l'enfant, avec un accent dont la parfaite confiance me frappa, et maintenant, papa, je vais guérir ».

Nous descendîmes à la Grotte. Jules s'agenouilla devant la statue de la Vierge et pria. Je le regardais, et je vois encore l'expression de son visage, de son attitude, de ses mains jointes. Il se leva: nous allâmes devant la Fontaine. Ce moment était terrible. Il lava son cou et sa poitrine. Puis, il prit le verre et but quelques gorgées de l'eau miraculeuse. Il était calme, heureux, il était gai, il était rayonnant de confiance. Pour moi, je tremblais et frémissais à défaillir devant cette épreuve suprême. Mais je contenais, quoique avec peine, mon émotion. Je ne voulais pas lui laisser voir mon doute. « Essaye maintenant de manger », lui dis-je en lui tendant un biscuit. Il le prit: et je détournai la tête, ne me sentant pas la force de le regarder. C'était en effet, la vie ou le trépas de mon fils qui allait se décider. Dans cette question, formidable pour le cœur d'un père, je jouais en quelque sorte ma dernière carte. Si j'échouais, mon bien-aimé Jules était mort. L'épreuve était décisive et je ne pouvais affronter ce spectacle. Je fus bientôt tiré de cette angoisse poignante. La voix de Jules, une voix joyeuse et douce me cria : « Papa! j'avale, je puis manger, j'en étais sûr, j'avais la foi! » Quel coup, monsieur! Mon enfant, déjà la proie du tombeau, était sauvé, et cela soudainement. Et moi, son père, j'assistais à cette éclatante résurrection.

Eh bien! monsieur, pour ne pas troubler la foi de mon fils, j'eus la force de ne pas paraître étonné. « Oui, mon Jules, cela était certain et il n'en pouvait être autrement », lui dis-je d'une voix que toute l'énergie de ma volonté parvint à rendre calme. Et cependant, monsieur, il y avait en tempête. Que l'on eût ouvert ma poitrine, et on l'aurait trouvée toute brûlante, comme si elle eût été pleine de feu. Nous renouvelâmes l'expérience. Il mangea encore quelques biscuits, non-seulement sans difficulté, mais avec un appétit croissant. Je fus obligé de le modérer. J'avais besoin de crier mon bonheur, de remercier Dieu. « Attends-moi, dis-je à Jules, et prie la bonne Vierge Je monte à la Chapelle ». Et, le laissant un instant agenouillé à la Grotte, je courus annoncer au prêtre cette heureuse nouvelle. J'étais dans une sorte d'égarement. Outre ma félicité, si inattendue et si brusque qu'elle en était terrible, outre le bouleversement de mon cœur, j'éprouvais en mon âme, en mon esprit un trouble inexprimable. Une révolution se faisait dans mes pensées, confuses, agitées, tumultueuses. Toutes mes idées philosophiques chancelaient ou s'écroulaient en moi-même.

Le prêtre descend en toute hâte et il aperçoit Jules achevant son dernier biscuit. L'Evêque de Tarbes se trouvait précisément ce jour-là à la Chapelle: il voulut voir mon fils. Je lui racontai la cruelle maladie qui venait d'avoir un si heureux terme. Tout le monde caressait l'enfant, tout le monde se réjouissait avec moi. Moi, cependant, je pensais à la mère et au bonheur qu'elle allait avoir. Avant de

rentrer à l'hôtel, je courus au télégraphe. Ma dépêche ne contenait qu'un seul mot : « Guéri! » A peine était-elle partie que j'eusse voulu la ressaisir: « Peut-être, me disais-je, que je me suis trop hâté. Qui sait s'il n'y aura pas de rechute ! » Je n'osais pas croire au bonheur qui m'arrivait; et quand j'y croyais, il me semblait qu'il allait m' échapper. Quant à l'enfant, il était heureux, heureux sans le moindre mélange d'inquiétude. Il était éclatant dans sa joie et dans sa pleine sécurité. « Tu vois bien, papa, me répétait-il à chaque instant, il n'y avait que la sainte Vierge qui pouvait me guérir. Quand je, te le disais, j'en étais sûr ». A l'hôtel, il mangea d'un excellent appétit. Je ne pouvais me lasser de le regarder manger. Il voulut revenir et revint à pied à la Grotte remercier sa libératrice. « Tu seras bien reconnaissant envers la sainte Vierge? » lui dit un prêtre. D'un geste il montra l'image de la Vierge, puis le Ciel. « Ah! je ne l'oublierai jamais! » s'écria-t-il.

V. A Tarbes, nous nous arrêtâmes à l'hôtel où nous étions descendus la veille. On nous attendait. On avait (il me semble que je vous l'ai déjà dit) je ne sais quel heureux pressentiment. Ce fut une joie extraordinaire. On se groupait autour de nous pour le voir manger avec un sensible plaisir de tout ce que l'on servait sur la table, lui qui, la veille encore, ne pouvait avaler que quelques cuillerées de liquide. Ce temps me semblait déjà bien loin de moi. Cette maladie, contre laquelle avait échoué la science des plus habiles médecins et qui venait d'être si miraculeusement guérie, avait duré deux ans et dix-neuf jours. Nous avions hâte de revoir la mère. Nous prîmes l'express de Bordeaux. L'enfant était rompu de fatigue par le voyage, et je dirais aussi par les émotions, n'était sa paisible et constante sérénité en présence de cette guérison soudaine, qui le comblait d'allégresse, mais qui ne l'étonnait pas. Il désira se coucher en arrivant. Il était accablé de sommeil, et ne soupa point. Quand elle le vit ainsi appesanti, brisé, refusant de manger, sa mère, qui était mourante de joie avant notre retour, fut saisie par un doute affreux. Elle était désolée. Elle me disait que je l'avais trompée, et j'avais toutes les peines du monde à me faire croire. Quel ne fut pas son bonheur, lorsque, le lendemain, notre Jules, assis à notre table, déjeuna avec nous, et de meilleur appétit que nous-mêmes. C'est alors seulement qu'elle fut tranquille et rassurée ».

« Et depuis ce moment, demandai-je à M. Lacassagne, n'y a-t-il eu aucune rechute, aucun accident ? » « Non, monsieur, absolument rien. Je ne puis dire que la guérison fit des progrès ou se consolida, attendu qu'elle avait été aussi complète qu'instantanée. La transition d'une maladie si ancienne et si rebelle à cette guérison si entière, si absolue, s'était faite sans la moindre gradation comme sans aucune commotion apparente. Mais la santé générale s'améliora à vue d'œil, sous l'influence d'un régime réparateur, dont il était temps que mon pauvre fils éprouvât les salutaires effets.... » « Depuis cette époque, ajouta le père, il est d'une piété angélique. Vous allez le voir. La noblesse de ses sentiments se lit sur son visage. Il est bien né, sa nature est droite et élevée. Il est incapable d'un mensonge ou d'une bassesse. Mais sa piété a développé au plus haut degré ses qualités natives. Il fait ses études dans une pension voisine, chez M. Gonangle, dans la rue du Mirail. Le pauvre enfant a rattrapé bien vite le temps qu'il avait perdu. Il aime l'étude. Il est le premier de sa classe. A la dernière distribution, il a eu le prix d'excellence. Mais avant tout il est le plus sage, le plus doux, le meilleur. Il est le bien-aimé de ses maîtres et de ses camarades. Il est notre joie, notre consolation ».

En ce moment la porte s'ouvrit et Jules entra avec sa mère dans la pièce où nous nous trouvions. Je lui pris la tête et l'embrassai avec attendrissement. La flamme de la santé rayonne sur son visage. Son front, large et haut, est magnifique; son attitude a une modestie et une fermeté douce qui inspirent un secret respect. Ses yeux, très-grands et très-vifs, reflètent une intelligence rare, une pureté absolue, une belle âme. « Vous êtes un heureux père », dis-je à M. Lacassagne. « Oui, monsieur, bien heureux. Mais nous avons bien souffert, ma pauvre femme et moi ». « Ne vous plaignez pas, lui dis-je en nous éloignant un peu de Jules. Ce chemin de douleurs était la voie qui vous conduisait des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, de vous-même à Dieu. A Lourdes, la sainte Vierge s'est montrée deux fois la mère des vivants. Elle a donné à votre fils la vie temporelle, pour vous donner, à vous, la Vie véritable, la Vie qui ne doit point finir! » Je quittai cette famille

bénie de Dieu; et, sous l'impression de ce que j'avais entendu et vu, j'écrivis, le cœur tout ému, ce que je viens de raconter.

Prière pour l'Enfance

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, vous aimez les enfants, les enfants que Jésus aimait. Aux premières pages de votre histoire, c'est à une enfant que vous vous révélez; la guérison d'un enfant forme ce dernier épisode dont le récit vient de nous attendrir. Bénissez l'Enfance, ô Marie! Conservez dans leur baptismale innocence ces petits êtres bien-aimés dont les anges contemplant la face de Dieu, et qui sont ici-bas la joie de nos maisons et l'espérance du genre humain. Gardez-les contre les influences corruptrices qui les environnent de toutes parts; contre les relations mauvaises; contre les funestes lectures; contre la naturelle tendance au mal que portent en eux tous les fils d'Adam; contre les pièges du démon qui cherche l'heure de troubler, par une première faute, le doux Paradis de ces âmes, tout fraîchement sorties des mains créatrices de Dieu. Gardez-les contre nous-mêmes: contre notre faiblesse pour eux; contre notre éducation, parfois si frivole et si insensée; contre les scandaleux exemples de nos défauts et de nos vices. Que, préservée par vous, la pureté de leur âme réjouisse le regard de notre Père qui est aux Cieux. Relevez, ô Marie, ceux qui sont déjà tombés et envoyez l'Ange du repentir rendre la blancheur de la neige à leur innocence souillée. Bénissez les Enfants! Que, de même qu'ils croissent en âge, ils croissent en sagesse et en vertu, comme faisait, Bienheureuse Mère, cet Enfant-Dieu que vos flancs ont porté, ce Jésus adoré que vos mamelles ont nourri. Qu'ils soient, dès à présent, les bons anges de nos foyers. Que la simplicité de leur Foi, la tranquille fermeté de leur Espérance immortelle, la bonne droiture de leur Amour pour Dieu et pour le prochain, nous fassent rentrer en nous-mêmes et nous rendent semblables à eux. Bénissez nos fils et nos filles, ô Marie! bénissez leur enfance, bénissez leur jeunesse, bénissez leur âge mûr, bénissez leur vieillesse chenu. Que, guidés par vous dans la vie, ô Vierge puissante, les générations qui nous suivent, et les races qui sont encore à naître, passent ici-bas en faisant le bien. Que du berceau à la tombe, nos descendants soient, en un mot, ce que nous ne sommes pas, c'est-à-dire des Chrétiens dignes de ce nom et de vrais disciples de Jésus-Christ; et qu'ils réparent le mal qu'auront pu faire en ce monde leurs pères et leurs mères, disparus et ensevelis! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Trente-et-unième jour

Transformation de la Grotte, Le curé Peyramale, la statue de la Vierge, l'église et la crypte souterraine, inauguration, les processions pèlerinages, les guérisons, les morts et les survivants, la sœur Marie-Bernard

I. Retournons à Lourdes. Le temps avait marché. L'activité humaine s'était mise à l'œuvre. Les abords de la Grotte, où la Vierge était apparue, avaient changé d'aspect. Sans rien perdre de sa grandeur, ce lieu sauvage et abrupt avait pris une physionomie gracieuse, douce et vivante. Encore inachevée, mais peuplée d'ouvriers en travail, une église superbe, fièrement jetée sur le sommet des Roches Massabielle, s'élevait joyeusement vers le ciel. Le grand tertre escarpé et inculte, par où jadis les pieds montagnards avaient peine à descendre, était revêtu de gazon vert, planté d'arbustes, semé de fleurs. La Grotte était fermée d'une grille à la façon d'un sanctuaire. A la voûte était suspendue une lampe d'or. Sous ces roches agrestes, que la Vierge avait foulées de son pied divin, des faisceaux de cierges brûlaient nuit et jour. Hors de cette enceinte close, la Source miraculeuse alimentait trois forts tuyaux de bronze. Une piscine, cachée aux regards par une petite construction, permettait aux malades de se plonger dans l'onde bénie.

Encourageant les travailleurs, veillant à toutes choses, suscitant des idées, mettant quelquefois lui-même la main à l'œuvre pour redresser une pierre posée à faux ou un arbre mal planté, un homme à

haute taille, au front vaste et ferme, semblait être partout à la fois. Sa puissante stature, sa longue robe noire, le signalaient de loin aux regards. On devine son nom. C'était le pasteur de la ville de Lourdes, c'était le curé Peyramale. « Quand donc, disait-il souvent, me sera-t-il donné d'assister, au milieu des Prêtres et des Fidèles, à la première procession qui viendra inaugurer en ces lieux bénis le culte public de l'Église catholique? Ne devrai-je pas chanter en ce moment mon « Nunc dimittis » et n'expirerai-je point de joie à cette fête? Ses yeux se remplissaient de larmes à cette pensée. Jamais désir ne fut, au fond d'une âme, plus ardent et plus caressé que ce vœu innocent d'un cœur tout épris de Dieu. Parfois, aux heures où il y avait le moins de monde aux Roches Massabielle, une petite fille venait s'agenouiller humblement devant le lieu de l'Apparition et boire à la Source. C'était une enfant du peuple, pauvrement vêtue. Rien ne la distinguait du vulgaire, et, à moins que quelqu'un parmi les pèlerins ne la connût ou ne la nommât aux autres, nul ne devinait que ce fut là Bernadette. La privilégiée du Seigneur était rentrée dans l'ombre et le silence. Elle allait toujours à l'école des Sœurs où elle était la plus simple et aurait voulu être la plus effacée. Les visites innombrables qu'elle y recevait ne troublaient point cette âme paisible, où vivait pour toujours le souvenir du ciel entr'ouvert et l'image de la Vierge incomparable. Bernadette conservait ces choses en son cœur. Les peuples cependant accouraient de toutes parts, les miracles s'accomplissaient et le temple s'élevait. Et Bernadette, de même que le saint curé de Lourdes, attendait comme le plus fortuné des jours après ceux de la visite divine, celui où elle verrait de ses yeux les Prêtres du vrai Dieu conduire eux-mêmes les Fidèles, la croix en tête et bannières déployées, à la Roche de l'Apparition.

II. Malgré le mandement de l'Évêque, l'Église, en effet, n'avait encore pris possession, par aucune cérémonie publique, de cette terre à jamais sacrée. Cette prise de possession eut lieu solennellement le 4 avril 1864, par l'inauguration et la, bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge, qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la Mère de Dieu était apparue à la fille des hommes. Le temps était magnifique. Le jeûna soleil du printemps s'était levé et s'avavançait dans un dôme d'azur, que ne ternissait aucun nuage. La ville de Lourdes était pavoisée de fleurs, d'oriflammes, de guirlandes, d'arcs de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campaniles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la Terre et du Ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la Grotte de l'Apparition.

Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'éclat de l'appareil militaire tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les sociétés de Secours mutuels, toutes les Corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leur croix; la Congrégation des Enfants de Marie, dont les traînantes robes avaient l'éclat de la neige; les Sœurs de Nevers avec leur long voile noir; les Filles de la Charité, aux grandes coiffes blanches; les Sœurs de Saint Joseph enveloppées dans leur manteau sombre; les ordres religieux d'hommes, les Carmes, les Frères de l'instruction et des Écoles chrétiennes, des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards, cinquante à soixante mille hommes rangés en deux interminables files serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux Roches illustres de Massabielle. D'espace en espace, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortège inouï, s'avavançait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habit de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très-haut et très-éminent prélat, Sa Grandeur, Monseigneur Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or.

Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes assemblées sous le regard de Dieu remplissait tous les cœurs. Il était enfin venu, après tant de peines, tant de luttes, tant de traverses, le jour du triomphe solennel. Des larmes de bonheur,

d'enthousiasme et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu. Quelle joie indicible devait, au milieu de cette fête universelle, remplir le cœur de Bernadette, marchant sans doute en tête de la Congrégation des Enfants de Marie? Quels sentiments d'écrasante félicité devaient inonder l'âme du vénérable Curé de Lourdes, chantant sans doute, à côté de l'Évêque, l'Hosanna de la victoire divine? Ayant été tous deux à la peine, le moment était pour eux venu d'être tous deux à la gloire.

III. Hélas! parmi les Enfants de Marie on cherchait en vain Bernadette; parmi le Clergé qui entourait le prélat on cherchait en vain le Curé Peyramale. Il est des joies trop fortes pour la terre et qui sont réservées pour le Ciel. Ici-bas, Dieu les refuse à ses fils plus chers. A cette heure où tout était en fête, et où le soleil heureux éclairait le triomphe des fidèles et des croyants, le Curé de Lourdes, atteint d'une maladie que l'on jugeait mortelle, était en proie à d'atroces souffrances physiques. Il était étendu sur son lit de douleur, au chevet duquel veillaient et priaient nuit et jour deux religieuses hospitalières. Il voulut se faire lever pour voir passer le grand cortège, mais les forces lui manquèrent, et il n'eut même pas la vision fugitive de toutes ces splendeurs. A travers les rideaux fermés de sa chambre, le son joyeux des cloches argentines ne lui arrivait que comme un glas funèbre. Quant à Bernadette, Dieu lui marquait aussi sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que, dominant l'immense procession des Fidèles, Sa Grandeur Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Église, prendre possession des Roches Massabielle et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui était apparue à la Voyante, Bernadette, comme le prêtre éminent dont nous venons de parler, était frappée par la maladie; et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobait le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches et glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, ou ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son Royaume éternel.

IV. Aujourd'hui, quatorze ans se sont écoulés depuis les Apparitions de la Très Sainte Vierge. Le vaste temple est achevé. Des Missionnaires diocésains de la maison de Garaison ont été installés par l'Évêque à quelques pas de la Grotte et de l'église pour distribuer aux pèlerins la parole apostolique, les sacrements et le corps du Seigneur. Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers, car jamais, jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout-puissants moyens de transport inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la Grotte, et demander à la Source miraculeuse la guérison de leurs maux. On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne, Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés, et ont franchi les Océans pour se rendre à la Grotte de Lourdes, et s'agenouiller devant ces Roches célèbres, que la Mère de Dieu a sanctifiées en les touchant. Souvent, ceux qui ne peuvent venir écrivent aux Missionnaires, et demandent qu'on leur fasse parvenir en leur pays un peu de cette eau miraculeuse. Il s'en envoie dans le monde entier.

De soixante à quatre-vingts lieues arrivent presque tous les jours d'immenses processions transportées de ces distances énormes sur les ailes rapides de la vapeur. Nous en avons vu venir de Bayonne, de Peyrehorade, de la Teste, d'Arcachon, de Bordeaux. Il en viendra de Paris. Sur la demande des Fidèles, le chemin de fer du Midi organise chaque fois des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. A

l'arrivée de ces trains, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et, de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc, les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le Clergé revêtu de ses habits sacrés. Les bannières et les banderoles flottent au vent. On voit passer la croix du Christ, la statue de la Vierge, l'image des Saints. Les chants en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. L'innombrable procession traversa la ville, qui a, ces jours-là, l'aspect d'une cité sainte, comme Rome ou Jérusalem. A ce spectacle le cœur s'élève: il monte vers Dieu et se sent porté de lui-même à ces hauteurs sublimes où des larmes viennent aux yeux et où l'âme est délicieusement oppressée par la présence sensible du Seigneur Jésus. On croit avoir durant un instant comme une vision du Paradis. La main du Tout-Puissant ne se fatigue point de répandre au lieu où sa Mère apparut des grâces de toute nature. Les miracles y sont devenus innombrables.

V. Ces faits ont reçu la plus immense publicité, et l'incrédulité n'a jamais osé les prendre corps à corps et les combattre. Quarante-cinq éditions du livre dont nous venons de lire l'abrégé se sont écoulées sans que personne ait entrepris l'impossible tâche de réfuter les événements miraculeux qu'il raconte et qui ont eu pour témoins des peuples entiers. Voulant pousser jusques en leurs derniers retranchements les incroyants et les libres penseurs, un chrétien de notre temps, M. E. Artus, a ouvert un pari de 10 000 francs ou de toute autre somme plus forte si on le voulait, contre quiconque contesterait la véracité des nombreux miracles rapportés par M. Henri Lasserre; et il a choisi à l'avance pour juges de ce débat les membres les plus honorables et les plus illustres de l'Académie de médecine, de l'Académie des sciences et de toutes les classes de l'Institut. Nul, dans tout le camp de la libre pensée, n'a essayé de tenir le pari. L'incrédulité en masse a reculé. Après la publication de ce livre, Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX a solennellement reconnu la vérité des Apparitions et des Miracles de Lourdes, par un Bref adressé à M. Henri Lasserre et cité plus haut. Et depuis ce moment, sur la supplique de M. Henri Gaston de Béarn, prince de Viana, Sa Sainteté a accordé (outre des faveurs moindres pour un simple pèlerinage pieusement accompli), l'Indulgence Plénière la rémission de tous les péchés aux Fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment pénitents, ayant confessé leurs péchés et reçu la Communion, visiteront dévotement un jour de l'année, à leur choix, l'église de Notre Dame de Lourdes, et qui y prieront avec piété pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de Notre Mère la Sainte Eglise.

VI. La plupart des personnages nommés dans le cours de cette histoire vivent encore. Il n'en est que quelques-uns qui ne soient plus de ce monde. Le préfet Pardoux, le juge Jean D., le maire H Anselme, Mgr Laurence sont morts. Plusieurs ont fait des pas en avant dans le chemin de la fortune. M. Gustave R. a quitté le Ministère des Cultes qui, ce semble, lui convenait peu, pour administrer les lingots d'or de la Banque de France. M. Vital, Procureur Impérial, est devenu Conseiller à la Cour. M. Dominique est Commissaire central dans une des plus grandes villes de France. Bourriette, Croisine Bouhohorts et son fils, Henri Busquet,, Mlle Moreau de Sazenay, la veuve Crozat, Jules Lacassagne, presque tous ceux dont nous avons raconté la guérison sont encore pleins de vie et témoignent par leur santé retrouvée et leurs infirmités disparues, de la toute-puissante miséricorde de l'Apparition de la Grotte. M. le docteur Dozous continue d'être le médecin le plus éminent de Lourdes. M. le docteur Vergez est médecin des eaux de Barèges et il peut attester aux visiteurs de ces thermes célèbres des miracles qu'il constata jadis. M. Estrade, cet observateur impartial dont nous avons -plus d'une fois reproduit les impressions, est Receveur des Contributions Indirectes, à Bordeaux. M. l'abbé Peyrainale a guéri de la cruelle maladie dont nous parlions plus haut. Il est toujours le vénéré pasteur de cette chrétienne ville de Lourdes où sa personnalité, puissante dans le bien, est à jamais marquée en traits ineffaçables. Longtemps, très-longtemps après lui, alors qu'il sera couché sous les herbes au milieu de la génération qu'il a formée au Seigneur, alors que les successeurs de ses successeurs habiteront en son Presbytère et occuperont à l'église son grand fauteuil de bois, sa pensée sera encore vivante dans l'âme de tous; et quand on dira ces mots : « le Curé de Lourdes », c'est à lui que l'on pensera. Tandis que les millions se dirigent vers la Grotte pour faire achever le temple auguste, le père Soubirous est demeuré un pauvre meunier, vivant

Déniblement du labeur de Ses mains. Marie, celle de ses filles qui était avec la Voyante lors de la première Apparition, a épousé un bon paysan, qui est devenu meunier et qui travaille avec son beau-père. L'autre compagne de l'enfant, Jeanne Abadie, est servante à Bordeaux.

VII. Bernadette n'est plus à Lourdes. On a vu comme elle avait, en maintes circonstances, repoussé les dons enthousiastes et refusé d'ouvrir à la fortune qui frappait à l'humble porte de sa maison. Elle rêvait d'autres richesses. « On saura un jour, avaient, à l'origine, dit les incroyants, comment elle sera récompensée ». Bernadette, en effet, a choisi sa récompense et mis la main sur son trésor. Elle s'est faite Sœur de charité. Elle s'est vouée à soigner, dans les hôpitaux, les pauvres et les malades recueillis par la pitié publique. Après avoir vu devant ses yeux la face resplendissante de la Mère du Dieu trois fois saint, que pouvait-elle faire autre chose que de devenir la servante attendrie de ceux dont le Fils de la Vierge a dit: « Ce que vous ferez au plus humble de ces petits, c'est à Moi-même que vous le ferez ».

C'est chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers que la Voyante a pris le voile. Elle se nomme la sœur Marie-Bernard. L'auteur de ce livre l'a vue naguère en son costume de religieuse, à la maison mère de cette Congrégation. Bien qu'elle ait aujourd'hui vingt-sept à vingt-huit ans, sa physionomie a conservé le caractère et la grâce de l'enfance. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas et qui élève l'âme vers les régions du ciel. En sa présence, le cœur se sent remué dans ce qu'il a de meilleur par je ne sais quel sentiment religieux, et on la quitte tout embaumé par le parfum de cette paisible innocence. On comprend que la sainte Vierge l'ait aimée. D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien qui la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la Terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme que l'eau ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant.

Dieu la visite encore, non plus par des Apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade, et ses tortures sont cruelles. Elle les supporte avec une patience douce et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort: « Je ne mourrai pas encore », dit-elle en souriant. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parle des faveurs divines dont elle a été l'objet. Elle fut le témoin de la Vierge. Maintenant qu'elle a rempli son message, elle s'est retirée à l'ombre de la vie religieuse, humble et cherchant à se perdre dans la foule de ses compagnes. C'est pour elle un chagrin lorsque le monde la vient chercher au sein de sa retraite et que quelque circonstance la force à se produire encore. Elle redoute le bruit et fuit la gloire humaine. Elle repousse loin d'elle tout ce qui peut lui rappeler la célébrité de son nom dans l'univers chrétien. Ensevelie en sa cellule ou absorbée dans le soin des malades, elle ferme son oreille à tous les tumultes de la terre: elle en détourne sa pensée et son cœur pour se recueillir dans la paix de sa solitude ou dans les joies de sa charité. Elle vit dans l'humilité du Seigneur et elle est morte aux vanités d'ici-bas. Ce livre dont nous achevons la dernière page, ce livre qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

Prière pour l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Que vous demanderons-nous, ô Notre-Dame de Lourdes, en ce dernier jour du beau mois fleuri qui vous est consacré? Que vous demanderons-nous après avoir terminé ce livre où sont racontés les Miracles de votre toute-puissante bonté, ces Miracles que vous continuez chaque jour aux Roches bénies de Massabielle? Nous vous prions, ô Marie, pour l'Oeuvre même que vous avez fondée: pour l'œuvre générale et publique que vous avez établie, en faveur du genre humain, aux lieux illustres où jaillit la Source miraculeuse; pour l'œuvre particulière et cachée que vous avez établie,

durant ces trente et un jours, au fond du cœur de chacun de nous. Notre-Dame de Lourdes, protégez ce Pèlerinage sacré, ce Sanctuaire de grâces et de bénédictions que vous avez remis à la garde fragile des hommes; et empêchez qu'il ne périclite par leurs fautes, comme périclitent, hélas! Ici bas, tant de grâces de Dieu dont ne craint point d'abuser la basse ingratitude des enfants d'Adam.

Reine de Vérité, préservez contre toute atteinte la divine intégrité de votre incomparable histoire. Vous l'avez défendue à l'origine contre les attaques ouvertes ou les pièges cachés de l'incrédulité, irritée jusqu'à la fureur. Défendez-la désormais contre ce fatal esprit de légende, que le Démon fait si souvent surgir à côté des actes divins, afin de les perdre plus tard en les rendant réfutables par ce mélange d'erreur. A toujours défendez-la contre le zèle irrespectueux des faux historiens, contre tous ceux qui, par des faits acceptés sans critique, par des miracles apocryphes, par des inventions humaines oseraient se flatter d'embellir en quoi que ce soit ce qu'a jugé bon d'accomplir en ce monde la Sagesse éternelle qui gouverne la Terre et le Ciel. Défendez-la contre ces écrits inconsidérés qui ont tant de fois compromis ou discrédité les événements les plus certains et les mieux établis, et, par l'adjonction de ce Surnaturel imaginaire, œuvre de l'homme, altéré, dans l'âme des peuples, la foi au Surnaturel véritable, œuvre de Dieu. Que votre divine histoire demeure à jamais immuable et solide comme le Roc que foulèrent vos pieds.

Veillez aussi, ô Marie, sur ces Roches très-saintes où les multitudes, toutes frémissantes d'amour, viennent se prosterner à genoux. Défendez-les contre toute profanation, et que le seuil en soit à jamais sacré comme celui du temple auguste d'où le fouet de Jésus indigné chassa les vendeurs et les trafiquants. Donnez, donnez avec surabondance et conservez aux gardiens de ce lieu béni l'esprit de pauvreté, l'esprit de l'humble Bernadette et de son indigente famille, cet esprit de pauvreté dont, avec Jésus et Joseph, vous fûtes, ô Vierge de Nazareth, le modèle idéal. Que par le spectacle de leur dévouement apostolique, ils édifient les fidèles et les infidèles, accourus de tout l'univers. Qu'entre leurs mains votre œuvre demeure pure, ô Marie, et que nulle âme, venue pour y chercher la Foi, n'y trouve jamais le scandale ou la pierre d'achoppement! Que cette œuvre demeure pure à jamais comme la Source sacrée que votre volonté fit jaillir.

Notre-Dame de Lourdes, bénissez l'Évêque de ce diocèse de Tarbes où vous êtes apparue. Confirmez-le dans toutes les vertus épiscopales, et pénétrez-le de plus en plus de l'esprit même du Sauveur. Qu'il veille particulièrement, qu'il veille avec un soin pieux à ce que nul alliage indigne ne se mêle à l'immaculée pureté et à l'absolue vérité de votre œuvre très-sainte. Bénissez-le, ô Marie, et embrassez son âme de ce puissant et divin sentiment qui faisait appliquer si justement à Jésus ces paroles du Prophète: « Le zèle de Votre Maison me dévore ».

Notre-Dame de Lourdes, bénissez encore une fois l'Infaillible Chef de l'Église, Notre Très-Saint Père le Pape, assis en cette Chaire de Vérité sur laquelle, depuis bientôt dix-neuf siècles, plane l'Esprit de Dieu. Bénissez ce Saint-Siège qui a eu la gloire de proclamer votre Immaculée Conception, et qui a reconnu solennellement, la vérité de vos Apparitions et la réalité de vos Miracles. Pour Notre Très-Saint-Père nous avons prié en commençant votre histoire; pour Notre Très-Saint-Père, nous vous prions encore en la finissant. Ne représente-t-il pas en ce monde Celui qui a dit de lui-même: « Je suis le commencement et la fin, je suis l'Alpha et l'Oméga de toutes choses ».

Et maintenant, ô Notre-Dame de Lourdes, nous vous prions aussi pour l'œuvre particulière que vous avez fondée en nous-mêmes. Conservez en nos cœurs la foi ardente qui, par moments est venue échauffer nos âmes pendant que nous contemplions vos merveilles. Maintenez en nos cœurs les bonnes résolutions que nous avons prises, durant ce mois qui nous a tous réunis en votre nom. Humblement prosternés à vos pieds, nous nous consacrons à Vous, ô Notre-Dame de Lourdes, nous nous donnons à Vous, nous remettons à Votre bonté la direction de notre vie. Soyez désormais notre espérance et notre force, notre consolation et notre soutien, notre joie et notre amour. Chaque jour,

nous ajouterons à nos prières, Ces mots, désormais chers à notre cœur: « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ». Nous les répéterons souvent en nous-mêmes, sachant que vous les entendez et que vous êtes à côté de nous, ô Notre Mère, invisible et présente. Nous les dirons enfin à l'heure redoutable où nous irons paraître devant le Souverain Juge. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous! Ainsi soit-il.

Appendice

Par un Bref dont voici le texte , notre Très-Saint-Père Pie IX a accordé la faculté de gagner l'Indulgence Plénière à Notre-Dame de Lourdes. Nous faisons suivre ce Bref de prières composées aux intentions marquées par le Souverain Pontife, afin de faciliter, autant qu'il est en nous, aux pieux visiteurs le moyen de gagner l'indulgence plénière accordée par Sa Sainteté.

« Pie IX Pape, pour mémoire éternelle,

Afin d'augmenter la piété des fidèles, et de faciliter le salut des âmes, veillant avec une charité attentive sur les célestes trésors de l'Église, et voulant obtempérer aux pieuses prières que nous adressait naguère notre bien-aimé fils Henri-Gaston de Béarn, prince de Viana, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, l'indulgence plénière, et la rémission de tous leurs péchés, à tous les Fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, vraiment pénitents, ayant confessé leurs péchés et reçu la communion, visiteront dévotement, un jour de l'année à leur choix, l'église que l'on a élevée, sous l'invocation de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, sur le territoire de la paroisse de Lourdes au Diocèse de Tarbes, et qui y prieront avec piété pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, et l'exaltation de notre sainte mère l'Église. Aux chrétiens qui, au moins contrits de cœur, visiteront un jour quelconque de l'année la susdite église et y prieront comme il est marqué plus haut, Nous faisons grâce, dans la forme accoutumée de l'Église, de deux cents jours des pénitences qui leur ont été imposées, ou qu'ils doivent pour tout autre motif. Nous voulons de plus, que toutes ces indulgences et rémissions de péchés et de pénitences, puissent être appliquées, par manière de suffrage, aux âmes des fidèles qui ont quitté ce monde, unies à Dieu par la charité. Nonobstant toutes choses contraires, les présentes vaudront à perpétuité. Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pécheur, le 16 mai 1870. De Notre Pontificat la vingt- quatrième année. Pour S. E. le Cardinal Paracciani Clarelli, Félix Profili, substitut ».

Prières

Pour la concordance des Princes Chrétiens

Au nom de la Bienheureuse Vierge Marie et de son Immaculée Conception, nous vous invoquons, ô mon Dieu! Père tout-puissant, qui avez parlé à la race humaine par la bouche du Verbe incarné, quand il adit à ses disciples: « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix », Père tout-puissant, faites descendre cette paix souveraine dans notre monde si troublé, si agité, si cruellement déchiré par les révolutions et les guerres. Faites régner la concorde entre tous les princes et tous les chefs de la Chrétienté; et faites enfin lever sur la terre, suivant la promesse de vos prophètes, l'aurore de cette époque désirée, où les Nations soumises au Dieu de la paix ne tireront plus le glaive et ne s'exerceront plus au combat, l'aurore de ces temps heureux durant lesquels le fer des lances et l'acier des épées seront changés en soc de charrue et en faucilles de moissonneurs. Seigneur, Seigneur, quelque indignes et coupables que nous puissions être, n'êtes-vous pas notre Père, et vos entrailles ne s'émeuvent-elles pas au spectacle de nos souffrances? La terre n'a-t-elle pas bu assez de sang depuis Abel, fils d'Adam, jusqu'à Jésus, fils de Dieu; depuis Jésus, fils de Dieu, jusqu'au dernier de nos frères ou de nos enfants immolé par le glaive ou le feu ? N'est-il donc point temps que finissent

et disparaissent à jamais ces meurtres, ces combats, ces tueries affreuses, qui sent la honte, qui sont le crime des peuples chrétiens, le crime des princes, le crime des chefs, le crime des multitudes. Père tout-puissant et tout miséricordieux, souvenez-vous que Jésus-Christ a prié pour nous, que Jésus-Christ est mort pour nous, et venez au secours de la pauvre humanité, en guerre avec elle-même parce qu'elle est en guerre avec vous, Seigneur! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous!

Pour l'extirpation des hérésies

Au nom de la Bienheureuse Vierge Marie et de son Immaculée Conception, nous vous invoquons, ô mon Dieu! Fils du Père, Seigneur Jésus, qui êtes la Voie, la Vérité et la Vie, regardez d'un œil de compassion ce peuple chrétien, et prenez pitié de toutes les âmes que les artifices du démon et les sophismes de l'hérésie ont précipitées dans l'égarement, dans l'erreur, dans la mort. Ramenez-les à l'unique Église qui soit bâtie sur le roc, à l'Église très-sainte contre laquelle ne prévaudront point les portes de l'Enfer. Tandis que l'esprit humain, perdu par son orgueil et méconnaissant toute autorité, se disperse à tout vent de doctrine et aboutit à la confusion de Babel, intervenez au milieu de la Chrétienté, ô Seigneur Jésus, et extirpez-en à jamais les hérésies et les schismes, afin que nous soyons un en Vous et avec Vous, ô Christ Rédempteur, comme Vous-même vous êtes un avec Votre Père et Notre Père dans l'unité de l'Esprit-Saint. Et alors, ô Jésus, n'étant plus divisés en nous-mêmes comme ces royaumes qui doivent périr, nos forces unies s'emploieront à étendre ici-bas votre domaine et votre justice, à propager votre Nom très-sacré et votre gloire très-sainte, à triompher de vos ennemis et à préparer votre règne éternel ! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous !

Pour l'exaltation de la Sainte Eglise

Au nom de la Bienheureuse Vierge Marie et de son Immaculée Conception, nous vous invoquons, ô mon Dieu ! Esprit-Saint, dont le souffle peut en un instant renouveler la face de la terre, embrasez de votre divin amour le cœur de tous les chrétiens : donnez-leur les vertus le zèle et la puissance des Apôtres de Jésus-Christ afin que, dès ce monde, l'Église votre épouse brille enfin de tout son éclat et resplendisse dans toute sa gloire. Que devant cette Eglise les ténèbres disparaissent et que les glaces fondent. Que toutes les intelligences s'éclairent à cette grande Lumière du Ciel, que toutes les âmes se réchauffent a ce feu sacré, et que l'Eglise répande ses bienfaits parmi tous les peuples qui vivent ici-bas sous les rayons du Soleil. Que la sainte Eglise de Dieu triomphe, et ce sera la Justice, qu'elle règne, et ce sera la Paix, qu'elle gouverne, et ce sera l'Amour: qu'elle triomphe, règne et gouverne et ce sera le bonheur retrouvé et comme le Paradis reconquis sur cette terre où, suivant la Divine Parole, il n'y aura plus qu'un seul troupeau, un seul bercaïl, un seul Pasteur. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous et avec nous afin que la concorde s'établisse et demeure parmi les princes chrétiens, et que la justice prenne en main son sceptre éternel. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous et avec nous, afin que les hérésies soient à jamais détruites et extirpées, et que la Vérité s'asseye sur son trône immuable. Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous et avec nous, afin qu'advienne l'exaltation de la sainte Église et que la divine Charité établisse dans le cœur de l'homme son royaume universel. Au nom de la Bienheureuse Marie et de son Immaculée Conception, nous vous demandons ces choses, ô Trinité Sainte, qui êtes un seul Dieu. Ainsi soit-il.